

VILLE DE CAROUGE



Rapport administratif 2024





Rapport administratif annuel 2024 de l'administration municipale de Carouge

Le Conseil administratif

Stéphanie LAMMAR, maire

Sonja MOLINARI, vice-présidente

Raffaele FRAOMENE, conseiller administratif

Automne 2025

SOMMAIRE

Administration municipale 2024	5
Conseil administratif	6
Conseil municipal	7
Commissions et Fondations	8
Secrétariat général et administration	11
Dicastère de M^{me} Stéphanie Lammar	15
Constructions, entretien et sports	16
Grands projets	16
Délibérations	21
Les locations de salles en chiffres – 2024	23
Sports	24
Conciergerie	28
Énergie bâtiments	28
Affaires culturelles et de la communication	34
Culture	34
Musée de Carouge	51
Archives 2024	59
Bibliothèques de Carouge	60
Communication	71
Service informatique, logistique et protection de la population	91
Informatique et logistique	91
Protection de la population	91
Carouge à votre Service	95
Manifestations	97
Dicastère de M^{me} Sonja Molinari	103
Urbanisme, travaux, énergie et durabilité	104
Fonctionnement du service et collaboration	104
Urbanisme – planifications directrices et aménagement de l'espace public	104
Génie civil	109
Énergie et durabilité	111
Délibérations	125
Motions	130
Voirie, espaces verts et matériel	131
Administration	131
Économat et conciergerie	132
Transports et voirie	133
Nature et espaces verts	134
Ateliers et manifestations	139

Finances.	142
Promotion économique	142
Message du Conseil administratif	146
1. Synthèse	148
2. Revenus	150
3. Fiscalité	153
4. Taxe professionnelle communale (TPC) et fonds de compensation (EX-TPC)	159
5. Charges	160
6. Amortissements	166
7. Dette	168
8. Provisions comptables et estimations fiscales	170
Dicastère de M. Raffaele Fraomene	173
Personnel et Ressources humaines	174
Actions et projets Ressources humaines	174
Évolution du personnel fixe	175
Indicateurs au 31 décembre 2024	177
Affaires sociales.	180
Secteur solidarité, prestations sociales individuelles	180
Intégration	183
Secteur petite enfance	185
Secteur jeunesse, aînés et action citoyenne	190
Secteur citoyenneté et état civil.	197
Police municipale	200
Collaborations interservices	209
SAS/SURB	210
SURB/PM	211
SVEM/SURB	211
SACC/SURB/SVEM	213
Comptes et tableaux	217
Bilan au 31 décembre 2024	218
Présentation échelonnée du compte de résultat 2024.	219
Compte de résultat 2024.	220
Tableau des flux de trésorerie 2023	227

Administration municipale 2024

Conseil administratif

Conseil municipal

Commissions et Fondations

Secrétariat général et administration

CONSEIL ADMINISTRATIF

(dès le 1^{er} juin 2023)

Stéphanie LAMMAR, *maire*

Sonja MOLINARI, *vice-présidente*

Raffaele FRAOMENE, *conseiller administratif*

M^{me} Stéphanie LAMMAR

(suppléant : M. Raffaele FRAOMENE)

Affaires culturelles, communication et information : activités et manifestations culturelles, bibliothèques, musée, archives, théâtres, manifestations communales, communication digitale et journal Vivre Carouge, tourisme [SACC]

Bâtiments et logements : planification, construction des bâtiments publics, régie communale (nettoyage, entretien, transformation et amélioration des bâtiments, énergies, baux et loyers) [SCES]

Sports : promotion du sport, exploitation et développement des installations sportives, associations et clubs sportifs [SCES]

Informatique, logistique et protection de la population : informatique, bureautique et téléphonie, mesures de santé et sécurité au travail, protection civile, sapeurs-pompiers, sauveteurs auxiliaires, samaritains ; Carouge à votre service : réception – accueil, occupation du domaine public et autorisations (hors chantiers), marchés [SILPP]

M^{me} Sonja MOLINARI

(suppléante : M^{me} Stéphanie LAMMAR)

Aménagement, urbanisme, travaux et domaine public : plans directeurs, acquisitions foncières, autorisations de construire et des chantiers, développement urbain, assainissement et génie civil, aménagement des routes et maçonnerie (cimetière) [SURB]

Environnement et développement durable, énergie et mobilité : Agenda 21, protection de l'environnement, transports et mobilité et planification énergétique [SURB]

Voirie, espaces verts et matériel : nettoyage du domaine public, aménagement et entretien des espaces verts, levée et tri des déchets, transports et support aux manifestations ; Centrale d'achats communale [SVEM]

Finances et promotion économique : analyse, planification et tenue des finances, assurances, suivi des contrats et redevances, taxe professionnelle communale, promotion des activités économiques de proximité [SFIN]

M. Raffaele FRAOMENE

(suppléante : M^{me} Sonja MOLINARI)

Enfance et jeunesse : petite enfance, écoles, parascolaire et restaurants scolaires, Projets Emploi Jeunes, travail social hors murs [SAS]

Solidarités, citoyenneté et collectifs : Service social communal, centre d'action sociale, aînés, établissements médico-sociaux, IMAD, état civil et cimetière, intégration et aide humanitaire, associations et vie associative, contrat de quartier, Maison de Quartier, naturalisations [SAS]

Ressources humaines : recrutements, développement et formation, réglementation et suivi administratif, santé au travail, commission du personnel [SRH]

Police municipale : police de proximité, contrat local de sécurité, patrouilles scolaires [SPM]

CONSEIL MUNICIPAL

(Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023)

Jean-Marc ANTONIOLI [PLR]
Loïc ANTONIOLI [PLR]
Pierre BAERTSCHI [S]
Dominique BARBUZZI [PDC-VL]
Julien BARRO [PDC-VL]^[a]
Alice BERTHOLON [V]
Philippe CALAME [V]
Marie-France CHÂTELAIN [PDC-VL]
David CHERIX [V]
Katia DE CONTI KALONJI [V]^[b]
Arnaud DUCELLIER [PLR]
Alain ÉTIENNE [S]
Jean-Jacques GERSTER [PLR]
Soledad GUARDIA S. [PLR]^[c]
Axel GUBLER [PLR]^[d]
Jean-Pierre ISABELLA
Dominique JACOT [PLR]^[e]
Elif KAYTAK [PDC]
Nicolas KUPFERSCHMID
Christiane KOLLA (-BARNES) [V]^[f]
Didier LAURET [S]
André LEITNER [PDC-VL]^[g]
Brigitte LEUZINGER [S]
Emmanuelle MERLE [PDC-VL]
Matthias MEYER [S]
Claude MOREX [PLR]
Louise MORISOD [S]
Patrick MUTZENBERG [S]
Didier PROD'HOM [V]
Stéphane RIEM [PLR]^[h]
Safiatou SIMPORE DIAZ [V]^[i]
Céline SANA-OPPLIGER [V]
Jülide TURGUT BANDELIER [V]
Laurence ULDRY [PLR]
Alain VOIGNIER [PLR]
Dominique VON BURG [S]
Étienne ZONGO [S]

^[a] Démission février 2024

^[b] Démission octobre 2024

^[c] Depuis novembre 2024

^[d] Démission novembre 2024

^[e] Démission octobre 2024

^[f] Quitte Les Vert-e-s et devient
indépendante octobre 2024

^[g] Depuis février 2024

^[h] Depuis octobre 2024

^[i] Depuis novembre 2024

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(Dès le 1^{er} juin 2024)

Patrick MUTZENBERG,
président
Elif KAYTAK,
vice-présidente
Philippe CALAME,
secrétaire
Arnaud DUCELLIER,
membre

COMMISSIONS ET FONDATIONS

(Composition au 31 décembre 2024, sans les changements en cours d'année)

Affaires sociales

Marie-France CHÂTELAIN
Arnaud DUCELLIER
Soledad GUARDIA SEVILLA
Elif KAYTAK
Nicolas KUPFERSCHMID
Didier LAURET
Brigitte LEUZINGER
Louise MORISOD
Stéphane RIEM
Céline SANA-OPPLIGER
Safiatou SIMPORE DIAZ
Jülide TURGUT BANDELIER
Laurence ULDRY
Alain VOIGNIER
Étienne ZONGO

Constructions et logements

Loïc ANTONIOLI
Pierre BAERTSCHI
Dominique BARBUZZI
Philippe CALAME
David CHERIX
Alain ÉTIENNE
Jean-Jacques GERSTER
Nicolas KUPFERSCHMID
André LEITNER
Claude MOREX
Patrick MUTZENBERG
Didier PROD'HOM
Laurence ULDRY
Alain VOIGNIER
Étienne ZONGO

Culture et communication

Loïc ANTONIOLI
Alice BERTHOLON
Philippe CALAME
Arnaud DUCELLIER
Alain ÉTIENNE
Jean-Jacques GERSTER
Jean-Pierre ISABELLA
Christiane KOLLA (-BARNES)
Didier LAURET
André LEITNER
Brigitte LEUZINGER
Emmanuelle MERLE
Safiatou SIMPORE DIAZ
Laurence ULDRY
Étienne ZONGO

Développement durable

Jean-Marc ANTONIOLI
Alice BERTHOLON
Marie-France CHÂTELAIN
Arnaud DUCELLIER
Alain ÉTIENNE
Soledad GUARDIA SEVILLA
André LEITNER
Brigitte LEUZINGER
Matthias MEYER
Claude MOREX
Stéphane RIEM
Céline SANA-OPPLIGER
Safiatou SIMPORE DIAZ
Jülide TURGUT BANDELIER
Étienne ZONGO

Entretien domaine public

Jean-Marc ANTONIOLI
Loïc ANTONIOLI
Marie-France CHÂTELAIN
David CHERIX
Alain ÉTIENNE
Christiane KOLLA (-BARNES)
Didier LAURET
Emmanuelle MERLE
Matthias MEYER
Claude MOREX
Patrick MUTZENBERG
Didier PROD'HOM
Céline SANA-OPPLIGER
Jülide TURGUT BANDELIER
Laurence ULDRY
Alain VOIGNIER

Finances

Jean-Marc ANTONIOLI
Pierre BAERTSCHI
Dominique BARBUZZI
Alice BERTHOLON
Philippe CALAME
Arnaud DUCELLIER
Soledad GUARDIA SEVILLA
Jean-Pierre ISABELLA
Elif KAYTAK
Nicolas KUPFERSCHMID
Matthias MEYER
Claude MOREX
Patrick MUTZENBERG
Didier PROD'HOM
Étienne ZONGO

Naturalisations

Marie-France CHÂTELAIN
Arnaud DUCELLIER
Soledad GUARDIA SEVILLA
Christiane KOLLA (-BARNES)
Didier LAURET
Brigitte LEUZINGER
Emmanuelle MERLE
Matthias MEYER
Louise MORISOD
Stéphane RIEM
Céline SANA-OPPLIGER
Safiatou SIMPORE DIAZ
Jülid TURGUT BANDELIER
Laurence ULDRY
Alain VOIGNIER

Pétitions

Jean-Marc ANTONIOLI
Pierre BAERTSCHI
Philippe CALAME
Soledad GUARDIA SEVILLA
Brigitte LEUZINGER
Emmanuelle MERLE
Louise MORISOD
Stéphane RIEM
Céline SANA-OPPLIGER
Safiatou SIMPORE DIAZ
Jülid TURGUT BANDELIER
Laurence ULDRY
Alain VOIGNIER
Dominique VON BURG

Règlements et administration

Alice BERTHOLON
Arnaud DUCELLIER
Alain ÉTIENNE
Jean-Jacques GERSTER
Soledad GUARDIA SEVILLA
Jean-Pierre ISABELLA
Elif KAYTAK
Nicolas KUPFERSCHMID
Emmanuelle MERLE
Claude MOREX
Louise MORISOD
Patrick MUTZENBERG
Didier PROD'HOM
Céline SANA-OPPLIGER
Dominique VON BURG

Sécurité

Jean-Marc ANTONIOLI
Pierre BAERTSCHI
Alice BERTHOLON
David CHERIX
Jean-Jacques GERSTER
Soledad GUARDIA SEVILLA
Jean-Pierre ISABELLA
Elif KAYTAK
Christiane KOLLA (-BARNES)
Nicolas KUPFERSCHMID
Emmanuelle MERLE
Louise MORISOD
Patrick MUTZENBERG
Stéphane RIEM
Dominique VON BURG
Céline SANA-OPPLIGER

Sports et loisirs

Loïc ANTONIOLI
Dominique BARBUZZI
David CHERIX
Jean-Pierre ISABELLA
Elif KAYTAK
Didier LAURET
Louise MORISOD
Stéphane RIEM
Céline SANA-OPPLIGER
Safiatou SIMPORE DIAZ
Jülid TURGUT BANDELIER
Laurence ULDRY
Alain VOIGNIER
Dominique VON BURG
Étienne ZONGO

Urbanisme – mobilité – aménagement

Loïc ANTONIOLI
Pierre BAERTSCHI
Dominique BARBUZZI
Philippe CALAME
Arnaud DUCELLIER
Jean-Jacques GERSTER
Christiane KOLLA (-BARNES)
Nicolas KUPFERSCHMID
Didier LAURET
André LEITNER
Matthias MEYER
Claude MOREX
Didier PROD'HOM
Alain VOIGNIER
Dominique VON BURG

PAV

Jean-Marc ANTONIOLI
Loïc ANTONIOLI
Pierre BAERTSCHI
Dominique BARBUZZI
Alice BERTHOLON
Philippe CALAME
Marie-France CHÂTELAIN
Arnaud DUCELLIER
Alain ÉTIENNE
Jean-Jacques GERSTER
Jean-Pierre ISABELLA
Christiane KOLLA (-BARNES)
Nicolas KUPFERSCHMID
André LEITNER
Matthias MEYER
Patrick MUTZENBERG

Intégration

Raffaele FRAOMENE
Maria GASPAS
Elena GIARIO
Soledad GUARDIA SEVILLA
Camille GOBET
Bettina JACOT-DESCOMBES
Buket KARABIL
André LEITNER
Catherine MARTI
Rosy N'KOUSSEE
Christiane PAWELLEK
Jean-Michel ROULET
Nassourou TAMBOURA
Ion UNGUREAN

COSI

Cécile BARRO
Elisabeth DECNEY WARMER
Olivier DUFOUR
Maria GASPAS
Soledad GUARDIA SEVILLA
Marc HUFTY
Liévin KALALA
André LEITNER
Catherine MARTI
Matthias MEYER
Safiatou SIMPORE DIAZ
Katia TALA NIKONOVA
Ion UNGUREAN

**Fondation immobilière de
la Ville de Carouge** *(art. 97)*

Jean-Pierre AEBI
Rafael ANCHISI
Pierre BAERTSCHI
Camille BIELER-DELLAMULA
Jérémy BOUVIER
Arnaud DUCELLIER
Jean-Jacques GERSTER
Daniel GUBLER
Jean-René HULMANN
Stéphanie LAMMAR
Didier LAURET
André LEITNER
Pierre MAULINI
Marco MICELLO
Aurèle MULLER
Daniel OESCH
Denis THÉVENOZ

Fondation du Vieux-Carouge
(art. 98)

Loïc ANTONIOLI
Stéphane BARTHASSAT
Alice BERTHOLON
Catherine FRISCHKNECHT
Claudine KASPER
Stéphanie LAMMAR
Patrick MONNEY
Caroline MORAND
Claude MOREX
Louise MORISOD
Daniel MOUCHET
Aurèle MULLER
Stéphane RIEM
Valérie STEINMESSE
Jülide TURGUT BANDELIER

**Fondation carougeoise
pour le logement
des personnes âgées** *(art. 99)*

Michel BEUCHAT
Marie-Françoise d'ANGLEMONT
de TASSIGNY
Raffaele FRAOMENE
Camille GOBET
Thomas HUWILER
Sarah LACHAT
Gabrielle MAULINI
Pascale MERMOUX
Patrick MONNEY
Claude MOREX
Patrick MUTZENBERG
Philippe PELLISSIER
Marianne PERRENOUD
Stéphane SAUGE
Valérie STEINMESSE
Jean-Philippe TERRIER
Alain VOIGNIER

**Fondation Bruckner
pour la promotion
de la céramique** *(art. 100)*

Yvan AGNESINA
Vanda CERIC RIEM
Mireille EXCOFFIER
Valérie HANGEL
Isabelle JUAN-MILBERT
Stéphanie LAMMAR
Brigitte LEUZINGER
Catherine MARTI
Isabelle NAEF GALUBA
Laure SCHWARTZ-ARENALES
Valérie STEINMESSE

**Fondation intercommunale
pour le logement
des personnes âgées**
(EMS Drize) (art. 101) A

Christine COMOLI
Alain FORESTIER
Christian FREY
Béatrice GUEx-CROSIER
Guy LAVOREL
Brigitte LEUZINGER
Patricia MESSERLI ALOUAN
Jean MÉTRAILLER
Matthias MEYER
Philippe PELLISSIER
Enrico QUERIO
Bertrand REICH
Stéphane SIZONENKO
Jülide TURGUT BANDELIER
Nicolas WALDER

Fondation du Cinéma Bio
(art. 102)

Stéphane BARTHASSAT
Agnès BOUTRUCHE
Camille BOZONNET
Alfio DI GUARDO
Maud DREYFUSS PROD'HOM
François ÉPARS
Jean-Daniel FARINE
Mattia GIANNONE
Thibaud GREVAZ
Stéphanie LAMMAR
Caroline MORAND
Pierre MORATH
Marcel MULLER
Vincent STOHLER
Claude VILLAT
Nicolas WALDER

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET ADMINISTRATION

Secrétariat général

Désignation et séances des autorités politiques

Le 1^{er} juin 2023, le Conseil administratif a désigné M^{me} Stéphanie Lammar comme présidente du Conseil administratif et M. Raffaele Fraomene comme vice-président.

Le 23 mai 2024, le Conseil municipal a élu comme suit son bureau pour l'année administrative 2024-2025 :

Président	M. Patrick MUTZENBERG
Vice-présidente	M ^{me} Elif KAYTAK
Secrétaire	M. Philippe CALAME
Membre	M. Arnaud DUCELLIER

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, le Conseil municipal a tenu dix séances plénières. Les séances du Conseil municipal sont disponibles durant quelques jours pour un visionnement par internet. Le Conseil administratif s'est réuni à 38 reprises en séance ordinaire et une dizaine de fois en séance thématique supplémentaire. Le bureau du Conseil municipal a siégé 10 fois et les commissions 67 fois en séance (doubles commissions = deux séances), soit :

Affaires sociales	5	Pétitions	0
Constructions et logements	7	Règlements et administration	1
Culture et communication	1	Sécurité	0
Développement durable	3	Sports et loisirs	3
Entretien domaine public	5	Urbanisme – mobilité – aménagement	12
Finances	8	CO Solidarité internationale (extraparl.)	4
Naturalisations	1	Intégration (extraparl.)	2
PAV	4	Toutes commissions réunies	11

Administration

Support du Conseil municipal

2024 est la dernière année de législature et l'année préélectorale. Les sujets traités par le Conseil municipal ont été divers et variés, notamment nourris par de nombreuses motions et pétitions. Les travaux des commissions ont été réguliers, avec des accents sur les espaces publics et infrastructures, ainsi que les développements urbains qui traduisent les évolutions en cours à Carouge. Durant l'année 2024, ce sont environ 65 objets qui ont été traités auxquels s'ajoutent 84 (!) questions orales ou écrites. Le support administratif a pu être assuré à satisfaction par l'équipe du Secrétariat général à laquelle se joignent les étudiantes et étudiants chargés des procès-verbaux des commissions.

Support du Conseil administratif

La dernière année de législature voit habituellement une forme d'accélération de certains projets et une forme de tension préélectorale s'installer. Celle-ci aura eu de particulier d'être la dernière année de mandat de M^{me} Stéphanie LAMMAR qui marquera une étape de la vie politique carougeoise et de celle de l'administration également. Depuis la fin 2023, M. Raffaele FRAOMENE a rejoint le Conseil administratif, consécutivement à l'élection partielle. Durant cette période, le Conseil administratif a fonctionné avec quelques difficultés de régulation au sein du collège.

L'activité est cadencée par un rythme hebdomadaire enchaînant les séances du Conseil administratif, la transmission et la mise en œuvre des décisions prises dès le lendemain par le Secrétariat général en séance avec les chefs de service, puis la préparation par les services des objets à présenter aux responsables de dicastères en vue d'une séance ultérieure du Conseil administratif. La séance hebdomadaire des autorités est également l'occasion de nombreuses rencontres avec des partenaires de tous ordres sollicitant une audience auprès du Conseil administratif. Les séances hebdomadaires du mercredi sont complétées par des séances thématiques spécifiques pour traiter de dossiers nécessitant une approche collective approfondie. Les séances mensuelles de «CA à votre écoute» offrent par ailleurs une occasion supplémentaire de proximité pour les autorités et d'écoute pour la population.

Le pilotage du Secrétariat général au niveau stratégique et le support au Conseil administratif ont été assurés par le staff au service des institutions et du fonctionnement administratif de la Commune.

Administration générale

Les principaux axes de travail administratif pour l'année 2024 ont été les suivants :

- Poursuite du travail sur le plan de législature avec les services dans la perspective de fournir du matériel pour une communication politique de fin de législature.
- La démarche administrative Carouge 20-25 a continué en 2024 avec un focus important sur le processus des manifestations totalement reconfiguré et le support au développement de la fonction RH (interne et avec les services) qui est toujours en cours. Par ailleurs, le développement de la logique de projet transversal, par la mise en place de modalités et d'outils partagés, permet désormais une meilleure vue globale et coordination, devant déboucher sur un portefeuille de projets explicites (mais avec les limites organisationnelles qui sont celles des contraintes décisionnelles communales). Le projet va se clôturer au cours de l'année 2025, ce qui évidemment ne signifie pas que toutes les ambitions ont été atteintes et tous les chantiers réalisés. Cependant, il est ordinaire qu'au cap d'une nouvelle législature et d'un changement de Secrétaire général, un temps d'arrêt soit marqué, tant pour capitaliser sur les acquis que pour dessiner les perspectives nouvelles pour l'administration.
- En 2024, les travaux relatifs au plan des investissements (équipements et plan financier) de la commune se sont poursuivis aux niveaux technique et de la planification. À ce stade, l'outil n'a pas encore conduit les autorités politiques à effectuer une véritable priorisation ou des choix/renoncements. Cette étape devra inexorablement intervenir en début de la prochaine législature, tant pour des raisons financières qu'au vu de l'absence de capacité à réaliser l'ensemble des projets envisagés.
- La décision de municipaliser l'ensemble du personnel de la petite enfance a été prise avec un horizon au 1^{er} janvier 2026. Cela a entraîné la création du Service de l'enfance regroupant la petite enfance, la ludothèque ainsi que, à terme, l'ensemble des thématiques de l'enfance (notamment le lien aux établissements primaires).
- Dans la même dynamique issue conjointement d'une volonté politique et des travaux conduits dans le cadre de la démarche administrative Carouge 20-25, la décision de créer un Service des sports a été prise avec une échéance au 1^{er} janvier 2026.

- Les changements au sein du Conseil administratif et parmi les chefs de service (départs en retraite et deux nouvelles directions pour l'enfance et les sports) ont mobilisé une attention soutenue et particulière du Secrétariat général afin d'assurer la plus fluide continuité.

Le secrétaire général est entouré d'une équipe composée de la secrétaire générale adjointe et du secrétaire général suppléant, aidés par un assistant et trois assistantes de direction assurant également le support administratif des conseils administratif et municipal, ainsi que le secrétariat des élus.

Population (source OCSTAT) (au 31 décembre)

2013	20'958	2017	22'631	2021	22'727
2014	21'204	2018	22'768	2022	22'694
2015	21'741	2019	23'019	2023	22'600
2016	22'216	2020	22'911	2024	22'707

Au 31 décembre 2024, la population de la Ville de Carouge s'élevait à 22'707 personnes.

Dicastère de M^{me} Stéphanie Lammar

Maire

Bâtiments

Constructions et entretien
Occupation des bâtiments publics
Gestion des droits de superficie
Gestion des mandats de régie et de coopératives de logement

Sports

Promotion du sport
Installations sportives
Associations et clubs sportifs

Énergie bâtiments

Monitorings énergétiques
Risque de pénuries d'énergie
Certifications énergétiques

Affaires culturelles et communication

Culture
Musée de Carouge
Archives
Bibliothèques de Carouge
Communication

Informatique, logistique et protection de la population

Informatique et logistique
Protection de la population : protection civile – corps des sapeurs-pompiers
Gestion de l'occupation du domaine public

CONSTRUCTIONS, ENTRETIEN ET SPORTS

Grands projets

Centre aquatique de la Fontenette

Le Conseil municipal approuve à une très large majorité l'ouverture du crédit dans sa séance du 21 novembre 2023.

Dans les jours qui suivent, un collectif de citoyennes et citoyens annonce sa volonté de lancer un référendum contre la décision du Conseil municipal afin d'annuler le crédit voté. Les référendaires estiment que la réalisation d'une infrastructure dévisée à 73,5 millions devrait également être assumée par d'autres communes. Ils déplorent également l'absence d'un bassin de natation de 50 mètres dans le projet, ainsi que la fermeture probable de la piscine extérieure pendant trois ans en raison de la durée des travaux.

La récolte des signatures démarre en décembre 2023 et aboutit à l'échéance du 22 janvier avec un solde validé en février suffisant pour déclencher une votation populaire programmée le 9 juin 2024.

Durant le printemps 2024, les mandataires finalisent et envoient les appels d'offres des lots du gros œuvre et des lots techniques principaux. Les adjudications sont prononcées sous condition de l'entrée en force du crédit de construction. Les désignations d'entreprises par anticipation permettent de préparer les plans d'exécution en amont du résultat du référendum afin de réduire le temps de préparation pour ouvrir le chantier si la population est favorable au crédit voté par le Conseil municipal.

Le 31 janvier 2024, l'autorisation de construire du nouveau centre aquatique est délivrée.

Le 9 juin, la population accepte le crédit voté à 58,78% des voix. Le crédit de construction entre en force immédiatement.

En mai, la piscine d'été de la Fontenette ouvre normalement pour les quatre mois d'été. Elle est définitivement fermée au public le 15 septembre. Ensuite, le personnel de la Ville de Carouge entame progressivement le déménagement des équipements ou leur élimination afin de permettre la démolition ou la rénovation des bâtiments.

Soucieux du manque de bassins à Carouge pour répondre aux besoins de la population à court terme, le Conseil municipal demande d'étudier la faisabilité d'une ouverture totale ou partielle de la piscine d'été durant les années de chantier. Différents scénarios sont étudiés durant l'année 2024 par les bureaux d'études. Toutefois, les surcoûts engendrés par les contraintes ainsi qu'une mise à disposition très impactée par le chantier incitent le Conseil municipal à renoncer par la suite à ce projet. La piscine d'été restera fermée jusqu'à l'ouverture du Centre aquatique prévue au printemps 2028.

L'automne 2024 est consacré à la préparation de l'ouverture des travaux. Les attributions de marchés se poursuivent selon les procédures conformes aux marchés publics. Les équipes sont étoffées. En fin d'année, les indicateurs sont au vert pour commencer les travaux en janvier 2025.

Ludothèque et café-restaurant Le Félin (cité Léopard)

En cohérence avec son engagement en faveur de l'inclusion sociale et du développement durable, la Commune de Carouge poursuit la concrétisation du projet de la cité Léopard, à l'angle des rues de la Fontenette et des Moraines. Cet îlot urbain accueille ses premiers habitants et habitantes depuis l'automne 2024, dans un ensemble composé de 26 logements subventionnés réalisés par la Fondation immobilière de la Ville de Carouge (FIVC) et de 247 logements construits par des partenaires privés et institutionnels.

Au cœur de cet ensemble, deux arcades situées en rez-de-chaussée sont réservées à des équipements à forte valeur sociale et communautaire : une ludothèque et un café-restaurant d'intégration socioprofessionnelle.

La ludothèque communale, dont le crédit de construction a été validé par le Conseil d'État en mars 2023, a fait l'objet d'un permis de construire délivré en septembre de la même année. Les travaux d'aménagements intérieurs ont débuté en juin 2024 et ont progressé tout au long de l'année conformément au calendrier prévisionnel. L'infrastructure, pensée pour favoriser le développement intellectuel et social par le jeu, comportera différents espaces adaptés : éveil, jeux d'assemblage, jeux symboliques, jeux de plateau et emprunt. L'ouverture au public est prévue pour le printemps 2025, à l'issue des travaux, attendus pour fin mars 2025.



La ludothèque Léopard © Samuel Rubio

Le café-restaurant d'intégration socioprofessionnelle Le Félin fonctionne comme un café-restaurant communal de 7h à 15h, mettant l'accent sur la convivialité, les circuits courts et l'insertion professionnelle des jeunes. À partir de 15h, la même salle devient un espace polyvalent dédié à l'accueil des habitantes et habitants de Carouge, notamment des nouveaux arrivants, favorisant ainsi les échanges, la rencontre et le renforcement du tissu social local.

Ce projet bénéficie d'une collaboration précieuse avec l'association genevoise Ama-K Bro, qui réunit des jeunes en décrochage, de jeunes migrants, des seniors et des professionnels autour de la restauration et customisation de mobilier ancien destiné à la déchetterie. Accompagnés par un menuisier et des travailleurs sociaux, les membres d'Ama-K Bro ont parcouru la Suisse pour sélectionner et restaurer 60 chaises et 30 tables, en appliquant un ponçage manuel avec des produits écologiques. Cette action valorise à la fois le réemploi durable du mobilier et le développement



Le café-restaurant communal Le Félin © David Wagnières

de compétences techniques et relationnelles, favorisant ainsi l'insertion sociale et professionnelle des participants dans un esprit d'économie circulaire et de respect de l'environnement.

Le crédit de construction du Félin a été présenté au Conseil municipal en décembre 2023, et le permis de construire délivré au printemps 2024. Les travaux ont débuté en juin 2024, parallèlement à ceux de la ludothèque, avec une fin prévue également fin mars 2025.

Enfin, les propriétaires de l'îlot ont engagé en 2024 la procédure d'obtention du label Minergie-P, qui valorisera les performances énergétiques du site. La certification est attendue en 2025, marquant ainsi l'aboutissement d'un projet exemplaire en matière de durabilité, d'accessibilité et de mixité urbaine.

Carrefour du mouvement

Lancé en 2021, le projet Carrefour du mouvement poursuit son développement avec pour objectif de promouvoir l'activité physique, la convivialité et la cohésion sociale à travers l'aménagement d'un vaste espace public dédié au sport et au bien-être, sur le site du boulodrome.

Après les premières installations réalisées en 2022 (zone de danse urbaine, street workout, ping-pong et teqball), le projet a franchi une étape significative en 2024 avec l'inauguration, le 1^{er} octobre, de deux nouvelles infrastructures sportives : un skate plaza de 480 m² et un pump track de 404 m² (lire également en page 24). Ces équipements en accès libre offrent un lieu dynamique et inclusif, apprécié des amateurs de sports de glisse comme du grand public.

Ces réalisations marquent l'achèvement d'une première partie de la phase 1 – étape 2 du projet, dont le crédit de construction avait été approuvé par le Conseil d'État en mai 2023 et le permis de construire délivré en février 2024.

La suite de cette étape est prévue pour l'année 2025. Elle comprendra la réalisation de nouvelles zones sportives et de détente, parmi lesquelles un bloc d'escalade, un parcours Vita, des jeux d'eau, un jardin des sens et des plantations paysagères destinées à renforcer la biodiversité et l'attractivité du site. Ces aménagements complèteront un véritable poumon vert au cœur du quartier, articulé autour de la pratique libre, intergénérationnelle et inclusive du mouvement.

Ce projet, évolutif et participatif, s'inscrit dans la volonté de la Ville de Carouge de repenser l'espace public en faveur d'un urbanisme actif, accessible et durable.



Le «skate plaza» et le «pump track» inaugurés en octobre 2024 © Patrick Gilliéron Lopreno

Parking Vibert-Sardaigne

En mars 2024, le Conseil municipal a validé l'attribution d'un mandat à la Fondation des parkings pour réaliser une étude multicritère des différentes variantes du projet examinées à ce jour.

Cette analyse a été menée à l'automne et restituée au Conseil administratif en fin d'année pour une prise de décision début 2025.

En septembre, la motion 042-2024 a été déposée, invitant le Conseil administratif à envisager la possibilité de couverture par une structure légère de la place de Sardaigne.

Le résultat de l'étude a été présenté en commission Entretien domaine public en novembre. Au vu de l'implication avec la structure souterraine, la motion est ajournée pour une reprise des discussions lorsque le projet du parking de Sardaigne aura avancé.

Rénovation et mise en conformité sécurité-énergie du centre des Pervenches (groupe scolaire et centre sportif) – École provisoire

Le chantier de l'école provisoire, rue Baylon, débute à la mi-février avec les travaux de raccordement et de terrassement pour les fondations de l'édifice.

En parallèle du gros œuvre, les modules préfabriqués en bois sont produits dans les ateliers de la société Erne et le montage-assemblage est réalisé en cinq semaines sur le site dès la mi-avril.

Les derniers travaux de second œuvre après assemblage et les équipements techniques sont achevés à la fin juin 2024. Une centrale photovoltaïque comptant 262 panneaux occupe la toiture du bâtiment avec un contrat de rachat par les Services industriels de Genève (SIG) de l'énergie produite en dépassement des besoins propres.

Le déménagement de l'ensemble du mobilier et des équipements nécessaires à l'enseignement est exécuté pendant l'été et l'équipe enseignante prend possession des locaux provisoires mi-août pour finaliser l'aménagement des classes.

Le préau est équipé d'un module de jeux KuKuk sous la forme d'un container aménagé qui pourra, par la suite, être déplacé au gré des besoins de la Commune, celui-ci rencontrant un franc succès auprès des élèves. Des jeux peints au sol, un jeu de lancer de balles et une table de tennis de table enrichissent les aménagements.



L'école provisoire rue Baylon © SEVEN

Dès le mois d'août, les travaux sont lancés du côté de l'école des Pervenches avec une première phase d'assainissement des locaux par une entreprise spécialisée, qui permet d'évacuer tous les matériaux contenant des substances dangereuses telles que l'amiante et le plomb.

Les échafaudages sont montés et les travaux de démolition et dépose des éléments de construction sont engagés.

Pour donner suite à la volonté de la Ville de Carouge d'engager des actions favorisant le réemploi et l'architecture circulaire, l'association Matériuum organise la dépose des équipements revalorisés sur sa plateforme afin qu'ils soient récupérés par des tiers.

Diagnostics multicritères du patrimoine immobilier

En sus des projets de rénovation de bâtiments déjà engagés (école des Pervenches, piscine Fontenette, centre sportif des Pervenches, etc.), des diagnostics multicritères d'une dizaine de bâtiments jugés prioritaires ont été effectués et consolidés au moyen de diagnostics EPIQR+ (Délibération administrative 156-2024). Ces derniers, réalisés conjointement par deux bureaux spécialisés, consistaient en l'évaluation systématique de l'état physique (vétusté-obsolescence), fonctionnel et énergétique de ces infrastructures, et ce, pour chaque élément de construction et installation technique.

La grille de lecture multicritère établie par le Service constructions, entretien et sports, croisant ces paramètres essentiels avec les questions de qualité d'usage et d'opportunité de mise en chantier, a notamment permis d'affiner la planification des rénovations du patrimoine immobilier de la Ville de Carouge (priorisations, optimisation des interventions). Cette analyse a par exemple mis en évidence la nécessité d'engager dès 2025 des études pour la rénovation de l'école Jacques-Dalphin.

Délibérations

143-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 1'273'000.– TTC (dont CHF 60'638,22 d'activation de prestations du personnel communal) pour les aménagements intérieurs, les équipements et le mobilier du restaurant participatif sis sur la parcelle N° 3388 dans le lot 12 de l'îlot cité Léopard à Carouge. Cette délibération est votée le 25 janvier 2024.

144-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 226'000.– TTC (dont CHF 10'772,50 d'activation de prestations du personnel communal) pour les infrastructures techniques et les équipements d'exploitation destinés à assurer la délivrance d'énergie électrique des bâtiments du patrimoine de la Ville de Carouge en cas de délestage du réseau de distribution électrique, mairie place du Marché 14, sise parcelle N° 2163, caserne des pompiers rte de Veyrier 94, sise parcelle N° 2491, Services techniques rte du Val-d'Arve 92, sis parcelle 3378-3379-3380 et poste de la Police municipale rte de St-Julien 5, sis parcelle N° 3262 à Carouge. Cette délibération est votée le 25 avril 2024.

145-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 45'000.– TTC (dont CHF 2135,98 d'activation de prestations du personnel communal) pour la réalisation des travaux induits par la création d'une centrale biosolaire et la végétalisation sur la toiture du bâtiment de l'école primaire du Val-d'Arve sise rue Daniel-Gevril 11-13 et route de Veyrier 44, parcelle N° 3467 à Carouge. Cette délibération est votée le 21 mars 2024.

146-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 160'000.– (dont CHF 7570,50 d'activation de prestations du personnel communal) pour le réaménagement et l'optimisation énergétique des infrastructures de la patinoire de Carouge sise place de Sardaigne, Les Promenades, parcelles N° 208 et N° 2710 à Carouge. Cette délibération est votée le 29 février 2024.

150-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 43'000.– TTC (dont CHF 2035.– d'activation de prestations du personnel communal) pour la réalisation des travaux induits à la création d'une centrale biosolaire sur la toiture du bâtiment de l'école primaire du Val-d'Arve sise rue Daniel-Gevril 11-13 et route de Veyrier 44, parcelle N° 3467 à Carouge. Cette délibération est votée le 20 juin 2024.

155-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de subventionnement de CHF 500'000.– pour les travaux de rénovation et mise en conformité énergétique de l'église de Sainte-Croix, sise aux Promenades, parcelle N° 268 à Carouge. Cette délibération est votée le 23 mai 2024.

156-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 74'000.– (dont CHF 3533,25 d'activation de prestations du personnel communal) pour l'établissement de diagnostics sur l'état de dégradation physique des éléments de construction et des techniques pour les dix bâtiments du patrimoine bâti de la Ville de Carouge identifiés comme prioritaires dans la planification des rénovations énergétiques. Cette délibération est votée le 23 mai 2024.

157-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'acquisition de la parcelle N° 1135 de Carouge, sise rue de la Tannerie 4bis et à l'ouverture d'un crédit de CHF 2'900'000.– TTC dont CHF 150'000.– de divers frais et honoraires et subsidiairement autorisation d'exercer le droit de préemption sur la vente de ladite parcelle à un tiers. Cette délibération est votée le 20 juin 2024.

171-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 196'000.– TTC (dont CHF 9351,88.– TTC d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné à la démolition partielle du bâtiment principal des Halles de la Fonderie, à la réalisation d'un espace culturel temporaire à ciel ouvert et d'une ressourcerie de quartier temporaire, parcelle N° 2562 sise avenue Cardinal-Mermillod 17-19 à Carouge. Cette délibération est votée le 19 septembre 2024.

172-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 228'000.– TTC (dont CHF 10'871.– TTC d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné aux aménagements intérieurs d'une arcade commerciale sise boulevard des Promenades 20, parcelle N° 2090 à Carouge. Cette délibération est votée le 21 novembre 2024.

173-2024

Proposition du Conseil administratif relative à la conclusion d'un bail de trente ans pour la réalisation d'une nouvelle structure d'accueil de la petite enfance (SAPE) dans l'îlot A du PAV à Carouge. Cette délibération est votée le 19 septembre 2024.

180-2025

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 1'645'000.– destiné à l'acquisition de matériel et d'équipements d'exploitation et aux travaux extraordinaires d'entretien. Cette délibération est votée le 19 décembre 2024.

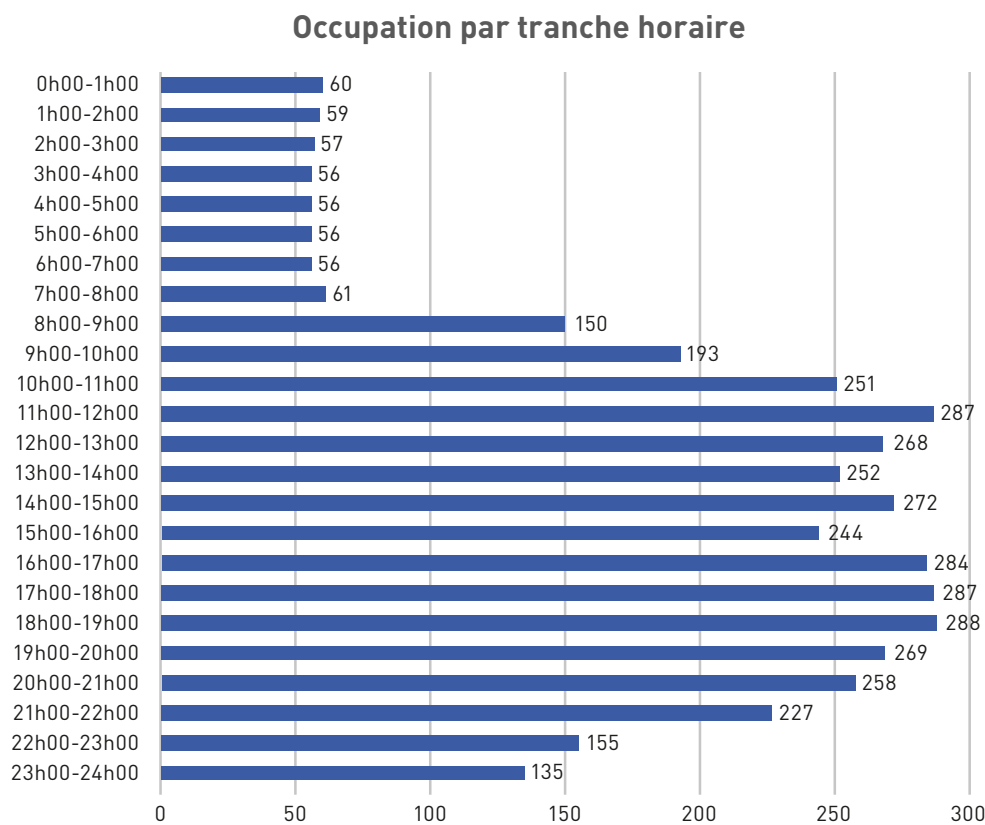
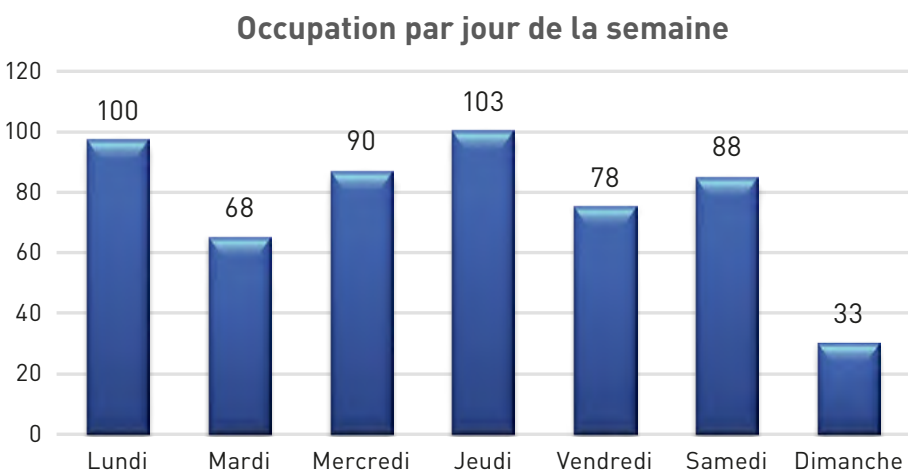
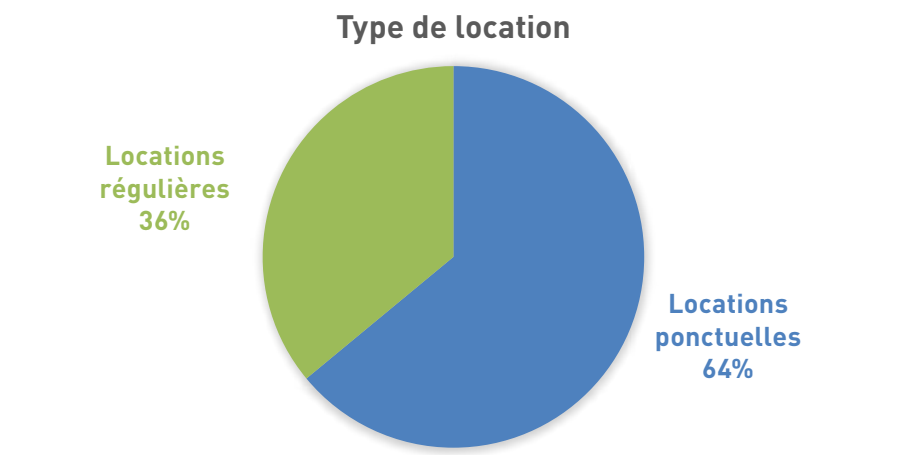
181-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction complémentaire de CHF 1'229'000.– TTC (dont CHF 10'871.– d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) pour la reconstruction du Théâtre de Carouge/Atelier de Genève, sis rue Joseph-Girard 13, parcelle N° 3550 à Carouge. Cette délibération est votée le 21 novembre 2024.

182-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction complémentaire de CHF 674'000.– TTC (dont CHF 22'750.– d'activation de prestations du personnel communal) pour la rénovation et mise en conformité de la Salle des fêtes Genève, sise rue Ancienne 37, parcelle N° 3549 à Carouge. Cette délibération est votée le 21 novembre 2024.

Les locations de salles en chiffres – 2024



Sports

Infrastructures sportives

La saison de la piscine de la Fontenette s'est étendue du 4 mai au 22 septembre 2024, soit vingt et une semaines au total.

Inauguration « skate plaza » et « pump track »

Situé au sein du Carrefour du mouvement, le long de la route de Veyrier, l'espace dédié aux sports de glisse à Carouge – réunissant le skate plaza et le pump track – se distingue par son accessibilité universelle, son intégration harmonieuse dans l'espace public et son design soigné.

Ce lieu convivial offre à la population carougeoise et aux passionnés de glisse un espace en libre accès pour pratiquer skateboard, roller, BMX ou trottinette freestyle.

Le skate plaza, d'une surface de 480 m², est réalisé en pierre naturelle avec des finitions en acier brossé. Il est conçu pour les amateurs de skateboard et de roller.

Le pump track, revêtu de bitume, s'étend sur 404 m² et s'adresse aux adeptes de BMX et de trottinette freestyle. Ces installations sont principalement destinées à un public amateur (lire également en page 18).

L'équipement a été inauguré le 1^{er} octobre en présence de Stéphanie Lammar, maire de Carouge. L'événement a été marqué par les démonstrations de Kim Santschy, championne de Suisse de pump track 2023 en U11, et Kylian Santschy, champion de Suisse 2023 en U17, avec la participation des associations GVASK8 et Bicross Club de Genève.



Le « skate plaza » et le « pump track » inaugurés en octobre 2024 © Patrick Gilliéron Lopreno



© Nicolas Dupraz

Piscines



Fontenette

113'519

entrées

-19,2%

(2023)

3031

pic journalier
de fréquentation

Pervanches

13'538

entrées

Patinoire

La saison de la patinoire a duré du 23 novembre 2024 au dimanche 2 mars 2025.



© Quentin Ducrest

Patinoire



30'000

visiteurs

23'215

locations de patins

704

Pic journalier
de fréquentation

600 m²

Surface de
la patinoire

0

jours de fermeture
pour cause de
neige ou pluie
grâce à la tente

107

réservations
pour les écoles

2770

élèves

11

animations

6

soirées disco

5

journées à thème

Couverture de la patinoire

À la demande du Conseil municipal, la patinoire a été équipée d'une tente dans le cadre d'une phase test. L'initiative s'est révélée concluante puisque l'installation sportive est restée accessible malgré les intempéries. Cette protection permet en effet d'éviter les annulations et favorise une fréquentation accrue. La patinoire a ainsi offert un environnement plus confortable, apprécié tant par les familles que par les jeunes et les écoles.

Triathlon Avenir

La piscine de la Fontenette a accueilli la 2^e édition du Triathlon Avenir Genève, le dimanche 2 juin 2024. Malgré la pluie, plus de 162 jeunes athlètes, filles et garçons âgés de 5 à 13 ans, ont participé à cet événement sportif qui proposait :

- Natation (piscine de la Fontenette)
- Pateageoire pour les plus jeunes, 25 et 50 mètres pour les plus aguerries et aguerries
- Vélo (autour du Boulodrome): une ou plusieurs boucles
- Course à pied (pont des Artisanes): un ou plusieurs allers-retours

Le terrain synthétique de la Fontenette a, quant à lui, servi de parc de change, de lieu de distribution des dossards et de remise des prix. Et, surtout, de ligne d'arrivée pour toutes les catégories filles, garçons, mixte et relais.

Promotion de l'activité physique et sportive

Les activités estivales du Carrefour du mouvement ont célébré leur 4^e édition en 2024 dans une démarche de promotion de l'activité sportive et d'un mode vie sain auprès de la population. Étant donné les travaux dans le secteur du Boulodrome, les activités ont été délocalisées, provisoirement, au centre sportif de Pinchat, du 27 mai au 25 septembre.

Les nouveautés de l'année 2024

Pour la saison 2024, le Carrefour du mouvement a accueilli plusieurs nouveautés: kizomba, body sculpt et renforcement musculaire (activité intergénérationnelle).



© Loris Von Siebenthal

Carrefour du mouvement

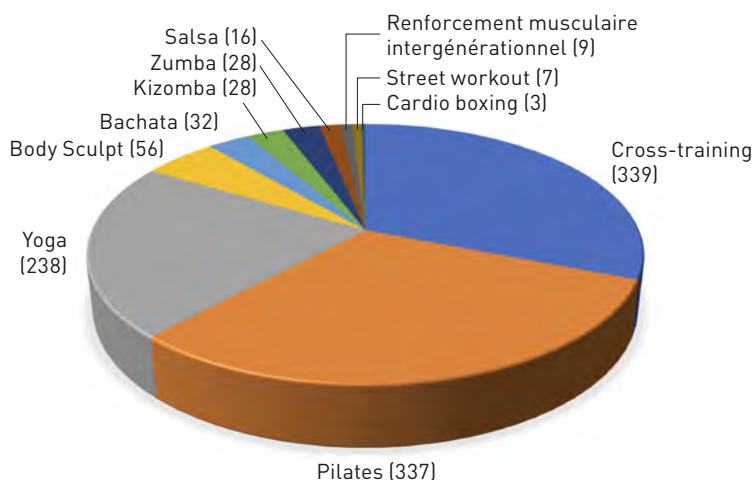


1121
participants
au total

122
activités proposées

21
intervenants locaux

Fréquentation par cours



Urban training (de mai à septembre)



18
séances

297
participants

17
participants
par séance
en moyenne

Soutien aux associations sportives

Subventions ponctuelles 2024

Nom de l'association/sportif	Projet	Montant alloué (CHF)
Swiss Judo & Ju-Jitsu Aurélien Bonferroni	Préparation aux J.O. de Paris 2024 et Los Angeles 2028	1000
Swiss Open Geneva	37 ^e Swiss Open de Tennis Fauteuil 16 au 20.07.24	2500
Équipe Suisse d'Escrime Gabriel Bonferroni	Préparation aux J.O. de Paris 2024 et Los Angeles 2028	500
Club Pugilistique Carouge Bryan Fana	Soutien à la participation de B.F. au WCB de la Francophonie	500
Special Olympics Switzerland Laurane Rudolf	Special Olympics World Winter Games 2025	500

Subventions



897'022
Total subventions
financières

22
Associations
sportives
soutenues

Camps Sports&Fun



Une nouveauté pour cette année 2024, 2 semaines de camps ont été proposées aux carougeois durant les vacances d'été, sous forme de centre aéré, mélangeant activités sportives et de loisirs, à l'École de la Tambourine.

2
semaines

6 à 12
ans

88
participants

Retransmission UEFA Euro 2024



La Place de Sardaigne a accueilli une nouvelle fois les retransmissions des matchs de l'UEFA Euro 2024: les matchs de la Suisse, les demi-finales et la finale.

5
clubs ont tenu
des stands

7
retransmissions
de match

1000
participants en moyenne
par match

Conciergerie

Salle des fêtes

Grand succès à la Salle des fêtes qui a enregistré de nombreuses réservations aussi diverses que variées! Des réservations que la nouvelle équipe a gérées à la satisfaction générale avec la nouvelle réorganisation.

Centre sportif des Charmettes

2024 est la dernière année d'accueil pour les réfugiées et réfugiés dans les dortoirs et la salle polyvalente du bâtiment des Charmettes et qui étaient présents depuis avril 2022.

École Baylon

Dans le cadre de la rénovation de l'école pour juin 2024, une phase préparatoire avec recensement du matériel et début du tri a commencé, de même que la recherche d'appartement pour le concierge sur place dans le premier semestre.

Installation et prise de fonction en août pour la rentrée de septembre avec succès.

14 Noirettes

En raison des déménagements des services des ressources humaines et d'urbanisme de la Ville de Carouge à la rue des Noirettes 14, en décembre 2023, nous avons organisé le nettoyage en interne par l'augmentation de 40 % d'une de nos concierges et établi un cahier des charges commun à toute l'administration. Le Service petite enfance s'installe dans ces locaux fin 2024.

La Rippe

Une nouvelle organisation est créée avec un mandat global (gestion des nettoyages et des travaux d'entretien) attribué à l'entreprise Amboja pour une année.

Énergie bâtiments

Suivis énergétiques

École des Promenades

Un suivi énergétique de l'ensemble école des Promenades est réalisé depuis 2019 par un bureau d'ingénieurs spécialisés afin d'optimiser l'usage des énergies et la maîtrise des coûts associés.

Centre sportif de la Fontenette

Un mandat de suivi énergétique et d'assistance à exploitation de l'ensemble du centre sportif de la Fontenette est réalisé depuis 2021 par un bureau d'ingénieurs spécialisé afin d'optimiser l'usage des énergies et la maîtrise des coûts associés.

Des économies significatives d'électricité ont été réalisées à partir de l'été 2023 par l'installation de variateurs de vitesse sur les pompes de circulation d'eau des différents bassins, dont les effets ont été d'autant plus visibles sur la saison 2024.

Théâtre et Salle des fêtes

À la suite des travaux de rénovation de l'ensemble Théâtre et Salle des fêtes, un mandat de suivi énergétique et d'assistance à exploitation a été mis en place avec un bureau d'ingénieurs spécialisé.

D'une durée de deux ans à partir des mises en service, ce mandat permet à la fois de corriger les «défauts de jeunesse» de fonctionnement des installations techniques, mais également d'apporter des solutions en vue d'améliorations. L'année 2024 marque ainsi la suite et fin de ce mandat.

Actions d'économies d'énergie

Rénovation éclairage des bâtiments communaux (DA 122-2023)

En plus des études techniques préalables, l'année 2024 a surtout été marquée par les premières réalisations:

- Bâtiment des Services techniques
- Maison de Quartier des Grands-Hutins
- École de la Vigne-Rouge (salle de gym)

Plusieurs autres adresses verront leurs éclairages être rénovés en 2025, notamment deux écoles.

Optimisation des chaufferies

Tests de solutions innovantes de régulation dynamique sur les installations de chauffage de bâtiment afin d'en optimiser les consommations.

Développement des énergies renouvelables

Centrale solaire – École du Val-d'Arve (DA 145-2024)

Plus grand potentiel solaire identifié sans nécessité de rénovation préalable de la toiture, l'école du Val-d'Arve a ainsi vu l'installation en 2024 d'une centrale photovoltaïque de plus de 135 kW sur sa toiture. Réalisée en partenariat avec les Services industriels de Genève (SIG), la centrale photovoltaïque, d'environ 620 m², devrait produire l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 45 ménages genevois, dont près de la moitié sera directement autoconsommée par l'école.

En complément, la toiture végétalisée (existante) a été redynamisée, notamment par l'aménagement de plusieurs infrastructures favorisant la biodiversité, dont une partie a été directement faite par les élèves de l'école (nichoirs, hôtels à insectes) dans le cadre de la plateforme Éducation à la durabilité de la Ville de Carouge.

Le grand succès de ce projet est le fruit du travail et de l'enthousiasme de nombreuses personnes qu'il s'agit ici de remercier: la direction de l'école, le corps enseignant, les responsables des bâtiments scolaires et les élèves de l'école du Val-d'Arve, ainsi que les collaborateurs du SBAT, du SURB, du SVEM, et du SAS et enfin l'association La Libellule.

Risque de pénuries d'énergie

L'hiver 2022/2023 a été marqué par un niveau d'alerte inédit concernant le risque de pénuries d'énergie (gaz et électricité essentiellement). En effet, un premier niveau d'alerte avait été enclenché visant à appliquer des mesures volontaires d'économies d'énergie.

L'hiver 2023/2024 a toutefois été bien moins tendu sur la question de l'approvisionnement énergétique du pays. La majorité des actions de sobriété énergétique mises en place lors de l'hiver 2022/2023 ont tout de même été reconduites au sein des bâtiments communaux, sur recommandation de la task force énergie du Canton. La principale d'entre elles consistant notamment à limiter les températures de consigne de chauffage dans les locaux (20 °C en général).

Dans la poursuite des réflexions déjà menées en 2023 sur le risque de délestage électrique (concrétisée par le vote de la DA 144-2024), la Ville de Carouge a engagé en 2024 des études afin de quantifier les leviers d'actions possibles face au risque de contingentement électrique (niveau d'alerte 3 sur 4 du plan Ostral) et des conséquences possibles sur ses activités.

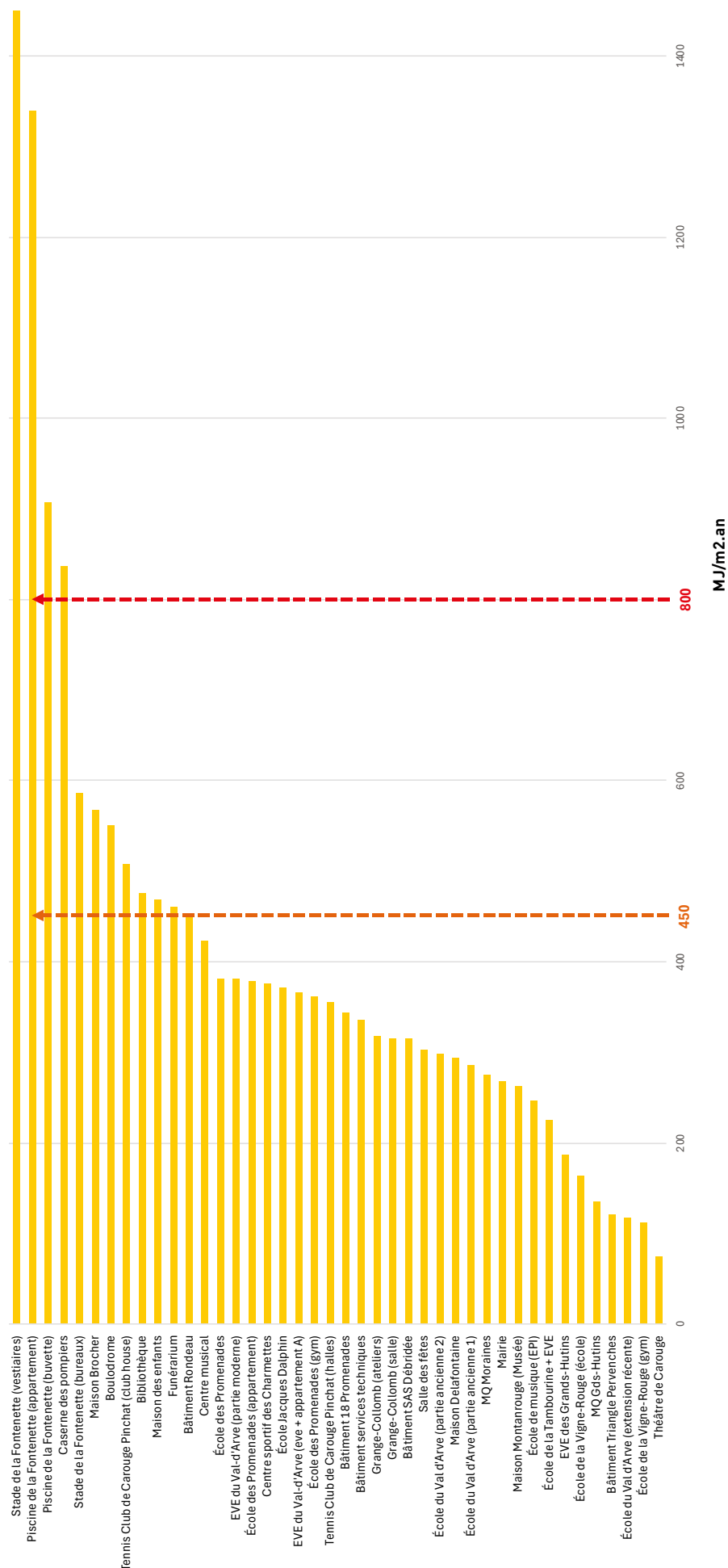
Statistiques et consommations

Bâtiments du patrimoine administratif (PA)

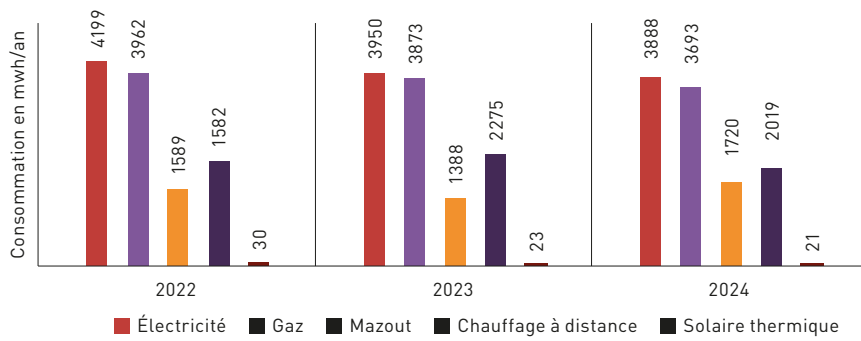
	2024	2023
Électricité	3888 MWh	3950 MWh
<i>dont autoconsommation électricité solaire</i>	<i>65 MWh</i>	<i>59 MWh</i>
Eau (hors nappe)	52'669 m ³	54'895 m ³
Chauffage mazout	164'704 l	127'650 l
Chauffage gaz	3693 MWh	3873 MWh
Chaleur à distance (CAD)	2019 MWh	2158 MWh
Solaire thermique	21 MWh	23 MWh
Écoles		
1) École des Pervenches		
Électricité	<i>en travaux</i>	57'946 kWh
Eau	<i>en travaux</i>	1066 m ³
Chauffage (CAD, incluant centre sportif)	<i>en travaux</i>	1'026'600 kWh
2) École des Promenades		
Électricité	73'771 kWh	64'861 kWh
Électricité photovoltaïque autoconsommée	30'308 kWh	29'741 kWh
Eau	1'201 m ³	993 m ³
Chauffage (CAD)	551'134 kWh	562'792 kWh
3) École Jacques-Dalphin		
Électricité	60'282 kWh	57'940 kWh
Eau	1152 m ³	1079 m ³
Chauffage (mazout)	43'110 l	39'088 l
4) École du Val-d'Arve		
Électricité	114'858 kWh	122'359 kWh
Eau	1'286 m ³	1385 m ³
Chauffage (gaz)	649'372 kWh	650'858 kWh
5) École de la Tambourine		
Électricité	97'757 kWh	91'554 kWh
Eau	1744 m ³	1651 m ³
Chauffage (gaz)	244'864 kWh	460'731 kWh
<i>Chauffage (mazout secours)</i>	<i>17'497 l</i>	
6) École de la Vigne-Rouge		
Électricité	87'747 kWh	89'152 kWh
Eau	474 m ³	598 m ³
Chauffage (gaz)	185'329 kWh	171'097 kWh
Chauffage solaire thermique	9'150 kWh	10'630 kWh

	2024	2023
Administration		
1) Mairie		
Électricité	34'508 kWh	39'022 kWh
Eau	800 m³	867 m³
Chauffage (gaz)	77'541 kWh	84'758 kWh
2) Maison Delafontaine		
Électricité	19'999 kWh	20'952 kWh
Eau (incluant Musée)	493 m³	1012 m³
Chauffage (gaz, incluant Musée)	150'631 kWh	142'946 kWh
3) Voirie		
Électricité	184'380 kWh	192'573 kWh
Eau	5013 m³	5555 m³
Chauffage (mazout)	27'325 l	36'974 l
4) SAS Débridée		
Électricité	26'062 kWh	16'374 kWh
Eau	132 m³	110 m³
Chauffage (CAD)	46'680 kWh	42'776 kWh
Installations sportives		
1) Centre sportif des Pervenches (piscine incluse)		
Électricité	309'364 kWh	305'768 kWh
Eau	18'837 m³	13'895 m³
Chauffage (CAD, incluant l'école)	915'783 kWh	1'026'600 kWh
2) Piscine de la Fontenette		
Électricité	207'623 kWh	348'974 kWh
Eau sanitaire	2183 m³	1790 m³
Eau de pompage nappe (incluant stade)	37'573 m³	40'593 m³
Chauffage (gaz, incluant stade & boulodrome)	1'273'202 kWh	1'234'371 kWh
3) Stade de football		
Électricité	197'295 kWh	186'686 kWh
Eau	2211 m³	1979 m³
4) Boulodrome		
Électricité	111'700 kWh	105'645 kWh
Eau	747 m³	884 m³
5) Tennis du Val-d'Arve (halle gonflable)		
Chauffage (gaz)	202'076 kWh	235'166 kWh
6) Patinoire saisonnière		
Électricité	101'728 kWh	87'536 kWh
Parkings communaux		
Électricité (Sardaigne)	157'955 kWh	162'682 kWh
Électricité (Octroi)	152'964 kWh	159'062 kWh
Électricité (Centre communal)	80'668 kWh	69'201 kWh
Électricité (route de Veyrier)	103'758 kWh	104'529 kWh

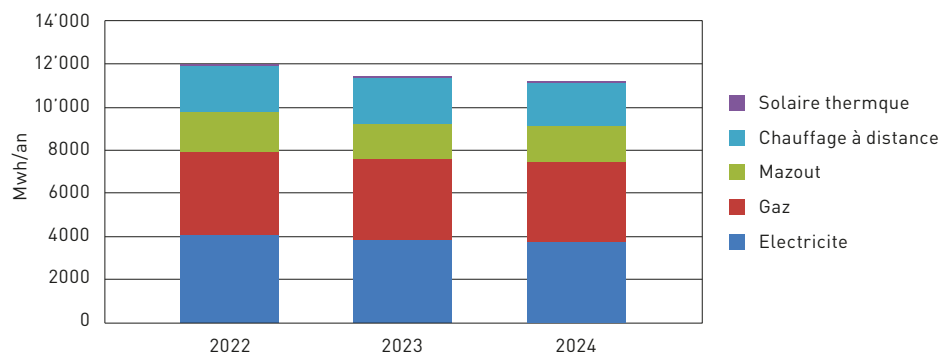
Indices de dépense de chaleur (IDC) 2024



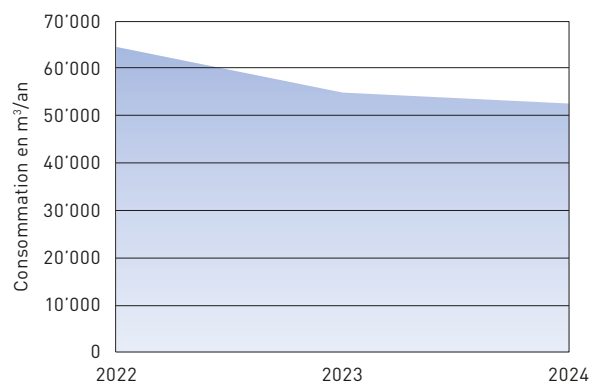
Variations annuelles par agent énergétique



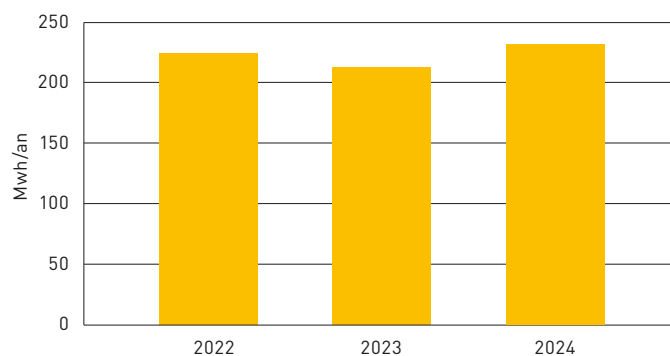
Consommation globale par agent énergétique



Variation annuelle consommation eau



Variation annuelle production d'électricité solaire photovoltaïque



AFFAIRES CULTURELLES ET DE LA COMMUNICATION

Culture

Activités et manifestations

Danse en famille 2024

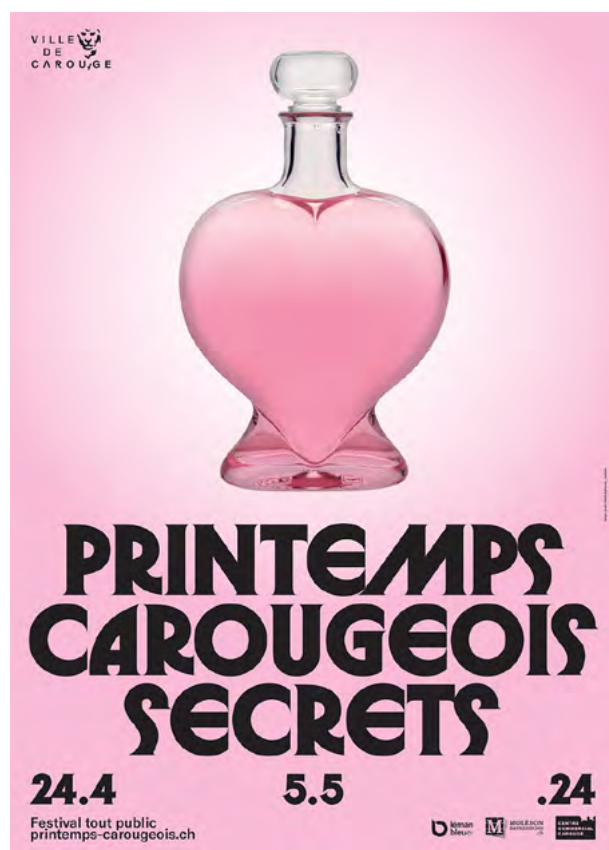
Le temps d'un atelier, l'association Plus Dense réunit en duo enfant et parent ou ami. Ensemble, petits et grands explorent des espaces corporels de manière sensible et ludique en se laissant guider par deux danseuses et un danseur pédagogues. En 2024, deux ateliers se sont tenus les 28 janvier et 11 février dans la Salle du Rondeau. Soixante personnes, enfants et parents, étaient inscrites pour ces deux sessions.

Printemps carougeois 2024

La 59^e édition du Printemps carougeois s'est déroulée du 25 avril au 5 mai. Le projet a bénéficié d'un budget total de 185'000 francs dont 45'000 dédiés à la communication.

Cette édition s'est déclinée autour du thème des «Secrets», sous toutes ses formes, secrets ancestraux, secrets d'alcôve, secrets d'enfants... tous les publics y ont trouvé leur compte et ce sont plus de 2600 personnes qui ont participé à l'événement. Le prix d'entrée des spectacles payants variait entre 8 et 15 francs.

Le festival s'est ouvert avec la 11^e édition du concours de courts métrages CourtsCarouge pour lequel 89 candidats et candidates ont soumis leurs films. Grâce à cette proposition du Printemps carougeois, la Ville de Carouge donne la possibilité à qui le souhaite de s'essayer à la création cinématographique. Des talents peuvent s'y révéler, l'événement faisant office de vitrine en exposant des courts métrages carougeois, suisses et internationaux. Y sont favorisés les rencontres et les échanges entre des passionnés de cinéma et un jury de professionnels.





Les lauréates et lauréats de la 11^e édition du concours de courts métrages CourtsCarouge, entouré du jury © Irina Popa

Lors de cette soirée, le concours de courts métrages carougeois a projeté 27 films et en a récompensé sept :

- Grand prix (1500 francs) : *Tradition*, de Charlène Juvenielle
- Prix Patricia Plattner (1200 francs) : *La Licorne*, de Lawra Bernard
- Mention de Patricia Plattner (non doté) : *Secrets bancaires*, Jason Toko
- Troisième prix (800 francs) : *Kindergarten*, de Yann les Jours
- Prix d'animation (1000 francs) : *CHUUUUUT!!* de Maylin Lepeck
- Prix génération Léman Bleu (500 francs) : *Mentalité Basket*, d'Anaïs Boss
- Prix coup de cœur, (300 francs) : *Ce qu'on sème*, de Gaëtan Brügger

Le jury 2024 était composé de: Marcel Müller, consultant en production de films et président du jury; Orsola Valenti, monteuse; Laurent Keller, directeur de l'information chez Léman Bleu; Hervé Stalder, réalisateur et fondateur de Staprod; Yaël Ruta, chargée de la culture et du Printemps carougeois; Cecilia Campeas, chargée de la communication et de CourtsCarouge.

Les vidéos des lauréates et lauréats ainsi que les archives des années précédentes sont disponibles sur le site : www.printemps-carougeois.ch/courtscarouge.

En collaboration avec le Centre Maurice Chalmieu en sciences des sexualités de l'Université de Genève (CMCSS), l'exposition ***Ex-Eroticis: Art et fierté du livre secret*** s'est tenue dans le bâtiment de Battelle.

Par sa nature, son histoire et son iconographie, l'ex-eroticis – un ex-libris érotique – entretient plusieurs liens avec le secret. Qu'il s'agisse d'une représentation érotique ou dont le contenu sexuel est franchement explicite, comme tous les ex-libris, l'ex-eroticis est à l'origine une illustration de petit format, souvent une estampe commandée à un ou une artiste, apposée sur la page de garde d'un livre afin d'en désigner le ou la propriétaire. Initialement conservés au sein de bibliothèques privées, souvent dans les Enfers renfermant les ouvrages interdits, les ex-eroticis ont progressivement perdu leur fonction première pour acquérir, au début du XX^e siècle, un statut d'objets de collection et d'échange à part entière.

L'exposition *Ex-Eroticis: Art et fierté du livre secret* choisit de lever le voile sur un grand nombre d'entre eux, les réunissant autour de quelques thèmes récurrents.



Ex-Eroticis, vernissage © Irina Popa



L'artiste chanteuse Billie Bird © Irina Popa

Le vernissage de l'exposition auquel assistaient plus de 200 personnes fut également l'occasion de profiter de la prestation de l'artiste chanteuse Billie Bird.

Par la suite, 414 personnes sont venues visiter l'exposition et 110 livrets renseignant sur l'ensemble de son contenu ont été imprimés et emportés par le public.

En marge de l'exposition, trois ateliers de linogravure et de fabrication d'ex-libris ont été organisés dans les locaux du CMCSS et ont affiché complet.

L'installation immersive de Vincent Grange, ***La Maison de Dorothy***, installée dans le bâtiment du chemin de la Marbrerie 13, invitait le public à visiter les différentes pièces et couloirs de la maison de Dorothy, cette femme imaginaire recherchée par l'armée américaine dans une chasse absurde aux personnes homosexuelles.



La Maison de Dorothy, Vincent Grange © Raphaëlle Mueller



La Maison de Dorothy, vernissage © Irina Popa

En effet, depuis les années 1950 aux États-Unis, les hommes gays, et plus tard les membres de la communauté LGBTQIA+ en général, se présentaient comme des «amis de Dorothy» afin de communiquer discrètement leur orientation sexuelle.

À l'issue des dix jours d'exposition et de visites, une performance de l'artiste **PrincessGFender F*** s'est tenue pour clôturer cet événement. Plus de 400 personnes ont pu visiter l'exposition et profiter de la performance de clôture.

La **Transumante**, performance grand public, s'est tenue sur le mail des Promenades et sur la place de Sardaigne.

Ses 400 carrelets de bois de 3 mètres de longueur réclament l'intervention de dix manipulatrices et manipulateurs et d'un maître d'œuvre. Il n'en faut pas moins pour animer cette étonnante *Transumante*. L'enchevêtrement des carrelets de bois les uns dans les autres tenant l'œuvre assemblée, Johann Le Guillerm et sa créature de bois peuvent entamer leur lente marche mutante dans un espace de jeu qui varie selon le paysage qui les accueille. À la fois solide et fragile, la *Transumante* se construit et se déconstruit dans un même mouvement. La performance a duré huit heures et c'est tout au long de la journée que le public carougeois a pu assister aux déplacements de cette étrange créature.



LaTransumante © Irina Popa



L'Avare © Matthieu Wassik

C'est une version de **L'Avare** innovante, déjantée, ludique et détruisant toute temporalité que le formidable quatuor de la compagnie Vol Plané a présentée à la Salle des fêtes. Sans jamais dénaturer l'œuvre de Molière et grâce à une inventivité artistique de tous les instants, la création a épaté et ravi le public de 7 à 77 ans.

En collaboration avec le Chat Noir, la Maison de l'Absinthe (musée neuchâtelois) s'est exceptionnellement déplacée à Carouge pour présenter son spiritueux légendaire et dévoiler **Les Secrets de la fée verte**. Au programme: conférence, apéritif dînatoire et dégustation sur mesure, le tout suivi d'un concert intimiste de Poppy Fusée.



Les Secrets de la fée vert © Irina Popa

Installé dans le hall d'entrée de la Maison des artisans, l'entre-sort **La clé du 7^e** révélait, aux adultes uniquement, les secrets d'alcôve d'un sculpteur un peu coquin.



La Cle du 7^e © Irina Popa

Le magnifique écrin du temple de Carouge a accueilli deux très belles propositions musicales, Onana Dinea pour un solo piano et le Quatuor Aviv avec son programme *Confidences musicales*.

Le jeune public, comme chaque année, a également pu profiter d'un grand nombre de spectacles et ateliers.

Le spectacle **Engrenage – une histoire pour dépanner** retraçait les aventures de Giacomino qui se lance à la recherche du secret pour grandir. Il hésite à manger plus d'épinards, questionne un géant, un éphémère, sa grand-mère et même la Lune. Cette histoire captivante a réuni un très grand nombre de spectateurs dans le parc Cottier lors des deux représentations.



Engrenage © Irina Popa

Pendant la balade théâtrale et immersive **Forêt**, petits et grands étaient invités à découvrir les secrets de la forêt et à partir à la rencontre de ses habitants, rigolos et attachants. Une promenade ludique et instructive !



Forêt © Irina Popa

Dans un tout petit format, le théâtre d'objet ***Pas jeter les mots*** s'est tenu dans l'atelier de restauration de livres de Lucien Walker. Dans ce lieu, le spectacle court va droit à l'essentiel. Il parle de transmission, de liens familiaux, d'hérédité et de liberté – cette liberté intérieure que personne ne peut nous enlever. Il met en lumière la puissance de la poésie et la vertu émancipatrice de la langue.



Ne pas jeter les mots © Irina Popa

La Bibliothèque de Carouge a, comme chaque année, proposé une série d'ateliers et une exposition à destination des jeunes et des moins jeunes.

Pour la première fois, les membres du Parcours des ateliers carougeois (PAC) ont participé au Printemps carougeois en dévoilant quelques-uns de leurs secrets de fabrication. Cela, dans une installation ludique qui invitait le public à guigner dans leur vitrine au travers du trou de la serrure (photo ci-dessous).





Fête de la musique 2024

Pour la première fois depuis 2018, la Fête de la musique s'est à nouveau tenue dans son écrin historique, la rue Vautier. En 2024, la programmation a été confiée à l'Association pour la musique vivante (ASMV) et, comme le veut la tradition, tous les concerts et spectacles étaient gratuits.

Durant deux jours, les concerts se sont succédé: Big Girafe, The Soulbusters, Also, Chien Bleu, O.U.M.P.H., Spaceman Paps, The Disclaimers, Japa X Blay WeZz, Minor Fifth, Pamplemousse, Nick Hollow, Sankoum Cissokho & Mbar Ndiaye, Never a Style, The Woodgies et Los Hermanos del Alma.



Fête de la musique © Lisa Frisco



Les Pianos égarés © Lisa Frisco

D'autres lieux ont également accueilli des concerts : le temple de Carouge avec des concerts de trois chorales : Les Voix de la Lyre, Chanson Genève et Les Genevoix. Dans la cour de la mairie, les mélomanes ont pu écouter Fandango Genève et une nouvelle édition des Pianos égarés a donné l'occasion au public carougeois de venir écouter Sahel dans un lieu tenu secret jusqu'à la dernière minute... le Service de la voirie.

Et chaque soir, à l'issue des concerts en extérieur, un after avait lieu au Chat Noir.



Concerts d'automne 2024

Les trois derniers week-ends de novembre, le temple de Carouge a accueilli les traditionnels Concerts d'automne.

Comme chaque année, le tarif d'entrée est de 15 francs (plein tarif) et de 8 francs (tarif réduit). Le concert des lauréates et lauréats de la Bourse Marescotti est, quant à lui, gratuit.

Pour les deux concerts payants, 300 billets ont été vendus et environ 80 personnes ont assisté au concert gratuit des lauréates et lauréats de la Bourse Marescotti – Ville de Carouge.

10.11.2024 – Ensemble Carpe Diem

L'Ensemble Carpe Diem a proposé un programme dédié à G. Ph. Telemann, des cantates et sonates. Spécialisé en musique ancienne, de la Renaissance au préclassicisme, sur instruments anciens, l'Ensemble Carpe Diem était représenté par cinq artistes : Florence Boeuf-Albert (flûte à bec), Doriane Bier (chant), Benoît Beratto (violon), Aurélien Dubuis (luth) et Franck Marcon (clavecin).

17.11.2024 – Estelle Revaz

La violoncelliste Estelle Revaz a présenté *Louis XIV, un violoncelle capricieux*, interprétant *Les 11 Caprices pour violoncelle seul* de Clément Ferdinand Barone Dall'Abaco. Ce compositeur belge d'origine italienne, qui a vécu au XVIII^e siècle, a écrit un cycle de pièces originales qui permettent aujourd'hui encore de redécouvrir les possibilités techniques du violoncelle ainsi que son potentiel dramaturgique. Estelle Revaz, artiste suisse à la renommée internationale, invitée des scènes et des festivals les plus prestigieux, joue sur un violoncelle G. Grancino (1679), un instrument contemporain du compositeur Barone Dall'Abaco... «Un symbole fort!» s'émeut-elle.

26.11.2023 – Lauréats de la Bourse Marescotti – Ville de Carouge

Les lauréats 2024 de la bourse, Iryna Borysova, violoniste, Mukhammadrizo Ruzmatov, violoncelliste, Marvin Kociszewski, pianiste et Loïc Vallaeys, pianiste, se sont produits pour un programme en deux parties.

■ Première partie

- Frédéric CHOPIN (1810-1849) : *Sonate N° 3 en si mineur op. 58*
Loïc Vallaeys, piano
- Gregor PIATIGORSKY (1903-1976) : *Variations sur un thème de Paganini*
pour violoncelle et piano
Mukhammadrizo Ruzmatov, violoncelle
Sacha Arnaud, piano
- Robert SCHUMANN (1810-1856) : *Fantasiestücke op. 12*
Marvin Kociszewski, piano
- Pablo DE SARASATE (1844-1908) : *Fantaisie sur Carmen* de Bizet, op. 25
Iryna Borysova, violon
Loïc Vallaeys, piano

■ Deuxième partie

- Sergueï RACHMANINOV (1873-1943) : *Six morceaux pour piano*
à quatre mains, Op. 11
Marvin Kociszewski, piano
Loïc Vallaeys, piano
- Georg Friedrich HAENDEL (1685-1759)/arr. Johan Halvorsen : *Passacaille*
pour violon et violoncelle (d'après la *Suite pour clavecin en sol mineur*, HWV 432)
Iryna Borysova, violon
Mukhammadrizo Ruzmatov, violoncelle
- Johannes BRAHMS (1833-1897) : *Trio pour piano N° 1 en si majeur Op. 8*
Iryna Borysova, violon
Mukhammadrizo Ruzmatov, violoncelle
Loïc Vallaeys, piano

Accès à la culture

Pour la 19^e année consécutive et afin de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous, la Ville de Carouge est partenaire du chéquier culture : un carnet individuel, nominatif et annuel, contenant six chèques de 10 francs valables pour l'année civile. Il s'adresse à toutes les personnes domiciliées à Carouge, âgées entre 21 et 64 ans – ni étudiantes, ni au chômage, ni à l'assurance invalidité –, qui bénéficient d'un subside à l'assurance maladie A, B ou 100%. Ce chéquier est remis gratuitement aux ayants droit qui se présentent à la mairie. En 2024, 37 habitants de la ville de Carouge les ont réclamés et ont ainsi pu en profiter.

Subventions culturelles

En 2024, 29 entités ont reçu une subvention annuelle, 32 projets ont été soutenus par des subventions culturelles ponctuelles pour un montant de 58'500 francs (enveloppe annuelle de 60'000 francs).

En 2024, un chéquier «Culture en partage» à destination des organismes sociaux a été créé grâce à une nouvelle ligne d'un montant de 10'000 francs inscrite au budget depuis 2023.

Trois festivals de cinéma (Animatou, Everybody's Perfect et Filmar en América Latina), la Fondation Cinéforum et sept projets audiovisuels (film d'animation, clip musical, série web, court métrage et documentaire) ont reçu une subvention en faveur de la création et de la diffusion cinématographique et audiovisuelle pour un montant de 32'000 francs (budget annuel disponible 30'000 francs).

Institutions conventionnées

Depuis janvier 2024, le Théâtre de Carouge bénéficie d'une nouvelle convention mais, à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA), le Canton lance le processus pour la mise en place d'une convention tripartite qui sera signée en 2025. La subvention annuelle attribuée par la Ville représente un montant de 1'200'000 francs. À laquelle s'ajoutent les 2'635'000 francs provenant du fonds de régulation et transitant par la Ville de Carouge.

Pour le théâtre Les Amis musiquethéâtre, un avenant de trois ans (24-26) à la convention 2020-2023 a été signé, permettant ainsi à l'institution de revenir à l'équilibre. La subvention attribuée par la Ville de Carouge reste inchangée, à savoir 400'000 francs.

La convention du Théâtre Alchimic est arrivée à échéance en 2024. Les résultats financiers inquiétants et le turnover des équipes ont donné lieu au lancement d'un audit. Le processus était toujours en cours à la fin de l'année 2024. La subvention reste inchangée, elle est de 400'000 francs.

L'ASMV, l'Association pour la musique vivante, bénéficie d'une convention tripartite (avec la Ville de Genève) qui court jusqu'à fin 2025. La subvention de la Ville de Carouge s'élève à 100'000 francs, à laquelle s'ajoutent 50'000 francs provenant du fonds de régulation et transitant par la Ville de Carouge.

Crédit cadre d'art contemporain

2024 marque la quatrième année du Crédit cadre (le second depuis la transformation du Fonds de décoration en Crédit cadre d'art contemporain fin 2017). Couvrant la législature 2020-2025, il est doté d'un montant de 950'000 francs et prendra fin en 2025.

Acquisitions 2024

Le CCAC a fait l'acquisition du *Lion* d'Yvan Larsen, une statue en bronze fondue par l'atelier SwissArt Edition, qui a été installée au 2^e étage de la Maison Delafontaine, à proximité de la Salle du Conseil municipal.

À la suite des travaux de réaménagement de deux salles au 2^e étage de la mairie, quatre œuvres ont été acquises via le Crédit cadre d'art contemporain afin de décorer les murs de la Salle du Conseil administratif. Il s'agit de deux gouaches d'Albertine, *Paysage nocturne* et *Apparition n° 4*, une linogravure du plan de Carouge réalisée par Maron S, ainsi qu'une œuvre en céramique (présentée dans le cadre du Concours international de céramique) *Troll#10*, de l'artiste Malene Hartmann Rasmussen.



Maron S, Plan de Carouge

Expositions et œuvres dans l'espace public

Carouge fête Derib

À la suite du succès de la première édition de *Carouge fête la bd!* qui mettait Titeuf à l'honneur, une seconde édition a vu le jour autour du bédéaste bien connu des Genevoises et Genevois, Derib. Pour fêter ses 80 ans et une œuvre comprenant plus d'une centaine d'albums dont plusieurs séries cultes, de nombreux événements ont été organisés à Carouge, du 31 janvier au 14 avril 2024. Projections sur des bâtiments de la ville, exposition hommage des élèves des écoles primaires carougeoises, rencontre dessinée, conférence, projection de film : un programme riche et varié qui a animé la Cité sarde.

Au sein de l'Administration, le projet a été piloté par le SACC en collaboration avec le SVEM et le CAVS.



Vernissage de l'exposition des dessins des classes primaires carougeoises, 28 février 2024 © Christian Pfahl

Carouge dessiné 2!

Une seconde édition de Carouge dessiné! a vu le jour, sous l'impulsion de l'association Duo Manifesto. Du 22 mai au 30 août 2024, 22 artistes ont offert leur propre vision de la ville de Carouge à travers des illustrations et des textes. Cette exposition en plein air a été vernie au Cinéma Bio le 22 mai, en présence des artistes : La Gonz', Adrienne Barman, Kevin Masson, Fifi, PanpanCucul, Martin Panchaud, Zep, Meryl Schmalz, Tom Tirabosco, Thomas Grand, Kimou Meyer, Ridlet, Mathieu Carera, Cesarina Guida, Louiza Becquelin, Fred Pfefferle, Rylsee, Claudine Kasper, Kristell Silva, Roger Gaillard, Mathilde Veuthey et Stéphane Abbt.

Au sein de l'Administration, le projet a été piloté par le SACC en collaboration avec le SVEM et le CAVS.

Carouge dessiné 2!
Exposition en plein air
© Audrey Leclerc



Visages de la communauté portugaise

En co-organisation avec le Consulat du Portugal et en collaboration avec le Théâtre de Carouge, le SACC a proposé une exposition de photographies de Miguel Valle de Figueiredo, intitulée *Visages de la communauté portugaise* sur l'esplanade du Centre communal et au foyer du Théâtre de Carouge, du 27 novembre au 22 décembre. Quarante-six portraits de Portugaises et Portugais établis dans le canton de Genève, en noir et blanc, ont été exposés et vernis lors d'une soirée à la Salle des fêtes réunissant plus d'une centaine de personnes, dont le conseiller d'État chargé de la culture et de la cohésion sociale, la consule générale du Portugal à Genève, le Conseil administratif de la Ville de Carouge et bien d'autres encore.

Au sein de l'Administration, le projet a été piloté par le SACC en collaboration avec le SVEM et le CAVS.



Visages de la communauté portugaise, exposition en plein air © Nicolas Dupraz

Déplacement d'une œuvre de Marcel Wille

Anticipant les travaux de construction du nouveau centre aquatique, l'œuvre de Marcel Wille, *Coquillage*, a été déplacée de la pelouse de la piscine de la Fontenette au jardin du Musée de Carouge, afin de ne subir aucun dommage durant les futurs travaux.

Restauration de trois fontaines Blavignac

Les fontaines patrimoniales sises à la place du Temple, à la rue Jacques-Dalphin et à la place du Marché ont été restaurées durant l'année 2024. Après un travail de recherche iconographique et historique ainsi que le lancement du processus des demandes d'autorisation auprès de l'Office du patrimoine et des sites, un important chantier de restauration a été réalisé par l'entreprise Cal'as, sous la supervision d'un assistant maître d'ouvrage spécialiste de la taille de pierre. La fontaine Blavignac de la place du Temple a vu son fleuron – manquant depuis de nombreuses années – reconstruit à l'identique.

Au sein de l'Administration, le projet a été piloté par le SACC en collaboration avec le SVEM et le SURB.



Fontaine Blavignac place du Temple, après restauration

Musée de Carouge

Fréquentation

En 2024, le Musée de Carouge a accueilli **13'136 visiteurs** sur l'ensemble de ses trois expositions, soit une moyenne de **435 visiteurs par semaine** pour une durée cumulée de trente semaines d'ouverture.

La saison a débuté avec **Le Salève, montagne des Carougeois ?!** qui proposait un regard artistique et historique sur le massif savoyard, mêlant œuvres anciennes, créations contemporaines et partenariats inédits. Présentée pendant dix semaines, elle a réuni **6369 visiteurs (637 par semaine)**, signant la meilleure fréquentation de l'année et confirmant l'attrait des thématiques patrimoniales associées à un riche programme de médiation.

L'exposition estivale **Marcel Bolomey, le monde dans l'objectif d'un Carougeois** rendait hommage au photographe carougeois et à son parcours international, tout en explorant sa relation avec le Léman à travers une présentation parallèle aux Bains des Pâquis. En huit semaines, elle a attiré **2536 visiteurs (317 par semaine)**, soit une fréquentation nettement supérieure à celle de *inventaire inventé* en 2023 (208 par semaine), traduisant l'efficacité des collaborations hors les murs.

Enfin, le **Concours international de céramique: La Fête**, marquant le 40^e anniversaire du musée et rassemblant 52 artistes sélectionnés parmi 560 candidatures, a offert un panorama international de la création céramique contemporaine. Sur douze semaines, il a attiré **4231 visiteurs (353 par semaine)**, soit plus du double de la moyenne hebdomadaire de *Carte blanche à la collection d'art du groupe Pictet* en 2023 (156 par semaine), confirmant l'attrait durable de cet événement biennal auprès d'un public varié.

Ainsi, l'année 2024 témoigne d'une fréquentation solide, soutenue par la diversité des sujets, la complémentarité des approches et l'ouverture à de nouveaux publics.

Fréquentation 2023	Visiteuses/Visiteurs		Durée (semaines)
	Nbre total	Par semaine	
<i>Salève, montagne des Carougeois ?!</i>	6369	env. 637	10
<i>Marcel Bolomey, le monde dans l'objectif d'un Carougeois</i>	2536	env. 317	8
<i>Concours international de céramique: La Fête</i>	4231	env. 353	12
Total	13'136	435	30

Expositions

Le Salève, montagne des Carougeois ? !

(du 26 janvier au 5 mai 2024)

Le Musée de Carouge a consacré sa première exposition de l'année à une montagne emblématique du paysage genevois: le Salève. Intitulée *Le Salève, montagne des Carougeois ?!*, cette exposition proposait une réflexion sensible et documentée sur les liens multiples – géographiques, historiques, artistiques et affectifs – qui unissent Carouge à ce massif savoyard.

Si le Salève appartient administrativement à la France, il occupe depuis longtemps une place singulière dans l'imaginaire carougeois. La Cité sarde s'est développée à son pied, sous sa silhouette imposante, dans un dialogue visuel et symbolique constant. L'exposition interrogeait ainsi la légitimité d'une appropriation sentimentale de cette montagne par les Carougeoises et Carougeois, reprenant avec humour l'idée d'un Salève « propriété carougeoise obligeamment prêtée aux Genevois », selon les mots d'Henri Tanner.



Exposition Le Salève © Musée de Carouge 2024, photographies Audrey Leclerc

Le parcours réunissait une sélection d'œuvres anciennes issues des collections du musée (gravures, dessins et tableaux représentant le motif salévien) ainsi que des contributions contemporaines d'artistes de la région, parmi lesquelles une installation de Pascale Favre et une fresque participative conçue par PanpanCukul, également auteur de l'affiche de l'exposition. L'ensemble tissait un récit pluriel, mêlant créations artistiques, faits historiques, objets insolites et anecdotes, pour faire apparaître les multiples visages d'un Salève à la fois familier et méconnu.

L'exposition s'est enrichie d'un partenariat avec la Maison du Salève et la section carougeoise du Club alpin suisse, donnant lieu à une série d'animations, de conférences et d'ateliers sur le thème de la montagne, de son histoire et de ses représentations. Un week-end spécial, en avril, a permis aux publics de visiter les deux expositions jumelées – *Le Salève, montagne des Carougeois ?!* à Carouge et *Le Salève, une montagne et des hommes* à Présilly – grâce à un système de navettes gratuites reliant les deux institutions.

À travers cet événement, le Musée de Carouge a poursuivi son travail d'exploration du territoire, de ses symboles et de son imaginaire collectif, en renouvelant les liens entre patrimoine local et création contemporaine.



Exposition Marcel Bolomey © Musée de Carouge 2024, photographie Audrey Leclerc

Marcel Bolomey, le monde dans l'objectif d'un Carougeois

(du 13 juin au 4 août 2024)

Enfant carougeois, Marcel Bolomey voit le jour et grandit au sein de la Cité sarde, élevé par sa grand-mère. Il devient reporter-photographe indépendant pour des magazines et explore l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. À la fin de celle-ci, il devient le premier photographe officiel des Nations unies à Genève avant de s'exiler aux États-Unis, terre d'accueil pour de nombreux artistes visuels. Une partie de ses négatifs a été acquise par la Fondation Gottfried Keller et est désormais conservée par la Fotostiftung Schweiz de Winterthour, qui lui rend hommage dans une exposition en 2022.

Le musée de sa ville natale, avec le soutien de la Fotostiftung Schweiz et de ses enfants, a souhaité célébrer sa vie exceptionnelle et faire découvrir au public son talent et son regard uniques. L'exposition a dévoilé les facettes personnelles et professionnelles de la vie de Marcel Bolomey, mettant en lumière l'homme derrière l'objectif et revenant sur son parcours marqué par des choix audacieux et des



Vernissage aux Bains des Pâquis © Musée de Carouge 2024, photographie Audrey Leclerc

accomplissements hors du commun. L'exposition était accompagnée d'une publication biographique dédiée à Marcel Bolomey.

Parallèlement, du 1^{er} juin au 15 juillet, en plein été genevois, les Bains des Pâquis ont présenté l'exposition *Le Lac dans l'objectif d'un Carougeois* conçue par le Musée de Carouge sur un aspect du travail de Marcel Bolomey. Cette exposition retraçait une partie plus personnelle, artistique et locale de son œuvre photographique, explorant sa relation avec le Léman. Elle a transporté le public dans un voyage visuel au cœur des émotions qui ont inspiré l'artiste et invitait à découvrir une sélection de photographies du Léman, de scènes de loisirs ou encore de portraits de travailleurs du lac, offrant une expérience immersive captivante.

Concours international de céramique : La Fête

(du 14 septembre au 1^{er} décembre 2024)

Depuis 1987, la Ville de Carouge organise tous les deux ans un Concours international de céramique contemporaine. Au fil des éditions, ce concours est devenu un rendez-vous important pour un nombre toujours grandissant d'artistes du monde entier. Cette exposition haute en couleur sur le thème de la fête faisait écho au 40^e anniversaire du Musée de Carouge et donnait un aperçu singulier de la création céramique contemporaine.

Un jury composé de six spécialistes de l'art et de la céramique a analysé les 560 candidatures parvenues à l'issue de l'appel à candidatures lancé en novembre 2023. Les membres du jury étaient Stéphanie Lammar, maire de la Ville de Carouge, Léandre Burkhard, représentant de swissceramics – Association Céramique Suisse, céramiste basé à Nyon (CH) et professeur au Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CH), Florian Daguet-Bresson, fondateur de la galerie Daguet-Bresson à Paris (FR), cofondateur des expositions Ceramics Now et contributeur au magazine *The world of Interiors*, Isabelle Naef Galuba, représentante de la Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique, directrice du Musée de l'Ariana, Alexandra Nurock, artiste céramiste et co-coordinatrice de Art au Centre Genève et Laure Schwartz-Arenales, représentante de la Fondation Alfred et Eugénie Baur, présidente du jury et conservatrice des collections Baur.



Concours international de céramique, La Fête © Musée de Carouge 2024, photographie Guillaume Python

Réuni une première fois en mai 2024, le jury a pu examiner les propositions, sur photo, pour en retenir 52. C'est cette première sélection qui a été présentée dans l'exposition au Musée de Carouge. Lors d'un second tour, en présence des œuvres, les trois prix à disposition ont été attribués à Thimothée Humbert, Valdas Kurkietis et Stanislas Cornier. Un catalogue a été réalisé pour accompagner l'exposition, présentant chaque artiste ainsi qu'une analyse de sa sculpture.

Publications

L'exposition sur Marcel Bolomey était accompagnée d'une publication biographique dédiée à Marcel Bolomey, publiée aux Éditions Infolio au sein de leur collection Presto, spécialisée dans la mise en valeur des personnalités suisses. Sous la supervision du Musée de Carouge, cette publication est rédigée par Anne-Françoise Bolomey, la fille de Marcel Bolomey.

Dans le cadre du concours de céramique, un catalogue, comme toujours, a également été conçu, présentant les œuvres sélectionnées, les artistes et les lauréates et lauréats, ainsi que les prix attribués.

Événements

Quarante ans du Musée de Carouge (1984-2024)

Le 4 octobre 1984, le Musée de Carouge ouvrait ses portes à l'occasion d'une exposition consacrée au peintre Émile Chambon. Cette première manifestation inaugurait une institution culturelle née d'une généreuse donation de l'artiste à la Ville de Carouge. Quarante ans plus tard, en 2024, le musée a célébré cet anniversaire emblématique par un programme riche, festif et pluriel, à l'image de son engagement envers la création contemporaine et la valorisation du patrimoine local.

Parallèlement aux expositions temporaires, quatre événements ont jalonné cette année commémorative. Du 13 juin au 4 août, une chasse au trésor à travers la ville, conçue par l'artiste Fanny Kopp, a invité petits et grands à découvrir Carouge autrement, à l'aide d'un livret ludique distribué gratuitement au musée. Les 500 exemplaires ont tous trouvé preneur.

Le 4 octobre, jour anniversaire, les 250 premiers visiteurs ont reçu une pochette-surprise, clin d'œil joyeux à l'élan fondateur du musée.

Ce même mois, dans le cadre de l'exposition du 19^e Concours international de céramique, une performance érudite et décalée intitulée *Le Vol suspendu du confetti*, imaginée par Le Gentil Garçon, a été donnée le 12 octobre. Cette « conférence festive » explorait avec humour et acuité les significations insoupçonnées d'un objet aussi léger qu'un confetti.

Enfin, un quatrième temps fort a marqué l'année 2024 : la mise en ligne d'une première sélection d'œuvres issues des collections du musée, inaugurant un nouveau projet de médiation numérique.

L'ensemble de ces initiatives a renforcé les liens du musée avec son territoire et ses publics, tout en ouvrant des perspectives inédites pour l'avenir.



Mise en ligne des collections – Calendrier de l'Avent

Du 1^{er} au 24 décembre 2024, le Musée de Carouge a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie numérique en mettant en ligne une sélection de ses collections. À travers un site web dédié, le musée a proposé chaque jour la découverte d'une œuvre différente, à la manière d'un calendrier de l'Avent digital. Cette initiative offrait au public une exploration progressive et sensible du patrimoine artistique conservé par l'institution.

Pour accompagner cette démarche, 550 calendriers papier ont été édités et distribués gratuitement au musée, ainsi qu'aux amies et amis du musée. Chaque case, à gratter jour après jour, révélait une œuvre issue des collections, accessible en ligne grâce à un code QR renvoyant vers une notice détaillée sur le site web du projet.

Cette première série réunissait 24 œuvres, chacune accompagnée d'un texte rédigé par l'équipe du musée. En l'espace d'un mois, le site web a enregistré plus de 1600 consultations, tous supports confondus, avec un pic de fréquentation autour des publications les plus partagées.

Ce lancement marque le point de départ d'un chantier plus vaste de numérisation des collections, visant à renforcer l'accès en ligne aux œuvres, en complément des expositions physiques proposées par le musée : collections.musee-carouge.ch/fr

Collections 2024

En 2024, les collections du Musée ont été enrichies par des achats et des dons importants, reflétant la diversité du patrimoine culturel. Parmi les nouvelles acquisitions, on compte des œuvres d'art contemporain et des objets historiques. Les dons ont également complété la collection de beaux-arts et de faïence, contribuant ainsi à la préservation et à la mise en valeur de l'héritage carougeois.

Achats

Faïence, poterie et céramique contemporaine

- Achat auprès d'un antiquaire de 11 assiettes à dessert rares en faïence au décor dit «à la fleur éclatée» de la manufacture Baylon.
- Achat auprès d'un particulier d'une tisanière en faïence blanche rare signée Dortu, Veret & Cie.
- Achat auprès d'une galerie carougeoise lors du Parcours céramique 2024 de la sculpture *Bicéphale S2* réalisée en argile et terre sigillée par Caroline Andrin.
- Achat aux artistes lors du Concours international de céramique : *Blues is my business*, porcelaine peinte de Ming Lu et *Célébration*, soupière en argile de Caterina Sbrana.
- L'œuvre en grès *Karnaval* de Timothée Humbert ayant obtenu le Prix de la Ville de Carouge 2024 lors du Concours international de céramique, comme stipulé dans le règlement, est intégrée aux collections du Musée de Carouge.



Timothée Humbert, *Karnaval*,
grès, 2023, collections
du Musée de Carouge,
inv. MC-2024-0272
© Aurélien Bergot

Beaux-arts

- Achat auprès d'un particulier de trois huiles sur toile de Guy Pittet, *Le Café de la Bourse*, *La Place du Marché*, *La Rue du Pont Neuf*.
- Achat auprès des artistes de six illustrations sur papier réalisées dans le cadre de Carouge dessiné! 2024 : *Au Chat Noir* de Julien de Preux, *Au Vieux Carouge* de Claudine Kasper, *La Place du Théâtre* de Kristell Silva, *La Place du Marché* de Zep, *Relâche à la Traboule* de Stéphane Abbt et *4 rue Vautier* de Kevin Masson.
- Achat auprès d'une galerie carougeoise d'un tableau à la peinture acrylique sur panneau de Marc Goldstain, *Oratoire et centre commercial à Carouge*.
- Achat sur une plateforme de vente en ligne d'une gravure représentant le nouveau stand de tir à Carouge.
- Achat d'un tirage sur papier signé et numéroté de l'illustration *Titeuf*, *La photo de classe* réalisée par Zep.
- Achat auprès d'un particulier de deux huiles sur toile : *Femme nue* de Frédéric Dufaux et *Vue d'atelier* d'Henri Dufaux.
- Commande à Thomas Grand d'une illustration originale sur papier pour la réalisation de l'affiche de l'exposition *Photos de classe : pose ou grimace ?* programmée au Musée de Carouge du 25 janvier au 27 avril 2025.
- Achat auprès d'une galerie de quatre affiches : *Le social vu par...* de Gérald Poussin, *Votez Alliance de gauche*, *Non à la RIE 3* et *Sauvons le Musée d'art et d'histoire* d'Exem.
- Achat auprès d'un particulier d'une sculpture et de deux plaques en bronze d'Hella Dehaas.

Dons

Faïence, poterie et céramique contemporaines

- Don de M^{me} Anne Robert-Nicoud d'un broc et d'une cuvette en faïence du service Oiseaux produit par la manufacture Coppier & Cie.
- Don de M^{me} Bernadette Chevalier de cinq poteries de Marcel Noverraz produites à la Poterie de la Chapelle.
- Don de M^{me} Nilgün Gürel de sa céramique en terre cuite *Women of Orange Blossom*, présentée au Concours international de céramique organisé autour du thème *La Fête*.

Beaux-Arts

- Ensemble de clous à chaussures Tricounis offerts par la famille Monnerat.
- Don de M. Fabio Casamassima de cinq pièces de monnaie émises en 1758, 1769, 1794 et 1796 durant la période du Royaume Piémont-Sardaigne.



Pièce de 10 soldi, émise par le Royaume de Piémont-Sardaigne, du roi Victor-Amédée III de Savoie, 1796, Collections du Musée de Carouge, inv. MC-2024-0289, © Nicolas Lieber

- Don de M^{me} Martine Michon d'un pichet en terre cuite décoré d'oiseaux de Marcel Noverraz produit à la Poterie de la Chapelle.
- Don de M. et M^{me} François Thomet-Jeanprêtre de six lithographies érotiques d'Albertine.
- Don de M^{me} Prêlat-Zanon d'une sérigraphie représentant le *Petit fort d'Arve* et d'une Carte topographique du bassin lémanique.
- Don de M. Didier Camporini de deux céramiques de Renée Camporini-Hägler : une fontaine à eau et broc avec cuvette avec des décors peints inspirés de ceux produits par les faïenceries carougeoises.
- Don de M^{me} Leonarda Urio d'une huile sur toile de Jean Tavernier représentant la *Rue d'Arve*.
- Don M. Bernard Grandjean de trois huiles sur toile : *La Fontenette* d'Émile Chambon, *Les Bords de l'Arve* de Joseph Mégard, *Le Petit Salève et l'Arve avec zone industrielle* de Louis Henri Salzmann.
- Don de M. Yves Gattolliat (succession Monnier) d'un moule en plâtre de Marcel Noverraz.
- Don de M. Bernard Lescaze d'une pendule de Morbier Métral.
- Don de M^{me} Isabelle Richoz Vogel d'une huile sur toile d'Émile Helfer représentant *Le Café des Touristes* à Carouge.

La présence de M^{me} Emma Shan, stagiaire dans le cadre de son Master en études muséales à Neuchâtel, a permis de commencer l'intégration du legs de Jean-Georges Pertin fait en 2019 en faveur de la Ville de Carouge. Deux cent dix modèles réduits de trains ont pu être versés aux collections du Musée, puis confiés en dépôt de longue durée à l'Association des Amis des P'tits trains à Carouge. En 2025, cette intégration se poursuivra avec les tableaux et les céramiques collectionnés par la famille Pertin.



Collection Pertin © Musée de Carouge 2024

Archives 2024

Les Archives de la Ville de Carouge ont pour missions :

- D'aider et de conseiller le personnel administratif dans la gestion courante et intermédiaire des documents
- De réceptionner les dossiers produits par les services communaux, de les trier selon les directives des Archives d'État, de les conditionner de manière adéquate et d'inventorier les dossiers d'archives ainsi constitués
- De conserver et de mettre en valeur les documents à valeur patrimoniale et historique, qui constituent la mémoire de la Ville de Carouge

Depuis un an, le secteur des Archives est rattaché au Musée. Ce transfert favorise le partage des bonnes pratiques et renforce la coopération sur des projets communs, en particulier ceux liés aux expositions et aux recherches valorisant le patrimoine historique de Carouge.

En 2024, les Archives de la Ville de Carouge, service public et gratuit, ont été ouvertes au public le lundi, le mardi et le jeudi matin de janvier à décembre. Elles ont accueilli 95 consultants dans leurs locaux. L'archiviste a répondu à de nombreuses demandes scientifiques et recherches historiques.

La numérisation de l'ensemble de nos fonds est désormais presque achevée. Les exemplaires du journal *Le Carougeois* ont été scannés jusqu'en 2015. Ils ont ensuite été intégrés dans la base de données https://archives-etat-ge.ch/page_de_base/archives-communales (AtoM) avec une reconnaissance optique de caractères (OCR) permettant une recherche textuelle transversale sur l'ensemble des publications.

Environ une centaine de négatifs photographiques relatifs à Carouge dans les années 1960 ont d'ores et déjà été numérisés. Le processus de numérisation se poursuit pour le reste du fonds. Cette opération permettra de gagner un temps considérable lors des recherches historiques et archivistiques.

Le fonds Marescotti a été restitué aux Archives de la Ville de Carouge par la Haute école de musique. Ce versement comprend notamment une quarantaine de cartons de déménagement contenant des partitions musicales ainsi que des livres et des disques d'archives ayant appartenu à André François Marescotti.

Trois registres du XIX^e siècle ont également fait l'objet d'une restauration par M. Michel Magnin : le registre «Règlement de l'octroi», le registre du «Cadastre des numéros suivis» ainsi que le «Rôle de la propriété».

Quelques lots d'archives privées relatives à Carouge sont entrés dans nos collections grâce à la bienveillance de :

- M. Pierre Baertschi : Archives du Parti socialiste
- Fondation Marescotti : Archives de la Fondation Marescotti (Bourse) 1998-2023
- Haute école de musique de Genève : Fonds Marescotti
- M. Jacques Raymond : Fonds clinique des nourrissons, Dr Edouard Martin Rothberg, 1948-1971 ; Fonds photographique sur bâtiments de Carouge ; Journal de la gymnastique
- M. J.-M. Hochstrasser : Archives du Cartel (Vogue), 2008-2017
- M. Bernard Bard : Documentation numérique sur Carouge (plus de 40'000 documents : plans, photos, articles, publicités...)
- M^{me} Donna Grand : Photographies de Carouge
- M^{me} Anne Plattner : Dessins ayant appartenu à la réalisatrice M^{me} Patricia Plattner
- M. Pierre Maulini : Archives d'Edmond Dreyfuss concernant Ernest Christen et le temple de Carouge
- M. J.-J. Richardi : Livre *L'Ambulant*, histoire concernant Carouge, 2024
- M^{me} Arlette Divetta : Livre *Carouge* de Louis Piachaud

Nos remerciements les plus vifs sont adressés à ces généreux donateurs.

Bibliothèques de Carouge

Chiffres clés de l'exercice 2024 et fonctionnement

- **71'005** personnes ont fréquenté la Bibliothèque de Carouge (site des Promenades), soit une augmentation de 12,1 % par rapport à l'année précédente (+7663 entrées).
- **215'680** : le nombre total de documents prêtés durant l'année par les deux bibliothèques, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à l'année précédente (+7898 prêts).
- **2472** : le nombre de livres numériques prêtés durant l'année, soit une augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente (+446 prêts).
- **3509** : le nombre de consultations de magazines numériques durant l'année, soit une augmentation de 21,8 % par rapport à l'année précédente (+628 consultations).
- **1124** : le nombre de nouvelles inscriptions, soit une augmentation de 9,55 % par rapport à l'année précédente (+98 nouvelles inscriptions).

En 2024, au total, la Bibliothèque de Carouge (BC) a été ouverte au public 1651 heures et la BiblioQuartier des Grands-Hutins (BQ) 896 heures. Sur une semaine normale, la BC ouvre trente-cinq heures sur six jours et la BQ vingt heures sur cinq jours. Pendant les vacances d'été, un horaire réduit est mis en place, à savoir vingt-deux heures hebdomadaires pour la BC et douze heures pour la BQ.

Dans la continuité de l'initiative des bibliothécaires, la Bibliothèque de Carouge invite dorénavant aussi le public à partager ses recommandations de lecture, au moyen d'autocollants jaunes en forme de cœur qui sont apposés sur les documents ayant particulièrement plu.

Les bibliothécaires ont concocté plusieurs bibliographies durant l'année 2024 : «**À table !**» autour de l'alimentation, la cuisine et la gastronomie ; une sélection de «**BD et mangas**», présentée par les enfants participant à La Parenthèse ; «**Chiens & Chats**», pour retrouver nos compagnons à quatre pattes dans des documentaires ; mais aussi, des romans «**Musique**» à l'occasion de la Fête de la musique et des «**Romans historiques**». De nouvelles sélections ont également été ajoutées sur le portail des bibliothèques pour promouvoir les fonds et guider le public dans ses choix de lecture : Noël, Romance, Horreur et épouvante, Romans policiers, Polars et thrillers pour ados, Albums en d'autres langues.

Tout au long de l'année, la vitrine à l'entrée de la Bibliothèque de Carouge change d'allure au gré des saisons et des activités qui s'y tiennent. En 2024 ont été mis à l'honneur notamment Derib et son héros Yakari en marge de l'événement Carouge fête Derib, le thème des secrets lors du Printemps carougeois et les abeilles pour lancer les ateliers parents-enfants du mois d'octobre.

Le service à domicile, mis en place en 2021, a pris son essor et a été sollicité à 54 reprises par huit personnes différentes en 2024. Ce sont au total 150 documents qui ont été livrés.

Depuis le début de l'année, le public peut fixer des rendez-vous numériques avec les bibliothécaires et recevoir ainsi toutes les explications nécessaires pour utiliser une liseuse et télécharger des livres numériques directement sur le site internet des bibliothèques.

La BiblioQuartier des Grands-Hutins propose désormais des albums en d'autres langues. Une partie des albums a été achetée (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais et ukrainien) et une autre louée à Globlivres (albanais, arabe, kurde, pachtou, persan, somali, tigrinya, turc).

Animations

Les bibliothèques de Carouge ont élaboré un riche programme d'animations pour les enfants et les adultes en 2024 :

Pour le jeune public

- Les séances d'éveil au livre et à la lecture Né pour lire ont été proposées à trois reprises à la Bibliothèque de Carouge et à trois reprises à la BiblioQuartier des Grands-Hutins.
- Deux cycles de trois ateliers parent-enfant Comptines et jeux de doigts se sont déroulés à la Bibliothèque de Carouge. Pour chaque cycle sont composés deux groupes d'âge : l'un est constitué d'enfants de 18 mois à 2 ans et l'autre accueille des enfants de 3-4 ans. Au total, ce sont donc 12 ateliers qui ont été programmés.
- Les traditionnels spectacles jeune public ont eu lieu à l'Espace Grosselin les mercredis après-midi de janvier à mars, ainsi qu'un spectacle en décembre. Il y a eu neuf spectacles (12 séances au total) pour faire découvrir le spectacle vivant aux enfants avec des marionnettes et des contes. Au programme figuraient des adaptations de livres comme *Mais il est où* de Cédric Ramadier et Vincent Bourgeau pour promouvoir la littérature jeunesse, des contes traditionnels et même une reconstitution de l'Escalade avec des marionnettes pour faire découvrir ce pan de l'histoire genevoise aux plus jeunes.
- Grâce à La Parenthèse, un mercredi sur deux, les jeunes de 10-13 ans ont pu partager leurs coups de cœur (livres, BD, mangas, films, séries ou jeux) lors d'un moment sans parents, animé par les bibliothécaires.
- Des animations Des histoires dans ta langue ont encouragé les familles à maintenir la langue maternelle ou paternelle avec les enfants, en partenariat avec l'association Mes bottes de 7 lieues et ont exploité les albums en d'autres langues.
- Le temps d'un petit-déjeuner ou d'un goûter, les familles ont regalé leurs papilles et leurs pupilles avec des tartines et une grande diversité d'albums jeunesse, lors des animations Tartines d'histoires qui ont eu lieu à la BiblioQuartier des Grands-Hutins les 3 février et 12 octobre et à la Bibliothèque de Carouge les 9 mars et 5 novembre.
- Les samedis 2 mars et 16 novembre, à la Bibliothèque de Carouge, la dessinatrice Amélie Strobino a initié des enfants dès 10 ans à la narration en bande dessinée. Ils ont pu créer une histoire en une page.
- Le vendredi 8 novembre, la Bibliothèque de Carouge a participé à la Nuit du conte, événement national porté par l'Institut suisse Jeunesse et Médias (ISJM). La thématique était « Mondes rêvés ». C'est la conteuse Cathy Sarr qui a embarqué les enfants – venus en pyjama et avec leurs doudous – pour écouter des histoires avant d'aller se coucher.
- La BiblioQuartier des Grands-Hutins a, quant à elle, collaboré une nouvelle fois avec la Maison de Quartier de Carouge qui a reçu plusieurs narrations de contes dans ses locaux.
- Cette année, le traditionnel Calendrier de l'Avent des bibliothèques de Carouge a fait peau neuve. Cette fois, ce sont des comédiennes qui ont lu des albums célébrant l'hiver et la magie de Noël aux enfants dès 3-4 ans. Nous avons accueilli Aude Bourrier, Laurie Comtesse, Tara Macris et Charlotte Riondel. Alexandra Tundo et Candice Ielo, musiciennes de la Bulle d'Air ont, quant à elles, raconté des jeux de doigts et chanté des comptines sur l'hiver et Noël aux plus jeunes. Au total, ce sont huit moments de lectures et quatre séances de comptines et jeux de doigts qui ont eu lieu à la Bibliothèque de Carouge. Enfin, le mercredi 11 décembre, les enfants ont été conviés à des Contes d'ici et d'ailleurs dans d'autres langues, à la BiblioQuartier des Grands-Hutins.

Pour les adolescentes et adolescents

Dans un cadre accueillant et bienveillant, cette année encore, les jeunes de 14 à 18 ans ont pu partager leurs dernières découvertes et coups de cœur pour tous les types de documents (romans, bandes dessinées, mangas, jeux vidéo, séries télévisées, films, etc.), pendant les rencontres des Cannibales lecteurices, à la BiblioQuartier des Grands-Hutins, une fois par mois.

Tous publics

- Pour faire découvrir le jeu de rôle, les samedis 10 février et 16 mars, des parties ont été proposées, de tous les niveaux (néophytes et initiés), dont une spécialement pour les enfants dès 10 ans. De plus, une soirée spéciale a été organisée pour découvrir comment préparer et animer une partie de jeu de rôle.
- Dans le cadre de l'événement Carouge fête Derib, une exposition prêtée par les Éditions du Lombard a été déployée dans la Bibliothèque de Carouge. On y découvrait tout l'univers de Yakari. Des contes sur la nature ont été racontés par Tara Macris à la Bibliothèque de Carouge et à la BiblioQuartier des Grands-Hutins.
- Les bibliothèques de Carouge ont participé à la troisième édition nationale du BiblioWeekend. La thématique était «À table!». Le vendredi 22 mars, le public a été invité à reconnaître des films lors d'un quiz cinéma mené par Pascal Knoerr. Le samedi 23 mars, la Bibliothèque de Carouge a convié la conteuse Caroline Langendorf avec son spectacle *Un Appétit d'ogre*. Durant l'après-midi, à la BiblioQuartier des Grands-Hutins, il était possible de découvrir et de tester des jeux vidéo sur la cuisine. En parallèle, des kits évasion, sélection de documents mystères, ont été prêtés.
- Le vendredi 26 avril, dans le cadre du Printemps carougeois ayant pour thème les «Secrets», le public était convié à des consultations poétiques avec Klimte qui a composé des poèmes sur mesure sur sa machine à écrire à partir de mots collectés. Le samedi 27 avril, on a appris avec Fabienne Aumont comment transformer des pages de livres en une magnifique création artistique lors des Ateliers livres déshebrés invitant à fabriquer des livres-ruisseaux où coulent des couleurs, des poèmes et des secrets.
- Des animations racont'chantées ont été proposées devant la Bibliothèque de Carouge et devant la BiblioQuartier des Grands-Hutins dans le cadre de la Journée de la lecture à voix haute le mercredi 22 mai. Au programme, lecture d'albums et comptines.
- Une fois par mois, on a pu venir tester des jeux vidéo sur Switch à la BiblioQuartier des Grands-Hutins, durant des après-midis dédiés et ouverts à toutes et tous dès 7 ans.
- Les 9 et 16 octobre, des enfants, en collaboration avec un parent, ont appris les bases de la programmation et de la robotique en aidant leur propre robot-abeille à résoudre des défis, lors de quatre ateliers parents-enfants.
- Juste avant Noël, les bibliothèques de Carouge se sont associées à Carouge Zéro Déchet et ont mis sur pied des ateliers avec l'association ZeroWaste pour découvrir le furoshiki, cette technique japonaise du pliage et du nouage pour remplacer de façon esthétique et pratique les papiers cadeaux et les sacs plastiques.
- Pour vivre l'Avent de manière créative, deux ateliers autour des livres déshebrés ont eu lieu le samedi 30 novembre, l'un le matin pour parents-enfants à la BiblioQuartier et l'autre l'après-midi pour les adultes à la Bibliothèque de Carouge.

Pour les adultes

- Depuis le 31 janvier 2024, une fois par mois, le mercredi à midi, il est possible de prendre son casse-croûte pour venir parler de ses coups de cœur et, surtout, de repartir avec des idées pour ses prochaines lectures, grâce au convivial Book-Picnic de la Bibliothèque de Carouge.
- Le jeudi 14 mars, la BiblioQuartier des Grands-Hutins a accueilli une rencontre entre Derib et Cosey organisée par l'Association Carouge fête la BD! et animée par Arnaud de Ribaupierre, le fils de Derib.
- Après avoir participé à quatre ateliers sous la houlette de Ghislaine Stillebacher les 24 avril, 8 mai, 22 mai et 5 juin, il a été aisé de répondre à la question «C'était bien, ce livre?» et de défendre ses goûts littéraires en argumentant.
- Drink & Art, ou comment associer art et boissons... Une tasse de thé ou un chocolat chaud et des pinceaux pour réaliser sa plus belle toile sur les pages d'un livre! Les artistes en herbe se sont laissés guider pas à pas dans la création d'une œuvre.
- Pour célébrer la force et le courage d'être soi, Céline Cerny et Johanna Hernandez ont conté en musique des histoires d'amour queers aux couleurs irisées à l'occasion de la Journée du coming out, en octobre.
- Le 21 novembre, pour la 10^e édition des Bulles d'automne, les bibliothèques de Carouge ont mis à l'honneur le dessin de presse en conviant le public à assister à un duel dessiné opposant Caro et Ben, qui travaillent notamment pour la revue satirique *Vigousse* mais également pour d'autres titres de la presse suisse romande, le tout animé par Bérénice L'épée.
- Le Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen a été décerné à Colin Thibert pour son livre *Une Saison à Montparnasse* le mercredi 13 novembre, par M^{me} la maire Stéphanie Lammar. À cette occasion, la comédienne Charlotte Filou a lu des extraits de l'œuvre.
- Lors des Rencontres du jeudi, un rendez-vous mensuel intime et convivial, ont été conviées des personnalités très diverses. Le 25 janvier, le public a redécouvert Baudelaire avec Françoise Courvoisier, directrice des Amis musiquethéâtre à Carouge. Le 15 février, Pauline Desnuelles a relaté le parcours de femmes à l'assaut des sommets en lien avec son ouvrage *Une Ascension*. Le 7 mars, un duo composé de Mélanie Chappuis et Pascale Vachoux a lu des extraits du livre *Ô vous, sœurs humaines*, publié en 2017 par M. Chappuis. Le 18 avril, la comédienne Carole Epiney, accompagnée de Carl Alex à la guitare, nous a fait découvrir l'écrivaine néo-zélandaise Katherine Mansfield. Le 2 mai, dans le cadre du Printemps carougeois, Magali Jenny nous a donné des nouvelles des guérisseurs et faiseurs de secrets de Suisse romande. Le 13 juin, Jean Liermier, directeur du Théâtre de Carouge, est venu présenter *Les Dialogues* de Roland Dubillard. Exem a partagé sa passion des livres le 29 août. Le 12 septembre, nous avons retrouvé la lauréate du Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen 2023, Catherine Logean. Le 17 octobre, cinq membres de la Zéniale Compagnie ont lu des extraits «coquins» de leurs propres écrits. Finalement, le 7 novembre, Guy Chevalley nous a fait découvrir les secrets de la maison d'édition Paulette Éditrice.

Pour les seniors

- Des ateliers d'écriture ont été proposés spécifiquement pour les 60 ans et plus au printemps et en automne. Ils ont été l'occasion de mettre noir sur blanc ce qu'évoquaient des expressions régionales ou les animaux de compagnie en racontant des souvenirs ou des anecdotes, en collaboration avec l'atelier Styloplume.
- Tout au long de l'année, les seniors ont été conviés à des Dialogues philosophiques à la Bibliothèque de Carouge, en collaboration avec l'association suisse romande proPhilo, pour des discussions croisées sur différents thèmes.

Hors murs

- Pour le deuxième été consécutif, une Bibliothèque sur l'herbe a été installée, du 2 juillet au 15 août, à l'arrière de la Bibliothèque de Carouge pour accueillir son public et profiter en plein air des joies de la lecture et de la détente. En 2024, en plus du mardi et du mercredi, il a aussi été possible d'en profiter le jeudi, toujours de 15 h à 18 h. Exactement 159 personnes ont pu bénéficier de cet espace !
- Du 10 au 12 juillet, les bibliothèques de Carouge ont participé aux Chapiteaux enchantés. Des bibliothécaires ont lu avec les tout-petits et leurs familles.
- Deux séances Né pour lire ont eu lieu, en plein air, près des fontaines des Tours de Carouge dans le cadre de Tour de plage, les 18 juillet et 15 août.

Visites

- Accueil des enfants qui fréquentent les crèches et les écoles primaires carougeoises.
- Accueil et présentation des bibliothèques à des personnes migrantes en collaboration avec le Service des affaires sociales.
- Accueil de jeunes adultes en collaboration avec le PEJ (Projets Emploi Jeunes).

Sélections mystères

- En mars, dans le cadre du BiblioWeekend, il était possible d'emprunter des kits évasion consistant en une sélection mystère autour de la thématique « À table ! » pour s'assurer un voyage culinaire sans bouger de chez soi.
- Comme ces dernières années, 65 sélections de documents (romans, BD, magazines, DVD et CD) ont constitué les « kits de survie pour l'été » et ont été présentées dans des *tote bags* avec un kit famille (choix pour les enfants jusqu'à 11 ans et pour leurs parents) et un kit adultes (entre juin et août). En 2024, ce sont des dessins d'Exem qui ont égayé les fameux sacs en tissu !
- En décembre, le public a pu piocher parmi une sélection de 60 romans et BD des « Livres mystères de l'Avent », l'intrigue étant évoquée uniquement par des mots-clés.

Expositions

- Le Café actualité de la Bibliothèque de Carouge est un lieu d'expositions temporaires d'illustrations. Ainsi, en février, en marge de Carouge fête Derib, notre public a pu s'exprimer en remplissant des post-it et en les apposant sur un arbre accroché contre le mur et entouré de Yakari et ses amis, pour laisser des messages à la Nature que Derib chérit tant. Du côté de la BiblioQuartier des Grands-Hutins, ce sont des nuages qui ont été installés contre le mur pour recevoir les messages du public.
- En mars, des dessins issus de l'exposition *Salève !* du Musée de Carouge ont été mis à l'honneur.
- Lors du Printemps carougeois, en mai, on a pu admirer les portraits de six sirènes inspirées d'illustres peintres et découvrir leurs secrets, en effleurant une écaille magique, équipée d'un capteur.
- Durant le mois de juin, les créations réalisées lors des ateliers Drink & Art ont été exposées dans les deux bibliothèques de Carouge.
- En été, des affiches créées par Exem et en lien avec l'univers des livres ont été réunies sur le mur du Café actualité.
- L'exposition rattachée au Concours international de céramique, organisé par le Musée de Carouge, a été présentée en octobre à la Bibliothèque.
- À l'occasion de la soirée Bulles d'automne, plusieurs illustrations réalisées par des dessinatrices et dessinateurs de la revue satirique *Vigousse* et présentant l'actualité du moment ont été exposées en novembre-décembre.

Mouvements du personnel

- M. Sebastian Zelada, étudiant à la HEG-ID, a travaillé comme aide bibliothécaire les samedis depuis le 1^{er} septembre 2022 jusqu'au 22 juin 2024.
- M^{me} Yelena Hunlede, étudiante à la HEG-ID, travaille comme aide bibliothécaire les samedis depuis le 23 août 2024.
- M^{me} Aurélie Brasey est en 3^e année de son apprentissage d'AID entamé le 22 août 2022.
- M. Joseph Hertz est en 2^e année de son apprentissage d'AID débuté le 21 août 2023.
- M. Quentin Morillo, apprenti AID en 2^e année à l'Université de Genève, a été accueilli en stage à la Bibliothèque de Carouge du 6 au 24 mai 2024.
- M^{me} Sandy Fontaine, apprentie AID en 2^e année à l'Université de Genève, a été accueillie en stage à la Bibliothèque de Carouge du 27 mai au 7 juin 2024.
- Neuf jeunes ont été accueillis pour des stages découvertes d'un ou deux jours.

Statistiques annuelles

a) Statistiques 2024 de fréquentation du site des Promenades

Nombre d'entrées	2024	2023	Écart	2022
Janvier	6'298	5'807	491	4'018
Février	6'170	5'251	919	4'440
Mars	6'146	6'592	-446	5'345
Avril	5'822	5'023	799	4'508
Mai	6'150	5'641	509	4'914
Juin	5'579	5'051	528	5'210
Juillet	5'089	4'022	1'067	3'198
Août	5'023	4'539	484	4'520
Septembre	7'538	5'430	2'108	5'474
Octobre	6'574	5'815	759	4'996
Novembre	6'364	6'224	140	5'787
Décembre	4'252	3'947	305	4'213
Total	71'005	63'342	7'663	56'623

La borne Technis permettant de comptabiliser les entrées dans la Bibliothèque a été installée en janvier 2021 lors de la crise sanitaire.

b) Statistiques 2024 sur le prêt

Nombre de documents prêtés	2024	2023	Écart	2022
Site des Promenades				
Section « adultes »	87'158	83'979	3'179	78'596
Section « jeunes »	111'714	108'911	2'803	102'389
Total Promenades	198'872	192'890	5'982	180'985
Prolongations	39'453	36'629	2'824	34'898
Site des Grands-Hutins	10'827	9'985	842	13'848
Fonds numérique – Livres	2'472	2'026	446	1'228
Fonds numérique – Magazines*	3'509	2'881	628	2'169
Total numérique	5'981	4'907	1'074	3'397
Total général	215'680	207'782	7'898	198'230

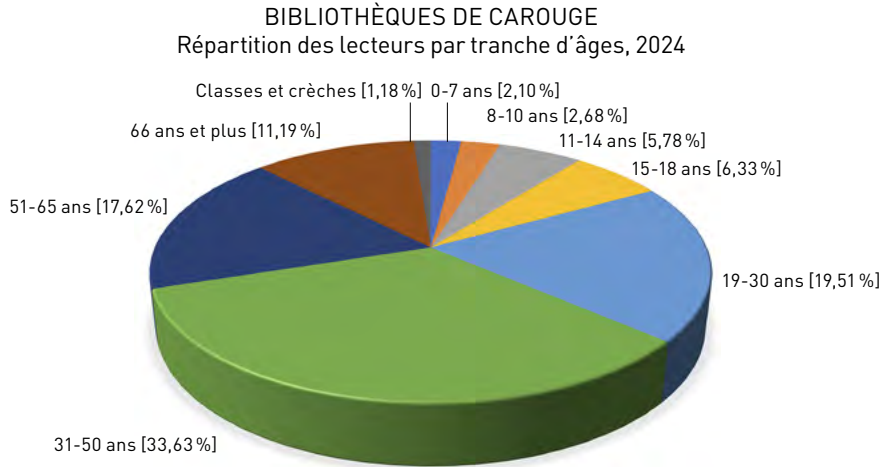
* Pour les magazines numériques, il s'agit du nombre de consultations.

c) Statistiques 2024 sur les usagers

Nombre de lecteurs inscrits		2024	2023	Écart	2022
Section « adultes »	66 ans et plus	2'381	2'213	168	2'039
	51-65 ans	3'748	3'409	339	3'114
	31-50 ans	7'155	6'843	312	6'496
	19-30 ans	4'150	3'930	220	3'746
	Total	17'434	16'395	1'039	15'395
Section « jeunes »	15-18 ans	1'346	1'354	-8	1'337
	11-14 ans	1'229	1'217	12	1'203
	8-10 ans	570	559	11	596
	0-7 ans	446	481	-35	489
	Total	3'591	3'611	-20	3'625
Classes et crèches		250	243	7	225
Total général		21'275	20'496	779	19'496

Nombre de nouvelles inscriptions		2024	2023	Écart	2022
Section « adultes »	66 ans et plus	67	64	3	50
	51-65 ans	140	87	53	98
	31-50 ans	410	402	8	406
	19-30 ans	145	130	15	121
	Total	762	683	79	675
Section « jeunes »	15-18 ans	33	33	0	33
	11-14 ans	101	88	13	85
	8-10 ans	96	90	6	116
	0-7 ans	114	111	3	158
	Total	344	322	22	392
Classes et crèches		18	21	-3	19
Total général		1'124	1'026	98	1'086

Nombre de lecteurs actifs		2024	2023	Écart	2022
Section « adultes »	66 ans et plus	1'565	1'509	56	1'435
	51-65 ans	2'441	2'330	111	2'244
	31-50 ans	5'243	5'282	-39	5'260
	19-30 ans	2'395	2'329	66	2'320
	Total	11'644	11'450	194	11'259
Section « jeunes »	15-18 ans	1'089	1'117	-28	1'139
	11-14 ans	1'164	1'169	-5	1'157
	8-10 ans	569	558	11	595
	0-7 ans	446	481	-35	491
	Total	3'268	3'325	-57	3'382
Classes et crèches		206	204	2	193
Total général		15'118	14'979	139	14'834



d) Statistiques 2024 sur le fonds

Site des Promenades

Nouvelles acquisitions			2024	2023	Écart	2022
Adultes	Fiction	Romans	1'030	1'038	-8	948
		BD et mangas	848	925	-77	928
		Autres langues	86	82	4	82
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>1'964</i>	<i>2'045</i>	<i>-81</i>	<i>1'958</i>
	Documentaires	Classes 00 à 93 et guides touristiques	840	913	-73	953
	Multimédias	DVD	285	244	41	259
		Livres lus	34	47	-13	35
		CD musique	51	38	13	186
		Jeux vidéo	106	93	13	79
		<i>Sous-total multimédia</i>	<i>476</i>	<i>422</i>	<i>54</i>	<i>559</i>
	Sous-total section « adultes »		3'280	3'380	-100	3'470
Jeunes	Fiction	Tout-petits	635	969	-334	838
		Romans et contes	498	596	-98	545
		Bandes dessinées	292	437	-145	531
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>1'425</i>	<i>2'002</i>	<i>-577</i>	<i>1'914</i>
	Documentaires	Classes 00 à 93	189	201	-12	267
	Multimédia	DVD	75	78	-3	83
		Livres-CD	91	90	1	92
		<i>Sous-total multimédia</i>	<i>166</i>	<i>168</i>	<i>-2</i>	<i>175</i>
	Sous-total section « jeunes »		1'780	2'371	-591	2'356
	Livres numériques		1'169	808	361	951
	Total général		6'229	6'559	-330	6'777

Depuis 2022, la collection de livres numériques contient des livres pour les adultes et pour les jeunes.

État des collections au 31 décembre 2024			2024	2023	Écart	2022
Adultes	Fiction	Romans	8'598	8'115	483	7'980
		Romans gds caract.	441	484	-43	444
		Romans policiers	2'854	2'861	-7	2'727
		Science-fiction	1'560	1'438	122	1'285
		Autres langues	666	687	-21	642
		Bandes dessinées	7'565	7'869	-304	7'586
		Mangas	6'580	6'190	390	5'674
		Jeux de rôles	183	165	18	146
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>28'447</i>	<i>27'809</i>	<i>638</i>	<i>25'842</i>
	Documentaires	Classes 00 à 93	9'412	10'825	-1'413	10'445
		Guides de voyage	621	834	-213	792
		Récits vécus	568	592	-24	579
		Fonds local I	551	548	3	568
		Fonds ancien	1'085	1'085	0	1'085
		Livres illustrés XIX ^e	163	163	0	163
		Manuscrits	17	17	0	17
		<i>Sous-total documentaires</i>	<i>12'417</i>	<i>13'884</i>	<i>-1'467</i>	<i>13'469</i>
	Multimédia	DVD fiction et documentaires	3'995	4'337	-342	4'091
		Livres lus fiction et documentaires	568	571	-3	531
		CD musique	3'366	3'264	102	3'267
		Livres numériques	4'542	3'577	965	2'862
		Jeux vidéo	826	770	56	655
		<i>Sous-total multimédia</i>	<i>13'297</i>	<i>12'519</i>	<i>778</i>	<i>11'406</i>
	Presse (nombre de titres)		162	171	-9	184
	Sous-total section « adultes »		54'323	54'383	-60	51'081
Jeunes	Fiction	Albums [ALB]	6'601	6'685	-84	6'587
		Premières lectures	1'995	1'884	111	1'814
		Livres jeux	99	109	-10	126
		Kamishibai	123	90	33	90
		Contes [C]	273	271	2	272
		Romans 7+ [Re]	2'415	2'302	113	2'205

État des collections au 31 décembre 2024		2024	2023	Écart	2022
	Romans 10+ [R]	1'577	1'469	108	1'486
	Romans Ados [Rj]	1'283	1'247	36	1'150
	Romans policiers	495	465	30	458
	Science-fiction	1'253	1'179	74	1'147
	Bandes dessinées	3'507	3'260	247	2'946
	<i>Sous-total fiction</i>	<i>19'621</i>	<i>18'961</i>	<i>660</i>	<i>18'281</i>
Documentaires	Classes 00 à 93	3'236	3'421	-185	3'336
	Albums documentaires	1'238	1'203	35	1'204
	<i>Sous-total documentaires</i>	<i>4'474</i>	<i>4'624</i>	<i>-150</i>	<i>5'744</i>
Multimédia	DVD fiction et documentaires	2'048	1'966	82	1'925
	Livres-CD	1'610	1'541	69	1'480
	<i>Sous-total multimédia</i>	<i>3'658</i>	<i>3'507</i>	<i>151</i>	<i>3'405</i>
Presse (nombre de titres)		48	49	-1	50
Sous-total section «jeunes»		27'801	27'141	660	27'480
Total général		82'124	81'524	600	78'561

Le Fonds local I est constitué de documents concernant Carouge.

La collection de livres illustrés, édités entre 1850 et 1950, a fait partie du fonds de la Bibliothèque de Carouge au début du XX^e siècle.

La collection de manuscrits est constituée des donations Jérôme Deshusses et Brocher (Henri, Jules et Henri fils).

Site des Grands-Hutins

Nouvelles acquisitions			2024	2023	Écart	2022
Espace d'accueil	Fiction	Petits et enfants	371	364	7	186
		Romans Ados	25	29	-4	56
		Romans	200	194	6	236
		BD et mangas	324	347	-23	173
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>920</i>	<i>934</i>	<i>-14</i>	<i>651</i>
	Documentaires	Jeunes et adultes	146	154	-8	195
	Multimédia	DVD	133	122	11	113
		Livres-CD	25	7	18	8
		CD musique	0	0	0	28
		<i>Sous-total multimédia</i>	<i>158</i>	<i>129</i>	<i>29</i>	<i>149</i>
Total général			1'224	1'217	7	995

État des collections au 31 décembre 2024			2024	2023	Écart	2022
Espace d'accueil	Fiction	Petits et enfants	1'575	1'554	21	1'720
		Romans Ados	110	140	-30	155
		Romans	1'199	1'135	64	1'123
		BD et mangas	1'502	1'342	160	1'394
		<i>Sous-total fiction</i>	<i>4'386</i>	<i>4'171</i>	<i>215</i>	<i>4'392</i>
	Documentaires	Jeunes et adultes	937	1'011	-74	989
	Multimédia	DVD	921	739	182	880
		Livres-CD	88	74	14	125
		CD musique	0	0	0	0
			147	112	35	0
		<i>Sous-total multimédia</i>	<i>1'156</i>	<i>925</i>	<i>231</i>	<i>1'005</i>
Presse (nombre de titres)			46	62	-16	62
Total général			6'525	6'169	356	6'448

Le fonds de CD musicaux a été complètement désherbé en septembre 2022, il a été remplacé par des jeux vidéos.

e) Statistiques 2024 sur les animations

Animations « jeune public » – Fréquentation	2024	2023	Écart	2022
Comptines et jeux de doigts (6 séances à la BC et 6 séances à la BQ)	140	52	88	55
Eveil au livre – Né pour lire (13 séances – BC, BQ, hors les murs)	203	95	108	64
Spectacles jeune public du mercredi (12 séances)	540	607	-67	586
Calendrier de l'Avent (12 dates)	193	209	-16	174
Journée de la lecture à voix haute	35			
Ateliers dès 10 ans	11	20	-9	10
Tartines d'histoires (4 sessions – BC et BQ)	142	0	142	0
Des histoires dans ta langue (9 sessions – BQ)	57	0	57	0
Nuit du Conte (BC et BQ)	132	53	79	0
La parenthèse (21 sessions)	128	0	128	0
Animations lectures-bricolages – BQ	82	30	52	0
Total	1'663	1'066	597	951

Le groupe « La Parenthèse » a débuté ses rencontres en 2024.

Les animations « Tartines d'histoires » et « Des histoires dans ta langue » ont commencé en 2024.

Animations tout public – Fréquentation	2024	2023	Écart	2022
BiblioWeekend	54	36	18	82
Printemps carougeois	54	63	-9	138
Bibliothèque sur l'herbe	159	122	37	0
Après-midi jeux vidéo (BQ – 4 sessions)	39	0	39	0
Ateliers d'octobre	37	38	-1	66
Ateliers livres désherbés – Avent (BC et BQ)	19	10	9	14
Total	362	147	215	215

L'atelier livres désherbés prévu pour le Printemps carougeois 2023 a été annulé en raison d'un problème de santé de l'intervenante.

La thématique des ateliers d'octobre change chaque année, il s'agit d'ateliers parents-enfants.

Les après-midi jeux vidéo ont débuté en 2024.

Animations pour « adolescents et/ou adultes » – Fréquentation	2024	2023	Écart	2022
Book-Picnic (11 sessions)	34	2	32	7
Cannibales lecteurices (10 sessions)	31	36	-5	4
Rencontres du jeudi (9 rencontres)	206	158	48	72
Ateliers d'écriture séniors (6 sessions)	47	47	0	0
Dialogues philosophiques (6 sessions)	88	53	35	0
Animations jeux de rôle (3 sessions)	39	28	11	23
Bulles d'automne	40	57	-17	77
C'était bien ce livre ? (3 sessions)	30	0	30	0
Ateliers furoshiki (3 sessions BC et BQ)	44	0	44	0
Drink & Art (2 sessions BQ)	21	0	21	0
Carouge fête la BD	98	0	98	0
Spectacle pour adultes et adolescents	22	0	22	0
Total	515	345	170	252

Le groupe des Cannibales lecteurices a commencé ses rencontres en novembre 2022.

Les ateliers d'écriture séniors ont été proposés pour la première fois en 2023.

Les dialogues philosophiques séniors ont été proposés pour la première fois en 2023.

L'atelier « C'était bien ce livre ? » s'est déroulé pour la première fois en 2024.

Les ateliers furoshiki et Drink & Art ont été proposés pour la première fois en 2024.

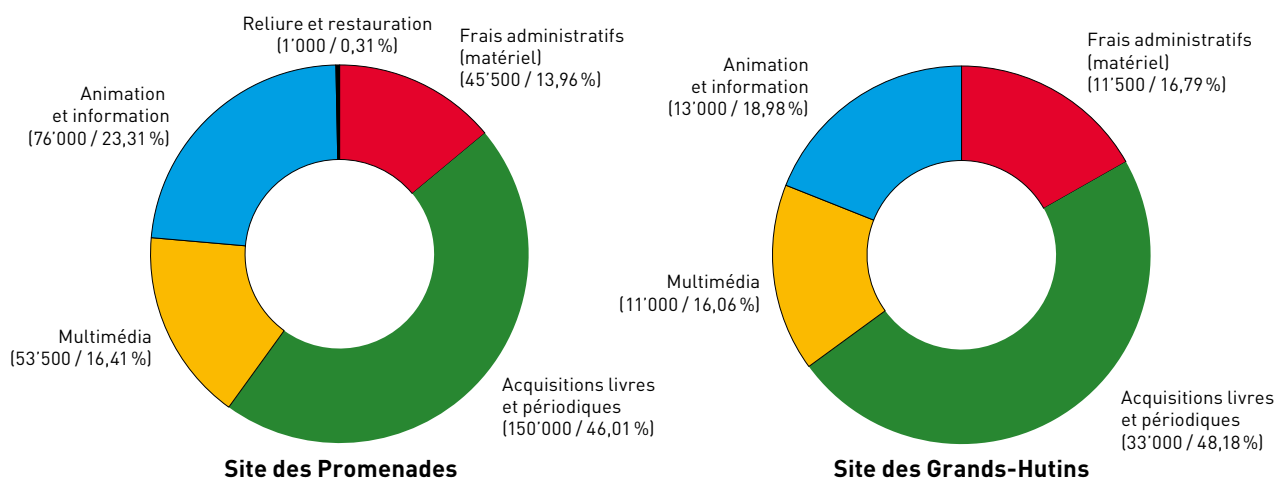
En 2024, il y a eu 1 spectacle pour adultes et adolescents hors événements récurrents.

Sélections mystère	2024	2023	Écart	2022
Kits de survie pour l'été	65	65	0	65
Kits voyages/évasion	21	13	8	17
Livres mystères de l'Avent	60	60	0	60
Albums mystères	0	30	-30	30
Polaroid	0	46	-46	20
Emoji books project	0	0	0	32
Total	146	214	-68	224

Visites de classes et de crèches – Nombre de visites		2024	2023	Écart	2022
Site des Promenades	École SGIPA	0	0	0	15
	École primaire	123	126	-3	95
	Parascolaire	10	5	5	0
	Crèches	55	67	-12	28
	Autre	3	8	-5	0
	Nombre de visites	191	206	-15	138
Site des Grands-Hutins	École primaire	25	26	-1	21
	Crèches	3	20	-17	30
	Maison de quartier	0	0	0	4
	Nombre de visites	28	46	-18	55
Nombre total de visites		219	252	-33	193

L'École Sgipa ayant quitté le territoire carougeois, il n'y a plus d'accueils organisés à la Bibliothèque de Carouge.

f) Affectation du budget 2024



Communication

Communication institutionnelle

Le Secteur communication du Service des affaires culturelles et de la communication harmonise et consolide l'identité institutionnelle de la Ville de Carouge par le biais d'une gestion globale de tous les supports édités en son sein. Grâce à cela, les multiples actions entreprises par tous les services de la Ville sont perçues à travers une présentation visuelle unifiée et cohérente. Le choix et l'utilisation des couleurs, polices, images et contenus ne sont pas laissés au hasard, mais s'effectuent dans le cadre d'une charte graphique institutionnelle appliquée notamment sur tous les supports en communication : journal communal, site internet, réseaux sociaux, communiqués de presse, infolettre électronique, campagnes d'information et culturelles, affiches institutionnelles ou affiches ponctuelles événementielles, brochures et divers imprimés, signalétique des bâtiments, des sites extérieurs, papeterie administrative, vidéos, etc.

La mise au point d'une identité institutionnelle forte et unifiée est un processus en constant développement, et son succès ne peut être assuré qu'à travers une application transversale au travers des projets des neuf services, ce que le secteur essaie de faire autant que possible dans les limites des ressources humaines et des budgets à disposition. Cette identité institutionnelle est le reflet de la Ville de Carouge, marquée par son histoire et son futur ainsi que ses valeurs.

Journal «Vivre Carouge»

En 2024, le journal communal a été publié 4 fois, à savoir aux mois de mars (n° 105), de mai (n° 106), de septembre (n° 107) et de décembre (n° 108). *Vivre Carouge* est tiré à 13'500 exemplaires et imprimé avec des encres végétales, sur du papier certifié FSC, 100% recyclé, neutre en CO₂. Le nombre de pages est passé de 52 à 56 pour les n°s 106, 107 et 108 en raison de contenus toujours plus denses. *Vivre Carouge* est distribué comme un tous-ménages à l'ensemble des foyers carougeois et disponible au guichet Carouge à votre service et dans certains services. Il rend compte de la vie communale le plus largement possible, tout en informant la population carougeoise des grands sujets et projets concernant leur commune au travers de ses rubriques Dossier et Zoom.



N° 105

DOSSIER Le nouveau projet phare de la Commission d'aide aux pays en voie de développement : «Mujeres del agua».

ZOOM Le Printemps carougeois La 59^e édition du festival pluridisciplinaire explore le monde des secrets.



N° 106

DOSSIER Piscine de la Fontenette Présentation du projet du nouveau centre aquatique et prises de positions des autorités et des opposants dans le cadre d'un référendum.

ZOOM Voie verte d'agglomération Gros plan sur un nouvel espace public le long de l'Arve.



N° 107

DOSSIER Carouge horizon 2040 Présentation du Plan directeur communal mis en consultation publique.

ZOOM Commission de l'intégration Mise en lumière des actions de cette commission à l'occasion de la sortie film « Dans la place », qui met en scène de jeunes Carougeois et des personnes migrantes.



N° 108

DOSSIER Protection de la population Gros plan sur le système de protection carougeois qui repose sur quatre entités.

ZOOM Arborisation Ambitionnant de planter des centaines d'arbres, la Ville de Carouge adapte ses pratiques, de la planification à l'entretien des espaces publics.

L'équipe veille à ce que le journal évolue dans un esprit respectant la charte éditoriale et graphique. Rédaction, direction artistique, choix des images, respect de l'identité visuelle, proposition d'articles aux différents services de l'Administration et édition des articles reçus des associations sont autant de volets qui permettent de proposer un journal de qualité.

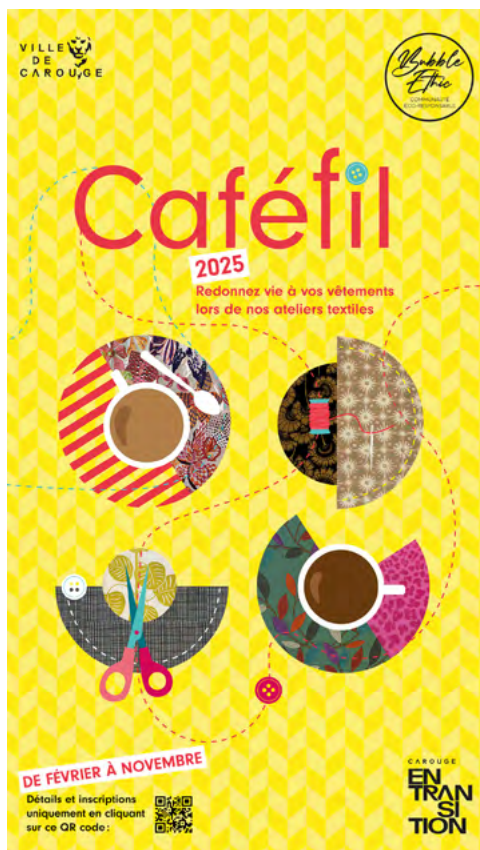
À noter que les archives du journal communal sont disponibles en ligne et sont accessibles à toutes et tous depuis le n° 1 datant de 2004: <https://www.carouge.ch/les-archives-du-vivre-carouge>.

Campagnes de communication

De nombreuses campagnes de communication (information, événementiel, sensibilisation) sont réalisées chaque année par le Secteur communication, en collaboration avec les autres services et sont déployées sur une palette de médias différents, choisis en fonction de l'importance de la campagne et du budget à disposition (réseaux d'affichage, plateformes digitales, etc.).

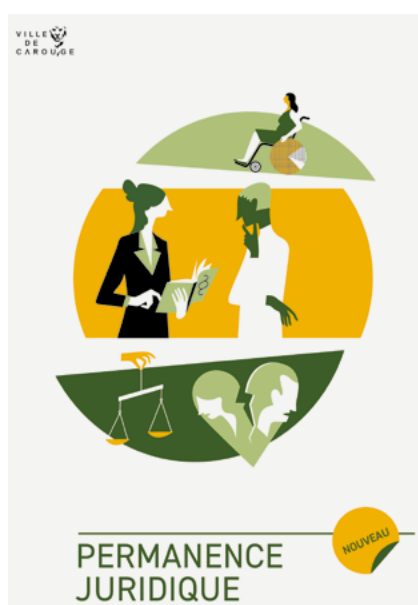
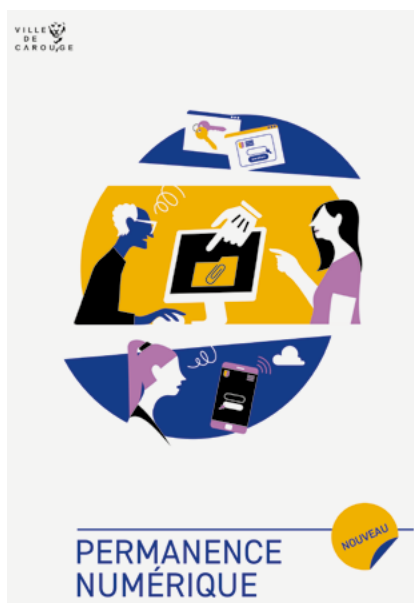
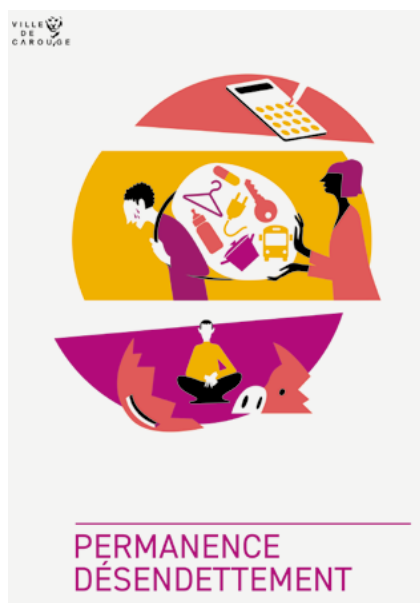
En 2024, outre les campagnes annuelles traditionnelles – Grande Braderie (printemps et automne), Printemps carougeois, Concours CourtsCarouge, Fête de la musique, Carouge. Bienvenue ailleurs, 1^{er} Août, Concerts d'automne, Patinoire, Carouge Magique –, le Secteur communication a poursuivi son travail pour le Secteur sport en développant une identité graphique propre aux activités du Carrefour du mouvement et a consolidé celle du Secteur de la promotion économique.

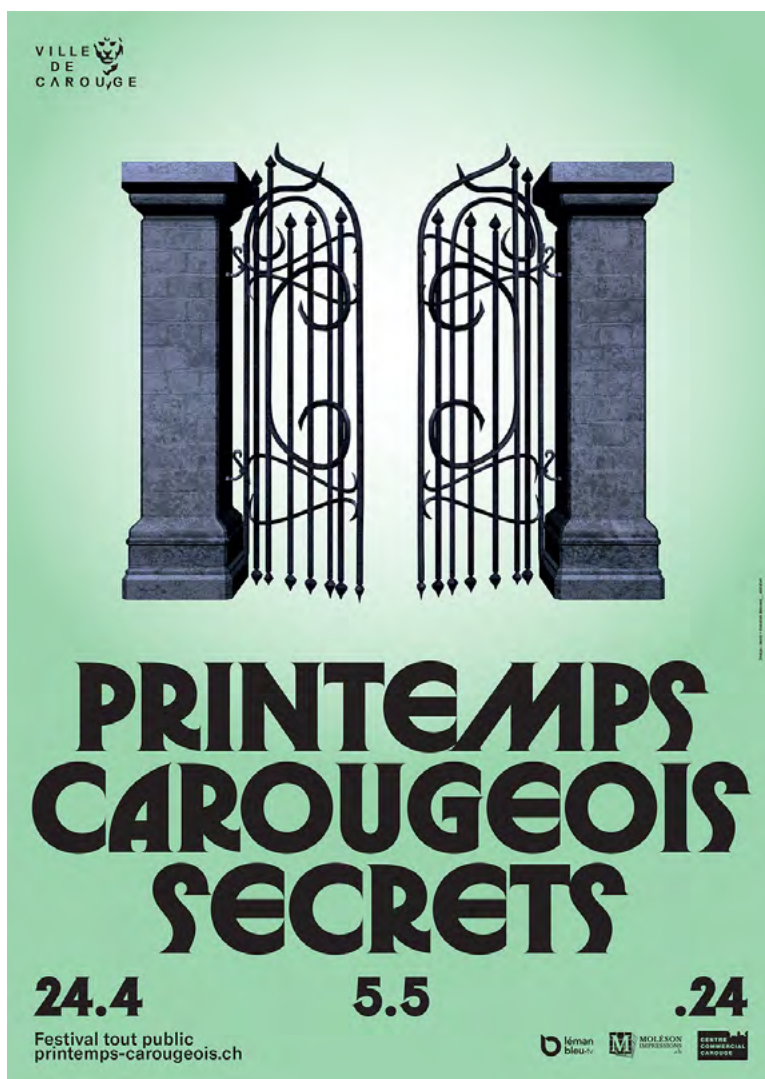




Autres exemples d'accompagnement et de développement en communication : la création d'un visuel pour promouvoir les ateliers CaféFil du Secteur énergie et durabilité ; le changement de l'allure des platanes pour le Secteur nature et espaces verts ; ou encore la réalisation d'une banderole de chantier visant à maintenir la visibilité des commerçants pendant les travaux.

Le Secteur communication a également accompagné le Service des affaires sociales dans le développement de la ligne graphique de quatre supports promotionnels liés à quatre permanences (désendettement, emploi, juridique et numérique), les deux dernières représentant de nouveaux services à la population. Celles-ci ont nécessité un accompagnement renforcé afin de faciliter la compréhension de nouvelles prestations sociales.





Printemps carougeois

La campagne du Printemps carougeois constitue un moment fort de l'année, visant à positionner le festival non seulement comme un événement culturel majeur, mais aussi comme un levier de promotion économique et touristique pour la Ville de Carouge. Au-delà de l'impact direct sur la fréquentation, la visibilité médiatique générée contribue à renforcer l'image de la cité, en valorisant son identité artistique et ses engagements culturels.

En 2024, l'édition s'est articulée autour du thème des secrets. La campagne inclut: la conception de l'affiche de la nouvelle édition, collaboration avec les partenaires du festival (Léman Bleu, Daily Movies, Cinéma Bio, Centre commercial de Carouge, Molésion Impressions, Stapro), l'élaboration du plan médias et relation presse (achat des espaces publicitaires, développement d'une communauté digitale et mise en avant de la programmation auprès des journalistes culturels, influenceurs et blogueurs), et ce, pour une grande diversité de spectacles et d'événements aux publics variés.

Les supports de communication sont largement diversifiés (réseaux d'affichage, annonces presse et web, animations, spots cinéma, banderoles, réseaux sociaux, radio, télévision, etc.). Ils permettent de décliner le visuel principal et de toucher parallèlement le public carougeois, genevois ou de la communauté internationale.

Un site internet – www.printemps-carougeois.ch – est dédié à cette programmation culturelle annuelle et la met en valeur afin d'augmenter les chances de visibilité auprès de la presse et du public et il est possible d'y acheter des billets. De nombreux partenariats médias et privés ont été développés pour soutenir le festival.

Autres projets et supports en communication élaborés en collaboration avec les services de l'Administration

Au-delà des campagnes traditionnelles, le Secteur communication accompagne également les services dans la réalisation de supports ou la réponse à des besoins spécifiques. Dans le même esprit de soutien à la communication de proximité, un marquage au sol intitulé «chemin des écoliers» a par exemple été réalisé lors de la rénovation de l'école des Pervenches, afin de sécuriser et valoriser le parcours des élèves.



Créations réalisées en interne

À noter qu'un grand nombre d'affiches et de publications, entre 10 et 15 par mois, sont réalisées en interne. En effet, le Secteur communication aide les autres services de l'Administration à diffuser l'information relative aux projets menés par la Ville de Carouge, mais aussi ceux qu'elle soutient, que ce soit dans les domaines de la culture, du sport et du développement durable ou concernant les associations.

Exemples d'affiches créées en interne: consultation PDCoM, journée internationale du Pédibus, Journée CV; balades nature, le CA à votre écoute; consultation publique du Plan directeur communal.

Dans la mesure du possible, le Secteur communication se charge de relayer l'information sur les supports gratuits de la Ville de Carouge (agenda en ligne du site, publication sur les réseaux sociaux et dans le journal communal). Certains projets requièrent une véritable coordination de campagne et de promotion auprès de la presse événementielle et/ou culturelle.

Faites-vous tirer le portrait

Grâce à **Projet Emploi Jeunes**, vous avez la chance de pouvoir bénéficier gratuitement d'une nouvelle photo pour votre CV.

Partant du principe qu'un CV réussi est une somme de détails bien structurés, votre photo peut donner quelques points en plus à votre candidature! Toutefois, cette photo doit être travaillée et bien étudiée pour lui permettre de révéler des aspects de votre identité et vous aider à décrocher la place convoitée.

Le samedi 18 janvier 2025, participez à la journée portrait photo CV

En collaboration avec Aurélien Tissot, photographe, profitez de cette opportunité et mettez toutes les chances de votre côté.

Inscription obligatoire du 6 au 14 janvier 2025

T 022 307 93 20

Offre destinée aux habitantes et habitants de Carouge entre 18 et 30 ans.

Ne ratez pas cette chance! Dans un CV la photo est un vrai plus.

carouge.ch
Ville de Carouge

Journée internationale à pied à l'école

La Ville de Carouge et le Département de l'instruction publique (DIP) s'associent à la célébration de la Journée internationale à pied à l'école et aux 25 ans du Pédibus.

A cette occasion, Anne Hilgald, conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique (DIP) et Isabelle Fromont, conseiller administratif de la Ville de Carouge seront présentes pour accompagner les élèves de l'école des Pervenches. Le cortège festif, organisé par l'Association des parents d'élèves des Pervenches et de Montfalcon (APEPM) avec le soutien de la Fédération des associations de parents d'élèves de l'enseignement obligatoire (FAPEO) suivra le cheminement d'acier de la rue du Centenaire jusqu'à l'école provisoire, rue Baylon.

Vendredi 20 septembre 2024, de 7h30 à 9h

Départ du cortège à 7h30, rue du Centenaire

Petit-déjeuner d'accueil à 7h45, école provisoire, rue Baylon

Portes ouvertes de l'école provisoire de 8h à 8h30

carouge.ch
Ville de Carouge

Carouge horizon 2040

Consultation publique du Plan directeur communal

Du 2 septembre au 5 octobre, la Ville de Carouge invite la population à consulter et à discuter sur le Plan directeur communal (PDCoM) et plan climat. Ce document est un outil d'aménagement du territoire et permet à la Commune de se donner un cap pour les quinze prochaines années.

Séances d'information et d'échanges

- Lundi 2 septembre, école du Val-d'Arve
- Lundi 9 septembre, salle du Rond-Neuf, boulevard des Promenades 26
- Mercredi 11 septembre, école de la Tambourine

ENTRÉE LIBRE DE 10H À 12H

Exposition publique

- Du 9 septembre au 5 octobre, boulevard des Promenades

Pour vous informer et partager vos suggestions
envoyez un email à carouge.ch@pdc.com ou scannez le code QR

carouge.ch
Ville de Carouge

Information et relations à la presse

Vingt-trois communiqués de presse ont été envoyés tout au long de l'année. Des rencontres officielles et d'autres informelles ont ainsi pu être concrétisées avec les médias pour une plus grande visibilité de la commune.

Communiqués de presse 2024

- **20 novembre** Exposition: *Visages de la communauté portugaise*
- **12 novembre** Carouge Magique
- **29 octobre** Concerts d'automne au temple
- **22 octobre** Lauréat du Prix de la Ville de Carouge Yvette ZGraggen
- **7 octobre** Carouge inaugure un nouveau jeu inclusif pour enfants à mobilité réduite
- **3 octobre** Carouge inaugure un skate plaza et «pump track» au Carrefour du mouvement
- **16 septembre** Palmarès du 19^e Concours international de céramique de la Ville de Carouge
- **11 septembre** Carouge et le Canton célèbrent la Journée internationale à pied à l'école
- **4 septembre** Finalistes du Prix de la Ville de Carouge Yvette Z'Graggen 2024
- **3 septembre** La Ville de Carouge célèbre son club de football Étoile Carouge
- **2 septembre** Exposition de la 19^e édition du Concours international de céramique
- **22 août** Consultation publique du Plan directeur communal
- **15 juillet** Inauguration de la Voie verte d'agglomération
- **1^{er} juillet** Changement d'allure pour les platanes
- **25 juin** Un été à Carouge
- **19 juin** Remise des prix de la Bourse Marescotti-Ville de Carouge 2024
- **9 juin** Les Carougeoises et les Carougeois disent oui au nouveau centre aquatique
- **3 juin** Fête de la musique à Carouge les 14 et 15 juin
- **30 mai** Prévention contre le harcèlement de rue
- **24 mai** Musée de Carouge: «Marcel Bolomey, le monde dans l'objectif d'un Carougeois»
- **23 mai** Une soirée de projections autour du racisme et de l'intégration
- **25 mars** Printemps carougeois plonge dans le monde des secrets
- **31 janvier** Musée de Carouge: «Le Salève, montagne des Carougeois?!»

Ces communiqués sont disponibles sur le site: www.carouge.ch/communiqués-de-presse. Par ailleurs, le Secteur communication gère les demandes de la part de médias, de partenaires, de prestataires et pour tout échange avec le grand public (questions, remarques) en lien avec les supports de communication de la Ville de Carouge et la promotion touristique.



Le débat sur le centre aquatique à la Salle des fêtes

Référendum centre aquatique

Dans le cadre d'un référendum lancé contre la délibération du Conseil municipal de la Commune de Carouge, du 21 novembre 2023, ouvrant un crédit de construction de 74'539'000 francs destiné à la réalisation d'un centre aquatique, sis route de Veyrier 53, le Secteur de la communication a accompagné et collaboré avec le Secrétariat général dans l'élaboration de la brochure de vote. Il a également organisé la tenue d'un débat entre les partisans et les opposants, et ce, dans le respect et en conformité avec l'article 83.2 de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP-A5'05). Ce débat s'est tenu le 6 mai à la Salle des fêtes, animé et filmé par la *Tribune de Genève*. Diffusé en direct sur la chaîne YouTube, il comptabilise 1,4 k de vues.

Carte de vœux

Dans une perspective de transition écologique, l'administration carougeoise envoie depuis maintenant quelques années une carte de vœux au format électronique. En 2024, elle a été réalisée par Exem. Elle est également déclinée en affiche pour souhaiter la bonne année à toute la population dans les rues carougeoises ainsi que dans le journal communal. En clin d'œil aux armoiries de Carouge, cette illustration représente un lion entouré de carouges à épauettes en train de s'amuser sur la glace.



Photographies

Afin de développer une base de données iconographiques de qualité pour la Ville de Carouge, le Secteur communication fait souvent appel à une palette de photographes professionnels qui se chargent de couvrir et décrire les nombreux événements de la Commune et d'illustrer les reportages de *Vivre Carouge*. En 2024, près de 70 mandats photographiques ont été honorés, contre 40 en 2023, soit une augmentation de 75 %. Ces photos viennent enrichir une base de visuels que le Service s'efforce de nourrir qualitativement au fur et à mesure. Ces images servent de témoins et d'archives de la vie communale. Elles servent également à d'autres services pour des publications digitales ou imprimées. La population est invitée à visionner ces reportages photographiques via notre galerie en ligne : <https://www.carouge.ch/galerie-photos-0>.



Apéritif communal, janvier © Gianni Gagliardi



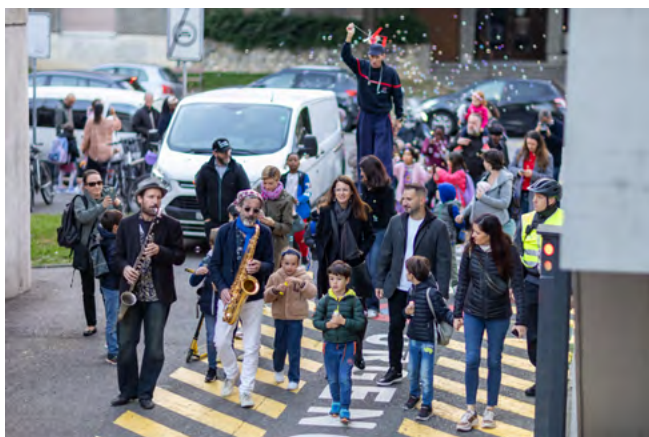
Fête des écoles, juillet © Patrick Lopreno



Inauguration de la Voie verte d'agglomération, août © Magali Girardin



Visite du Conseil administratif à Monsieur Liengme pour son 100^e anniversaire, août © Audrey Leclerc



Journée à pied à l'école, septembre © Pierre Albouy



Repas des jubilaires, octobre © Magali Girardin

Digital

Durant l'année 2024, le Secteur communication a poursuivi ses activités digitales via le site internet, l'infolettre, Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn et fidélisé quelques milliers de nouveaux abonnés.

Site internet de la Ville de Carouge

Le site internet de la Ville de Carouge a été consulté en 2024 par plus de 310'000 utilisateurs différents. On recense 812'000 pages web consultées tout au long de l'année. Voici le classement des dix pages les plus visitées sur notre site internet en 2024 :

1. Page d'accueil
2. Offres d'emploi
3. La piscine de la Fontenette
4. Concours international de céramique de la Ville de Carouge
5. Agenda
6. La Grande Braderie
7. Patinoire
8. Les marchés de Carouge
9. Le Musée de Carouge
10. Carte journalière CFF
11. La piscine des Pervenches

La rubrique Agenda a été particulièrement dynamique cette année, avec 626 événements publiés sur [carouge.ch/agenda](https://www.carouge.ch/agenda).

Infolettre électronique

Sortir à Carouge recense une fois par mois les actualités événementielles de la Ville de Carouge ou de ses partenaires. En 2024, elle est suivie par 7329 abonnés. Pour découvrir l'infolettre et s'y abonner : <https://www.carouge.ch/newsletter>.



Facebook

La page Facebook de la Ville de Carouge compte 15'818 abonnés à la fin de l'année 2024. Cette plateforme permet d'annoncer les actualités majeures de la Commune et de mettre en avant les événements organisés sur le territoire.

Voici les publications les plus populaires en termes de nombre de vues en 2024 :

- Le Marché de Noël
- Les dimanches ouverts durant les fêtes de fin d'année
- Soirée d'ouverture de la patinoire
- Pompes à vélo et stations de réparation en libre-service
- Le Marché de Carouge durant les Fêtes
- Retour en images sur le CaféFil
- Projets Emploi Jeunes visite Étoile Carouge FC
- Inauguration du skate plaza et « pump track »
- Retour en images sur le goûter de Noël des aînés
- La Ville de Carouge remporte le 1^{er} prix de fleurissement

Instagram

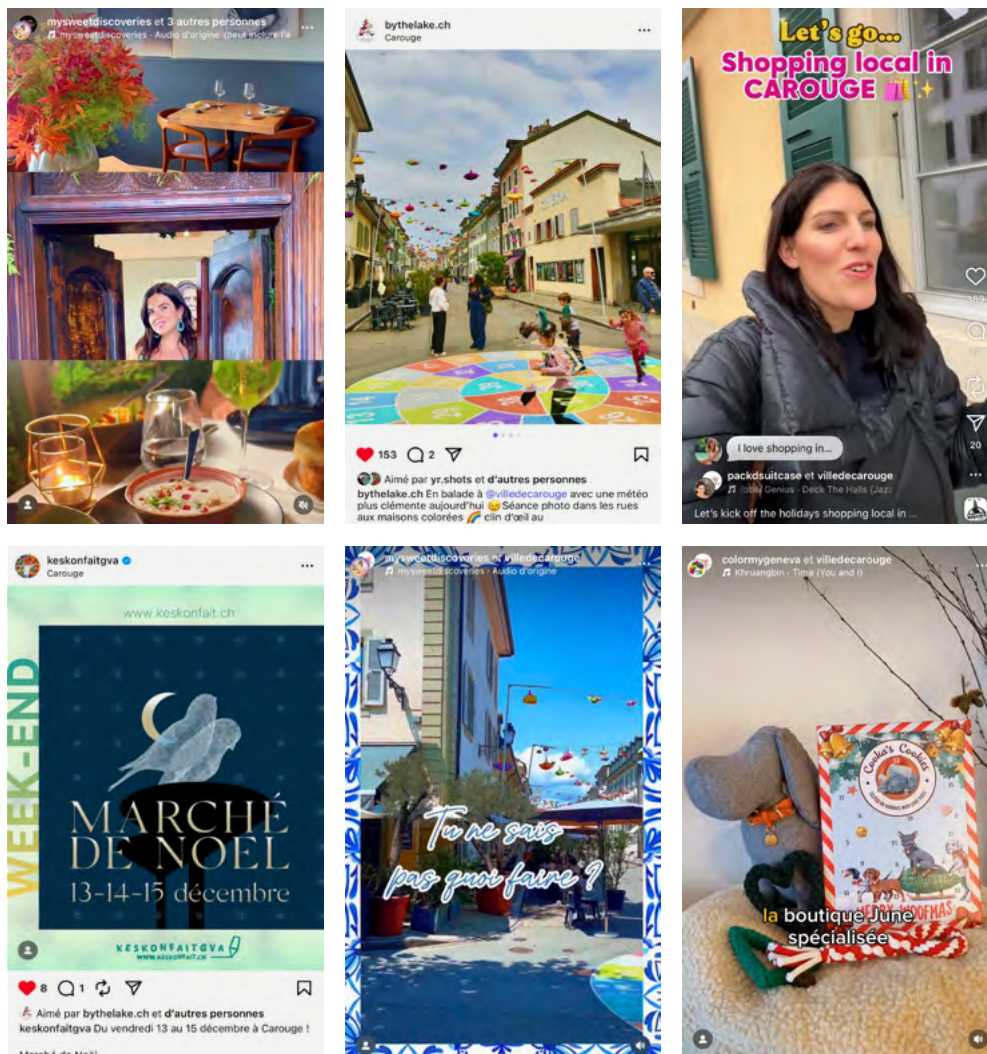
En 2024, 109 publications et plus de 500 stories ont été postées sur le compte Instagram [@villedecarouge](https://www.instagram.com/villedecarouge). La page a enregistré une belle augmentation de son nombre d'abonnés, pour atteindre les 14'000. La vidéo des coulisses du montage du sapin de Noël a été la publication la plus visionnée sur notre compte Instagram, avec 11'000 vues.

Plus de détails sur les contenus partagés sont disponibles sous la rubrique Tourisme.



Partenariats digitaux

Des partenariats digitaux sont régulièrement conclus dans le but de fidéliser de nouvelles audiences. En 2024, le Secteur communication a mandaté plusieurs influenceuses et influenceurs pour valoriser les activités organisées par la Ville.



Agendas en ligne

L'équipe de la communication collabore avec un certain nombre d'agendas en ligne pour la valorisation de son activité événementielle: L'Agenda, Genève Tourisme, Color my Geneva, Ron Orp, la décadanse, Loisirs.ch et l'agenda officiel de l'Association des communes genevoises.

Chaîne YouTube

La Ville de Carouge possède une chaîne YouTube lui permettant de partager les diverses vidéos tournées au cours de l'année: <https://www.youtube.com/@villede-carougeofficiel>. Elle est suivie par 370 abonnés.

■ Vidéos publiées en 2024

- Carouge Horizon 2040: 5 épisodes
- Brunch du goût 2024
- Carouge Magique 2024
- Piscine de la Fontenette: début public
- Film *Dans la place*, soutenu par la Ville de Carouge
- Go solutions durables: 5 épisodes, soutenu par la Ville de Carouge
- Concours de courts métrages de la Ville de Carouge
- Documentaire «Mujeres del agua», soutenu par la Ville de Carouge
- Exposition Carouge Dessiné! 2, soutenu par la Ville de Carouge

Les séances du Conseil municipal sont également visionnables chaque mois en direct puis en différé sur notre chaîne.

LinkedIn

La Ville de Carouge est présente sur LinkedIn en tant que page d'entreprise depuis plusieurs années. En 2024, une nouvelle stratégie de communication a été élaborée afin de valoriser la Ville de Carouge en tant que commune dynamique pour l'entrepreneuriat, et administration attractive pour l'emploi. Fin 2024, la page LinkedIn comptait près de 6000 abonnés.



Promotion touristique

La situation de Carouge dans le contexte touristique genevois

À seulement quelques minutes du centre de Genève, Carouge est perçue comme une destination de caractère au cœur de l'agglomération genevoise. Carouge séduit par son atmosphère villageoise et son parfum de dolce vita, son architecture sarde, ses ruelles paisibles et ses cours intérieures fleuries.

Le Vieux-Carouge, inscrit dans un périmètre d'environ 1 km de long sur 400 m de large, s'étend du pont de Carouge jusqu'à la place du Rondeau. Ce quartier à taille humaine abrite des galeries d'art, des artisans, des cafés ainsi que des parcs cachés derrière de sobres façades – autant d'éléments qui participent à son image de ville alternative, artistique et bohème.

Alors que Genève bat des records de fréquentation touristique (près de 3,8 millions de nuitées en 2024) et figure parmi les cinq destinations européennes préférées, le développement d'un tourisme de proximité autour du centre urbain principal représente une opportunité pour Carouge. La montée du tourisme de loisirs, la valorisation des expériences « locales » et authentiques ainsi que l'intérêt croissant pour les quartiers vivants et atypiques font de Carouge une microdestination privilégiée au sein du Grand Genève.

Dans ce contexte, Carouge bénéficie :

- D'une accessibilité directe en tramway depuis les zones hôtelières genevoises
- D'un fort capital culturel et historique
- D'une offre gastronomique et artisanale distinctive
- D'une programmation culturelle riche (marchés, festivals, expositions, théâtre en plein air, etc.).

Carouge complète Genève, en offrant une expérience à échelle humaine, dans un cadre singulier et intimiste, recherché par une clientèle en quête d'authenticité.

Le Secteur communication du Service des affaires culturelles et de la communication est chargé de la promotion touristique de la Ville de Carouge. Depuis 2009, il a clarifié ce positionnement de la commune comme destination touristique ainsi que défini ses cibles, et a développé des supports en communication visant à promouvoir cette diversité et la richesse culturelle de la cité. Une stratégie de promotion touristique s'est ainsi dessinée au fil des ans.

Guide de ville bilingue

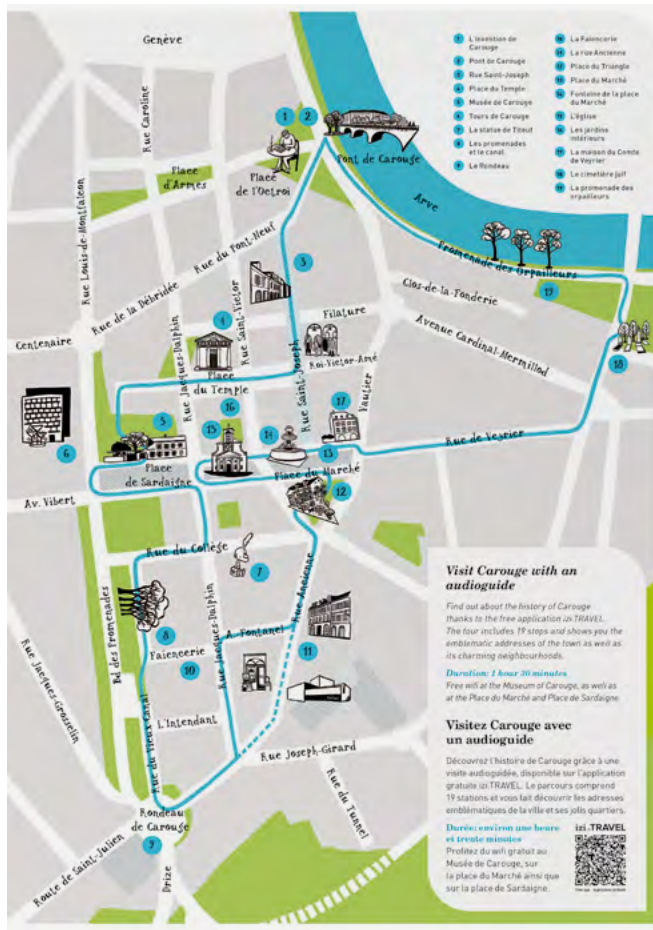
Adressé en premier lieu aux touristes et diffusé auprès de tous les hôtels de la région genevoise, des organismes d'accueil de la Genève internationale ainsi qu'auprès des offices de tourisme régionaux, ce guide pratique présente la ville de Carouge en français et en anglais et propose une balade dans le quartier du Vieux-Carouge ainsi que les événements phares susceptibles d'intéresser ces cibles.

Depuis 2013, il met en avant le Printemps carougeois et la saison d'été (mai-juin), puis le Marché de Noël et la patinoire (novembre-décembre). Au recto, chacune des éditions raconte l'histoire de Carouge, son architecture, sa tradition culinaire, pointe les événements phares de la saison ainsi qu'un aspect choisi (shopping de Noël ou boutiques plus traditionnelles).

Au verso, une sélection des manifestations tirée de *Je sors à Carouge* signale des événements susceptibles d'intéresser une cible de touristes pour le week-end ou des habitants non carougeois. Par ailleurs, la balade historique audioguidée (application gratuite iZi travel) ainsi que l'ouverture exceptionnelle des magasins carougeois certains dimanches y sont annoncées.

L'accent est également mis sur la mobilité et le temps à parcourir en tram ou à vélo est indiqué, afin de situer Carouge dans un périmètre proche du centre de Genève.

En 2024, un rafraîchissement de l'édition hivernale a eu lieu.



Events and activities Sortir à Carouge

ALL YEAR ROUND TOUTE L'ANNÉE

Théâtre de Carouge

The Theatre of Carouge is an institution in the region! Discover the programme!

Le Théâtre de Carouge est une institution dans la région! Découvrez le programme!

Théâtre Alchimie

A small theatre offering an eclectic and surprising programme. A poet theatre (sometimes) who proposes a programming of ecological and ecological! alchimie.ch

Un petit théâtre (souvent) qui propose une programmation écologique et écologique! alchimie.ch

Les Amis muséophiles

The programming of Les Amis muséophiles, situated in the Place du Temple, will surely appeal to you! The programming of the theatre Les Amis muséophiles, situé sur la place du Temple, saura vous séduire!

La programmation du théâtre Les Amis muséophiles, situé sur la place du Temple, saura vous séduire!

Casino Comedy Club

A performance hall 100% human! A night of spectacle 100% human! Un soir de spectacle 100% humain! casinocomedyclub.com

Une salle de spectacle 100% humaine! Un soir de spectacle 100% humain! casinocomedyclub.com

Musée de Carouge

The Museum of Carouge welcomes you with high quality exhibitions. Art is all for you in always good quality! Le Musée de Carouge vous accueille avec une exposition de qualité. L'art, vous l'aurez en bonne et en belle! musée-de-carouge.ch

Le Musée de Carouge vous accueille avec une exposition de qualité. L'art, vous l'aurez en bonne et en belle! musée-de-carouge.ch

Cinema Bio

More than just art films, the Cinema Bio de Carouge offers you a cinema that is different from the large multiplexes! Plus qu'un grand public de films, le Cinema Bio de Carouge vous propose une alternative cinématographique aux multiplexes! cinema-bio.ch

Plus qu'un grand public de films, le Cinema Bio de Carouge vous propose une alternative cinématographique aux multiplexes! cinema-bio.ch

Chat Noir

Pop or rock, it's dancing at the Chat Noir! Ce soir, ça danse et ça danse au Chat Noir! chatnoir.ch

Pop ou rock, c'est danser et ça danse au Chat Noir! chatnoir.ch

Discover the status of the famous Titus!

Discover the status of the famous Titus! Discover the status of the famous Titus! Titus est-il un héros ou un lâche? Titus est-il un héros ou un lâche? titus.ch

Titus est-il un héros ou un lâche? Titus est-il un héros ou un lâche? titus.ch

Market and Night Market

On Wednesday and Saturday morning throughout the year, as well as on Thursday evenings from March to October, local produce takes over the Place du Marché! *Février jusqu'en octobre, tous les vendredis, tous les samedis, ainsi que le jeudi soir de mars à octobre, les produits du terroir prennent la place du Marché! carouge.ch

*Février jusqu'en octobre, tous les vendredis, tous les samedis, ainsi que le jeudi soir de mars à octobre, les produits du terroir prennent la place du Marché! carouge.ch

Sunday Shopping

On each Sunday of December, over 20 shops open from 11am to 5pm. Chaque premier dimanche du mois, de mars à décembre, les boutiques sont ouvertes de 11h à 17h. carouge.ch

Chaque premier dimanche du mois, de mars à décembre, les boutiques sont ouvertes de 11h à 17h. carouge.ch

Fin market - Brocante

Every first Sunday of the month from March to December, the fin market moves into the Place du Marché! Chaque premier dimanche du mois, de mars à décembre, la brocante s'installe sur la place du Marché! finmarket.ch

Chaque premier dimanche du mois, de mars à décembre, la brocante s'installe sur la place du Marché! finmarket.ch

Art Carouge

Seven galleries and a museum to discover local art. Sept galeries et un musée pour découvrir l'art carouge. artcarouge.ch

Sept galeries et un musée pour découvrir l'art carouge. artcarouge.ch

SEPTEMBER - SEPTEMBRE

Taste week - Semaine du goût

Discover the secrets of Carouge. Pour découvrir les secrets carouge. carouge.ch/semaine-du-goût-2021

Pour découvrir les secrets carouge. carouge.ch/semaine-du-goût-2021

NOVEMBER - NOVEMBRE

Autumn concerts

Three classical music concerts at the Temple de Carouge. Trois concerts de musique classique au Temple de Carouge. carouge.ch/concerts-automne

Trois concerts de musique classique au Temple de Carouge. carouge.ch/concerts-automne

Shooting rink - Patinoire

Shooting in the heart of Carouge! From November to February. Pour patiner au cœur du Vieux Carouge! De novembre à février. carouge.ch/patinoire

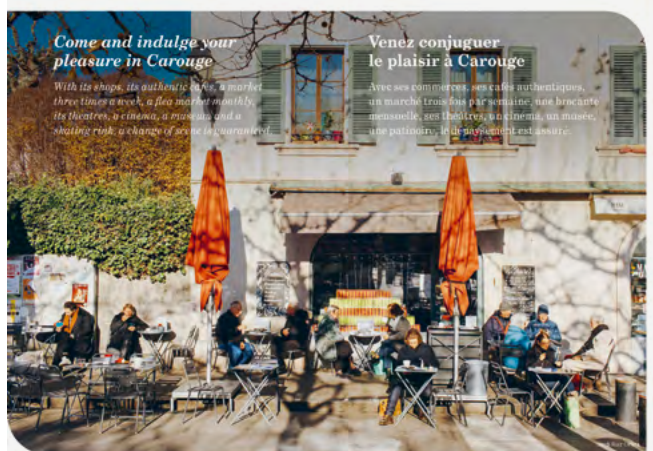
Patiner au cœur du Vieux Carouge! De novembre à février. carouge.ch/patinoire

DECEMBER - DÉCEMBRE

Christmas in Carouge

Christmas Market and shops open on Sundays. Marché de Noël et boutiques ouvertes les dimanches. carouge.ch/marche-noel

Marché de Noël et boutiques ouvertes les dimanches. carouge.ch/marche-noel



Diffusion des supports

En général, les supports de communication sont distribués dans les lieux suivants :

- Genève Tourisme
- Bureau du tourisme (Ville de Genève + Ville de Nyon)
- Bureaux de tourisme Grand Genève (cf. France voisine)
- Hôtels genevois
- Aéroport de Cointrin
- Entreprises multinationales et partenaires du Printemps carougeois
- Organisations internationales (via les Ressources humaines ou le bureau d'accueil de la Genève internationale)
- Carouge à votre service
- Musée de Carouge
- Bibliothèques de Carouge

Visites guidées estivales

En collaboration avec Illico Travel, 15 visites guidées bilingues été proposées au public du 20 juillet au 19 octobre, le samedi matin à 11 h. Cinq thèmes en alternance ont été choisis : « Passion de créateur-trice-s », « Les coulisses d'un haut lieu d'énergie », « Carouge et ses jardins secrets », « L'art de vivre » et « Carouge en musique ». L'aspect convivial et spontané des visites est toujours très apprécié, de même que l'ouverture spéciale d'endroits normalement fermés au public. Au total, 375 visiteurs ont bénéficié de ces visites guidées.



Campagnes annuelles

Des campagnes qui rythment la promotion touristique de la Cité sarde

Le secteur de la promotion touristique a identifié trois temps forts annuels permettant de valoriser la Ville de Carouge à travers des campagnes structurées, pensées à la fois comme des leviers culturels, touristiques et économiques.

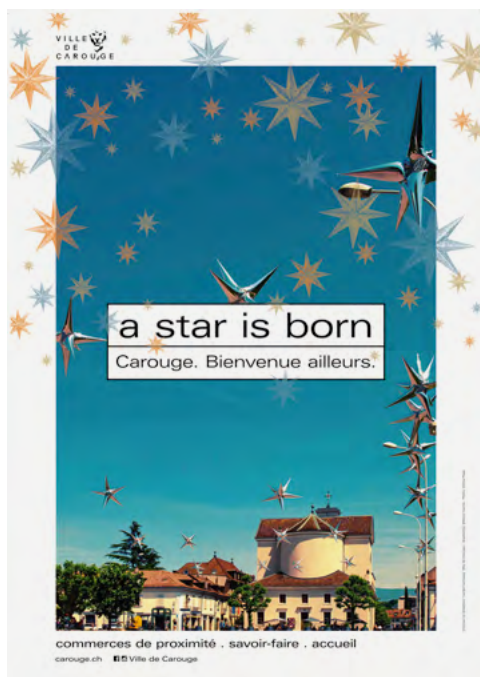
La campagne du Printemps carougeois ouvre traditionnellement l'année avec un rendez-vous culturel emblématique. Cette manifestation, à la croisée de la culture et du tourisme, agit comme un véritable tremplin pour faire rayonner Carouge au-delà de ses frontières. Elle attire un public essentiellement carougeois et issu des communes environnantes, incitant les visiteurs à découvrir la ville, à fréquenter ses commerces, ses restaurants, et à s'imprégner de son atmosphère unique.

Le Printemps carougeois illustre ainsi parfaitement le rôle moteur que peut jouer la culture dans la dynamisation du tissu économique local, en renforçant l'attractivité de la Cité et en générant des retombées positives pour les acteurs locaux.

Pour en savoir plus sur cette campagne, voir la rubrique « Culture ».

Carouge. Bienvenue ailleurs

En 2024, la campagne de promotion touristique estivale Carouge. Bienvenue ailleurs a été reprise et déployée dans les médias par le biais de sujets mettant en avant les attraits de Carouge : artisanat, gastronomie, shopping, bien-être sont les axes de communication choisis. Les supports ont été variés : affichages dans le canton de Genève et en ville de Carouge, spots sur la télévision locale Léman Bleu et dans les cinémas, annonce dans *Le Matin Dimanche* et des guides touristiques, partenariats avec la World Radio Switzerland et Loisirs.ch.



Carouge magique

Carouge Magique est la campagne touristique hivernale de la Ville de Carouge dont l'objectif est de promouvoir la Cité sous tous ses aspects hivernaux (illuminations, patinoire, Marché de Noël, dimanches ouverts, gastronomie, ambiance hivernale dans le Vieux-Carouge et animations) auprès de la cible des Carougeoises et des Carougeois, des Genevoises et des Genevois, ainsi que des touristes.

Le Secteur communication a repris la campagne avec une nouvelle déclinaison poétique et féerique. Il a de nouveau proposé aux Intérêts de Carouge d'utiliser la campagne et de la déployer sur leurs supports de promotion afin de n'avoir qu'une seule et même campagne de promotion pour ainsi maximiser la visibilité de Carouge face à la concurrence genevoise hivernale (bord du lac).

Largement déployée à travers la ville et sur une palette variée de médias – réseau d'affichage et tpg, chaîne de télévision locale, spots radio, relations presse et blogueurs, réseaux sociaux, sacs dans les boulangeries –, elle reçoit chaque année un bel accueil auprès des commerçants et commerçantes.



Plan touristique

La Ville de Carouge utilise le plan touristique qui fait ressortir les cinq secteurs de son territoire (nord, sud, est, ouest et centre) afin de donner de ce dernier une vision globale et augmentée. Bâtiments d'intérêt, nouveautés et anecdotes viennent nourrir le recto de cette version et offrir ainsi une belle équité à tous les secteurs. Par ailleurs, cette édition fait la part belle au shopping, à l'artisanat et aux bonnes tables.

Spots

Dans le cadre du partenariat avec la chaîne de télévision locale Léman Bleu, deux vagues de spots promotionnels ont été diffusés avec pour objectif de promouvoir la ville de Carouge en tant que cité dotée d'attraits touristiques, autant en été qu'en hiver.

Relations médias

Des communiqués de presse sont envoyés aux journalistes locaux à chaque campagne touristique pour diffuser l'information relative aux grandes manifestations et nouveautés. Depuis quelques années, l'équipe de la promotion touristique du Secteur communication a tissé de solides relations avec certains médias locaux.

GE Tourisme

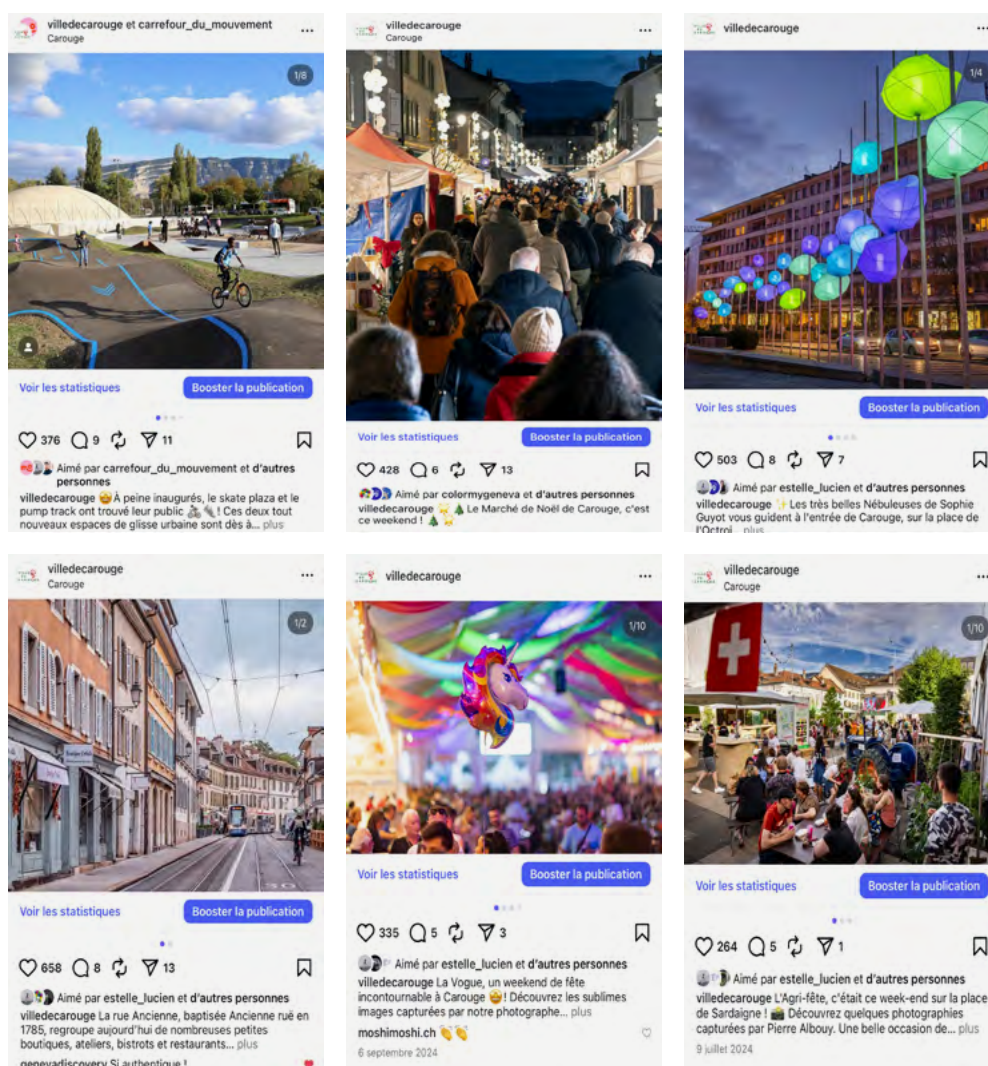
Une collaboration avec GE Tourisme est en place depuis quelques années et l'équipe du Secteur communication s'efforce de rencontrer ses membres pour toujours mettre en avant la ville de Carouge ainsi que d'être présents de façon optimale dans leurs brochures.

Communication digitale

Instagram

Les contenus les plus appréciés sur cette plateforme demeurent les belles photos et vidéos du Vieux-Carouge, à toutes les saisons : espaces verts, décorations et art dans la ville, patrimoine architectural et manifestations dans l'espace public. La fonction des stories agenda est également très utile pour communiquer chaque semaine l'actualité événementielle à ne pas manquer.

Voici les publications touristiques les plus populaires en 2024 :



Autres activités du SACC

Acquisition de panneaux d'exposition

Afin de répondre à la demande croissante de supports d'exposition et dans un souci de trouver une solution à la fois esthétique et pérenne, le SACC a fait réaliser à l'entreprise carougeoise ONA 23 panneaux métalliques dont chacun peut accueillir deux F4 (recto verso). Construits sur mesure, ces panneaux permettent la réalisation d'expositions en plein air sur des supports harmonieux et aisément transportables par le SVEM. Depuis leur acquisition, ils ont servi pour divers projets tels que Carouge dessiné!, l'exposition du Plan directeur communal (projet du SURB), une exposition portée par le SAS, etc.

Au sein de l'Administration, le projet a été piloté par le SACC en collaboration avec le SVEM.

Mouvements de personnel

- Accueil d'un stagiaire de l'école CREA (David Martins), engagement d'Antoine Mary en tant qu'auxiliaire assistant communication durant le congé maternité de Marie Jeannet, et augmentation du pourcentage d'Achille Wagnières (de 20 %) pour assister la chargée de culture durant le congé maternité de Marie Jeannet.
- Patrick Guisolan, chef d'atelier Manifestations au SVEM, a rejoint l'équipe du SACC en qualité de gestionnaire technique à 90 %.
- Engament d'Emma Shan, stagiaire dans le cadre du Master of Arts en études muséales de l'Université de Neuchâtel du 22 janvier au 9 août 2024.
- Création du nouveau poste d'agente d'accueil et support administratif: engagement en CDI de Noor Diba en tant qu'agente d'accueil et administratif à 25 % depuis le 15 janvier 2024.
- Accueil au sein des Archives de deux stagiaires. Johanna Dugon a effectué son stage de février à juillet 2024. Elle a notamment pris en charge le tri, le conditionnement et l'inventaire des dossiers du Service des ressources humaines couvrant les vingt dernières années. Cette mission faisait suite à un important versement d'archives consécutif au déménagement du SRH dans de nouveaux locaux. Joseph Hertz, apprenti à la Bibliothèque de la Ville de Carouge, a été accueilli aux Archives de septembre 2024 à janvier 2025. Il a effectué un recensement de la Taxe professionnelle, mission menée à la demande des Archives d'État notamment.

SERVICE INFORMATIQUE, LOGISTIQUE ET PROTECTION DE LA POPULATION

Informatique et logistique

Liaison en fibre optique

Le Secteur informatique a continué l’optimisation du réseau par fibre optique durant l’année 2024. Cela offre la possibilité aux utilisateurs de travailler dans de bonnes conditions, d’utiliser l’ensemble des outils informatiques mis à leur disposition et d’améliorer la communication interne à l’administration.

Au 31 décembre 2024, 42 bâtiments et sites communaux sont reliés en fibre optique et 13 sites ont le wifi gratuit.

Mise en place de la suite Office 365

Le Secteur informatique a finalisé la mise en place de la suite Office 365 au sein de l’administration. Le passage à Office 365 va nous permettre d’améliorer la collaboration via les outils qui sont disponibles en en intégrant la gouvernance.

Protection de la population

Protection civile

Durant l’année 2024, le commandant de l’Organisation de protection civile (OPC), Grégoire Haenni, et/ou son adjoint, Gregory Minetto, ont participé aux rapports des commandants des ORPC/OPC au Centre de la sécurité civile cantonale à Bernex, ainsi qu’aux séances de comité de l’Association genevoise des ORPC/OPC (AGOPC), qui regroupe les commandants des organisations genevoises.

L’effectif de l’OPC Carouge en 2024, calculé sur 22 488 habitants, deux sections, est le suivant :

Direction OPC	2
Secteur protection et assistance	64
Aide à la conduite	20
Secteur appui	59
Secteur logistique	14
Secteur protection des biens culturels	6
Nombre total d’astreints	165

État-major 2024

Durant toute l'année, une fois par mois, l'état-major se réunit pour préparer les services et planifier les formations.

Il est composé de :

- Grégoire HAENNI – commandant
- Gregory MINETTO – commandant suppléant
- Thierry PASCHE – responsable de l'office
- Damien RIEDWEG – comptable
- Didier GUILLIOD – Service logistique/soutien
- Laurent HIRT – chef du Secteur logistique
- Even JACOT-DESCOMBES – logistique/matériel
- Christopher MORET – chef de la coordination logistique/équipements
- David FERREIRA – chef de l'aide à la conduite/ télématique
- Jérémie BLANCHARD – télématique
- Nils COUTURIER – chef PBC
- Yanick BADER – PBC
- Sébastien WALLER – chef P+A
- Joao VIEIRA DA SILVA – P+A
- Clément ROHNER – chef de la protection ABC
- Nicolas COCHET – Appui
- Bryan VON GUNTEN – Appui

Jours de service

07.02.2024 au 09.02.2024

- 24 astreints de protection civile engagés.
- Le 7 février, premier mercredi du mois de février, le Service de l'aide à la conduite/ télématique procède au contrôle des sirènes.
- Du 7 au 9, le Service logistique effectue le contrôle périodique des constructions selon la CPC, de même que le contrôle périodique du matériel selon la LCM.

27.03.2024 au 28.03.2024

- 23 astreints de protection civile engagés.
- Sur deux jours, le Service assistance effectue le contrôle périodique des abris privés.
- La logistique ouvre le poste de commandement, distribue les équipements et se charge du contrôle des infrastructures.

30.05.2024 au 31.05.2024

- 13 astreints de protection civile engagés.
- Le service PBC met à jour les fiches de sécurité des biens culturels. Ces fiches recensent les biens culturels de la Commune de Carouge et fixent les conditions de déplacement et stockage de ces éléments.
- La logistique effectue un contrôle périodique du poste de commandement Jacques-Grosselin et du poste sanitaire de la Gabelle.

24.09.2024 au 27.09.2024

- 51 astreints de protection civile engagés.
- Le service PBC met à jour les fiches de sécurité des biens culturels et rencontre les différentes personnes responsables des lieux d'exposition des œuvres.
- Le Service assistance contrôle les abris enregistrés avec défauts lors du CR 24.08.002.
- L'officier de l'aide à la conduite instruit le contingent à l'utilisation de la radio Polycom.
- Le Service de l'appui exerce ses troupes au maniement des engins et outils de pionniers au centre cantonal de l'OCPPAM.
- Le Service logistique fait en sorte de mettre à disposition tout le matériel nécessaire pour les pionniers et effectue ses contrôles périodiques des constructions.

27.11.2024 au 29.11.2024

- 7 astreints de protection civile engagés.
- Le Service logistique procède au grand contrôle des installations y compris les tests de surpression, le changement des joints des portes blindées, le nettoyage des appareils de PCi et des SS.

29.09.2024 au 02.10.2024

- 19 astreints de protection civile sont mobilisés pour CATA.
- La logistique travaille sur les équipements et le matériel d'intervention.
- Des APCi de l'assistance, de l'appui et de l'aide à la conduite interviennent dans le cadre d'un plan catastrophe déclenché après la rupture d'une grosse canalisation SIG.

8.01.2024 au 2.12.2024

- Les 16 membres de l'état-major effectuent 9 séances d'état-major et 7 séances de travail administratif. Ces séances hors cours de répétition nous permettent de préparer le planning de CR, de planifier les besoins, de préparer comme cette année 2024 le contrôle périodique du poste de commandement (CPC) qui sera effectué par l'OCPPAM.

Corps des sapeurs-pompiers

Effectif au 31.12.2024	
Commandant	1
Officiers	4
Médecin	1
Sous-officiers supérieurs	2
Sergents	2
Caporaux	9
Appointés	11
Sapeurs	18
Aspirants	8
Total	56

Interventions en 2024

90 interventions représentant **1018** heures et **440** personnes engagées.

Gardes et services divers

- Gardes de préservation
- Contrôle des gardes
- Service de piquet
- Séances administratives
- Garde pour le Bonhomme hiver
- Contrôle annuel des bouches à eau

Total : 2720 heures, 600 heures de garde par semaine.

Décompte des heures

La Compagnie des sapeurs-pompiers a effectué pour l'année 2024, tous travaux confondus (interventions, exercices, gardes de préservation, certaines tâches administratives, cours, écoles et divers), **4865 heures**.

Carouge à votre Service

Le Secteur Carouge à votre service regroupe les équipes responsables du guichet d'accueil de la mairie ainsi que les pôles manifestations et occupation du domaine public. Il constitue la porte d'entrée principale de l'administration communale, tant pour les habitantes et habitants que pour les commerçantes et commerçants ou les usagères et usagers de passage.

Guichet d'accueil

Le guichet Carouge à votre service est un point de contact essentiel entre la population et l'administration communale. En 2024, il a poursuivi ses missions d'accueil, d'information et de gestion des prestations avec rigueur et réactivité, tout en jouant un rôle transversal dans le traitement des demandes adressées aux services communaux.

Ses activités ont couvert une large palette de prestations: accueil physique et téléphonique, gestion des courriers et courriels, création de comptes e-démarches, billetterie pour les grands événements publics (braderies, Concerts d'automne, etc.), vente de titres de transport CFF, traitement des formulaires de manifestations, gestion des réservations de salles, délivrance de subventions ou encore vente de produits divers (livres, cartes postales).

L'année 2024 a été marquée par plusieurs évolutions majeures:

- **Fin des cartes CFF** communales papier, remplacées par une plateforme d'achat en ligne, avec un accompagnement attentif des usagers dans cette transition.
- **Optimisation des outils numériques**, notamment via des ajustements techniques sur la plateforme de réservation des salles communales (modules «Gestion de ressources» et «Commandes»).

Ces évolutions ont permis de renforcer la qualité de service, la réactivité de l'équipe et l'autonomie opérationnelle du secteur dans un contexte de transition.

Occupation du domaine public

Le Secteur du domaine public assure la gestion, la régulation et le suivi administratif, technique et financier de l'occupation de l'espace public communal. Ses principales missions concernent la délivrance des autorisations liées aux terrasses commerciales, aux procédés de réclame, aux stands saisonniers et aux marchés, dans le respect des réglementations en vigueur et en prenant en compte les spécificités patrimoniales du territoire.

La gestion comprend également la facturation, le suivi des paiements, le traitement des contentieux ainsi que l'information et l'accompagnement des commerçants et exploitants. Une coordination étroite est assurée avec les services internes (SVEM, SFIN, Promotion économique, SURB) et les instances cantonales concernées.

L'année 2024 s'est inscrite dans une dynamique de modernisation et de structuration du secteur, avec plusieurs avancées significatives:

- Référencement des procédés de réclame renforcé grâce à l'amélioration continue de l'outil Tryton
- 302 procédés de réclame actifs en 2024, répartis sur 179 établissements (+19 par rapport à 2023)
- 127 terrasses autorisées en 2024 (+1,6% par rapport à 2023), avec un traitement rigoureux des requêtes
- Formulaires de demande (terrasses et réclames) repensés et informatisés pour faciliter l'accès et réduire les erreurs
- Élaboration d'un guide pratique pour les exploitants, en collaboration avec la promotion économique
- Formalisation d'un processus d'accueil et de départ des commerces pour renforcer la coordination entre les services

Autre pôle du domaine public, les marchés de Carouge rencontrent un succès croissant auprès des usagers comme des exposants, et s'affirment aujourd'hui comme un pilier de la vie locale. Ils participent activement à l'attractivité de la commune à l'échelle régionale et cantonale.

Les marchés de Carouge, ce sont :

- Trois marchés hebdomadaires : mercredi matin, jeudi en fin de journée (afterwork) et samedi matin
- 53 marchands fixes et 10 marchands aux tickets présents régulièrement

Chaque année, une quarantaine de demandes sont déposées pour rejoindre les marchés de Carouge. Les candidatures sont sélectionnées avec soin, en privilégiant les petits producteurs – notamment locaux – ainsi qu'une offre diversifiée et durable. Les exposants sont également sensibilisés à adopter des pratiques écoresponsables (réduction des déchets, vaisselle réutilisable, gestion des invendus).

La fréquentation croissante des marchés confirme leur attractivité et la pertinence des choix stratégiques. Le service communal reste mobilisé pour garantir une expérience de qualité, assurer un accueil irréprochable et valoriser les marchés comme moteurs de l'économie locale, de la gastronomie régionale et du lien social à Carouge.

Manifestations

Mobilisant plusieurs services communaux qui ont tous à cœur de proposer des événements conviviaux, de qualité et sécurisés, la Commune a reçu en 2024 un volume important de demandes: 134 pour l'occupation éphémère du domaine public, 182 pour le prêt de matériel et 224 autorisations de manifestations délivrées.

Le Service manifestations est une entité transversale, réunissant le coordinateur rattaché au CAVS et les équipes ateliers et manifestations du Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM). Il pilote la coordination des manifestations, qu'elles soient organisées par des tiers ou par les services communaux, en étroite collaboration avec la Police municipale, le Service de la culture et de la communication, ainsi que le Service de l'urbanisme.

En 2024, une refonte des processus liés aux manifestations a été engagée entre le CAVS, le SVEM et les autres services concernés, afin de fluidifier les échanges, d'harmoniser les procédures et d'optimiser l'organisation des événements sur l'ensemble du territoire communal.

Manifestations institutionnelles

Avec ce nouveau processus, l'organisation des événements communaux a été confiée à Carouge à votre service (CAVS) depuis fin 2023, en étroite collaboration avec les services municipaux concernés. Cette nouvelle répartition a permis de renforcer la coordination et la qualité des manifestations communales proposées à la population carougeoise.

Tout au long de l'année 2024, le CAVS a ainsi piloté, avec le soutien de répondants dans les différents services, une série d'événements marquants qui ont rythmé la vie locale. Ces moments de convivialité et de reconnaissance ont contribué à renforcer le lien social et à valoriser l'engagement des habitantes et habitants dans la vie de la commune.

Apéritif communal 2024

L'Apéritif communal s'est tenu le vendredi 12 janvier 2024 dans la Salle des fêtes de Carouge. À cette occasion, une nonantaine de championnes et de champions ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement, leurs performances ou leur contribution à la vie carougeoise. Il s'agit de :

Société	Noms	Prix
Association cantonale genevoise de Badminton – Badminton Club Rousseau	Nolan Nasel	Vice-champion suisse en double U13
	Lucas Pregermain	Entraîneur BCR
	Olivier Bonnefond	Entraîneur ACGB
	Alexandre Bouchardy	Président BCR
	Ronnie Rigo	Président ACGB
Carouge Natation – Équipe Waterpolo LNA	Kiriakos Pontikeas	3 ^e au Championnat de Suisse
	Romain Blary	
	Benjamin Fischer	
	Jonathan Melet	
	Orfeas Malaspinas	
	Rafael Catillaz	
	Nicola Saverio Suter	
	Marius Jorger	
	Mathieu Marechal	
	Samuel Baertschi	
	Tommaso Gazzini	
	Damien Thebault	
	Matteo Rota	
	Hugo Roscio	
	Yaman Karamustafa	
	Abdelkader Belkheir	Coach

Société	Noms	Prix
Carouge Natation – Équipe Waterpolo LNA <i>(suite)</i>	Bogdan Filipovic	Coach
	Massimo Castrilli	
	Julien Babel	Vice-président
	Pierre Bischofberger	Président
École d'échecs de Genève	Lily Chérix	Championne de Suisse féminine junior en cadence rapide U14 Vice-championne de Suisse féminine junior en cadence standard U14
Cinéma	Jorge Cadena	Divers prix dans le monde depuis 2022 pour son film « Flores del otro patio »
	Gabriela Bussmann	Productrice
	Yan Decoppet	Producteur
Lions Carouge Basket	Evangelina Bersier Chloé Breasson Emilie Brouchoud Daniela Diaz Garcia Ata Doumbia Miriam Harbarth Maida Hasanovic Pauline Lassus Orlane Moix Nalya Mutambirwa Léa Santos Philomène Schwartz Marion Sinclair Gomez Scya Srdanovic Angeliki Bahar Tahintzi	Équipe juniors U16f2 Championne de Suisse 2022-2023
	Cécilia	Coach
	Naomé	Coach
	Pierre Andreetta	Président
Swiss Tchoukball	Marie Terrettaz	Championne du monde avec son équipe
	Alonso Ormeno	Entraîneur
	Pierre-Alain Girardin	Président
Tchoukball Club Carouge	Jan Wittekind Daniel Ratcliff Nicolas Salomez Amin Ladimi Léo Koull Paul German Lionel Heinrich Justine Muller Maxime Fasler Evelaine Cendre Guillaume Charpentier Michel Farescour Jonathan Delavaux Raphaël Bürge Célia Souissi	Championne de Suisse 800 m U23
	Bastien Anderes	Entraîneur & président
Musique municipale de Carouge	Cécile Dubois	10 ans
	Antoinette Andrey	40 ans
	Claude Noverraz	40 ans
	Jean-François Chevalier	50 ans
	Pierre Staimm	60 ans
Entreprise	Suter Viande SA	3 médailles au Concours national des produits du terroir

Le buffet était tenu par Suter Viandes SA, pour la dégustation de ses trois produits primés, et le Lion d'Or pour 300 personnes.



Le Conseil administratif entourant Elisabeth Decrey Warner (2^e depuis la gauche), Mérite 2024
© Gianni Gagliardi

Mérite carougeois 2024

Le Mérite carougeois 2024 a été décerné à M^{me} Élisabeth Decrey Warner, Fondatrice de l'Appel de Genève, pour son engagement remarquable en faveur de la paix et du respect du droit international humanitaire. Le Conseil administratif lui a officiellement remis cette distinction lors de l'Apéritif communal, qui s'est tenu le vendredi 10 janvier 2025 à la Salle des fêtes.

Avoir 18 ans à Carouge en 2024

Le Conseil administratif a convié les 237 jeunes Carougeois qui fêtaient leurs 18 ans en 2024 à une soirée conviviale organisée le lundi 22 avril à la Salle des fêtes.

À cette occasion, M. Raffaele Fraomene, maire, a prononcé un discours chaleureux pour saluer tous les jeunes présents et marquer symboliquement leur passage à la majorité. Les jeunes réfugiés du Foyer de l'Étoile étaient également invités, soulignant l'engagement de la Commune en faveur de l'inclusion et de la solidarité.



Soirée des 18 ans 2024 © Audrey Leclerc

La soirée a été rythmée par des interviews de clubs sportifs et d'associations carougeoises, offrant aux jeunes un aperçu de la richesse du tissu associatif local. Le repas, servi à table, a été préparé par Alter Start Food, un traiteur engagé dans une démarche solidaire et multiculturelle.

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Carouge a offert à chaque participante et participant une housse pour ordinateur portable confectionnée à partir de bâches recyclées d'événements communaux, accompagnée d'un exemplaire des *Institutions politiques genevoises* de Mix & Remix.

Nouveaux citoyens naturalisés en 2024

Dans le cadre de sa politique d'intégration et de participation citoyenne, la Ville de Carouge a organisé deux soirées d'accueil à l'intention des personnes récemment naturalisées ou ayant obtenu la bourgeoisie carougeoise (lire en page 199).

La Grande Braderie 2024

La Ville de Carouge a organisé deux éditions de la Grande Braderie, l'une au printemps (25-26 mai) et l'autre à l'automne (12-13 octobre), confirmant le caractère biannuel de cette manifestation populaire.

Chaque édition s'est articulée autour de deux temps forts :

- Le vide-boutique du samedi, sur inscription, permettant aux commerçants carougeois d'occuper l'espace public pour proposer leurs articles à prix réduits
- Le vide-grenier du dimanche, réservé aux habitantes et habitants de Carouge, qui ont pu vendre des objets et des trésors personnels dans une ambiance conviviale

Ces événements ont rassemblé plusieurs centaines de participantes et participants et attiré des milliers de visiteurs sur l'ensemble du week-end. Des animations familiales, des ateliers créatifs et une buvette associative ont complété le programme, renforçant l'attractivité et la convivialité de ces rendez-vous désormais incontournables du calendrier communal.

Fête des écoles 2024

Cet événement a commencé comme chaque année par la soirée des enseignants à l'aula de l'école du Val-d'Arve le lundi 24 juin 2024. Les enseignantes et enseignants partant à la retraite ont reçu un portemine Caran d'Ache, ceux quittant la commune ont reçu un bon de la part des Intérêts de Carouge.

	École	Nom	Nombre d'années
Retraite	École des Pervenches-Montfalcon	M. Pierre FAVRE	22
	Ecole des Promenades	M ^{me} Nicole RIGHETTO-GERBER	9
	École de la Tambourine	M ^{me} Véronique EVEQUOZ FREI	22
	École de la Tambourine	M ^{me} Marina KOHLER	12
Départ de la commune	École Jacques-Dalphin	M ^{me} Laura NEGRI	7
	École Jacques-Dalphin	M. Timothée WEBER	6
	Diverses écoles carougeoises	M. Arnaud BECUWE	7
	Diverses écoles carougeoises	M ^{me} Mahira CAMARA	1



Fête des écoles 2024 © Patrick Gilliéron Lopreno

La Fête des écoles s'est tenue les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2024 sur le thème enchanteur des «Contes et légendes». Les élèves ont pu profiter de nombreuses animations réparties dans les écoles :

- Un carrousel (R. Etter, Bergdorf ou C. Walder)
- Une animation par Optima Live
- Un planétarium (Frédéric Graf, Éric Courcier & Compagnie des Alpes)
- Un conte vivant raconté par l'association des Conteuses et Conteurs de Genève
- Et une discothèque avec jeux et animations diverses

Comme le veut la tradition, un goûter a été offert aux élèves et au corps enseignant. Trois boulangeries carougeoises ont contribué à cette collation en fournissant un total de 1655 petits pains au chocolat :

- Au Doux Pêché a livré 450 petits pains
- Maison Guerrazzi a livré 410 petits pains
- Philippe Taillé a livré 795 petits pains

Chaque élève a également reçu un cadeau de fin d'année :

- 1^{re} primaire : un jeu de société provenant de L'Astuce, soit un total de 237 jeux distribués
- De la 2^e à la 7^e primaire : un livre provenant de la librairie Nouvelles Pages (578 exemplaires), de La Librerit (205 exemplaires) ou de la librairie La Ligne (661 exemplaires), soit un total de 1444 exemplaires
- 8^e primaire : le dictionnaire Le Robert illustré 2024 provenant de La Librerit (240 exemplaires).

Ces deux journées festives ont permis de clôturer l'année scolaire dans une ambiance joyeuse et fédératrice, mêlant imagination, partage et convivialité.

Fête nationale du 1^{er} Août 2024

La Fête nationale 2024 s'est déroulée dès 18 h sur la place de Sardaigne :

■ Tours de Carouge

- 18h00 Mini-concert Musique municipale de Carouge
- 19h30 Mini-concert Cors des Alpes de la Fête des vignerons 2019

■ Place du Marché

- 18h00 Mini-concert Cors des Alpes de la Fête des vignerons 2019
- 18h50 Mini-concert Musique municipale de Carouge

■ Place de Sardaigne

- 18h00 Ouverture des stands des associations carougeoises, de l'atelier de bricolage pour enfants et des manèges pour les enfants
- 18h10 Mini-concert Suisse chérie
- 18h45 Mini-concert Cors des Alpes de la Fête des vignerons 2019
- 19h40 Mini-concert Musique municipale de Carouge
- 20h00 Sonnerie des cloches dans toute la Suisse
- 20h05 Allocution de Stéphanie Lammar, maire, traduite en langue des signes
- 20h10 Allocution d'Anne Hiltpold, conseillère d'État, traduite en langue des signes
- 20h15 Hymne national suisse joué par la Musique municipale de Carouge et chanté par Suisse chérie
- 21h00 Démonstration de lutte par le club de lutte suisse de Carouge
- 21h30 Cortège de lampions accompagné de la Musique municipale de Carouge et de marionnettes géantes de Zanco, compagnie de théâtre itinérant «La Géante lumineuse et le Dragon»
- 22h15 Concert de Time Machine



Fête nationale du 1^{er} Août 2024 © Audrey_Leclerc

Dicastère de M^{me} Sonja Molinari

Vice-présidente

Urbanisme, travaux et énergie et durabilité

Planification directrice et localisée

Aménagement de l'espace public

Mobilité

Génie civil

Durabilité

Énergie

Voirie, espaces verts et matériel

Nettoyage du domaine public

Aménagement et entretien des espaces verts

Aménagement et entretien du cimetière

Levée et tri des déchets

Transports et support aux manifestations

Finances

URBANISME, TRAVAUX, ÉNERGIE ET DURABILITÉ

Fonctionnement du service et collaboration

Le Service de l'urbanisme (SURB)

Le Service de l'urbanisme (SURB) a connu plusieurs changements importants en 2024, que ce soit par le renforcement du pôle administratif avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice, ou plus concrètement en prenant ses marques aux Noirettes avec les services des ressources humaines et de la petite enfance.

L'équipe du génie civil et des travaux a œuvré sur de nombreux chantiers, en inaugurant notamment la VVA et en finalisant la place de jeux Noie-tes-puces, en lançant le chantier de la rue du Collège et celui des aménagements extérieurs au pied de l'îlot Léopard. De nombreux autres chantiers ont été en cours de préparation pour une ouverture en 2025.

Le Secteur énergie et durabilité a mené de nombreuses actions et a fortement contribué à l'obtention par la Ville de Carouge du label Cité de l'énergie Gold ainsi que le Prix cantonal du développement durable pour sa démarche Carouge zéro déchets.

Les urbanistes ont notamment concentré leur énergie sur les démarches de mise en concurrence d'ampleur pour les espaces publics du PAV (Étoile et Grosselin) et sur l'enquête technique et la consultation publique de son Plan directeur communal Carouge horizon 2040.

Les trois secteurs du service travaillent de manière intégrée pour mutualiser et renforcer leurs actions. L'obtention par la Ville de Carouge du prix Rue de l'avenir ainsi que du 2^e prix Hochparterre, qui récompensent la production d'espaces publics partagés de qualité, démontre la qualité et la cohérence des aménagements pensés et construits de manière transversale au sein de l'administration.

Urbanisme – planifications directrices et aménagement de l'espace public

PDCom et planification transversale

La démarche de **révision du Plan directeur communal** arrive à son terme en 2024, grâce aux retours de l'enquête technique et de l'intégration des demandes de l'ensemble des services cantonaux concernés. En amont de la consultation publique, le PDCom a été présenté à l'ensemble des services communaux. La consultation publique, qui a eu lieu en septembre 2024, a permis de présenter à la population les enjeux de Carouge horizon 2040 et les mesures et projets imaginés pour les adresser au mieux. Des vidéos explicatives en ligne, une exposition dans l'espace public, trois présentations publiques dans les quartiers ont permis à toutes et tous d'approcher la matière et de faire des commentaires. De nombreux individus et associations en ont profité pour se prononcer et un grand nombre de retours ont pu trouver place dans le document. Des réponses personnalisées ont été apportées à toutes les contributions. Plusieurs commissions UMA ont été organisées pour présenter les retours de la consultation technique, publique et les dernières étapes en vue de l'adoption. Celle-ci est prévue par le Conseil municipal et le Conseil d'État au printemps 2025.

L'aboutissement d'une première étape du Plan de mobilité seniors a pu voir le jour grâce au concours d'une Jeune d'été qui a répertorié tous les endroits sur le territoire communal n'étant pas assez dotés de bancs. Grâce au stock restant de

bancs, une campagne d'installation a pu avoir lieu sur le secteur de Carouge-Est avec le concours des maçons et améliorer considérablement le confort des usagers.

La proposition de faire fabriquer une maquette de l'ensemble du territoire carougeois a été discutée en commission en marge des travaux sur le PDCom et a abouti à une proposition votée au CM d'une maquette imprimée en 3D au 1:1000. Un appel d'offres est prévu en 2025.

La cellule participation, groupe de travail transversal SURB-SAS, a permis d'apporter un suivi de qualité pour nombre de projets à caractère participatif sur territoire communal.

Carouge-Sud

Une vision et une planification ont été définies pour le secteur sud de Carouge, en lien notamment avec le **Guide communal de la zone 5** (ou zone villa) à la suite d'une injonction cantonale obligeant les communes à identifier les «périmètres de densification accrue» et à établir un guide d'évolution de la zone 5. Ce secteur, cumulant de fortes vellétés de développement, des qualités écologiques (biodiversité, pleine terre, canopée), du patrimoine arboré (forêt et arbres remarquables) et du patrimoine paysager et bâti (nouvelles fiches ISOS sur Carouge et recensement architectural cantonal mis à jour), a exigé une approche fine et complexe. En parallèle, de nombreux projets de densification avec ou sans dérogation aux indices de densité ont été accompagnés ou analysés par le service en vue d'un préavis communal. Cette stratégie a été développée avec la commission UMA, finalisée et transmise au service cantonal compétent puis présentée au GT zone 5 rassemblant les services et délégués de commissions cantonales concernées. Cette stratégie d'évolution de la zone 5 a ensuite été intégrée au PDCom dans son ensemble.

Le **quartier de Battelle-Tambourine** a fait l'objet d'un projet d'aménagements extérieurs à la suite de la démarche participative sur les espaces ouverts menée en 2019. Ces aménagements pourront être réalisés dès que l'ensemble des cessions au domaine public communal seront entérinées (État et propriétaires institutionnels tiers). Dans ce but, le SURB, l'OCLPF et l'OBA se sont rencontrés à plusieurs reprises pour préparer un accord Canton-Commune qui permette la finalisation des aménagements du quartier. Un terrain d'entente a pu être trouvé entre le Conseil d'État et le Conseil administratif, ce qui va enfin permettre à la Commune en 2025 de récupérer une première partie des terrains voués à rejoindre le domaine public ou privé communal. Un crédit pour l'achat du foncier mais aussi pour la réalisation de premiers aménagements a été voté.

Dans le secteur, le passage du bus à haut niveau de service (**BHNS**) sur le **chemin de Pinchat**, visant à relier le futur quartier des Grands Esserts (Veyrier) à la gare Lancy-Pont-Rouge, a été finalisé en 2023 du point de vue du projet par un accord important conclu entre l'État, pilote du projet d'ensemble, et la Commune, propriétaire du domaine public concerné sur la section carougeoise. 2024 a été marquée par une phase intense de présentation du projet aux propriétaires concernés par des cessions le long du tracé. Pour ce faire, la Ville de Carouge a été accompagnée par l'OCLPF. Le projet sera déposé en autorisation de construire dès que la majorité des propriétaires des parcelles concernées aura donné son accord, courant 2025.

Carouge-Centre

Un travail important sur les arrêtés de circulation de différents tronçons, notamment de la rue Saint-Joseph et de la partie nord de la place du Marché, ainsi que sur la réglementation des cycles pendant les marchés et manifestations a abouti en 2024. Une démarche de projet particulière est mise en place sur le secteur des Tours de Carouge: en associant l'ensemble des services communaux concernés, et en étroite collaboration avec la FIVC, un état des lieux croisant besoins des usagers et habitants et problématiques fonctionnelles a permis d'établir une feuille de route des actions à mener à court et moyen terme sur les terrains en domaine privé

communal. L'objectif est d'améliorer le fonctionnement du quartier en tenant compte des qualités patrimoniales et de la nécessaire rénovation des aménagements extérieurs. Le suivi du **Plan d'utilisation du sol** se poursuit avec un contact important avec les régies et commerçants. Une plateforme interservices SFIN-SURB permettant d'avoir une vision d'ensemble des activités compatibles ou non et un suivi des évolutions est en cours d'élaboration en 2024. Le projet de réaménagement de la rue Cardinal-Mermillod entre la place de l'Octroi et le rond-point Sigismond, permettant notamment de relier la VVA au Vieux-Carouge pour les cycles et d'améliorer la gestion de l'eau et les conditions de plantations des arbres sur le tronçon, a été finalisé après plusieurs commissions UMA. Le crédit de réalisation a été déposé en 2024 et sera voté tout début 2025. La dépose en autorisation de construire est prévue pour le printemps 2025. La stratégie cyclable s'est poursuivie avec le marquage du contre-sens cyclable dans la rue Vautier entre la place du Marché et la rue des Moraines.

Carouge-Est

Le plan guide Carouge-Est continue de se déployer. Le **PLQ Cardinal-Mermillod** (périmètre avenue Cardinal-Mermillod, rue Vautier, rue de Veyrier et rue de la Fontenette) a abouti à une version 1 de l'image directrice qui a été soumise à l'ensemble des propriétaires concernés et aux services techniques de l'État, synthèse et adaptations sont attendues au printemps 2025. Le chantier de la **cité Léopard** s'est terminé à l'automne 2024 et la plupart des habitantes et habitants ont emménagé. Les aménagements finaux et provisoires attenants sont à bout touchant et permettront de déployer un bout du chauffage à distance ainsi que des parties des aménagements définitifs dans la rue des Moraines et de la Fontenette. Une démarche liée à l'accueil des habitants et commerces a été menée sous la houlette du SAS. Le **PLQ Menuisiers-Fontenette** en force en 2023 a fait l'objet de nombreux échanges en 2024 avec les autres propriétaires et de travail technique notamment autour du potentiel déploiement d'un équipement communal, le SURB et le SBAT s'organisent afin d'accompagner au mieux cette future réalisation. Une démarche participative pilotée par l'Office de l'urbanisme du canton s'est déroulée sur le **PLQ Tir-au-Canon** qui a associé le Service des affaires sociales et le Service de l'urbanisme et a rassemblé un grand nombre de participantes et participants; des ajustements au projet ont ensuite été effectués. Le **PLQ Guillocheurs** a fait l'objet d'un travail approfondi avec une délégation de la Commission d'urbanisme tout au long de l'année 2023 et des mandats pour l'élaboration du PLQ à proprement parler sont en cours de préparation courant 2024.

Une feuille de route interservices sur le secteur Fontenette-Val-d'Arve a été validée par le CA en 2023 et implique d'accompagner les différents projets sportifs d'un ensemble cohérent d'aménagements extérieurs dans lequel tous les usages et fonctionnalités sont prévus, une image directrice du secteur est lancée en 2024, suivie par le SURB et le SBAT. En parallèle, des discussions s'enclenchent sur le devenir du site du bureau des autos avec le Canton au vu de son engagement à libérer l'endroit et le manque de perspectives sur son relogement dans les délais prévus.

Carouge-Nord et PAV Étoile

Carouge-Nord, et plus particulièrement le quartier des Noirettes, est situé dans l'aire d'influence du **quartier de l'Étoile** dont le premier chantier a été lancé en 2022 (**Campus Pictet de Rochemont**) et continue de se développer. Ce projet accueillera le siège de la Banque Pictet ainsi que des logements, des commerces et des restaurants. Le gros œuvre a été finalisé en 2024 et le second œuvre est en cours. Le projet d'un immeuble qui prendra place en face (îlot **A du PLQ Étoile 1**) et qui se dotera également d'activités et de logements a, quant à lui, été autorisé fin 2024.

Pour accompagner ces premières opérations mais également celles à venir, une concession a été octroyée par le CM à ViaEtoile Sàrl afin de réaliser sous le domaine public une tranchée couverte unique pour l'ensemble des futurs bâtiments et ainsi

mettre en œuvre le concept d'accessibilité du quartier qui prévoit une gestion du stationnement et de la logistique en sous-sol, permettant de libérer la surface du quartier de la voiture. Le projet du carrefour Jeunes-Jolivet, voté au CM pour la part communale en 2024, permettant une mise à niveau de la chaussée, un rebroussement et une modération du trafic via des feux est un des éléments essentiels au dispositif d'accès à l'Étoile et au cœur de ville en général.

En parallèle, le travail sur les **aménagements extérieurs** se prolonge: la coordination resserrée entre la Banque Pictet et la Commune s'est poursuivie pour les aménagements qui deviendront du domaine public, le chantier de la première partie du **projet de remise à ciel ouvert de la Drize** a couru tout au long de l'année 2024 et les **mandats d'étude parallèles (MEP) pour la conception des espaces publics du quartier de l'Étoile** ont été menés et ont abouti à un projet lauréat à la fin 2024, par le groupement Atelier Roberta – ESM.

Pour les **prochains PLQ** en cours d'élaboration, une grande attention est portée à l'impact de ces mutations en termes de trafic sur les quartiers alentour, en particulier le **quartier des Noirettes**. Des mesures sont prises pour en réduire les nuisances et dans ce cadre une coordination a été renforcée avec la Ville de Genève qui prévoit, elle aussi, des mesures afin de préserver les quartiers du trafic de transit; il s'agira de réorienter le trafic et de prendre des mesures d'accompagnement pour garantir les parcours des piétons et des cycles et l'accessibilité aux riverains.

Une étude sur les surélévations dans le secteur des Noirettes a été lancée de concert avec la direction Praille-Acacias-Vernets (DPAV) et a abouti en 2024. Celle-ci sera présentée à la Commission d'architecture en 2025.

Le **projet de végétalisation de la rue des Pervenches** a été autorisé en 2024 et pourra être réalisé dès la fin des travaux de rénovation de l'école des Pervenches (rentrée 2026).

Grand Parc

Pour ce périmètre de 14 hectares au cœur du PAV, qui doit accueillir un parc d'au minimum 8 hectares d'espaces végétalisés en pleine terre et différents programmes d'équipements publics, activités et logements, des ateliers ressources ont été conduits en 2023 par des équipes d'architectes aguerris aux enjeux du réemploi, associés à des architectes-paysagistes pour mettre au point des scénarios ambitieux en matière de réutilisation du bâti et des sols. Les études tests initiales affichaient des constructions au nord du quartier pour libérer le sud à destination du parc, les travaux menés par la DPAV doivent désormais se poursuivre en intégrant les données issues des ateliers ressources qui proposent une mutation liée à la réversibilité des structures existantes. En 2024, quatre bureaux d'architecture se sont penchés spécifiquement sur les potentiels constructibles en intégrant notamment les potentiels de réemploi.

Grosselin

S'agissant du quartier Grosselin, la DPAV a élaboré en 2023 une nouvelle image directrice pour le quartier, mandat porté unilatéralement par le Canton qui a fait l'objet de présentations auprès de la Commune. Ce «nouveau regard» a néanmoins confirmé une continuité dans la structure des espaces publics du quartier, et les ambitions pour Grosselin en termes de durabilité et d'exemplarité. Le copil a validé non pas l'image illustrative mais le plan guide «version 0», document évolutif, issu de cette image et diverses réserves devant faire l'objet de vérifications ou d'études complémentaires dans le cadre des étapes ultérieures.

Au regard des très forts enjeux de cohabitation à long terme entre activités industrielles, chantiers, usagers et futurs habitants, Canton et Commune ont consolidé une feuille de route opérationnelle qui précise les actions à mener d'ici à l'arrivée des premiers habitants. Celle-ci priorise les infrastructures et espaces publics à mettre en œuvre d'ici à 2032 – premier groupe scolaire, parking mutualisé, fermeture du

transit à travers la rue de la Marbrerie, premier tronçon de la Drize remis à ciel ouvert, etc. Le travail s'est poursuivi en 2024, notamment pour anticiper le projet des espaces ouverts et les objectifs de programmation – en particulier concernant les bâtiments maintenus et l'activation des rez-de-chaussée – et pour accompagner parallèlement l'élaboration d'un premier PLQ avec des tests à l'échelle de chaque îlot bâti. Un cahier des charges afin de lancer un appel d'offres en 2025 sur les espaces ouverts de Grosselin (un plan guide des espaces ouverts et de la réalisation d'une première étape d'espaces publics liés au 1^{er} PLQ) a été consolidé et sera porté par la DPAV et la Commune afin d'octroyer un mandat à un groupement pluridisciplinaire paysage – ingénierie civile – mobilité – participation.

La collaboration avec le Forum Grosselin se poursuit à travers des échanges réguliers et plusieurs chantiers ou démarches, notamment le projet cofinancé par la Confédération «Faire la ville avec les jeunes» déposé et suivi par le SAS.

Communauté des communes urbaines

Au niveau de l'accompagnement par les trois communes concernées par le PAV, plusieurs démarches sont en cours pour répondre aux enjeux de mise à disposition de surfaces d'équipements publics et planifier les plans des investissements communaux relatifs à la construction d'aménagements extérieurs et d'infrastructures. Plusieurs rencontres de la CCU et Copil CCU ont eu lieu. En ce qui concerne le chiffrage et le financement des espaces publics, un travail considérable d'estimation du prix de l'ensemble des espaces publics du PAV a été effectué. Une méthodologie sur mesure et adaptée aux enjeux constructifs et de temporalité du PAV a été mise sur pied. Des coordinations avec le FIE notamment sont à mener pour estimer les capacités du fonds à soutenir ces réalisations. Au niveau de la mise à disposition des terrains et surfaces pour les équipements publics, un travail sur l'estimation des prix puis la rédaction d'un projet de convention entre la FPAV et la CCU a été mené sur l'année 2024 et devrait aboutir en 2025. Au niveau des projets, la CCU est particulièrement impliquée dans le suivi de Grand Parc, de la route des Jeunes, de Praille-Ouest (pour Carouge et Lancy), de Porte-Sud (pour Carouge et Lancy). La programmation culturelle du PAV et de l'Étoile mobilise également fortement la CCU, y compris les services culturels des trois villes et du canton.

Requêtes en autorisation de construire

En 2024, Carouge a préavisé 60 requêtes définitives en autorisation de construire (DD) (42% d'augmentation en un an), neuf requêtes en démolition (M), 78 autorisations en procédure accélérée (APA) (81% d'augmentation en un an) et deux demandes préalables (DP). Le nombre de dossiers à analyser est en nette augmentation depuis plusieurs années, ce qui constitue un indicateur clé du nombre de chantiers en découlant sur le territoire carougeois.

Génie civil

Département du génie civil – Rapport d'activité 2024

Le Département du génie civil de la Ville de Carouge coordonne l'ensemble des travaux affectant le domaine public, y compris ceux réalisés par des tiers, les projets portés par la Commune en qualité de maître d'ouvrage, ou en maîtrise d'ouvrage avec des partenaires externes. Cette coordination implique également l'entretien du réseau communal, la gestion des occupations temporaires du domaine public ainsi que la supervision des projets d'aménagement du territoire.

Occupation du domaine public

En 2024, 211 demandes d'occupation du domaine public ont été traitées, donnant lieu à 179 autorisations. Ces interventions ont nécessité environ quatre heures de traitement par dossier, incluant les visites de sites, l'échange avec les demandeurs, la rédaction des autorisations, la facturation, le contrôle et le suivi via la plateforme «Chantiers» de l'Office cantonal des transports. Le service a émis 148 factures pour un montant total facturable de CHF 383'072.-, dont CHF 316'585.- encaissés. Les gratuités, notamment pour SIG, tpg ou les services cantonaux, représentent CHF 66'487.-.

Travaux coordonnés avec les régies et services publics

Le génie civil a assuré le suivi de nombreux travaux avec les SIG (eau, gaz, électricité, CAD), les tpg (réfection autour des rails de tram) ainsi que la Fondation des Parkings (zone 8, horodateurs et macarons). L'année a également été marquée par l'élaboration du projet de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite des arrêts tpg, pour lequel un crédit de CHF 1'599'920 a été présenté au Conseil municipal.

Signalisation, mobilité douce et stationnement

Le service a poursuivi la gestion de la signalisation verticale et des marquages au sol, avec des campagnes d'entretien et d'adaptation dans plusieurs quartiers. En parallèle, une étude pour la régulation du stationnement deux-roues a été engagée. Plusieurs contresens cyclables ont été étudiés, dont celui de la rue Vautier.

Communication et information

Le département a mis à jour la page «Chantiers» du site internet et rédigé de nombreuses fiches Info-Chantiers pour informer les habitants.

Atelier maçonnerie et fossoyage

L'atelier a traité 35 cas de vandalisme sur équipements urbains. L'entretien du cimetière comprend 47 ensevelissements, 64 urnes et 32 démolitions de monuments. Plusieurs remises en état et vérifications ont été effectuées.

Chantiers internes et entretien courant

Avec un budget de fournitures de CHF 170'000, l'équipe a réalisé de nombreux travaux sur les revêtements, les parcs et aires de jeux. Les entreprises externes ont mené des chantiers pour un montant de CHF 400'000 HT, notamment dans la rue de la Fontenette, l'avenue de la Praille, la rue Baylon et l'avenue Vibert.

Gestion technique et contrats

Le département gère plusieurs contrats d'entretien avec des mandataires pour les réseaux communaux, l'éclairage public, le réseau incendie, les bornes escamotables et le réseau d'assainissement. Les demandes de subventions au FIA (Fonds inter-communal d'assainissement) ont également été suivies.

Grands projets et délibérations

Parmi les projets phares :

- Rue du Collège, bd des Promenades (mise en séparatif)
- PLQ Léopard
- Rénovation bassin des Promenades
- Voie verte d'agglomération (suivi des travaux et inauguration)
- Déchetteries enterrées (passage des Tireurs-de-Sable, Blavignac)
- Ponts de l'Arve et de Grange-Collomb : inspection, études d'avant-projet
- Plan Lumière – étape 2

Expertise et planification

Le génie civil fournit une expertise technique pour les projets d'urbanisme, les cas de dépollution, la planification territoriale et participe aux enquêtes statistiques (OFEV, statistiques fédérales). Il coordonne les projets de construction ou développement et du chauffage à distance (CAD) structurant SIG.

Vie institutionnelle et communication

Le service a répondu à plusieurs questions écrites et orales du Conseil municipal, participé aux commissions EDP et UMA et contribué à des articles pour le journal communal *Vivre Carouge*. Il a également pris part aux démarches du prix de la rue de l'Avenir.

Le département remercie l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement tout au long de l'année 2024 au service de la Ville et de ses habitants.

Énergie et durabilité

Le Secteur énergie et durabilité a pour mission de promouvoir un développement équilibré et pérenne, fondé sur les principes d'une économie efficiente, d'une société solidaire et d'un environnement préservé. Il vise à garantir l'accès durable aux ressources nécessaires au fonctionnement communal et à la qualité du cadre de vie.

Dans cette optique, diverses actions sont mises en œuvre et coordonnées afin d'accompagner la transition vers un modèle territorial plus durable. Ces interventions s'adressent à l'Administration, à la population, aux établissements scolaires et aux acteurs économiques.

Les axes d'intervention prioritaires portent sur :

- La consommation responsable, à travers notamment le programme **Carouge Zéro Déchet**
- La biodiversité
- La transition énergétique
- La mobilité durable

Ces thématiques sont complétées par un volet transversal abordant les enjeux systémiques du développement durable.

Les actions du secteur sont structurées selon trois catégories, reflétant les différents niveaux de compétence et d'influence à l'échelle communale :

- **Exemplaire :** correspond aux initiatives relevant des prérogatives directes de la Commune, dans lesquelles une exemplarité maximale est attendue. Cela concerne les mesures prises dans le domaine public ou privé communal ainsi qu'au sein de l'administration. Le Secteur énergie et durabilité est sollicité ou propose des collaborations interservices, parfois à portée participative, comme dans le cadre du programme Carouge Zéro Déchet. Un certain nombre d'actions transversales menées par d'autres services, intégrant une composante de durabilité, ne figurent pas dans ce rapport.
- **Engagée :** regroupe les actions dans lesquelles la collectivité partage les compétences avec d'autres entités (Canton, Région, partenaires privés ou publics) et peut exercer une influence, directe ou indirecte, en faveur de la durabilité.
- **Activatrice :** désigne les initiatives visant à mobiliser les habitantes et habitants ainsi que les entreprises, par le biais de mesures incitatives, de sensibilisation, de mise en réseau ou de formation. Le rôle de la Commune est ici celui d'un facilitateur.

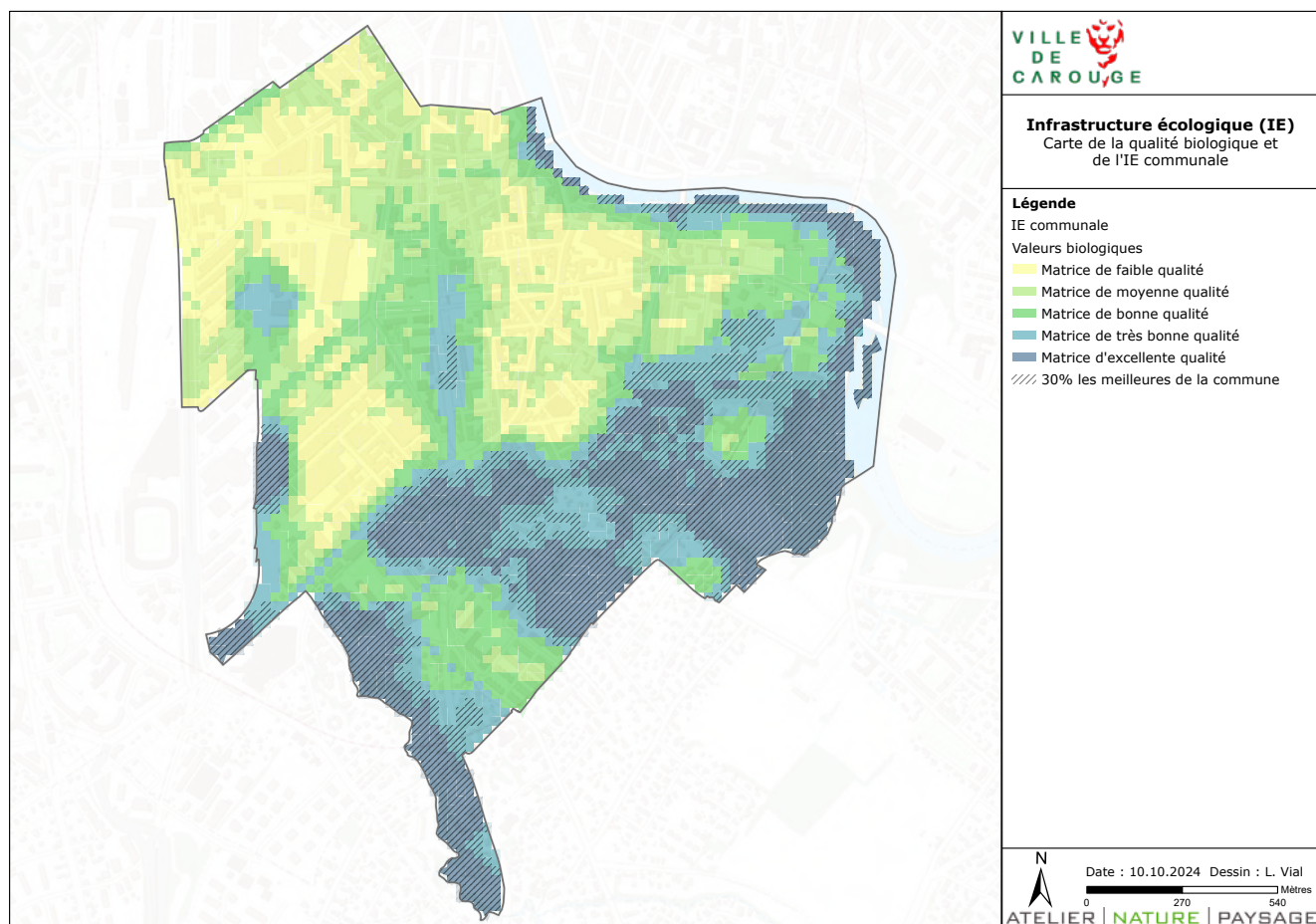
Avec une capacité opérationnelle de 2,1 emplois à temps plein (ETP), le déploiement des projets, le suivi des collaborations et les actions transversales reposent fortement sur la mobilisation des services communaux, des mandataires partenaires et de l'équipe du secteur. Ces engagements permettent de progresser vers un modèle durable, en facilitant la participation à des démarches collectives et individuelles, en contribuant à la résilience climatique et en créant des conditions favorables à la biodiversité.

Biodiversité

Exemplaire – Définition de l'infrastructure écologique communale

Le Secteur énergie et durabilité a mandaté le bureau ATNP pour établir une cartographie de l'infrastructure écologique (IE) communale. L'IE constitue un réseau fonctionnel assurant le maintien et le déplacement de la biodiversité sur un territoire, en identifiant les réservoirs de biodiversité et les corridors biologiques.

Conformément aux objectifs fédéraux, repris par le Canton et la Commune, il s'agit de préserver 30% du territoire afin de garantir la conservation de 80% de la biodiversité. L'étude fournit une vision d'ensemble de la qualité biologique du territoire et identifie les zones prioritaires à protéger, renforcer ou restaurer.



Trois objectifs opérationnels en découlent :

1. Protéger les 30% les plus qualitatifs du territoire (IE prioritaire)
2. Intégrer les fonctions écologiques de l'IE dans tout projet d'aménagement
3. Développer la connectivité écologique sur les 63% restants, en intégrant les enjeux de biodiversité dans l'urbanisme, la mobilité et les espaces publics

L'étude conclut que l'IE communale se concentre au sud de la commune, notamment autour de la forêt de Pinchat, du quartier de Battelle et des berges de l'Arve. La Drize et ses milieux connexes sont également intégrés à cette structure. Une phase complémentaire consistera à vérifier la fonctionnalité de cette infrastructure sur le terrain et à planifier les mesures de restauration et de connectivité.

Exemple – Mise en œuvre de la trame noire à l'échelle communale

Dans le cadre de la définition de la trame noire, plusieurs zones de conflit ont été identifiées. Le corridor écologique de la Drize a fait l'objet d'un renforcement prioritaire. L'éclairage public le long de la rivière et sur le pont a été assaini, en coordination avec la Ville de Lancy, afin de limiter les nuisances lumineuses sur la faune nocturne.

Activatrice – Campagne Légumes urbains de ProSpecieRara

Les 4 et 5 mai, un marché aux plantons a été organisé au Jardin des Moraines dans le cadre de la campagne Légumes urbains de ProSpecieRara. Cette action visait à sensibiliser à la conservation de la diversité génétique et culturelle des plantes potagères.

L'événement proposait des ateliers ouverts au public (fertilité des sols, culture en pot, techniques de semences, permaculture pour enfants), une table ronde sur l'agriculture urbaine, ainsi que des animations musicales. Le partenariat réunissait ProSpecieRara, les Jardins de Cocagne, Point Cardinal, la Ville de Carouge et l'association Le Jardin des Moraines.

Activatrice – Subventions arbres et biodiversité

Depuis l'automne, un dispositif de soutien à la biodiversité a été activé afin de renforcer l'infrastructure écologique et contribuer à atteindre l'objectif cantonal de 30 % de canopée sur les espaces arborisables d'ici à 2070.

Des conseils gratuits et des subventions allant jusqu'à 3000 francs sont proposés pour les plantations d'arbres, de haies indigènes, de prairies fleuries, d'étangs, de murs en pierres sèches, de nichoirs, ou pour l'élimination de plantes envahissantes. Une offre spécifique s'adresse également aux grands propriétaires d'immeubles collectifs, coordonnée par le Secteur nature et espaces verts.

Activatrice – Visites nature

Quatre visites guidées ont été effectuées en 2024 dans le cadre du Plan d'action biodiversité communal, dans l'optique de sensibiliser le public aux écosystèmes locaux. L'ensemble des visites a affiché complet :

- **Découverte des batraciens** (20 mars), en partenariat avec le Karch
- **Observation du castor** (24 mai), avec l'association La Libellule
- **Balade sonore sur les chauves-souris** (20 septembre), accompagnée par un chiroptérologue
- **Sortie nocturne sur la faune urbaine** (4 octobre), incluant l'impact des nuisances lumineuses et l'observation de blaireaux, insectes et chauves-souris

Exemplaire et activatrice – Prévention des collisions d'oiseaux

Dans le cadre des mesures de lutte contre les collisions aviaires sur des surfaces vitrées – l'une des principales causes de mortalité des oiseaux en milieu urbain – la Ville de Carouge a diffusé gratuitement une soixantaine d'autocollants anticollision, accompagnés d'un guide d'installation. Les modèles distribués, conçus par BirdLife, sont reconnus pour leur efficacité.

Un recensement auprès des concierges des bâtiments communaux a mis en évidence des besoins spécifiques, notamment dans les écoles des Promenades et de la Tambourine ainsi qu'au Service de l'urbanisme aux Noirettes. L'installation de ces dispositifs est prévue en 2025.

Énergie

Exemplaire, engagée et activatrice – Réaudit Cité de l'énergie et obtention du label Gold

En mai 2024, la Ville de Carouge a été réauditée dans le cadre du programme Cité de l'énergie. Ce label, porté depuis 1991 par une association nationale, distingue les collectivités qui s'engagent durablement en faveur de la transition énergétique et climatique. En Suisse, 475 communes sont labellisées, dont 89 au niveau Gold.

Le réaudit a permis de présenter les objectifs politiques en matière d'énergie pour la période 2024–2027, tant au niveau du patrimoine communal que du territoire. La Ville a obtenu 359 points sur 470, atteignant ainsi 76,3 % du potentiel et accédant au niveau Gold.

Les éléments ayant contribué à cette distinction incluent :

- La mise en œuvre du Plan directeur de l'énergie et du Plan Climat
- La participation active au déploiement des réseaux thermiques structurants (notamment rue du Collège, Promenades, secteur PAV)
- Les démarches d'accompagnement menées auprès des propriétaires immobiliers

Les recommandations formulées lors de l'audit portent notamment sur :

- L'optimisation de la gestion du patrimoine bâti de l'administration
- Le renforcement de la stratégie solaire et de l'économie circulaire
- Le développement d'une stratégie intégrée de gestion de l'eau

Exemplaire – Planification énergétique territoriale et réseaux thermiques structurants

La planification énergétique à l'échelle communale se poursuit, parallèlement au déploiement des réseaux thermiques structurants (RTS). Une attention particulière est portée au secteur du Vieux-Carouge, qui concentre environ un tiers du bâti communal. Ce périmètre se caractérise par :

- Une faible densité énergétique par bâtiment
- Un potentiel de rénovation limité (contraintes patrimoniales importantes)
- Un parc de chaudières fossiles à remplacer à court terme

Plusieurs scénarios ont été étudiés en 2024 pour accompagner les propriétaires dans la transition vers des systèmes de chauffage renouvelables, selon les exigences cantonales. Ce travail se poursuivra en 2025 pour définir des actions adaptées à cette zone spécifique, en l'absence de desserte immédiate par un réseau thermique.

Engagée – Adhésion à l'Association suisse des infrastructures communales (ASIC)

La Ville de Carouge a rejoint en 2024 l'Association suisse des infrastructures communales (ASIC), section technique de l'Union des villes suisses. Cette adhésion permet de bénéficier d'un appui spécialisé pour une gestion durable des infrastructures et de participer aux commissions nationales

Énergie et Climat. L'association représente également les intérêts des collectivités auprès des instances fédérales et cantonales.

Engagée – Participation aux pôles de compétences cantonaux pour la rénovation énergétique

La nouvelle loi cantonale sur l'énergie, adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil, a donné lieu à la création de pôles de compétences techniques pilotés par l'Office cantonal de l'énergie. Ces groupes de travail réunissent les 15 signataires de l'accord préalable à la réforme, avec pour objectif de concevoir des outils opérationnels pour le déploiement du fonds incitatif de 500 millions de francs.

La Ville de Carouge y participe activement, affirmant sa volonté d'accompagner les propriétaires dans leurs démarches de rénovation énergétique et de contribuer à la mise en œuvre de cette politique à l'échelle communale.

Activatrice – Programme Nouvelle Lumière dans le Vieux-Carouge

En avril et mai 2024, une nouvelle édition du programme Nouvelle Lumière a été déployée en partenariat avec SIG-éco21, ciblant cette fois le quartier du Vieux-Carouge.

Au total, 94 ménages ont bénéficié d'une visite à domicile effectuée par un ambassadeur formé, afin de procéder à l'installation gratuite d'équipements à faible consommation : ampoules LED, mousseurs économiseurs d'eau, sacs compostables et contenants de tri.

Les économies attendues s'élèvent à :

- 9555 kWh d'électricité/an, soit 102 kWh/an par ménage, représentant environ 10% de la consommation électrique annuelle d'un appartement moyen
- 48 tonnes de CO₂ évitées sur dix ans, résultant de la réduction des besoins en eau chaude sanitaire

Ce programme, amorcé en 2012, a touché environ 5200 ménages à Carouge, soit plus de la moitié des foyers recensés. La commune est, à ce jour, celle du canton comptant le plus grand nombre de logements visités dans ce cadre.

Activatrice – Campagne Économies à portée de main (eau chaude sanitaire)

En collaboration avec sinum AG et myclimate, une campagne de distribution de pommeaux de douche à faible débit a été menée fin 2024. La population et le personnel communal pouvaient commander en ligne un modèle à 10 francs (valeur réelle 37 francs), afin de réduire la consommation d'eau chaude.

La participation de 177 personnes à cette action devrait générer, sur dix ans :

- une économie de près de 98'000 kWh d'énergie par an
- une réduction des émissions de CO₂ estimée à 16 tonnes par an

L'action ne sera pas reconduite en l'état, le programme national ayant été interrompu fin 2024.

Activatrice – Création d'un fonds pour le soutien à la transition énergétique

Un fonds de soutien communal a été mis en place en 2024 pour accompagner les propriétaires de maisons individuelles et de petites copropriétés dans le sud de la commune, zone non desservie à moyen terme par les réseaux de chaleur.

En partenariat avec SIG-éco21, le dispositif propose :

- Des séances d'information publiques (tenues à l'aula de la Tambourine)
- Un accompagnement technique gratuit à la rénovation (remplacement des chaudières fossiles, installation solaire photovoltaïque)

À ce jour :

- 40 personnes ont assisté aux séances
- 8 accompagnements individualisés ont été réalisés (4 en guichet d'information, 2 pour une pompe à chaleur, 2 pour une installation solaire)

Le fonds soutient également la réalisation de **visites à domicile** de diagnostics énergétiques pour maisons individuelles. Ces visites, d'une valeur de 850 francs, sont cofinancées par la Confédération, le Canton et la Commune ; le reste à charge pour les bénéficiaires est de 150 francs.

Ce dispositif sera maintenu et étendu en 2025, avec une évolution vers les PPE et de nouveaux formats de sensibilisation.

Pour une consommation plus responsable

Exemplaire – Carouge Zéro Déchet : actions

Cette année, l'attention est portée sur la visibilité des actions menées par les restaurants et commerces via de petites pancartes qui rappellent ou expliquent les bonnes habitudes Zéro Déchet à la clientèle (par ex. « Parce que nous sommes dans une ville qui vise le Zéro Déchet, les pailles et serviettes sont sur demande » ou « Parce que nous sommes dans une ville qui vise le Zéro Déchet, pensez à amener votre propre sac »). Les établissements choisissent eux-mêmes les gestes qu'ils souhaitent promouvoir. Au total, une quarantaine a accepté de poser ces affichettes. L'idée est de faire en sorte que l'établissement adhère à de nouveaux gestes régulièrement.

Toujours dans le registre d'un partenariat avec les commerces, la deuxième édition de la carte de fidélité Défi Lunch Zéro Déchet a eu lieu du 1^{er} mai au 31 octobre. Cette carte permettait de recevoir un **6^e repas gratuit** (jusqu'à 25 francs) si son propre contenant était présenté pour son repas à l'emporter dans l'un des 26 établissements partenaires. L'éco-défi du Re:pas challenge proposé par le Canton a été intégré dans ce défi. La participation a été en hausse avec 175 cartes remplies contre 157 en 2023 (et donc plus de 1000 emballages jetables évités). Le sondage réalisé a dévoilé une excellente satisfaction de la clientèle participante et a montré que presque la moitié des répondants (45%) allaient certainement ou très certainement garder l'habitude de prendre son contenant pour un repas à l'emporter. Toutefois, la visibilité de cette action pourrait encore être renforcée.

Par ailleurs, des ateliers gratuits de sensibilisation au Zéro Déchet ont été proposés aux entreprises carougeoises. Cependant, une seule a été intéressée par cette offre.

Finalement, durant l'été, se sont également déroulés un mini-atelier montrant comment préparer des crêpes avec du vieux pain (22 participantes et participants), un rallye famille avec différents postes montrant comment réduire ses déchets (23 participantes et participants), deux ateliers furoshiki à la bibliothèque pour apprendre à emballer des cadeaux avec de jolis tissus (60 participantes et participants) ainsi qu'un Clean up (17 participantes et participants) pour ramasser les déchets dans l'espace public. À cette occasion, 16 kg de déchets et plus de 1300 mégots ont été collectés.

Quant aux résultats relatifs aux déchets, ils se sont révélés très bons: la production de déchets incinérables des ménages en 2023 s'est réduite à 158,7 kg par habitant, dépassant ainsi l'objectif du Plan cantonal de gestion des déchets, qui visait 160 kg/hab/an d'ici à 2024!

Cette performance, qui représente une réduction de 20 kg par personne depuis 2017, soit une baisse de 11,2%, témoigne des efforts soutenus des services communaux et marque une étape clé et encourageante vers une ville plus durable.

La Ville de Carouge et ZeroWaste Genève poursuivent leur collaboration et leurs efforts afin de faire en sorte que les bonnes habitudes ne soient plus un choix, mais une évidence pour le plus grand nombre.

Activatrice – Bons pour des protections menstruelles réutilisables destinés aux bénéficiaires de l'aide sociale (voir partie «Collaboration interservices»)

Exemplaire – Participation aux éco-défis proposés par le Canton

En 2024, l'État de Genève, via son programme Éco-défis, a voulu fédérer les acteurs du secteur public et des organisations internationales autour de plusieurs éco-défis déjà en vigueur dans certaines institutions.

Le premier, Bike to Work, est le défi annuel auquel Carouge se prête depuis plusieurs années pour la mobilité pendulaire douce (voir la section «Pour une mobilité durable»).

Le second, le Re:pas challenge, est une invitation à transformer nos habitudes quotidiennes en actions concrètes pour l'environnement, en encourageant l'utilisation de contenants et de gobelets réutilisables pour les repas et boissons à emporter (voir la section «Carouge Zéro Déchet» pour plus de détails).

Le troisième, une collecte de vêtements en faveur du Vestiaire social, a permis de récolter plus de 145 kg de vêtements de seconde main au sein des différents bâtiments de l'administration, lesquels sont ensuite redistribués aux personnes dans le besoin.

Engagée – Test de couches lavables au sein des Espaces de vie infantine (EVEs)

Un nouveau projet pilote a été lancé en 2024 afin de tester la faisabilité du nettoyage, séchage et montage à l'interne dans le seul centre de la petite enfance carougeois pourvu d'infrastructures assez spacieuses actuellement, l'EVE de Pinchat. De nombreux enseignements ont pu être tirés de cette expérience.

(Voir partie «Collaboration interservices»)

Engagée – Collecte et récupération de téléphones portables

Pour favoriser la réutilisation et le recyclage, la Ville de Carouge poursuit son soutien en 2024 à l'association NoOPS.ch, qui combat l'obsolescence programmée en Suisse, et invite les Carougeoises et Carougeois à déposer leurs smartphones usagés dans les boîtes prévues à cet effet, au guichet Carouge à votre service.

En partenariat avec l'entreprise réalise, les téléphones collectés sont soit reconditionnés et remis en vente, soit démontés pour recycler les matériaux. Les données sont effacées selon les procédures strictes établies par réalise.

Activatrice – Campagne ge-reutilise

Mis en place en 2021 par la Ville de Genève, la Fédération romande des consommateurs (FRC) et l'Association des communes genevoises (ACG), le répertoire ge-reutilise souhaite encourager la population à réutiliser des objets existants en acquérant du matériel de deuxième main ou en le louant. À cette fin, un site web spécifique a été développé, www.ge-reutilise.ch, avec un répertoire d'adresses d'entreprises, de commerces et d'associations actifs dans l'échange, la revente ou la location d'objets et basés sur le territoire des communes partenaires (Bernex, Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates et Ville de Genève). Carouge compte 12 adresses proposant un vaste choix d'objets de deuxième main, à louer ou à acheter. La fréquentation du site stagne et une campagne d'information plus large pourra être lancée avec un pilotage de la Ville de Genève.

Activatrice – Bons pour la réparation d'appareils électriques et électroniques

Depuis 2016, 200 bons de réparation d'une valeur de 50 francs valables sur la réparation d'appareils électriques et électroniques auprès de dix commerces carougeois partenaires sont destinés chaque année aux habitantes et habitants.

L'objectif est de faire connaître les lieux de réparation de proximité et de redonner le réflexe d'aller au moins demander un devis avant de se débarrasser d'un objet et d'en racheter un neuf. Les habitantes et habitants bénéficient d'un seul bon par an afin que le plus grand nombre puisse en profiter. Cependant, les commerces de proximité connaissent des difficultés financières. Fin 2024, il ne restait plus que cinq commerces de réparation d'objets électriques et électroniques à Carouge (contre dix encore en 2023). La réparation risque de devenir plus compliquée, avec des compétences qui disparaissent. Plus d'efforts sont à fournir pour promouvoir cette bonne habitude, centrale pour une transition écologique.

Activatrice – Campagne Réparer plutôt que jeter

En 2016, la Ville de Carouge a rejoint la campagne Réparer plutôt que jeter, lancée en 2014 par la Ville de Genève et la Fédération romande des consommateurs (FRC). Cette campagne encourage les consommateurs et consommatrices à prolonger la durée de vie de leurs objets en répertoriant des adresses de commerces et d'artisans locaux actifs dans la réparation sur un site web dédié : <http://www.ge-repare.ch/>. Carouge y compte une trentaine de commerces de réparation.

Le répertoire d'adresses de réparateurs et réparatrices en ligne connaît toujours une bonne fréquentation annuelle.

Activatrice – Ateliers de réparation multimédia

Depuis 2014, la Ville de Carouge met en place, via le Secteur énergie et durabilité, des ateliers de réparation d'appareils multimédias gratuits, en collaboration avec l'école d'électronique du Petit-Lancy (CFPT). Une cinquantaine de personnes y ont apporté autant d'appareils dont la majorité a été réparée grâce à l'ingéniosité des élèves électroniciens en multimédia de l'école. Nous en profitons pour les remercier chaleureusement. Ces ateliers se poursuivront en 2025.



© Nicolas Dupraz

Activatrice – Les CaféFils

Afin de valoriser la réparation et la réutilisation, la Ville de Carouge a organisé pour la première année des CaféFils, des ateliers qui proposent de redonner vie à ses vêtements dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Il s'agit d'aider les participantes et participants à mettre à niveau leurs compétences personnelles dans le faire soi-même et l'upcyclage et, ainsi, de les accompagner dans une démarche de mode durable.

Le taux élevé de satisfaction des participantes et participants et l'utilité démontrée de la démarche pour lutter contre le gaspillage textile ont convaincu la Ville de Carouge, qui prévoit de reconduire cette offre en 2025.

Activatrice – Bons pour La Manivelle

La Ville de Carouge a offert, en 2024, 20 abonnements donnant droit à un nombre illimité d'emprunts pendant une année à la bibliothèque d'objets La Manivelle. Tous ont trouvé preneur et, face à ce succès, la Ville de Carouge prévoit de reconduire l'offre en 2025.

Activatrice – Apéros nutri' carougeois

À la suite du succès des Apéros nutri' carougeois lancés en 2023, la Ville de Carouge a reconduit ce format de rencontre qui permet de sensibiliser la population aux liens entre le contenu de son assiette et les grands défis de notre époque que sont notamment l'environnement, l'éthique et la santé. En collaboration avec Rachel Richterich, une nutritionniste agréée, quatre ateliers ont été proposés tout au long de l'année, qui se sont déclinés autour des thématiques des aliments locaux, du commerce équitable, des goûters sains et, en fin d'année, de la confection de biscuits de Noël durables. Organisés dans des commerces carougeois partenaires et à la Maison de Quartier, ces apéros ont permis aux participantes et participants de découvrir des commerces locaux et des produits durables, ainsi que la manière de les cuisiner pour un résultat savoureux.

Très appréciés, ces apéros nutri' seront reconduits en 2025.

Activatrice – Brunch du Goût

Plus de 200 personnes ont participé au désormais traditionnel Brunch du Goût à la Salle des fêtes le dimanche 2 juin dans une ambiance conviviale. Ce nombre a été atteint malgré une journée de fortes pluies qui a imposé d'organiser la manifestation à l'intérieur ; ce qui a aussi eu un effet sur la participation. Les animations proposées autour de l'alimentation durable ont remporté un franc succès, que ce soient les ateliers familles dans la roulotte de Slow Mobile, le triporteur climat présentant un quiz, le stand Zéro Déchet ou les spécialités régionales présentées par des producteurs genevois. Cette année, le résultat obtenu sur la quantité des incinérables est de 3 kg, contre 500 g lors de la dernière édition. Le résultat est donc moins impressionnant qu'en 2022, mais reste néanmoins très bon et démontre qu'il est possible de faire tout aussi bien avec moins d'emballages et de déchets.

Activatrice – Campagne Fair Trade Town

Distinguée Fair Trade Town depuis 2018, la Ville de Carouge et ses partenaires ont poursuivi leurs actions en faveur du commerce équitable. La Ville a notamment continué de participer au groupe de travail régional Genève équitable et aux réflexions qui y ont lieu sur la place du commerce équitable et de la durabilité dans les choix de consommation.

Un Apéro nutri' équitable sur le chocolat a été proposé à la population à l'occasion de la Journée mondiale du commerce équitable en mai, ainsi que la confection de biscuits de Noël à la Maison de Quartier en fin d'année (*voir le paragraphe dédié aux apéros nutri' pour les détails de ces ateliers*).

En collaboration avec les Magasins du Monde, la Ville de Carouge a organisé une soirée dédiée au commerce équitable, en proposant à sa population d'assister au *Procès du commerce équitable*. Cette pièce de théâtre originale interroge le public sur les pratiques de consommation et les échanges mondiaux. Des classes des établissements secondaires carougeois y ont assisté la journée (deux représentations) et le grand public, en soirée.

Activatrice – Triporteur Clés du climat et quiz climatos

La piscine de la Fontenette a accueilli les mercredis 7 et 14 août 2024 de 11 h à 17 h une action de sensibilisation sur les enjeux climatiques. En répondant à quelques questions sur leurs habitudes quotidiennes, les usagères et usagers de la piscine intéressés ont pu déterminer de façon rapide et ludique quels étaient leurs points forts et points faibles au sujet du climat. Ils ont également été invités à réaliser leur bilan carbone via le calculateur carbone genevois.

Il y avait également à disposition de la documentation diverse à consulter sur place ou à emporter. Deux animateurs tenaient le stand et répondaient aux nombreuses questions.

Selon les personnes présentes, les retours sont positifs dans l'ensemble avec beaucoup de passage et le public a été très réceptif au concours. Nous remercions la Direction de la durabilité et du climat de l'État de Genève de nous avoir proposé ce dispositif dans le cadre de leur campagne cantonale Clés du climat et l'équipe de la piscine de leur avoir réservé un bon accueil.

Pour une mobilité durable

Exemple – Bike to Work

L'administration carougeoise a participé cette année encore à la campagne de promotion du vélo Bike to Work organisée par Pro Velo. Les 15 équipes inscrites (deux de plus qu'en 2023) ont totalisé plus de 10'000 km à vélo au mois de juin et économisé 1,5 t de CO₂, en privilégiant le vélo pour leurs trajets domicile-bureau. Un tiers des volontaires participait pour la première fois à Bike to Work à Carouge. L'action sera reconduite en 2025 toujours avec le même objectif : prendre du plaisir et augmenter le nombre d'équipes participantes.

Engagée – Caddie Service

La prestation Caddie Service de l'association Genève-roule propose la livraison, à vélo électrique, des achats effectués dans certains commerces partenaires. Depuis peu, elle se charge également des prestations achat et livraison. L'association est une concrétisation des principes du développement durable. Elle vise dans le même temps la promotion des modes de transport doux, la réinsertion de personnes travaillant dans le cadre d'une mesure de placement de l'Hospice général et d'emplois de solidarité, ainsi que le maintien d'un tissu économique et commercial de proximité.

Engagée – Un nano-hub urbain pour le transport de marchandises

En mai 2022, un nano-hub urbain avait pris ses quartiers sur la place Sigismond dans le cadre d'un projet pilote mené par l'Office cantonal des transports, l'entreprise OVO Logistique Urbaine, le programme SIG-éco21 et les villes de Carouge, Meyrin et Grand-Saconnex. Il s'agissait de tester de petits dépôts urbains et mobiles, installés dans des endroits stratégiques, servant de points de livraison aux camions pour déposer leur marchandise. Celle-ci est ensuite livrée par vélo-cargo dans un rayon de 1 ou 2 kilomètres.

Après un an et demi de test, le projet a fait ses preuves. Les résultats sont très éloquentes : près de 20 tonnes de marchandises ont transité par le nano-hub et plus de 6500 km ont été parcourus à vélo-cargo plutôt qu'en camionnette depuis le début du projet, réduisant de façon notable les émissions polluantes, les nuisances sonores et le trafic motorisé à Carouge, tout en s'intégrant de manière discrète dans son environnement urbain.

La Ville de Carouge, au vu du bilan positif du projet pilote, a décidé de pérenniser le nano-hub carougeois sur demande d'OVO, dès janvier 2024.

Engagée – Des pompes à vélo et une station de réparation en libre-service

En 2024, la Ville de Carouge a complété le maillage de son territoire par une sixième pompe à vélo et une deuxième station de réparation, afin de proposer à ses usagers et usagers des équipements robustes et faciles d'utilisation pour entretenir leurs véhicules en déplacement.

Mesure simple et efficace destinée à la promotion du vélo en ville et en toute sécurité, ce nouveau mobilier urbain permet d'étendre le réseau des pompes à vélo et de stations de réparation déjà présent dans le canton. Choisis pour leur robustesse et leur facilité d'utilisation, les modèles en fonction permettent de satisfaire



non seulement la population cycliste, mais également d'autres usagers puisque les pompes se branchent aussi sur la plupart des roues de poussettes et de fauteuils roulants.

Emplacements:

- Vieux-Carouge: à l'angle de la rue de Veyrier et de la rue Vautier (pompe et station de réparation)
- Place du Rondeau (pompe)
- Piscine de la Fontenette (pompe)
- Acacias-Noirettes: à l'angle de la rue du Léopard et de la rue des Noirettes (pompe)
- Chemin Charles-Poluzzi (à la hauteur du CO de Pinchat) (pompe)

À noter que la pompe à vélo de la piscine de la Fontenette a été enlevée en décembre pour la durée des travaux.

Activatrice – Cours «À vélo en toute sécurité»

Le vélo est un moyen idéal de déplacement dans notre contexte urbain, mais les familles avec de jeunes enfants peuvent avoir certaines craintes à l'adopter. Pour allier sécurité et plaisir, le cours «À vélo en toute sécurité» a été proposé gratuitement par la Ville de Carouge pour la douzième année consécutive aux familles carougeoises lors de deux éditions, les 25 mai et 7 septembre 2024.

En tout, 63 personnes (parents et enfants) ont profité des conseils pratiques et théoriques prodigués par Pro Velo. Une sortie sur route était chaque fois réalisée afin de mettre en pratique les connaissances acquises. Ces cours, qui connaissent une très bonne affluence et un taux de satisfaction élevé, seront reconduits en 2025.

Engagée – Deux vélos-cargos en location à Carouge

À travers le canton, une trentaine de vélos-cargos électriques sont mis à la disposition de la population, dont deux à Carouge, sous la bannière «carvélos». Particuliers ou entreprises peuvent les louer pour une heure ou plusieurs jours.

L'objectif de cette offre, proposée par le TCS et son Académie de la mobilité, est de donner un accès simple et à prix modique à des vélos de transport électriques. La Ville de Carouge, via le Secteur énergie et durabilité, participe financièrement à ce projet afin d'encourager sa population à passer à une mobilité douce et a renouvelé son contrat pour la période 2024-2027.

En 2024, 195 prêts ont été effectués pour les deux hôtes confondus, l'Épicerie du Marché et l'Auberge communale.

Engagée – Le réseau cantonal de vélos en libre-service VéloPartage

Depuis 2020, le réseau cantonal de vélos en libre-service VéloPartage permet à tout un chacun de louer et de rendre des vélos mécaniques et des vélos à assistance électrique dans n'importe quelle station du canton. À Carouge, le réseau s'étoffe, grâce à la demande grandissante pour ce mode de déplacement. Le nombre de stations a doublé depuis le lancement du réseau en 2020, pour atteindre 31 en 2024. Il y a eu plus de 10'000 locations au départ des stations carougeoises et 10'000 à l'arrivée en 2024, année record depuis le lancement du réseau.

En 2024, la Ville de Carouge a été la première commune à proposer des abonnements découvertes VéloPartage à sa population à prix réduit, dès le mois de septembre. L'offre sera reconduite dès le printemps 2025, afin de faire connaître le réseau et soutenir la population dans sa mobilité douce.

La Ville de Carouge fait partie du Comité de pilotage et du Comité technique de VéloPartage et recherche régulièrement des façons d'améliorer l'offre sur son territoire et au-delà.

Activatrice – Promotion de l'usage du vélo et de la réparation

Consciente des enjeux de la mobilité douce, mais aussi de la réparation dans le cadre d'une consommation responsable, la Ville de Carouge souhaite encourager l'allongement de la durée de vie des vélos en rendant leur réparation plus attractive financièrement auprès de sa population.

En 2024, elle a donc réitéré son offre de bons de réparation pour les vélos dans les magasins partenaires carougeois. Deux types de bons étaient disponibles : des bons de 50 francs valables sur une petite réparation standard ou un service et des bons de 250 francs valables sur le remplacement d'une batterie ou d'un moteur de vélo à assistance électrique (VAE).

Cette année, plus de 200 petites réparations et 6 réparations plus importantes ont ainsi pu être effectuées dans des ateliers locaux. La Ville de Carouge envisage de reconduire cette action en 2025.

Transversal

Subventions et développement durable

Préavis pour demandes de soutien financier La Ville de Carouge encourage la concrétisation d'un développement durable en octroyant des subventions aux sociétés et associations communales, cantonales, voire transfrontalières, actives en la matière sur le territoire communal.

En 2024, l'Agenda 21 a versé un total de 40'000 francs à 18 organismes différents.

Éducation

Prix de l'Agenda 21 pour les travaux de fin de formation du CECG Madame de Staël.

Le prix de l'Agenda 21 pour les travaux de fin de formation du CECG Madame de Staël, décerné chaque année, vise à encourager les élèves à aborder une thématique sur le développement durable dans leur travail de fin de formation. Chaque prix s'élève à un montant maximal de 300 francs. En 2024, la Ville de Carouge a délivré ce prix à deux lauréats du CECG Madame de Staël pour des travaux de maturité portant sur des questions liées à l'eau potable à Genève et aux enjeux économiques, écologiques et humains associés à l'extraction du lithium.

Sensibilisation aux déchets plastiques. En 2024, 11 classes de l'école des Promenades ont suivi le projet Sensibilise bâti par l'association Tricrochet, active dans la revalorisation des matières plastiques et la sensibilisation à la réutilisation. Il s'agissait pour les élèves de suivre des ateliers qui traitent de manière ludique les impacts négatifs du plastique sur la santé et l'environnement et les initiatives zéro déchet, et de développer des astuces pour réduire leur consommation de plastique, le recycler ou le récupérer.

Sensibilisation à l'alimentation durable. En 2024, en marge du processus de labellisation Fourchette verte Ama – Terra junior du restaurant scolaire de la Tambourine, plusieurs autres projets sur l'alimentation durable ont pu voir le jour. Ainsi, l'école de la Vigne-Rouge a dédié une semaine spéciale aux goûters sains et durables sous l'impulsion de l'infirmière scolaire et de la maîtresse adjointe. À cette occasion, les élèves ont pu visiter l'exposition sur les goûters sains proposée par le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse du DIP, suivre des ateliers sur les produits locaux et de saison avec l'association J'aime ma planète et réfléchir à l'influence de la publicité sur leurs choix alimentaires. En guise de clôture, les familles ont été invitées à un goûter-apéritif sain et durable pour découvrir à leur tour ce que les enfants avaient appris durant cette semaine. Toujours à la Vigne-Rouge, l'association Restaurants sensibles a travaillé avec le restaurant scolaire sur le thème du gaspillage alimentaire. Du champ à l'assiette, un tiers de la production comestible est perdu, avec des responsabilités partagées à chaque stade de la chaîne de valeur. L'approche fut donc d'animer les repas de midi avec des défis, discussions et échanges afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et de leur donner des pistes et des outils

pour le réduire. Chaque enfant a bricolé un Monsieur Poubelle, personnage emblématique de Restaurants sensibles, qui change d'humeur selon la quantité d'aliments jetés; lequel a été rapporté à la maison pour poursuivre la réflexion en famille. Une diminution de 25% des déchets alimentaires a été mesurée sur la période observée.

Sensibilisation aux forêts. En 2024, les élèves des établissements secondaires et du post-obligatoire ont eu le privilège d'accueillir le chef papou Mundiya Kepanga, qui œuvre à la protection des forêts en Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour des projections-débats. Ils ont pu découvrir le documentaire *Gardiens de la forêt, le temps des solutions*, à l'issue duquel ils ont plongé dans une rencontre unique avec lui pour échanger sur sa vision du monde, son expérience et les raisons de son engagement.

Accueil du festival Explore demain aux Tours de Carouge

Le samedi 20 avril, Carouge a accueilli le temps d'une journée le festival Explore demain dans le quartier des Tours. Ce rendez-vous annuel, lancé par le Canton en partenariat avec Carouge cette année 2024, propose non seulement de découvrir des solutions en faveur de la transition, mais aussi d'échanger et de débattre à ce sujet. Une occasion festive pour toutes les habitantes et les habitants de partager

EXPLORE DEMAIN

Festival • Du 20 au 27 avril

L'assiette du futur : Explore Demain à Carouge

Animation de rue « Lucette et les Tours du Paradis » 📍 Quartier des Tours ⌚ Durant la journée (matin et après-midi)	Les hautes écoles EXPLOREnt l'(extra)ordinaire 📍 Fontaines des tours de Carouge ⌚ 13h00-17h00
Ateliers « Découverte des plantes sauvages » avec Least 📍 Départs depuis l'avenue Vibert 17 bis ⌚ 9h00-10h30, 11h00-12h30, 15h00-16h30	Atelier « Climathon 2024 : transition en action » 📍 Chemin de la Marbrerie 13 ⌚ 13h30-19h30
Ateliers « Broderie collective » avec Least 📍 Avenue Vibert 17 bis ⌚ 9h00-10h30, 11h00-12h30, 15h00-16h30	Atelier « Et si... l'imaginaire remplissait notre assiette ? » avec Rob Hopkins 📍 Boulevard des Promenades 20, Rez-de-chaussée ⌚ 14h00-17h00
Balades sonores « À l'écoute de la ville » 📍 Départs depuis les fontaines des Tours ⌚ 10h00-12h00, 14h00-16h00	Table ronde « Manger le futur » avec Rob Hopkins et des acteurs du système alimentaire genevois 📍 Fontaines des tours de Carouge ⌚ 18h00-19h30
Atelier de création de drapeau « Hissez haut Carouge ! » avec Alice Izzo 📍 Derrière la poste de Carouge ⌚ 10h00-17h30	« Soirée d'ouverture Explore Demain » afro-house 📍 Motel Campo, route des Jeunes 13 ⌚ minuit à 6h00, payant
Ateliers jardinage et permaculture avec Graine de Carotte 📍 À l'extérieur au niveau du boulevard des Promenades 2 ⌚ 10h00-12h00, 14h00-17h00	
Conférence ludique « Réseaux résonnent » sur les réseaux d'eau, d'électricité et de chaleur du quartier 📍 Centrale thermique des Tours, face aux Fontaines ⌚ 11h15-12h00, 15h30-16h15	

des initiatives citoyennes tournées vers le territoire, le climat, l'alimentation, l'économie, le social, les technologies, la formation et la culture. Cette journée a permis :

- D'aller à la rencontre du quartier des Tours de Carouge à travers un parcours interactif mettant en avant la diversité et les différentes facettes du quartier : plantes sauvages, bruit, énergie...
- De créer des moments de partage et de convivialité à travers des activités participatives et créatives
- D'expérimenter de nouveaux récits, et l'imaginaire de Carouge, sur la ville de demain : climathon, atelier d'imagination, table ronde

Plus précisément, le programme du Canton est complété par des activités proposées par la Ville de Carouge (SURB – Secteur énergie et durabilité) :

- Broderie d'une nappe collective et découverte des plantes sauvages
- Ateliers de jardinage (atelier enfant, jardiner dans un petit espace, la tomate de A à Z)
- Théâtre itinérant sur les travaux du réseau thermique structurant de la rue du Collège et la chaufferie des Tours
- Invitation de notre mandataire Restaurants sensibles à la table ronde (démarche contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires)

La bise glaçante qui soufflait ce jour-là a été bravée par plusieurs centaines de personnes (estimation de 300 sur la journée). Les ateliers ont affiché complet et les participantes et participants semblaient enthousiastes.

Émission «GO Solutions durables» spéciale Carouge

La Commune de Carouge a accueilli le tournage d'un épisode de l'émission *GO Solutions durables* de Léman Bleu. Grâce à une collaboration étroite avec les journalistes, plusieurs politiques publiques ont été mises en lumière à travers trois reportages :

- L'alimentation durable dans les six restaurants scolaires grâce à une dynamique transversale entre les différents acteurs : Novae Restauration SA, GIAP, label Fourchette verte Ama – Terra junior, Restaurants sensibles et le Service des affaires sociales
- Le programme Carouge Zéro Déchet, dressant le bilan de ce qui a été accompli et explorant les perspectives futures, avec les témoignages d'un ménage participant, d'une professionnelle de la restauration et de ZeroWaste Switzerland
- Le chantier de la rue du Collège : chantier témoin de la transition qui s'opère dans la ville avec la construction du réseau de chaleur renouvelable, la lutte contre les îlots de chaleur et l'arborisation avec le contrat de plantation voté par le Conseil municipal en juin

L'émission a été diffusée pendant le mois d'octobre et a reçu de très bons retours, d'après les journalistes.

Planification

Le Secteur énergie et durabilité a travaillé aux côtés des urbanistes pour porter le volet Plan Climat et la planification énergétique (PDComE) dans la démarche de révision du Plan directeur communal (PDCom). Sa participation à l'ensemble des phases menées au cours de l'année a permis une bonne intégration des enjeux et une cohérence entre les différentes planifications.

Étude sur les risques, vulnérabilités et opportunités découlant du changement climatique (ERVO)

Le Canton de Genève (Direction de la durabilité et du climat) et des communes se sont regroupés pour réaliser une étude portant sur les risques, vulnérabilités et opportunités climatiques du Canton de Genève. Ce travail s'inscrit dans la perspective de la mise à jour de l'étude de référence menée par la Confédération (OFEV) en 2015, qui n'aura toutefois pas de focus territorial spécifique comme dans la version précédente. Ce manque sera compensé par une étude rétrospective et un état des lieux concernant les aléas climatiques auxquels notre territoire est exposé.

Dans la continuité du PDCom-Plan Climat, cette étude constitue un outil intéressant dans la phase d'adaptation du territoire aux changements climatiques. La Ville de Carouge a participé au groupe de travail pour assurer la bonne adéquation de cette étude à nos besoins. Le rapport et une synthèse des travaux seront publiés à l'automne 2025.

Délibérations

Législature 2020-2025

DA 147-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 1'451'400 TTC, (dont CHF 69'100 TTC d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné à la mise en œuvre de la 2^e étape de l'assainissement du bruit routier à Carouge

La législation fédérale impose l'assainissement des routes générant des dépassements des valeurs limites d'immission (VLI) dans les locaux sensibles au bruit. Les interventions prévues sont donc obligatoires.

Cette demande s'inscrit dans la continuité des délibérations n° 114-2010, 033-2016 et 143-2018, qui ont permis d'identifier les axes prioritaires, de poser un cadre d'action et de coordonner les efforts avec les partenaires concernés.

La présente délibération vise la réfection des revêtements de surface de plusieurs voiries du secteur nord de Carouge, où des dépassements des VLI ont été constatés.

Le CM a approuvé cette délibération le 21 mars 2024, par 28 oui, 0 non, 0 abstention.

DA 148-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude et de réalisation de CHF 391'000 TTC (dont CHF 18'600 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné à la première étape de la rénovation des bassins du mail des Promenades (crédit de réalisation pour les travaux provisoires et crédit d'étude pour les travaux définitifs)

La présente Délibération administrative porte sur la rénovation des bassins du mail des Promenades, une initiative en réponse à la motion N° 035-2023 soumise au Conseil municipal du 14 septembre 2023. Cette motion invitait le Conseil administratif de Carouge à entreprendre la réhabilitation des installations des bassins du mail des Promenades.

Les bassins des Promenades jouent un rôle social important et offrent un îlot de fraîcheur à la population, particulièrement durant les périodes de canicule. Comme le souligne la motion, des problèmes persistants entravent la pleine exploitation des bassins, notamment des fermetures répétées pendant l'été en raison de la vétusté des installations techniques.

L'objectif initial est de procéder à une remise en état provisoire des bassins au cours du printemps 2024, afin de garantir leur bon fonctionnement pour la période estivale à venir. Simultanément, une étude sera lancée en vue d'une rénovation optimale et durable des bassins, tenant compte des travaux provisoires réalisés.

La rénovation des bassins des Promenades constitue un projet complexe, nécessitant une analyse approfondie pour une estimation précise des travaux. Cette approche vise à exploiter de manière plus pérenne les bassins actuellement en service en vue de l'obtention ultérieure d'un crédit de réalisation pour des travaux définitifs.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 29 février 2024.

DA 153-2024

Proposition du Conseil administratif relative à la constitution d'une servitude de superficie en faveur de la Ville de Carouge sur la parcelle N° 1881 de Carouge, propriété de la Fondation Praille-Vernets-Acacias et grevée d'un droit de superficie n° 1886 en faveur de Simga SA- sise avenue Vibert

La présente Délibération administrative porte sur la constitution d'une servitude sur la parcelle n° 1881, où le point de récupération des déchets hors sol existant sera prochainement remplacé par des bennes enterrées, conforme à nos objectifs environnementaux et de gestion des déchets.

La politique de tri des déchets de la Ville de Carouge témoigne de notre engagement envers la durabilité environnementale et le bien-être de nos citoyens. Elle vise à promouvoir des pratiques de gestion des déchets efficaces et responsables. Le remplacement des points de récupération hors sol par des bennes enterrées représente une étape importante dans la réalisation de ces objectifs, en améliorant l'esthétique urbaine tout en optimisant l'utilisation de l'espace public.

C'est dans ce contexte que la Délibération administrative 077A-2017 avait permis l'ouverture d'un crédit d'étude et de réalisation destiné à la mise en place de déchèteries enterrées sur le territoire communal. Les écopoints Sigismond et Poluzzi ont été réalisés en 2022. L'écopoint Tireurs-de-Sable sera réalisé durant l'automne 2024. Afin de pouvoir réaliser la déchèterie enterrée Blavignac, située sur la parcelle n° 1881 de Carouge propriété de la FPAV, l'acte notarié en annexe de la Délibération administrative doit être signé par les parties suivantes: la FPAV, Simga, et la Ville de Carouge.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 25 avril 2024.

DA 154-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 627'000 TTC (dont CHF 29'815 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné au crédit d'étude des ouvrages d'art (ponts)

La présente Délibération administrative porte sur l'ouverture d'un crédit d'étude destiné aux études nécessaires pour la réfection de plusieurs ouvrages d'art de notre ville.

Nos ponts, notamment le pont du Val d'Arve, le pont de la Fontenette, le pont de Grange-Collomb et la passerelle du Bief-à-Dance, montrent des signes de dégradation. Des inspections ont révélé que certains de ces ouvrages sont dans un état nécessitant une intervention dans les cinq prochaines années pour assurer la sécurité publique et respecter nos obligations légales en matière de maintenance des infrastructures.

Le pont du Val d'Arve, un axe majeur de la ceinture urbaine, exige des études pour une réfection complète, incluant le remplacement de l'étanchéité et des enrobés, ainsi que l'assainissement des bordures et des culées. Le pont de la Fontenette, affecté par des microfissures dues à une réaction alcali-granulats, doit être rénové pour préserver sa durabilité. Le pont de Grange-Collomb requiert une mise en œuvre d'étanchéité sur la voûte, et la passerelle du Bief-à-Dance doit être remplacée pour répondre aux normes de sécurité et de largeur minimale.

En plus des rénovations spécifiques, il est essentiel de réaliser une étude du lit de l'Arve au niveau des ponts concernés, en particulier après les récentes crues centenaires. Cette étude permettra de garantir la stabilité des piles et des culées, assurant ainsi la pérennité de nos infrastructures.

Il est important de noter que les frais de ces études seront partagés à 50 % avec les villes de Genève et de Lancy, copropriétaires de ces ouvrages d'art.

Le crédit demandé couvre l'ensemble des frais de la Ville de Carouge que nécessitent ces études préliminaires essentielles pour planifier de la manière la plus adéquate possible et avec une bonne temporalité les rénovations de ces ponts. Ces travaux sont cruciaux pour maintenir la sécurité et la durabilité de nos infrastructures, ainsi que pour préserver notre patrimoine communal.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 23 mai 2024.

DA 158-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude et de réalisation de CHF 1'599'920 TTC (dont CHF 76'190 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné à la mise en conformité des quais de bus tpg aux exigences techniques sur les aménagements pour l'accès aux personnes handicapées

La présente Délibération administrative porte sur la mise en conformité des arrêts de bus TPG avec l'Ordonnance fédérale du 23 mars 2016 du Detec (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) concernant les exigences techniques sur les aménagements visant à assurer l'accès des personnes handicapées aux transports publics (OETHand).

Les tpg ont fait part aux communes, dont la Ville de Carouge, de cette demande de mise en conformité via l'Association des communes genevoises (ACG) en 2022 et l'ont réitérée dans leur courrier du 6 décembre 2023. En réponse à ces demandes et au vu de l'impératif légal de cette ordonnance, le Service de l'urbanisme a préparé une première étude répertoriant l'état et la localisation des arrêts de bus tpg installés sur le territoire communal.

Au vu de cette étude, il apparaît que les quais de 13 des arrêts de bus tpg sur le territoire communal peuvent être mis aux normes rapidement et que sept autres pourront l'être dans le cadre des projets d'aménagements en cours d'étude et/ou réalisation (BHNS sur le chemin de Pinchat, déploiement du CAD sur Collège, Moraines et Fontenette).

Ces mises aux normes incluront la surélévation des quais, la création de pentes en amont et aval des quais permettant un accès facilité aux bus pour les personnes à mobilité réduite (PMR), la réfection des enrobés sur le trottoir et la chaussée, ainsi que, dans certains cas, une optimisation de leurs emplacements et l'installation d'abribus.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 20 juin 2024.

DA 168-2024

Proposition du Conseil administratif relative au remaniement parcellaire du périmètre du Léopard – complément – cession de la parcelle 3391 de Carouge

Dans le cadre de la concrétisation par étapes du projet foncier autour de la cité Léopard lié à l'arrivée des habitantes et habitants, une délibération a été déposée au CM afin d'entériner le passage au patrimoine financier de la parcelle 3391, prévue dans les actes signés en novembre 2021 notamment par le Conseil administratif dès la livraison des bâtiments de la cité Léopard.

Cette parcelle pourra par la suite être divisée et incorporée en partie au domaine public communal du côté de la rue de la Fontenette.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 20 juin 2024.

DA 170-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 235'750 TTC (dont CHF 10'250 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) pour la réalisation d'une maquette physique au 1:1000 de la Ville de Carouge ainsi que les prestations complémentaires induites

Dans le contexte d'une commune en mutation avec de nombreux projets urbains et architecturaux en cours, le besoin d'une maquette du territoire communal est fort. Une telle maquette devrait répondre à une diversité de besoins : outil de travail technique, outil de communication et dialogue avec la population et outil de prise de décision politique. La proposition d'une maquette au 1:1000 en impression 3D concrétisée dans la DA170-2024 privilégie une haute flexibilité d'usage, une évolutivité importante grâce à un modèle 3D du territoire ainsi qu'un coût et un temps de production optimisés.

Le Conseil municipal a renvoyé cette délibération en commission le 20 juin 2024.

DA 175-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 4'285'000 TTC (dont CHF 204'029 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné au réaménagement du carrefour entre la rue Antoine-Jolivet et la route des Jeunes en lien avec le concept d'accessibilité du secteur de l'Étoile

Ce crédit de réalisation vise à réaménager le carrefour entre la rue Antoine-Jolivet et la route des Jeunes, projet prévu par le Plan directeur de quartier PAV et faisant l'objet d'une mesure du Projet d'agglomération 3^e génération. Il fait suite au crédit d'étude voté en octobre 2023 (DA 119-2023). Le projet prévoit la reprise de voiries afin notamment de permettre des mouvements supplémentaires à la sortie de la rue Antoine-Jolivet, et ce, en réponse aux besoins d'accessibilité du futur quartier de l'Étoile, tout en améliorant la circulation des piétons et des vélos ainsi qu'en prévoyant de nouvelles plantations. Ce réaménagement est notamment lié au projet de tunnel au droit de l'avenue de la Praille, qui fait l'objet d'une concession approuvée par le Conseil Municipal (DA 117-2023 et DA118-2023). À noter que les travaux permettront également d'assainir les réseaux qui ont besoin d'une telle intervention. Proportionnellement aux coûts de réalisation sur son domaine public, la Ville de Carouge finance la réalisation à hauteur de 27 %, les 73 % restants étant à la charge du Canton.

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 19 septembre 2024.

DA 177-2024

Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 705'000 TTC (dont CHF 33'565 TTC d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) destiné à l'élaboration du projet des espaces publics pour la 1^{re} étape du quartier Grosselin ainsi que le réaménagement de la rue Jacques-Grosselin (phases SIA 21-31).

Ce crédit d'étude vise à financer le 1^{er} volet des études pour la réalisation des futurs espaces publics du quartier Grosselin.

Destiné à accueillir à terme une majorité de logements, ce secteur de 22 hectares qui accueille encore aujourd'hui des activités industrielles et artisanales présente le défi d'une mutation progressive et une cohabitation sur le temps long entre habitants actuels, chantiers, habitants futurs et activités.

Vu la complexité des enjeux, une feuille de route «Grosselin 2032», validée conjointement par le Canton et la Commune, décline les actions à mettre en œuvre pour développer un quartier «habitable en tout temps», et ce, dès l'arrivée des premiers résidents.

Cette feuille de route prévoit d'anticiper les études de projet en parallèle de l'élaboration du PLQ pour garantir la faisabilité des ambitions exprimées en termes de durabilité et exemplarité. Le projet d'espaces publics permettra notamment de garantir à court terme un réseau de mobilité douce sécurisé, un cœur de quartier apaisé sans trafic de transit, de premières arborisations et une préfiguration de certaines promenades ou de la Drize renaturée.

Le présent crédit d'étude vise donc à financer des études préliminaires pour les espaces ouverts du quartier Grosselin et des études d'avant-projet pour la 1^{re} étape de réalisation du quartier. Il est à noter que le coût de ces études est pris en charge à 50 % par le Canton (Direction PAV).

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 17 octobre 2024.

DA 183-2024

Proposition du Conseil administratif relative à la réalisation du remembrement foncier du périmètre de Battelle, y compris servitudes, et à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 4'012'700 TTC (dont CHF 22'982 d'activation de prestations effectuées par le personnel communal), destiné aux opérations foncières nécessaires à la mise en œuvre du PLQ Battelle-Tambourine, ainsi qu'à la réalisation d'aménagements transitoires sur les emprises cédées à la Commune

Ce crédit d'investissement vise à entériner le projet foncier de cessions au domaine privé et public communal, nécessaires pour la mise en œuvre du Plan localisé de quartier révisé « Battelle-Tambourine », entré en force en 2019. Ces cessions sont un préalable indispensable pour pouvoir finaliser l'aménagement des espaces publics du quartier et du parc Battelle.

Le projet foncier tel que validé par le Conseil municipal prévoit :

- Le transfert du parc Battelle, soit plus de 2 hectares de zone verdure à proximité du Rondeau, incluant le secteur foncier lié à la Maison de Quartier
- Le transfert des voiries destinées au domaine public communal, pour améliorer le fonctionnement du quartier
- Le transfert de la parcelle centrale du quartier, avec le solde du potentiel constructible du quartier (2100 m²), qui permettra à terme d'offrir des activités favorables à la vie de quartier.

Les investissements prévus par cette délibération concernent, d'une part, l'ensemble des acquisitions foncières, en particulier le transfert des parcelles État-Commune et, d'autre part, les montants nécessaires pour la réalisation d'aménagements transitoires sur les surfaces cédées (remise en état et sécurisation des itinéraires, aménagements évolutifs tels que place de jeux et végétalisation).

Le Conseil municipal a approuvé cette délibération le 23 janvier 2025.

Motions

MO 034-2023

Stations de recharge solaires, connectées et écoresponsables

Cette motion a été déposée le 15 juin 2023, traitée en commission DD du 11 janvier 2024.

L'objectif de la motion est de mettre en place des stations de recharge solaires, connectées et écoresponsables pour véhicules à deux roues.

La motion est refusée le 25 janvier 2024 par 16 non, 4 oui et 7 abstentions.

MO 036-2024

Carte des priorités des compensations de places de stationnement du Vieux-Carouge

Cette motion a été déposée le 25 janvier 2024, traitée en commissions UMA du 15 février 2024 et du 18 avril 2024.

L'objectif de la motion est d'étudier une stratégie progressive de libération de l'espace public en surface dans le Vieux-Carouge, par la suppression ciblée de places de stationnement, compensée en sous-sol. Il s'agit de dresser une carte des priorités et d'intégrer dans la réflexion plusieurs enjeux : création d'espaces sans trafic, valorisation du patrimoine et des places publiques (notamment du Marché et du Temple) avec une offre de stationnement adaptée pour les personnes à mobilité réduite et les livraisons, afin de favoriser la déambulation et l'attractivité commerciale.

La motion est ajournée le 18 avril 2024, à l'unanimité par les commissaires.

MO 037-2024

Promotion de la mobilité douce et de l'activité physique

Cette motion a été déposée le 21 mars 2023 et traitée en commission EDP du 27 juin 2024.

La motion est acceptée le 19 septembre 2024 par 29 oui, 0 non et 0 abstention.

MO 040-2024

Pour des jeux aquatiques d'été dans les quartiers de Carouge

Cette motion a été déposée le 20 juin 2024 et traitée en commission EDP du 4 mars 2025.

La motion est acceptée le 20 mars 2025 par 30 oui, 0 non et 0 abstention.

MO 045-2024

Point d'eau dans le parc de la Salle des fêtes

Cette motion a été déposée le 17 octobre 2024 et traitée en commission EDP du 4 mars 2025.

La motion est acceptée le 20 mars 2025 par 30 oui, 0 non et 0 abstention.

MO 047-2024

Pour des parcs à chiens à Carouge

Cette motion a été déposée le 21 novembre 2024 et traitée en commission EDP du 16 janvier 2025.

La motion est acceptée le 20 février 2025 par 29 oui, 0 non et 0 abstention.

VOIRIE, ESPACES VERTS ET MATÉRIEL

Le Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM) se compose de quatre domaines opérationnels : l'Administration incluant l'économet et la conciergerie, les secteurs transports et voirie et espaces verts, ainsi que les ateliers et manifestations. Le rapport 2024 met en lumière les projets phares et les réalisations marquantes qui ont jalonné cette année au sein de ces différents secteurs, reflétant les enjeux et l'évolution constante de la Ville de Carouge.

Comme chaque année, le SVEM tient à adresser sa plus sincère gratitude à toutes ses collaboratrices et tous ses collaborateurs, dont le dévouement et l'engagement ont été essentiels. Les succès de l'année 2024 se composent de nombreux projets qui ont pu aboutir grâce à leur travail rigoureux et leur implication sans faille.

Administration

Projets majeurs réalisés

Digitalisation de la prise de rendez-vous pour les objets encombrants

En 2024, une évolution majeure a été accomplie dans la gestion des demandes de collecte des objets encombrants. Jusqu'en 2021, la prise de rendez-vous s'effectuait principalement par téléphone (65% des cas), ce qui impliquait un volume important de saisie manuelle par le secrétariat. Grâce à la mise en place progressive d'une solution numérique, accessible 24 h/24, la majorité des utilisateurs privilégie désormais l'outil en ligne.

Cette évolution se traduit par un basculement significatif : en 2024, 61 % des prises de rendez-vous sont effectuées par internet, contre seulement 35 % en 2021. Cette digitalisation libère ainsi du temps administratif, réduit les risques d'erreurs dans la saisie des demandes, et répond mieux aux attentes des habitantes et habitants en matière de flexibilité et de rapidité. Elle s'inscrit parfaitement dans la dynamique de modernisation des services communaux.

Le secrétariat a poursuivi l'accompagnement des usagères et usagers dans cette transition, en restant à disposition des personnes moins à l'aise avec l'outil numérique, et en simplifiant l'interface du formulaire en ligne pour garantir l'accessibilité à toutes et à tous.

Cette démarche illustre la volonté de la Ville de Carouge d'améliorer continuellement ses prestations tout en allégeant la charge administrative, conformément à la stratégie de transformation digitale de l'administration.

Formations

Des ateliers thématiques consacrés au management de proximité ont été organisés à l'intention du personnel d'encadrement. Ils ont constitué des espaces d'échange pendant lesquels se sont partagées les bonnes pratiques et s'est renforcée la coordination autour de la mise en œuvre de mesures correctives internes. L'accent y a été mis sur l'importance de l'exemplarité managériale ainsi que sur le rôle du feedback rapide et formalisé face aux situations inappropriées. Dans ce cadre, un dispositif interne a été mis en place et soumis aux responsables, pour leur offrir un appui commun en matière de suivi et de prévention.

En parallèle, la mise à disposition d'outils orientés vers la communication non violente, le feedback constructif et le management bienveillant a contribué à renforcer

la motivation des équipes et à instaurer un climat de travail propice à la fois à la performance et au bien-être.

Ces actions s'inscrivent dans un programme de formation plus global. En 2023, un total de 1527 heures de formation avait été dispensé. Ce volume est passé à 2312 heures en 2024, soit une hausse de 51,4 %. Ces formations ont concerné l'ensemble du personnel communal, couvrant différents volets : 26 % directement liés aux métiers exercés, 884 heures dédiées au développement personnel et aux compétences relationnelles, et 208 heures au management. Le Secteur Nature des espaces verts a montré sa détermination, avec 800 heures (35 % du total), suivi par le Secteur transports et voirie avec 691 heures.

Cette progression témoigne de la volonté de la Ville d'investir durablement dans le développement des compétences et de mettre en valeur son capital humain, au service de la qualité et de l'efficacité des prestations communales.

Jeunes d'été

Le programme des «jeunes d'été» a une nouvelle fois permis à une vingtaine de participantes et participants de vivre une première expérience professionnelle enrichissante au sein du SVEM. En 2024, l'accueil de ces jeunes a été amélioré grâce à plusieurs mesures : une séance d'introduction organisée en amont de leur engagement, une amélioration des documents remis ainsi que la mise en place d'un questionnaire de retour d'expérience. Ces actions visaient à faciliter leur intégration, stimuler leur motivation et valoriser leur contribution au sein des différents secteurs du service.

Les résultats du questionnaire de satisfaction ont confirmé la pertinence de ces efforts : les jeunes ont attribué une note moyenne de 3,7 sur 4 à leur expérience, saluant en particulier la qualité de l'encadrement, la diversité des tâches confiées et l'ambiance de travail. Par ailleurs, le Secteur transports et voirie s'est distingué par des retours particulièrement positifs, les jeunes ayant souligné la bonne entente avec les équipes ainsi que la clarté des missions.

Quelques pistes d'amélioration ont néanmoins été évoquées, comme une meilleure communication écrite des horaires ou le renforcement du système de binôme dans certains secteurs. Ces remarques constructives n'ont toutefois pas entamé l'enthousiasme général : tous les participants et participantes recommanderaient volontiers la Ville de Carouge à leurs proches pour une expérience estivale.

Économat et conciergerie

L'atelier Économat et conciergerie gère les achats, les livraisons et l'équipement pour nos employés, y compris les vêtements de travail et l'outillage. Composée de deux concierges, d'un magasinier et d'un chef d'atelier, l'équipe travaille de concert pour assurer le bon fonctionnement de nos opérations quotidiennes.

Projets majeurs concrétisés

Partenariats et gestion des services communaux

Depuis près de vingt ans, la Ville de Carouge collaborait avec une entreprise sociale active dans la réinsertion professionnelle, qui proposait des services de blanchisserie. Cette prestation ayant cessé, le SVEM a conclu un nouveau partenariat avec un autre acteur appartenant également au domaine de l'économie sociale, permettant ainsi d'assurer la continuité du service tout en réaffirmant son soutien à ce type d'initiatives.

Dans le cadre de l'entretien et du suivi des places de jeux, la Ville de Carouge a retenu un nouveau prestataire, reconnu dans ce domaine. Ce choix vise à renforcer la qualité des contrôles effectués et la sécurité des installations destinées aux enfants. Cette décision s'inscrit dans une volonté d'assurer des espaces publics conformes et répondant aux normes en vigueur, de prévenir les risques d'accident et de garantir aux familles des lieux de détente sûrs et accueillants.

Par ailleurs, un appel d'offres a été lancé, en collaboration avec la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) de la Ville de Genève, pour la fourniture des produits de nettoyage. À l'issue de cette procédure, un contrat de quatre ans a été signé, garantissant un approvisionnement régulier et de qualité, adapté aux besoins des services communaux. Cette démarche illustre à la fois la bonne coopération intercommunale et la volonté de la Ville de Carouge d'assurer une gestion rigoureuse et transparente de ses ressources.

Mobilité durable et transition énergétique

Dans le cadre de ses efforts pour favoriser des modes de déplacement respectueux de l'environnement, le SVEM a investi dans de nouveaux moyens de transport à destination de ses services. Une remorque vélo a été mise à disposition des électriciens, afin de faciliter leurs interventions tout en réduisant l'usage des véhicules motorisés. De plus, deux vélos électriques ont été acquis pour le Service des bâtiments, illustrant la volonté communale de promouvoir des solutions de mobilité durable au quotidien.

Ces acquisitions s'inscrivent dans la continuité des actions menées par la Ville pour réduire son empreinte carbone, améliorer la qualité de vie en milieu urbain et concrétiser ses engagements en matière de transition énergétique et de durabilité.

Transports et voirie

Le Secteur transports et voirie s'occupe de gérer et d'entretenir les espaces communaux, qu'ils soient privés ou publics. Cela inclut la collecte des déchets, le nettoyage du domaine public, le déneigement et la lutte contre les incivilités.

Projets majeurs réalisés

Après le projet «En vrac dans le bac», le tri du verre se poursuit dans les Tours

Depuis 2021, le quartier des Tours de Carouge est le théâtre d'une expérimentation ambitieuse dont l'objectif est de simplifier le tri des déchets tout en augmentant le taux de valorisation des matières recyclables. À l'époque, des conteneurs orange dits «En vrac dans le bac» avaient été installés dans les sous-sols des immeubles. Ces bacs de 360 ou 770 litres, en fonction de l'espace disponible, recueillaient plusieurs types de déchets recyclables mélangés: aluminium, fer-blanc, Tetra Pak et verre bouteille. Une tournée hebdomadaire dédiée à cette nouvelle fraction avait alors été instaurée. Cette première étape avait permis d'éviter l'incinération de plus de 16 tonnes de déchets, désormais valorisés en matières premières secondaires.

Fort de cette première expérience positive, le SVEM a lancé en 2023, avec le soutien du Département de l'environnement (Gesdec), des Services industriels de Genève (éco21) et la Fondation immobilière de la Ville de Carouge, un projet pilote plus ambitieux. Inspirée d'une méthode appliquée dans la Ville de Berne, cette démarche s'est inscrite dans un désir de faciliter davantage le tri pour les habitantes et habitants tout en réduisant la part des déchets incinérables.

Le projet a commencé par une phase d'analyse: un relevé précis des tonnages de déchets collectés dans chaque Tour a été effectué grâce au système de pesage embarqué. Une société externe a ensuite procédé à une caractérisation des ordures ménagères, révélant la présence de plus de 22 types de déchets valorisables dans les sacs d'ordures. Les plus représentés étaient le verre, l'aluminium, le fer-blanc, le PET, les Tetra Pak, les déchets organiques et les textiles.

Sur la base de ces constats, la Ville a étendu l'utilisation des conteneurs orange à l'ensemble des Tours, pour permettre aux habitantes et habitants de déposer en vrac le verre, le métal et les emballages de boisson de type Tetra Pak. Une tournée hebdomadaire spécifique a permis de collecter et de valoriser plus de 28 tonnes par an de déchets qui, autrement, auraient été incinérés.

Ces déchets sont ensuite triés par un recycleur genevois situé à proximité immédiate, ce qui limite également les émissions liées au transport. Un suivi régulier des

quantités collectées, effectué grâce au système de pesage embarqué, permet de mesurer les performances de tri bâtiment par bâtiment.

Enfin, une seconde caractérisation des ordures ménagères, menée en novembre 2024, a révélé que près de 80% des déchets contenus dans les bacs orange étaient du verre. Cette donnée a conduit la Ville de Carouge à adapter le dispositif en instaurant une tournée spécifique dédiée au verre, avec l'introduction de nouveaux bacs noirs à couvercle rouge. Ce nouvel ajustement vise à optimiser davantage la qualité du tri à la source, dans une logique d'amélioration continue.

Campagne cantonale sur le tri des piles et batteries au lithium-ion

Au printemps 2024, la Ville de Carouge s'est engagée dans la grande campagne de sensibilisation organisée par le Canton de Genève et le Gesdec, dans l'optique d'encourager le tri correct des piles et batteries au lithium-ion. Cette démarche s'inscrivait dans le cadre du programme cantonal «Trions mieux», afin de prévenir les risques d'incendie et de pollution dus à une mauvaise élimination de ces déchets dangereux.

Dans ce cadre, Carouge a contribué à la diffusion du message en publiant un article dans son journal communal, et en relayant l'information auprès de ses habitantes et habitants afin de renforcer la prise de conscience et l'adoption des bons gestes. Cette participation témoigne du souci constant de la Commune pour une gestion responsable des déchets et la protection de l'environnement urbain.

Nature et espaces verts

Le Secteur Nature et espaces verts de la Ville de Carouge valorise le territoire communal à travers l'entretien et le soin apportés aux espaces verts publics. Composée de 17 collaborateurs, dont un apprenti, l'équipe s'organise autour de trois ateliers spécialisés: fleurs, arbres, taille et tonte et bénéficie de l'appui d'un chef de projets pour optimiser la qualité de la nature en ville.

La Ville bénéficie de sa propres serre, certifiée biologique par Bourgeon Suisse, qui permet la production de plantes bio destinées au fleurissement des espaces publics. Près de 95% des plantes utilisées pour garnir les bacs à fleurs répartis sur territoire communal y sont cultivés.

Projets majeurs réalisés

Îlot de fraîcheur à la place de l'Octroi

La place de l'Octroi, bien située à l'entrée de la Ville de Carouge, présente des températures particulièrement élevées durant la période estivale, limitant son usage par



les habitants. Afin d'y remédier et d'encourager une fréquentation plus soutenue, la Commune a mis en œuvre, il y a quelques années, un îlot de fraîcheur dont la configuration a été significativement renforcée en 2024.

Ce dispositif se compose de plantations en bacs associées à un système de brumisation, contribuant à améliorer le confort thermique en période de forte chaleur. Les végétaux participent activement à cet effet par le biais du processus d'évapotranspiration, qui fait se transformer l'eau dans les plantes en vapeur, induisant ainsi une baisse locale de température. L'ensemble permet de créer un environnement plus agréable et propice à la pause et à la détente. Cet aménagement s'inscrit dans une politique plus large d'adaptation aux changements climatiques et de valorisation des espaces publics.

Déménagement du canapé forestier

Dans le but de faire découvrir la forêt aux enfants de la commune, un canapé forestier avait été installé en lisière du bois, dans le parc du Val d'Arve. Cet aménagement pédagogique visait à favoriser le contact avec la nature dans un cadre à la fois ludique et apaisant.

Toutefois, la recrudescence d'événements climatiques extrêmes et soudains ne permettait plus de garantir de manière satisfaisante les conditions de sécurité à l'emplacement initial. Le canapé forestier a donc été déplacé à proximité immédiate de la maison Brocher.

Ce nouvel emplacement permet de maintenir l'accès à un espace de découverte, tout en offrant un environnement ombragé, rafraîchissant et plus facilement sécurisé. Ce réaménagement préserve ainsi les objectifs éducatifs du projet, tout en s'adaptant aux nouvelles contraintes climatiques.



Semis de fleurs hydrauliques

Dans le cadre de sa politique d'entretien durable, le Secteur Nature et espaces verts a expérimenté en 2024 la technique des semis hydrauliques. Cette méthode consiste à projeter un mélange d'eau, de graines, de paillis et d'agents fixateurs directement sur la zone à ensemençer.

Elle présente l'avantage de faciliter le réensemencement de surfaces difficiles d'accès ou peu propices à la croissance végétale.

Ce procédé favorise une répartition homogène des semences tout en assurant leur maintien en place grâce aux fixateurs intégrés au mélange.

Les premiers résultats observés sont encourageants et confirment l'intérêt de cette technique pour renforcer la couverture végétale. Il a ainsi été possible de semer des prairies d'œillets et de sedums sous des arbres par exemple.



Protection des fleurs sauvages contre le piétinement

Face à l'intensification du piétinement observée dans certains secteurs forestiers, le secteur Nature et espaces verts a mis en place en 2024 des zones de protection ciblées visant à préserver la flore sensible. Parmi les espèces concernées figure l'ail des ours, dont une prairie remarquable se développe naturellement sur le territoire communal.

Afin de préserver cet écosystème fragile, des dispositifs de canalisation des passages ont été installés, limitant ainsi le compactage et la disparition des plants induits par la pression de fréquentation.

Ces mesures ont d'ores et déjà montré leur efficacité en favorisant le maintien et la régénération de cette espèce emblématique du sous-bois. Elles s'inscrivent dans une démarche plus large de préservation de la biodiversité et de sensibilisation du public à une fréquentation respectueuse des milieux naturels.



Plantation bacs été/hiver

Le thème de la saison hivernale était basé sur des tons de rose et les plantes principales étaient: Pensées, Pavots, Tulipes et Narcisses





Le thème de la saison estivale était dans les tons d'orange avec des plantes telles que : Bégonias, Bidens, Lantanas, Tagètes, Impatiences

Plantations des arbres et arbustes

Le Secteur Nature et espaces verts a planté cette année 11 arbres de moyenne et première grandeur dont :

Nom scientifique	Nom commun
• <i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie
• <i>Tilia cordata 'Rancho'</i>	Tilleul à petites feuilles
• <i>Tilia x 'Euchlora'</i>	Tilleul de Crimée
• <i>Ostrya carpinifolia</i>	Charme houblon
• <i>Quercus cerris</i>	Chêne chevelu
• <i>Morus alba</i>	Mûrier blanc
• <i>Zelkova serrata</i>	Orme de Sibérie
• <i>Zelkova carpinifolia</i>	Orme du Caucase
• <i>Celtis australis</i>	Micocoulier
• <i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde

En plus des arbres plantés par les collaborateurs du secteur Nature et espaces verts, 13 chênes chevelus ont pris place à Pont-Rouge en partenariat avec l'OCAN et l'État de Genève.



Établissement de contrats de culture avec les pépiniéristes locaux

La Ville de Carouge a conclu en 2024 deux contrats de culture, l'un avec Pépinières genevoises à Bernex et l'autre avec la pépinière Jacquet SA située à Satigny. Ces contrats ont pour objectif la mise en culture, le suivi et l'arrachage des arbres destinés aux futurs aménagements des espaces publics de la Ville de Carouge.

Les contrats ont une durée de trois ans avec la possibilité de prolonger de deux années, notamment en cas de retard par rapport aux objectifs de réalisation. Au-delà de cinq ans, les arbres devront être transplantés par le pépiniériste, impliquant une plus-value.

Ces contrats de culture servent plusieurs desseins de la Ville de Carouge :

- S'assurer d'avoir les arbres définis dans les projets, surtout dans le contexte actuel ; les pépinières en Europe n'arrivent plus répondre à la demande sous la pression des villes qui ont besoin de planter pour lutter contre les effets du changement climatique
- S'assurer d'avoir des arbres aux prix négociés au moment de la signature des contrats
- Avoir une offre à proximité pour des arbres cultivés dans des sols de la région et dans les règles de l'art et, également, éviter les transports en poids lourds sur de longues distances

Plan de lutte contre le moustique-tigre

Depuis l'automne 2019, la présence du moustique-tigre (*Aedes albopictus*) est avérée dans le canton de Genève. Cette espèce exotique envahissante, originaire d'Asie, a progressivement colonisé la région, à la faveur du réchauffement climatique. Pendant l'été 2023, les premiers foyers ont été identifiés à Carouge.

En réponse aux recommandations cantonales, le Service des espaces verts a engagé des mesures de lutte contre la prolifération de cet insecte, notamment par l'application d'un larvicide biologique.

Ces traitements ont été ciblés sur les grilles et caniveaux d'évacuation des eaux pluviales des voiries communales. Ces lieux constituent en effet des zones de ponte privilégiées en raison de la présence fréquente d'eau stagnante en petite quantité.

En 2024, une entreprise spécialisée dans la lutte contre les nuisibles a ainsi été mandatée par le SVEM pour intervenir dans les règles de l'art. Au total, pas moins de 1041 bouches ont été traitées lors des trois passages planifiés.



Ateliers et manifestations

En 2024, le Secteur ateliers et manifestations a poursuivi son engagement essentiel dans la gestion technique des biens communaux, l'entretien du parc de véhicules ainsi que la mise en œuvre logistique des événements organisés sur le territoire de la commune. Comptant 21 collaborateurs, dont deux apprentis, il est structuré en six ateliers spécialisés : peinture, menuiserie, mécanique-serrurerie, électricité, installations sanitaires et gestion du matériel destiné aux manifestations.

Projets majeurs réalisés

Atelier manifestations

L'atelier manifestations a fortement été sollicité en 2024, avec la participation à la mise en place de plus de 100 manifestations organisées sur le territoire communal. Ces événements, couvrant un large éventail d'activités culturelles, sportives et institutionnelles, ont mobilisé environ 80% de l'activité de l'atelier. Leur réalisation a nécessité une coordination étroite avec les autres ateliers et services, garantissant un déploiement efficace des moyens humains et logistiques. Pour la Fête nationale organisée sur la place de Sardaigne, les préparatifs ont mobilisé l'ensemble des ateliers, qui ont rivalisé de créativité pour élaborer de magnifiques décorations.

Parallèlement à ces événements publics, l'atelier manifestations a également assuré tout au long de l'année la gestion du prêt et de la livraison de matériel pour des événements privés. Ce service, largement apprécié des usagers, témoigne de l'implication constante du secteur dans le soutien à la vie locale et au dynamisme communal.



© Audrey Leclerc

Atelier menuiserie

Dans le cadre du Printemps carougeois, l'atelier menuiserie a fabriqué des caissons destinés à l'affichage de l'exposition *Ex-Eroticis*, présentée au Centre Maurice Chalumeau (voir section Culture). Ce projet a mobilisé les compétences techniques de l'équipe en matière de menuiserie et de finition, afin d'assurer un rendu esthétique et fonctionnel, conforme aux exigences muséales.

Par ailleurs, la réfection de l'escalier et de la terrasse reliant les deux bâtiments de l'EVE du Val d'Arve a constitué un chantier particulièrement enrichissant en raison de sa complexité. Cette intervention a nécessité une coordination étroite entre plusieurs corps de métier, ainsi qu'une adaptation sur le terrain pour garantir la sécurité et la durabilité des aménagements réalisés.

Le secteur a également conçu et fabriqué une vitrine sur mesure pour la Société du Tir au canon. Cette vitrine met en valeur les premiers canons utilisés lors du célèbre concours de tir, autrefois très prisé au sein de cette ancienne société carougeoise. Ce projet, à la fois patrimonial et symbolique, témoigne de l'implication du secteur dans la valorisation de la mémoire locale.

Enfin, les équipes sont intervenues tout au long de l'année auprès de l'ensemble des services communaux, en assurant de nombreux travaux, tant ponctuels que planifiés, allant de petites réparations à des opérations de plus grande envergure comme le montage de la patinoire sur la place de Sardaigne. Cette polyvalence illustre l'importance du secteur dans le bon fonctionnement des infrastructures communales.

Atelier peinture

L'atelier peinture a poursuivi en 2024 ses activités d'entretien et d'embellissement du domaine public. Parmi ses principales missions figure la remise en état des bancs publics répartis sur l'ensemble du territoire communal. Ces interventions régulières contribuent à améliorer le confort des usagers tout en valorisant l'image de la commune.

L'atelier est également intervenu sur les aires de jeux, en assurant l'entretien des structures et des éléments peints, afin de garantir la sécurité et l'attrait visuel de ces espaces dédiés aux enfants.

En parallèle, les collaborateurs ont été mobilisés pour la pose de banderoles et le collage d'affiches annonçant les différents événements culturels, sportifs et institutionnels organisés par la Commune. Cette activité, bien que discrète, joue un rôle primordial dans la communication visuelle et la promotion de la vie locale.



Atelier électricité

L'atelier électricité s'est chargé en 2024 de l'entretien courant des installations électriques dans l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que l'installation des équipements électriques indispensables au bon déroulement et à la sécurité des manifestations. Grâce à une présence réactive et un suivi rigoureux, il garantit le bon fonctionnement des équipements électriques indispensables au quotidien des services communaux.

Dans une logique d'amélioration continue et de durabilité, l'atelier s'est aussi engagé dans une démarche d'optimisation énergétique. Plusieurs interventions ont été menées pour réduire la consommation d'électricité, notamment par la modification de câblages obsolètes et le remplacement progressif des anciens systèmes d'éclairage par des installations LED. Ces actions s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la Commune en matière de transition énergétique et de responsabilité environnementale.

Atelier sanitaire

L'atelier sanitaire a joué un rôle clé en 2024 dans l'entretien régulier des fontaines publiques, véritables éléments de patrimoine urbain qui contribuent à l'identité et à l'attractivité de la commune. Ces installations offrent en outre à la population des espaces de fraîcheur particulièrement appréciés lors des périodes de fortes chaleurs.

En complément de ses activités d'entretien, l'atelier est intervenu pour de nombreux dépannages, assurant une réponse rapide et efficace en cas de dysfonctionnement ou de fuite, tant dans les bâtiments communaux que dans l'espace public.



FINANCES

Promotion économique

Des événements pour les entreprises

Afin de renforcer les relations entre les entreprises, mais également avec l'administration, plusieurs rencontres avec les acteurs économiques ont marqué l'année.

Accueil des nouvelles entreprises (18 janvier)

Cet événement, qui s'est tenu à la Salle des fêtes de Carouge, a pour objectif de faire plus ample connaissance, de présenter les services à disposition des entreprises et de créer un moment d'échange entre les entreprises.



Rencontre entre les grandes entreprises et le Conseil administratif (21 mars)

Le Conseil administratif a invité les grandes entreprises à une rencontre conviviale et informelle pour découvrir les coulisses du Musée de Carouge.



Soirée des entreprises (5 juin)

Sur le thème des enjeux de l'intelligence artificielle pour les entreprises, cet événement a rencontré un vif succès, avec plus de 240 personnes inscrites.

Animée par Alexandra Rys (Partner, Dynamics Group), la soirée a tout d'abord permis de comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle, avec l'intervention d'Yvan Cognasse (directeur CAS en transformation digitale, HEG) et d'explorer ensuite des solutions pratiques pour les entreprises grâce la présentation de Julien Schiess (cofondateur de MCJS Sàrl).

La soirée s'est poursuivie par une table ronde pendant laquelle les grands enjeux ont été discutés. Composée de Livio Elia (CEO, Eskenazi SA), Samuel Mellot (attaché au développement économique, Office cantonal de l'économie et de l'innovation) et Prof. Giovanna Di Marzo Serugendo (directrice du Centre universitaire d'informatique, Unige), ces échanges ont également donné des pistes concrètes aux entreprises pour se former à l'IA et appréhender au mieux cette technologie.

L'événement s'est prolongé autour d'un apéritif durant lequel les participantes et participants ont eu le plaisir d'échanger entre eux, ainsi qu'avec l'administration.



© David Wagnières



© David Wagnières

Conférence dédiée à la création d'entreprise (suivie des séances de coaching individuelles) (30 octobre)

Cette édition 2024 s'est tenue le 30 octobre dernier et a rencontré un grand succès, avec plus de 80 personnes inscrites.

Au programme de cette soirée étaient réunis un coach en développement d'entreprise et un entrepreneur inspirant pour guider les porteurs de projet à travers les étapes essentielles de la création d'entreprise.

Un message de bienvenue des autorités communales a été présenté par Sonja Molinari, conseillère administrative. Puis Cyril Déléaval de Genilem a présenté les étapes pour transformer une idée en entreprise viable. Teo Suter, fondateur de bmyb, a partagé son expérience et les défis qu'il a rencontrés sur son parcours d'entrepreneur.



© Pierre Albouy



© Pierre Albouy

Après cet événement, les participants ont également pu s'inscrire à une séance individuelle et personnalisée de quarante-cinq minutes avec un coach de Genilem pour travailler sur la création de leur entreprise.

La Matinale, visite d'une entreprise (7 novembre)

La 1^{re} édition de la Matinale, visite d'une entreprise carougeoise, a rencontré un vif succès auprès des participantes et participants !

Après un message d'accueil présenté par Sonja Molinari, conseillère administrative, Anthony Guerrazzi, directeur commercial de La Maison Guerrazzi (boulangerie-pâtisserie) a fait découvrir aux représentantes et représentants d'entreprises carougeoises les coulisses de son entreprise: de la réception de ses matières premières d'origine suisse à la confection puis à la cuisson de ses petits pains made in Carouge, jusqu'à la livraison de leurs clients professionnels basés sur le canton.

Raffaele Fraomene, conseiller administratif, ainsi que Rocco Guerrazzi (fondateur et président) et Laura Guerrazzi (directrice générale) étaient également présents et ont pu échanger avec les participantes et participants lors de la dégustation qui a suivi.



© Nicolas Dupraz



© Nicolas Dupraz

Deux cafés Impulsion (pour le commerce et l'artisanat) (29 mai et 13 novembre)

Dédiée aux commerçants et aux artisans carougeois, cette rencontre a pour but de présenter des pistes et des conseils donnés par une experte ou un expert sur un thème différent à chaque événement, avec, à la clé, des solutions facilement applicables pour tout type de commerce ou d'artisanat. Ces rencontres se poursuivent par des échanges entre les commerçants et artisans autour d'un café-croissant.

Dans le cadre du 1^{er} Café Impulsion 2024, la Ville de Carouge a invité un expert du commerce de détail. Le but: permettre aux acteurs et actrices du commerce et de l'artisanat carougeois de découvrir certaines des grandes tendances qui font évoluer le commerce aujourd'hui.



© Audrey Leclerc



© RDM/Gianni Gagliardi

Pour la seconde édition 2024, un expert a partagé dix conseils pratiques pour augmenter la visibilité des commerces sur Instagram, particulièrement pendant la période des achats festifs. L'objectif ? Permettre aux commerçantes et commerçants et artisans et artisans carougeois de dynamiser leur présence sur Instagram en vue des fêtes de fin d'année.

Promotion des entreprises/commerces

La promotion des commerces carougeois a constitué un axe prioritaire en 2024, avec de nombreuses actions de visibilité et de valorisation.

Les réseaux sociaux ont joué un rôle central : concours et partenariats avec des blogueurs, notamment sur Instagram, mise en avant régulière de commerces à travers des posts « découverte », ainsi que le relais des grands événements (parcours des ateliers carougeois, grande braderie, etc.).

Sur LinkedIn, des retours d'événements, la promotion de commerces locaux et des appels à projets ont permis de renforcer la notoriété économique de Carouge.

En complément, des campagnes multisupports (spots radio, affichage, banderoles, journaux) et les grandes campagnes touristiques *Carouge. Bienvenue ailleurs* et *Carouge Magique* ont mis en lumière l'artisanat, la restauration et le commerce de proximité. Une collaboration soutenue avec le Service des affaires culturelles et de la communication (SACC) a assuré la cohérence de l'ensemble.

Enfin, des animations touristiques ciblées (Chasse aux glaces) et le soutien aux événements de l'association du Parcours des ateliers carougeois ont contribué à accroître l'attractivité commerciale et artisanale de la ville.

Développement des relations avec les entreprises et les partenaires des milieux économiques

Tout au long de l'année, un accompagnement de proximité a été assuré auprès des entreprises et commerces carougeois. Les contacts directs ont permis d'apporter des réponses concrètes à leurs besoins et préoccupations.

Diverses démarches ont été appuyées, qu'il s'agisse de questions liées aux travaux, à l'organisation de manifestations, de mise en relation avec des partenaires cantonaux et communaux ou à d'autres problématiques spécifiques.

Un soutien particulier a été apporté à l'installation de nouvelles entreprises, notamment par la mise en relation avec les services internes (informations pratiques, offres de services, aspects administratifs).

Parallèlement, le site Internet Entreprendre est régulièrement actualisé afin de mettre à disposition des informations utiles, tandis qu'un travail a été engagé sur le futur site de la Ville de Carouge dédié aux acteurs économiques.

Message du Conseil administratif

Introduction

Les comptes 2024 de la Ville de Carouge sont bénéficiaires et bouclent avec un excédent de produits de CHF 2.1 mio.

Grâce à une gestion rigoureuse et à des choix réfléchis, nous avons atteint l'objectif de maintenir la qualité et l'étendue des prestations offertes à la population tout en poursuivant nos objectifs du plan de législature 2020-2025.

Les divers projets, ainsi que les développements en cours et à venir, confirment l'importance d'une planification financière qui a été un élément central de cette législature afin de garantir aux Carougeois et Carougeoises une ville accueillante, harmonieuse et résiliente. Ces résultats sont particulièrement réjouissants au vu de l'incertitude liée à la situation géopolitique actuelle notamment et du budget qui prévoyait un déficit de CHF 1.3 mio. Cette année encore, le choix fait par le Conseil administratif de présenter un budget, certes déficitaire mais en ligne avec le maintien de prestations de qualité et visant à soutenir notre administration afin qu'elle soit en mesure de relever les défis actuels et d'anticiper ceux à venir, s'est révélé tout à fait judicieux.

Ce résultat positif est dû à plusieurs facteurs qu'il convient de souligner :

- des revenus fiscaux exceptionnels en forte hausse de CHF 23.2 mio par rapport au budget ;
- des charges d'exploitation maîtrisées en baisse de CHF 2.6 mio par rapport au budget, ainsi qu'une diminution de CHF 3.4 mio des amortissements en raison d'amortissements complémentaires comptabilisés lors du bouclement des comptes 2023, et de projets pas encore finalisés.

Le tableau ci-après résume le résultat 2024 :

CHF/mio	Budget 2024	Réel 2024	Écart en mio	En %
Charges	137.8	161.5 (*)	+23.6	+17.1
Revenus	136.5	163.5	+27.0	+19.8
Résultat	-1.3	+2.1	+3.4	

* incluant CHF 23 mio d'amortissements complémentaires votés durant l'année 2024.

Ci-après quelques éléments spécifiques que nous souhaitons souligner :

État des charges

Les charges communales sont maîtrisées, comme c'est le cas depuis de nombreuses années et, pour l'exercice 2024, elles sont mêmes inférieures au budget. En effet, les dépenses de fonctionnement aux comptes 2024 s'élèvent au total à CHF 2.6 mio (soit -1,9 %) par rapport au budget 2024.

Ces économies se composent notamment des éléments suivants :

- Les amortissements¹ de CHF 9.3 mio ont diminué de près de CHF 1 mio par rapport aux comptes 2023, et sont inférieurs de CHF 3.4 mio par comparaison avec le budget 2024. Cette dernière différence s'explique principalement par les amortissements complémentaires² comptabilisés sur l'exercice 2023 qui ont permis de réduire les amortissements qui s'inscrivent dans le fonctionnement de 2024. Ces amortissements complémentaires auront un impact sur les budgets de fonctionnement dans les années à venir.

1 Point 6.1 – Évolution des charges d'amortissements

2 Point 6.2 – Amortissements complémentaires

- Les charges du personnel³ sont en baisse de CHF 0.5 mio en comparaison du budget. Ceci s'explique principalement par une économie de CHF 1 mio sur les charges du personnel au sens strict (traitements et charges sociales), d'une part, et d'un dépassement des charges de CHF 0.6 mio pour le personnel intérimaire, d'autre part.

Au vu des rentrées fiscales exceptionnelles de plus de CHF 23.2 mio enregistrées aux comptes 2024, la totalité des amortissements complémentaires votés en 2024 ont pu être comptabilisés à hauteur de CHF 23 mio. Au total, les charges présentent donc une augmentation finale de CHF 23.6 mio.

État des revenus

La production fiscale annuelle⁴, comme mentionné en introduction, montre une hausse exceptionnelle record de CHF 23.2 mio entre le réel et le budget portant le total des revenus issus de la fiscalité à plus de CHF 126 mio. Cette forte variation en 2024 se résume principalement en quatre axes :

- Tout d'abord, la production fiscale 2024 des personnes morales (PM), plus particulièrement l'impôt sur les bénéfices, pour un total de CHF 31.4 mio (révision à la hausse de +118% par rapport au budget, qui était établi à CHF 11.7 mio); cette forte augmentation de l'impôt sur les bénéfices explique une partie très importante de la forte variation pour CHF +13.8 mio
- Les correctifs d'années antérieures (PM) pour CHF +5.9 mio, qui s'ajoutent à cette variation
- Les rattrapages des années antérieures sur les personnes physiques (PP) à hauteur de CHF +2.5 mio et sur l'impôt à la source (IS) pour CHF +0.1 mio participent aussi à cette variation
- L'augmentation du Fonds de compensation (PM) pour CHF +1.7 mio (remplaçant la taxe professionnelle communale) vient compléter cette forte hausse par rapport à l'estimation initiale de l'AFC.

À noter que la grande majorité des revenus fiscaux en forte hausse étant encore composés de correctifs d'estimations, les provisions pour risques sur reliquats ont, elles aussi, augmenté proportionnellement, ce qui a augmenté les charges de dépréciations de CHF 4.4 mio afin de couvrir en partie ce risque.

La partie consacrée à la fiscalité (page 153) renseigne sur les détails de la composition des rentrées fiscales.

Ces éléments expliquent principalement la variation annuelle des revenus fiscaux et ne relèvent donc pas uniquement de la production fiscale annuelle au sens strict pour l'année 2024. Cependant, il est important de rappeler qu'une grande partie des recettes fiscales sont basées sur des estimations et donc à considérer avec prudence.

Enfin, la réévaluation du patrimoine financier pour CHF 5.7 mio net de revenus a également influencé positivement le résultat comptable 2024.

À noter que, en raison de la situation économique actuelle toujours fragile, du contexte politique international (avec des implications sociales et économiques encore difficiles à appréhender) ainsi que de la volatilité des rentrées fiscales, les taux de provisions⁵ sur les estimations à hauteur de 4 % et sur les reliquats de 30 % ont été conservés au maximum autorisé.

³ Point 5.2 - Traitement du personnel

⁴ Point 2.1 - Répartition des revenus

⁵ Point 8 - Provisions comptables et fiscales

Les investissements

En 2024, si le projet phare de la rénovation de la piscine de la Fontenette a été approuvé par la population à la suite du référendum, il a cependant retardé le démarrage des travaux, faisant baisser le volume des investissements initialement prévus au budget 2024. Par ailleurs, certains projets ont vu leur mise en œuvre décalée en raison des procédures d'autorisation plus longues qu'attendu ou de l'étude de variantes de projets, les demandes du Conseil municipal pour le parking Vibert Sardaigne par exemple. Les investissements bruts⁶ se montent à CHF 25.2 mio en 2024. À noter que la Commune a bénéficié de subventions à hauteur de CHF 4.1 mio (subventions du FIE notamment pour la route de Veyrier, pour la rénovation de la rue du Collège, mais aussi des subventions de la Confédération pour la voie verte d'agglomération ainsi que du Fonds intercommunal pour le Théâtre de Carouge), ce qui représente au final un investissement net annuel de CHF 21.1 mio.

L'année 2024 a vu la concrétisation (finalisée ou dont les travaux sont lancés) d'investissements importants⁷ pour la Ville de Carouge avec plusieurs chantiers marquants, en particulier :

- La rénovation du groupe scolaire des Pervenches
- La fin de la rénovation et mise en conformité du parking de l'Octroi
- Le réaménagement du secteur Fontenette-Boulodrome
- Le réaménagement de la rue du Collège
- La voie verte d'agglomération
- Le lancement de la rénovation de la piscine de la Fontenette

Si les investissements nets de l'année 2024 s'élèvent à CHF 21.1 mio, ils n'ont été financés que partiellement par la dette, puisque la Commune n'a eu recours à l'emprunt que pour CHF 5 mio en lieu et place des CHF 10 mio prévus. La dette communale au 31 décembre 2024 passe donc de CHF 96.5 mio à CHF 101.5 mio.

Il est à noter que les liquidités de la Ville de Carouge au 31 décembre 2024 étaient de CHF 3.2 mio, soit CHF 0.7 mio de plus qu'à la même période en 2023.

Nous pouvons encore relever que la dette par habitant⁸ est de CHF 4470 à fin 2024 (ce qui correspond à un endettement moyen/bon).

Nous ne saurions terminer ce message du Conseil administratif sans remercier sincèrement l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs pour le travail effectué avec diligence et engagement, ce qui a permis de délivrer des prestations appréciées et de grande qualité.

De plus, nous adressons nos remerciements spécifiques au Service des finances pour la préparation des documents de clôture des comptes annuels.

1. Synthèse

1.1 Évolution des charges et revenus depuis 5 ans

CHF/mio	2020	2021	2022	2023	2024
Charges	107.9	121.6	142.2	131.1	161.5
Revenus	108.2	125.1	143.6	131.1	163.5
Résultat	0.4	3.5	1.4	0.5	2.1

En 2024, les charges présentent un total de CHF 161.5 mio pour CHF 163.5 mio de recettes, soit un excédent de revenus de CHF 2.1 mio.

Depuis de nombreuses années, les comptes de la Ville de Carouge sont bénéficiaires. Cela est notamment dû cette année encore à une fiscalité en hausse exceptionnelle par rapport aux prévisions cantonales, mais également par des mécanismes

⁶ Point 6.3 - Évolution des investissements nets

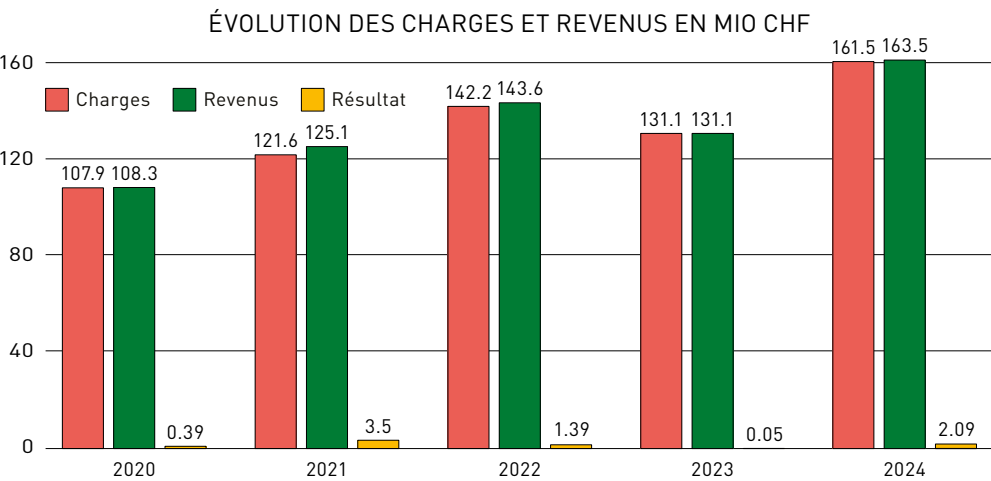
⁷ Point 6.5 - Principales dépenses d'investissement durant l'année

⁸ Point 7.1 - Évolution de la dette

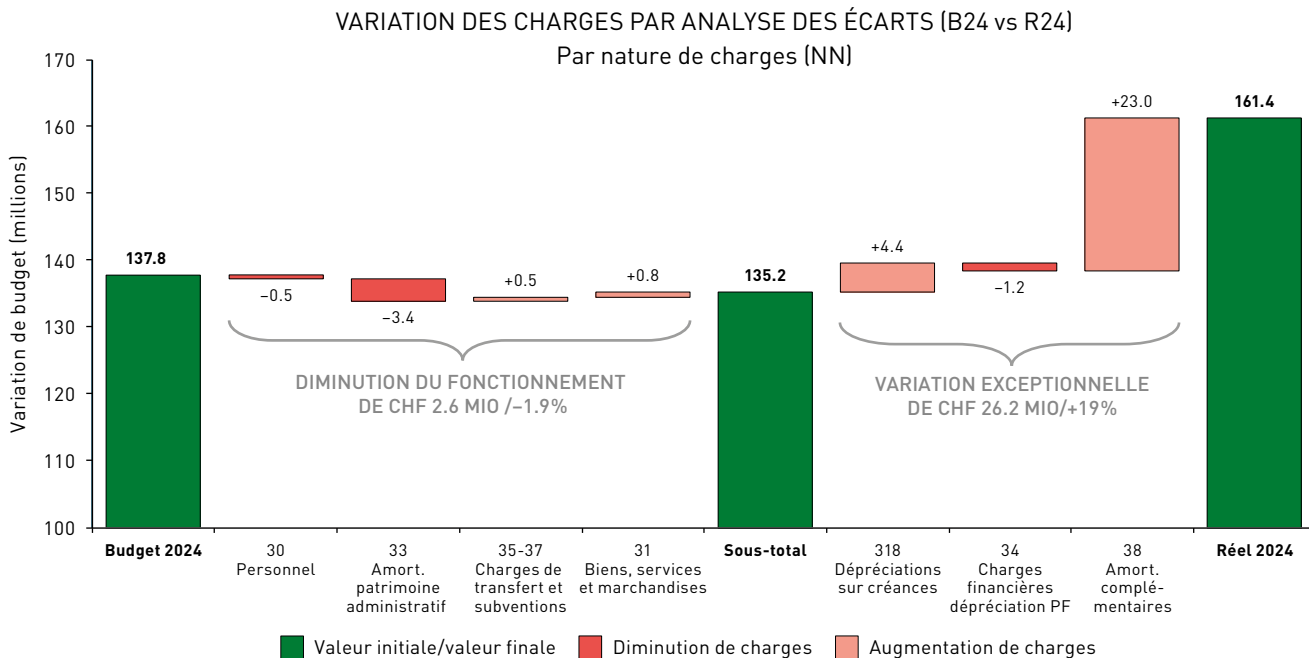
comptables non monétaires comme la réévaluation d’une partie de notre Patrimoine financier (PF). Au vu des résultats et des délibérations d’amortissements complémentaires proposés par le Conseil administratif et votés par le Conseil municipal en cours d’année 2024, il a été possible de procéder à des amortissements à hauteur de CHF 23.0 mio, ce qui implique une augmentation équivalente au niveau des charges.

À noter que les amortissements complémentaires⁹ de CHF 23.0 mio permettront, pour les années à venir, de diminuer la charge des amortissements (comme lors du boucllement des comptes des années 2021 à 2023), pour un total de CHF 5.2 mio en 2025.

Au total, les revenus ont augmenté de CHF 32.4 mio en un an, soit +25% par rapport à l’exercice 2023 (pour les explications détaillées, voir section 3.8 Fiscalité). Le résultat est positif de CHF 2.1 mio, et supérieur de CHF 3.4 mio au budget 2024.



1.2. Principales variations des charges par rapport au budget



En comparaison du budget 2024, les charges de fonctionnement pour l’exercice 2024 sont en baisse de CHF 2.6 mio (soit 1,9%).

9 6.2 – Impact des amortissements complémentaires

Ce sont dès lors des charges exceptionnelles et notamment les amortissements complémentaires de CHF 23.0 mio qui expliquent principalement l'augmentation totale des charges par rapport au budget voté. À noter également la constitution de provisions sur les créances fiscales à hauteur de CHF 4.4 mio en lien avec les revenus supplémentaires.

Les principales variations de charges (NN) liées au fonctionnement ont évolué comme suit:

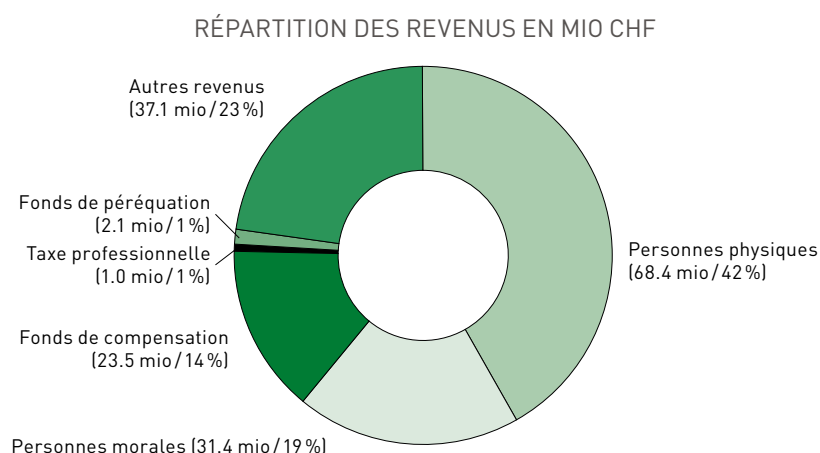
- Nature 30 – Charges de personnel: la baisse est essentiellement liée à une diminution sur les charges du personnel au sens strict, par un décalage temporel de recrutement, voir point 5.2
- Nature 33 – Amortissements du patrimoine administratif: les amortissements ordinaires sont inférieurs au budget, principalement en raison des amortissements complémentaires passés, voir point 6.2
- Nature 31 – Charges de biens et services et marchandises d'exploitation: certaines natures de charges de biens et services d'exploitation ont fortement progressé, cela concerne principalement des charges non monétaires (provisions fiscales et gratuités) ainsi que les charges de travaux d'entretien (nat. 313) comme le détaille le point 5.4
- Natures 35 à 37 – Les charges sont toutes en diminution excepté celles directement en lien avec les frais de perception de la fiscalité en hausse (nat. 36), comme rapporté au point 5.6

2. Revenus

2.1 Répartition des revenus

	Budget 2024		Réal 2023		Réal 2024		Δ R24-R23	%
	CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
Personnes physiques	66.3	49	62.3	47	68.4	42	+6.2	10
Personnes morales	11.7	9	14.0	11	31.4	19	+17.4	124
Fonds de compensation	21.8	16	–	–	23.5	14	+23.5	n/a
Taxe professionnelle	1.0	1	17.3	13	1.0	1	-16.3	-94
Fonds de péréquation	2.4	2	3.4	3	2.1	1	-1.3	-39
Autres revenus (*)	33.3	24	34.2	26	37.1	23	+2.9	9
Total des revenus	136.5	100	131.1	100	163.5	100	+32.4	25

* Pour la répartition des autres revenus, voir page suivante.



- Le tableau sur la répartition des revenus en 2024 indique clairement que les revenus sont en forte hausse par rapport aux comptes précédents. Mis à part le fonds de péréquation, tous les revenus, principalement ceux issus de la fiscalité des personnes morales (PM) sont plus importants que ceux initialement prévus au budget et qu'aux comptes 2023. Au total, les correctifs des années antérieures à l'année 2024 ont eu un impact favorable de CHF +8.2 mio.
- En ce qui concerne la production de la taxe professionnelle, les reliquats 2023 et antérieurs taxés sur l'exercice 2024 pour CHF 1 mio sont conformes au budget. Il faut y ajouter CHF 23.5 mio via le fonds de compensation destiné aux communes, supérieur de CHF 1.7 mio en comparaison du budget.
- Il faut noter le caractère exceptionnel des rentrées fiscales des PM à CHF 31.4 mio, en hausse de plus du double (124 %) par rapport aux comptes 2023 (CHF +17.4 mio).

2.2 Répartition des autres revenus

La répartition des «Autres revenus» se compose des éléments suivants :

NN	Autres revenus	Budget 2024		Réal 2023		Réal 2024		Δ R24-R23	%
		CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
42	Taxes	7.5	23	8.0	23	9.9	27	+2.0	25
43	Revenus divers	1.3	4	1.8	5	1.6	4	-0.2	-12
44	Revenus financiers	17.3	52	16.3	48	18.0	48	+1.7	10
46	Revenus de transfert	7.2	22	8.0	23	7.5	20	-0.4	-5
47	Subventions à redistribuer	-	0	0.1	0	0.1	0	- 0.03	-30
Total des autres revenus		33.3	100	34.2	100	37.1	100	+2.9	9

En 2024, les autres revenus sont plus importants qu'en 2023, soit une hausse de 9 % pour CHF 2.9 mio.

- **Nature 42, Taxes¹⁰** : les revenus de taxes et émoluments administratifs (facturation des déchets, activation de prestations internes, amendes, etc.), et les rétrocessions des EVEs à la Ville de Carouge sont en augmentation entre le budget 2024 et le réel 2024 de CHF 2.4 mio et de CHF 2.0 mio en comparaison des comptes 2023.
- **Nature 43, Revenus divers** : plusieurs éléments contribuent à la variation comparée aux comptes 2023, tout d'abord le dédommagement des CFF pour la vente de la parcelle CEVA, qui était un événement unique en 2023 de CHF 0.4 mio. Cette diminution de recette est atténuée par la hausse des repas de restaurants scolaires en hausse en 2024 pour près de CHF 0.2 mio. Cela explique principalement la variation en 2024.
- **Nature 44, Revenus financiers** : en 2024, les réévaluations du Patrimoine financier (PF) ont été de CHF 5.8 mio, soit de CHF 0.4 mio par rapport à 2023. Cependant il faut ajouter la vente du CAD de la route de Veyrier pour CHF +0.8 mio en 2024. À cela s'est ajoutée une réévaluation des titres BCGE pour CHF 0.4 mio en 2024.
- **Nature 46, Revenus de transferts** : la variation s'explique par des loyers du FIA (zone de développement) supérieurs au budget de CHF +0.2 mio pour un total de CHF 0.3 mio.

¹⁰ 42 Taxes :

421 Émoluments administratifs
424 Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services
425 Recette sur ventes
426 Remboursements
427 Amendes
429 Autres taxes

2.3 Répartition des revenus fiscaux sur le total des revenus

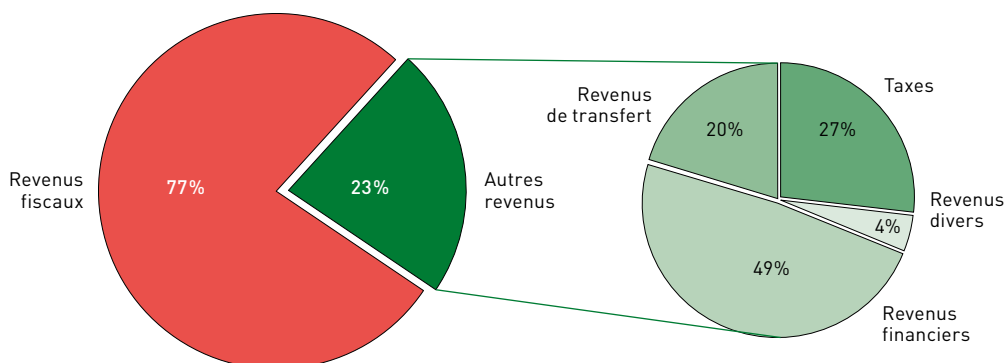
NN	Autres revenus	Budget 2024		Réal 2023		Réal 2024		Δ R24-R23	%
		CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%		
40	Revenus fiscaux	103.2	76	97.0	74	126.4	77	29.4	+30
42-47	Autres revenus	33.3	24	34.2	26	37.1	23	2.9	+9
Total des revenus		136.5	100	131.1	100	163.5	100	32.4	25

Les recettes fiscales sont les principales sources de revenus pour la Ville de Carouge, totalisant 77% des revenus en 2024 pour CHF 126.4 mio, soit une augmentation de CHF 29.4 mio en un an.

L'évolution des revenus fiscaux¹¹ s'explique notamment par :

- Une production fiscale annuelle 2024 supérieure au budget pour CHF 15.2 mio majoritairement par la révision des estimations fiscales des personnes morales (PM) de CHF +13.7 mio ainsi qu'une production annuelle du Fonds de compensation (ex-TPC) de CHF +1.7 mio
- Des correctifs et rattrapages des années antérieures pour CHF 8.2 mio composés de correctifs qui concernent les personnes morales (PM) pour CHF 5.9 mio, de correctifs sur les personnes physiques (PP) pour CHF 2.1 mio, et les correctifs de l'impôt à la source (IS) pour CHF 0.1 mio.

RÉPARTITION DES REVENUS FISCAUX ET NON FISCAUX EN MIO CHF



2.4 ÉVOLUTION DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET

La hausse des revenus entre le budget 2024 qui prévoyait CHF 136.5 mio et le réel 2024 qui s'établit à CHF 163.5 mio s'explique principalement par :

- des revenus fiscaux (40) de CHF +23.2 mio principalement issus des revenus de la fiscalité des personnes morales (PM) :
 - Pour l'année 2024 de CHF +15.4 mio
 - De correctifs et rattrapages des années précédentes de CHF +5.9 mio

Les autres variations concernant plus marginalement les natures précédemment citées :

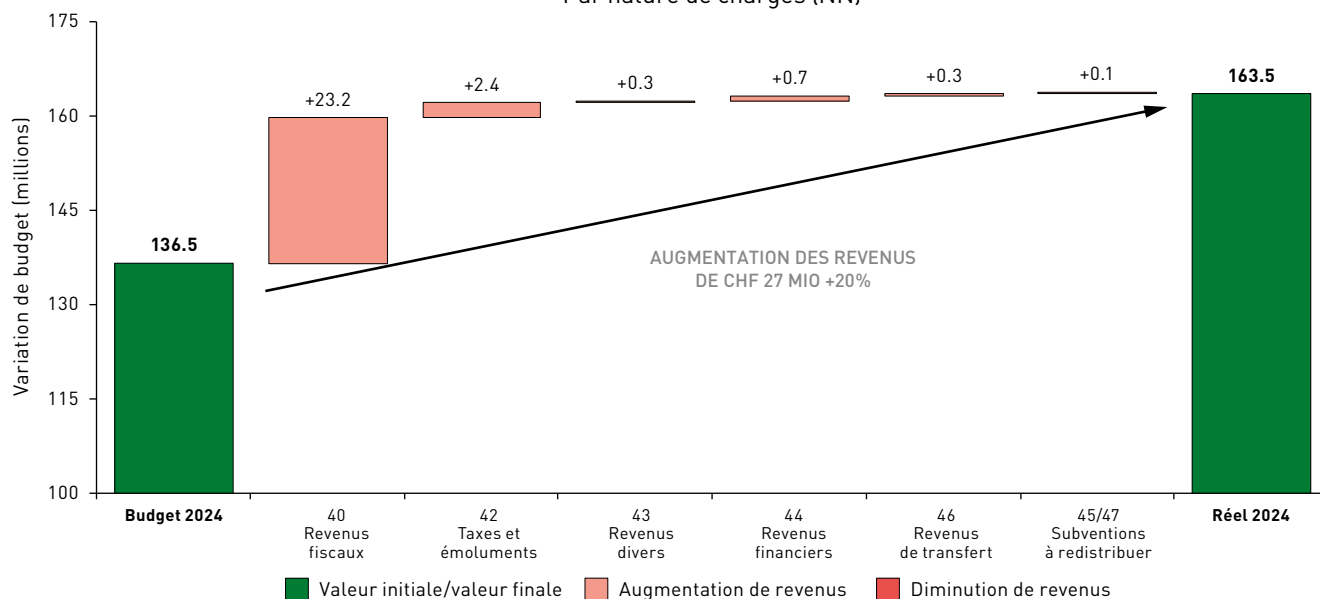
- Des taxes et émoluments (42), et remboursements des EVEs (nat. 426) notamment ; du fait de l'augmentation de la facturation du domaine public (à retrouver aussi en gratuités en charge nat. 319) ainsi que des remboursements d'APG maladie
- Des revenus financiers (44) en hausse de CHF 0.7 mio en comparaison du budget
- Des revenus de transfert (46) plus favorables que prévu par le Canton lors de l'établissement du budget, en lien avec les compensations RFFA (FDAP, et IFD)

Au total, ce sont donc CHF 27.0 mio de revenus supplémentaires, soit une hausse de 20 %, lesquels sont principalement dus aux revenus de la fiscalité des personnes morales (PM). Cela porte les recettes à un total de CHF 163.5 mio en 2024.

¹¹ 3.1 – Évolution des revenus de la fiscalité (PP, PM, TPC)

VARIATION DES REVENUS PAR ANALYSE DES ÉCARTS (B24 vs R24)

Par nature de charges (NN)



3. Fiscalité

3.1 Évolution des revenus de la fiscalité (PP, PM, TPC)

CHF/mio	2020	2021	2022	2023	2024
Budget fiscalité	82.3	85.1	92.8	97.2	103.2
Réel fiscalité	88.0	99.7	108.9	97.0	126.4
Écart	5.7 +6.9%	14.6 +17.2%	16.1 +17.3%	-0.2 -0.2%	23.2 +22.5%

En 2024, les revenus de la fiscalité de CHF 126.4 mio ont fortement progressé en comparaison des comptes 2023, soit une hausse de CHF 29.4 mio en un an. C'est une variation de CHF 23.2 mio entre le budget et le réel 2024, soit plus de 35% de hausse, CHF 8.2 mio en 2024 provenant de correctifs et rattrapages, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. La variation relève donc principalement de la production annuelle à 65%, en hausse de CHF 15.0 mio en comparaison du budget 2024.

Correctifs et rattrapages	Réel 2022		Réel 2023		Réel 2024	
	CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%
PP	3.1	28	1.6	-40	0.7	11
PM	2.1	19	0.0	-1	6.0	87
IS	4.5	41	-4.1	100	0.1	2
TPC	1.2	11	-1.6	40	0.0	0
Total des correctifs et rattrapages	+10.9	100	-4.1	100	+6.9	100

Répartition de la variation	Réel 2022		Réel 2023		Réel 2024	
	CHF/mio	%	CHF/mio	%	CHF/mio	%
Variation de la fiscalité	5.2	32	4.0	-1195	13.3	66
Correctifs et rattrapages	10.9	68	-4.2	2095	6.9	34
Total des revenus	+16.1	100	0.2	100	+20.2	100

Il est important de rappeler que les recettes fiscales, bien au-dessus du budget pour l'année 2024, sont encore principalement constituées d'estimations ou de correctifs d'estimations, et sont donc à prendre avec la plus grande prudence.

3.2 Valeur du centime additionnel (PP, PM)

			Valeur de production		Valeur du centime	
Montants en CHF	2024	%	Centimes additionnels	par centime	Population en 2024	par habitant
Personnes physiques	68'388'044	69	40	1'709'701	22'707	75
Personnes morales	31'387'525	31		784'688		35
Total	99'775'570	100	2'494'389		110	
Variation N ⁻¹	+30.9%		+30.9%		107	+30.3%

			Valeur de production		Valeur du centime	
Montants en CHF	2023	%	Centimes additionnels	par centime	Population en 2023	par habitant
Personnes physiques	62'223'621	62	40	1'555'591	22'600	69
Personnes morales	13'989'124	14		349'728		15
Total	76'212'745	76	1'905'319		84	
Variation N ⁻¹	-13.8%		-13.8%		-33	+11.2%

La valeur du centime additionnel passe de CHF 1.9 mio en 2023 à CHF 2.5 mio en 2024, la plus forte hausse et valeur de ces dernières années.

Cela s'explique principalement par la hausse de la production fiscale annuelle 2024, ainsi que les correctifs et rattrapages fiscaux favorables à la Commune. Il faut aussi rappeler que les correctifs négatifs de l'imposition à la source (IS) survenus en 2023 ont corrigé à la baisse la valeur du centime en 2023.

Pour rappel, la valeur du centime était en 2020 de CHF 75 par habitant ; en 2021 de CHF 88 ; en 2022 de CHF 97 ; en 2023 de CHF 84 ; elle est désormais aux comptes 2024 à près de CHF 110 par habitant.

Statistiques de l'Ocstat pour le calcul de la valeur du centime additionnel

La population du canton de Genève a augmenté en 2024. Elle se fixe à 1,1 %, soit 5867 habitants supplémentaires pour le canton. Elle progresse plus légèrement à Carouge de 107 habitants (+0,5 %) comme suit :

- Le mouvement migratoire observé sur l'année montre un solde positif de **32 habitants supplémentaires en 2024**, soit 2174 arrivées, contre 2142 départs.
- Le mouvement naturel observé sur l'année indique 188 naissances ainsi que 113 décès en 2024, soit un solde positif de **75 nouveaux Carougeois**.

Fin 2024, la population résidente du canton s'établit à 530'246 habitants, **dont 22'707 habitants à Carouge soit 4,28 % de la population cantonale**.

3.3 Explications concernant les estimations fiscales (PP, PM)

Mode de taxation

Depuis l'introduction du mode de taxation « postnumerando », les impôts périodiques de l'année courante sur les personnes physiques (PP) imposées au barème ordinaire et sur les personnes morales (PM) ne sont pas disponibles au moment de la préparation des comptes.

Selon ce système, l'impôt de chaque contribuable est prélevé sur la base des revenus et de la fortune, ou des bénéfices et du capital de l'exercice en cours. Compte tenu des délais octroyés aux contribuables pour remettre leur déclaration d'impôt, les revenus réels ne peuvent être déterminés ni sur la base des taxations effectives opérées par l'administration fiscale cantonale, ni sur la base des déclarations des contribuables remises après la préparation des comptes. Ainsi, l'administration fiscale cantonale est contrainte, chaque année, d'estimer les recettes fiscales, ce qui constitue un facteur d'incertitude important.

Pour mémoire, depuis le bouclage des comptes communaux 2019, l'impôt à la source des personnes physiques (PP IS) est également établi sur la base d'estimations comme pour les revenus de la fiscalité PP/PM.

3.4 Estimations fiscales – méthodologie – personnes physiques (PP)

L'estimation de l'impôt des PP et des PM est effectuée sur la base des éléments concernant l'année fiscale précédente et d'hypothèses de croissance pour l'année en cours (N). Les éléments concernant l'année fiscale antérieure (N^{-1}) sont assemblés de manière à fournir à la Ville de Carouge un chiffre le plus proche possible de la réalité et exploite plusieurs sources d'information :

- Prise en compte des bordereaux déjà notifiés, récupération de l'information sur l'impôt revenant à chacune des communes ; la part de la production réelle déterminée de cette manière assure un meilleur degré de fiabilité.
- Calcul d'un impôt pour les contribuables restants sur la base des éléments de la déclaration fiscale antérieure (N^{-1}) avant la validation définitive. Cette source d'information introduit un degré d'incertitude dans les résultats, étant donné le caractère non définitif de l'assiette fiscale pour ces contribuables.
- Prise en compte, sur la base des éléments concernant les années fiscales antérieures, de l'impôt des contribuables dont la déclaration fiscale antérieure (N^{-1}) n'est pas encore parvenue à l'administration. Cette source d'information génère davantage d'incertitudes.

Le degré de fiabilité de la production des années antérieures (N^{-1} à N^{-5}) pour la commune donnée est d'autant plus élevé que le pourcentage de l'impôt notifié par année restante est important.

Afin d'estimer l'impôt de l'année en cours (N), l'évaluation de la production précédente (N^{-1}) est projetée sur l'année en cours (N) à l'aide d'hypothèses de croissance.

Pour les PP IBO¹², les hypothèses émanent de la synthèse d'hiver du Groupe de perspectives économiques (GPE) et des statistiques fournies par la Banque nationale suisse (BNS) sur la valeur de la fortune mobilière. L'estimation de l'impôt sur l'année en cours (N) tient également compte des modifications des centimes additionnels communaux ou des taux des parts privilégiées.

L'estimation de l'impôt à la source concernant l'année fiscale en cours (N) est également effectuée sur la base de l'observation des données antérieures et de l'évolution prévue au niveau cantonal.

Les facteurs de volatilité

Certains facteurs influençant l'impôt des communes sont extrêmement difficiles à appréhender. **Pour les PP IBO, il s'agit notamment des changements de lieu de domicile, de lieu de travail, des changements d'état civil, des décès, des arrivées ou des départs de contribuables intervenus dans le courant de l'année fiscale.** Dans la plupart des cas, ils ne sont connus qu'au moment de la taxation et pourraient avoir un fort impact financier pour certaines communes. Néanmoins, lorsque l'information est disponible, il en a été tenu compte par les autorités fiscales cantonales.

3.5 Estimations fiscales – méthodologie – personnes morales (PM)

L'impôt des PM est, quant à lui, totalement exposé aux mouvements conjoncturels avec une volatilité parfois vertigineuse. Afin d'essayer d'anticiper ces fluctuations, l'administration fiscale cantonale a constitué un échantillon d'entreprises qui répondent, 2 fois par année (en janvier et septembre), à des questions portant sur l'anticipation de l'évolution de leur bénéfice pour les années fiscales faisant l'objet d'estimations. Il est composé d'environ 150 entreprises du canton, dont l'impôt cumulé représente près de la moitié de l'impôt total. L'impôt des PM est déterminé en appliquant à chaque entreprise de l'échantillon son propre taux de croissance, communiqué par l'intermédiaire du questionnaire de janvier. Pour les entreprises hors échantillon, le taux de croissance appliqué est celui résultant de la moyenne des entreprises répondant au questionnaire.

¹² IBO: impôt barème ordinaire sur le revenu et la fortune.

L'impact de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises en lien avec la RFFA

Dès l'année fiscale 2020, l'estimation de l'impôt des PM tient compte de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises en lien avec la RFFA. Les effets de cette réforme ont été évalués par simulation sur la base des informations concernant les années fiscales antérieures. **Cet élément constitue une source d'incertitude supplémentaire dans l'estimation des recettes fiscales.**

La perte due à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises en lien avec la RFFA avait été évaluée, lors des discussions sur la votation pour la Ville de Carouge, à plus de CHF 6.0 mio.

En 2024, les compensations financières suivantes à cette perte pour la Ville de Carouge ont été reçues:

- Par le biais de Fonds d'accueil à la petite enfance (FDAP), pour un montant de **CHF 2.2 mio**
- Par le biais du Canton via la ligne de répartition de la perception de l'impôt fédéral direct, pour un montant de **CHF 1.3 mio**

3.6 Estimations fiscales – taux de notification (PP IBO¹³)

PP IBO – Notifications et correctifs

Année fiscale (CHF/mio)	Évaluation de la production		Correctif d'estimation		Taux de notification (%)
	2024	2023	2024	%	
2019	45.75	45.17	+0.579	+1.3	99.7
2020	44.13	44.10	+0.027	+0.1	99.0
2021	43.42	43.38	+0.035	+0.1	97.0
2022	43.13	42.57	+0.556	+1.3	93.8
2023	45.00	44.24	+0.751	+1.7	74.4

Suivi de la production fiscale et des correctifs d'estimation:

La production complète d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation. C'est la raison pour laquelle des correctifs d'estimation, positifs ou négatifs, viennent alimenter les comptes. Ces correctifs tiennent compte des modifications apportées par l'administration fiscale cantonale au gré de l'avancement de la taxation. Ils sont obtenus, pour chaque année fiscale, en soustrayant la production évaluée lors du dernier boucllement à l'évaluation qui est faite lors du boucllement courant.

Depuis le boucllement des comptes 2014, la production de l'impôt d'une année fiscale continue d'être estimée au cours des cinq exercices suivants. Après ces six années d'estimations successives, la production PP et PM est suivie de manière exacte sur la base des bordereaux notifiés aux contribuables. Après ce délai, le passage de l'estimation à la production comptable fait dans ce cas l'objet d'un correctif effectif (soit il est comptabilisé directement).

13 IBO: impôt barème ordinaire sur le revenu et la fortune.

3.7 Estimations fiscales – impôt à la source (IS)

PP IS – Notifications et correctifs

CHF/mio	Évaluation de la production		Correctif d'estimation	
	2024	2023	2024	%
Production fiscale IS	19.81	19.70	+0.105	0.5

3.8 Estimations fiscales – taux de notification (PM)

PM – Notifications et correctifs

Année fiscale (CHF/mio)	Évaluation de la production		Correctif d'estimation		Taux de notification (%)
	2024	2023	2024	%	
2019	13.44	13.60	-0.166	-1.2	98.0
2020	13.83	13.83	+0.002	+0.0	78.2
2021	13.78	13.86	-0.081	-0.6	79.2
2022	17.23	14.17	+3.056	+21.6	27.6
2023	15.18	13.98	+1.192	+8.5	14.1

3.9 Estimations fiscales – total de la production annuelle

(CHF/mio)	Évaluation de la production		Variation	
	2024	2023	2024	%
PP IBO	45.75	44.24	+1.507	+3.4
PP IS	19.81	19.70	+0.105	+0.5
PM	23.30	13.98	+9.312	+66.6
Total	88.86	77.93	+10.925	+14.0

3.10 Fiscalité personnes physiques (PP) – sources de revenus

Montants en CHF	2020	2021	2022	2023	2024
Barème ordinaire (IBO)	37'612'590	35'640'297	40'797'782	38'133'581	38'867'750
Prestation en capital (fortune)	5'267'457	5'600'690	5'786'657	7'017'831	7'382'371
Impôt à la source (IS)	12'533'000	17'654'000	18'300'710	20'251'905	19'806'053
Sous-total	55'413'047	58'894'987	64'885'149	65'403'317	66'056'175
Exercices précédents effectifs	1'689'754	1'639'109	510'596	-2'057'897	279'854
Exercices précédents estimés	983'403	2'151'200	5'797'074	-971'966	2'171'263
IF ¹⁴ à la charge de la Commune	-42'188	-56'210	-93'449	-149'833	-119'248
Production annuelle nette	58'044'016	62'629'086	71'099'371	62'223'621	68'388'044
Nouvelles créances (PP)	70'916	-1'179'544	8'066'752	-1'549'673	1'748'421
Créances au bilan (PP)	23'028'603	21'849'059	29'915'811	28'366'138	30'114'559

Les revenus estimés passent de CHF 65.4 mio à CHF 66.1 mio en 2024. L'impôt IBO progresse légèrement de CHF 0.7 mio en comparaison des comptes 2023, l'impôt sur la fortune des personnes physiques a progressé de CHF 0.4 mio alors que l'impôt à la source diminue de CHF 0.5 mio.

La production annuelle nette 2024 de CHF 68.4 mio progresse fortement par rapport au dernier exercice. Cela est dû notamment aux correctifs des revenus des exercices précédents pour près de CHF +2.5 mio.

14 Imputation forfaitaire non remboursée par la Confédération, à charge de la Commune.

Depuis l'année fiscale 2021, l'impôt des contribuables prélevé à la source dans le canton de Genève et faisant l'objet d'une taxation ordinaire ultérieure (TOU) n'est plus comptabilisé au titre d'impôt des PP IBO mais au titre de l'impôt des PP IS. Ce qui explique en partie les variations des dernières années.

Cette modification a pour objectif de faciliter la lecture des comptes fiscaux cantonaux et communaux en délimitant les impôts des personnes physiques de manière claire et pérenne en fonction du type de contribuable (IS ou IBO) et non plus en fonction du mode de taxation comme précédemment. Il s'agit d'un transfert sans aucune conséquence sur les recettes fiscales totales, mais qui génère une augmentation de l'impôt des PP IS et une diminution équivalente de l'impôt des PP IBO.

À noter que 30 % des revenus de la fiscalité PP (soit CHF 19.8 mio sur CHF 66.1 mio) proviennent en 2024 de personnes imposées à la source. Entrent dans cette catégorie non seulement les travailleurs frontaliers, mais aussi certains travailleurs étrangers qui résident à Genève (par exemple avec un permis de séjour depuis moins de cinq ans).

3.11 Fiscalité personnes morales (PM) – sources de revenus

Montants en CHF	2020	2021	2022	2023	2024
Exercice courant	8'661'642	13'583'906	13'736'606	13'983'323	25'446'057
Exercices précédents	2'706'448	3'727'853	2'064'410	45'474	6'036'053
IF ¹⁵ à la charge de la Commune	-683'574	-313'000	-64'751	-44'793	-94'584
Production annuelle nette	10'684'516	16'998'759	15'736'265	13'984'004	31'387'525
Exercice suivant	96'548	-138'134	-1'016'324	-616'331	-811'187
Nouvelles créances (PM)	-234'682	-878'191	399'994	-194'857	6'992'583
Créances au bilan (PM)	-138'134	-1'016'325	-616'331	-811'187	6'181'395

En 2024, on constate pour les revenus de la fiscalité des personnes morales (PM) une augmentation des estimations fiscales pour l'exercice courant comparativement aux trois dernières années, avec une progression annuelle en 2024 de CHF 17.4 mio pour une production annuelle record de CHF 31.4 mio. Si cela concerne la production relative à l'exercice courant établie à CHF 25.4 mio, il faut ajouter des correctifs d'années antérieures supplémentaires pour plus de CHF 6.0 mio.

Ces événements ponctuels de rattrapage ne sont pas prévisibles lors de l'établissement du budget.

15 Imputation forfaitaire non remboursée par la Confédération, à charge de la Commune.

4. Taxe professionnelle communale (TPC) et fonds de compensation (EX-TPC)

4.1 fiscalité de la taxe professionnelle (TPC) – sources de revenus

Montants en CHF	2020	2021	2022	2023	2024
Exercice courant	15'953'453	16'438'090	16'571'514	16'900'171	–
Exercices précédents	1'228'220	1'024'017	1'178'930	410'820	992'468
Production annuelle nette	17'181'673	17'462'107	17'750'444	17'310'991	992'468
Nouvelles créances (TPC)	207'442	42'147	8'679'483	–9'322'387	175'146
Créances au bilan (TPC)	1'568'317	1'610'464	10'289'946	967'560	1'142'705

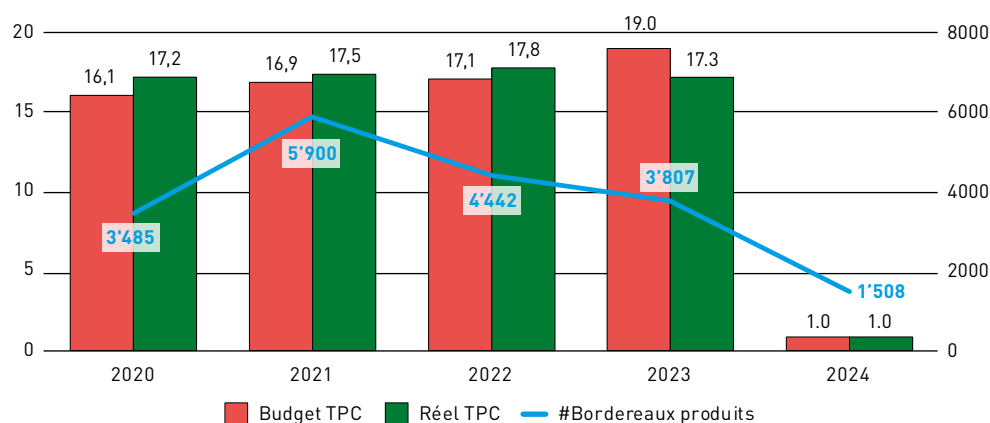
La production annuelle de la taxe professionnelle communale (TPC) a été significativement réduite au budget 2024, en raison de l'abolition de la TPC dès le 1^{er} janvier 2024. Cependant, des reliquats évalués lors du budget 2024 ont été produits durant l'année. En effet, les nouvelles entreprises établies sur le territoire carougeois restent assujetties pour les exercices non déclarés sur les deux dernières années. Ce sont près de 1508 bordereaux qui ont produit près CHF de 1.0 mio, comme évalué lors de l'établissement du budget.

4.2 Évolution des revenus de la taxe professionnelle (TPC)

L'évolution de la production annuelle de la taxe professionnelle communale (TPC) par rapport au budget se répartit de la manière suivante :

CHF/mio	2020	2021	2022	2023	2024
Budget TPC	16.1	17.0	17.2	19.0	1.0
Réel TPC	17.2	17.5	17.8	17.3	1.0
Écart	1.1 7%	0.5 3%	0.6 4%	–1.6 –9%	=
Bordereaux produits	3'485	5'900	4'442	3'807	1'508

ÉVOLUTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (TPC) EN MIO CHF



4.3 Fonds de compensation (EX-TPC)

Depuis 2024, les communes perçoivent du Canton une «**Part aux communes genevoises au Fonds de compensation aux communes (28.5 centimes)**». Une clé de répartition historique et dynamique a été entérinée lors de la réunion extraordinaire de l'ACG du 21 juin 2023 par l'ensemble des communes.

Pour la Ville de Carouge, le taux retenu lors des négociations de la TPC sur l'ensemble des communes a été de 8,9005%. Le Fonds de compensation aux communes estimé par l'AFC en octobre 2023 pour le budget 2024 se montait à CHF 245.0 mio. La part pour la Ville de Carouge était estimée au budget 2024 à CHF 21.8 mio. La hausse s'explique par le total du fonds qui est en hausse, basé désormais sur l'impôt sur les bénéfices de toutes les personnes morales du canton.

Au réel 2024, la production annuelle est de CHF 23.5 mio, soit CHF +1.7 mio en comparaison du budget 2024.

Il est important de remarquer que CHF 3.0 mio restent en créances au bilan et n'ont pas encore été versés par l'AFC lors du bouclage des comptes.

Montants en CHF	2024
Exercice courant	23'501'680
Exercices précédents	–
Production annuelle nette	23'501'680
Nouvelles créances (TPC)	3'030'142
Créances au bilan (TPC)	3'030'142

5. Charges

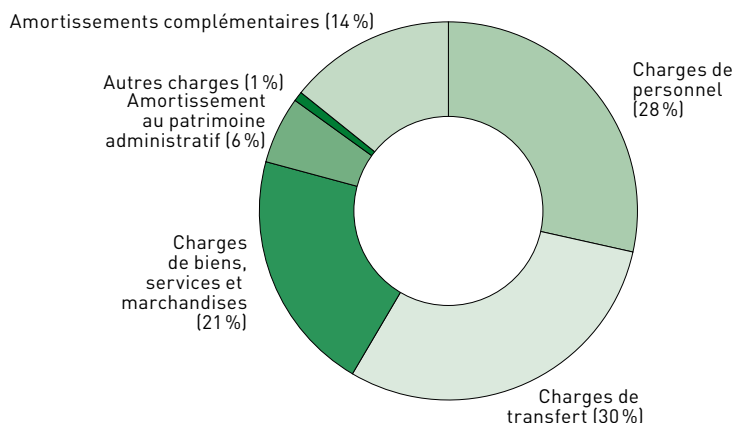
5.1 Répartition des charges par 2 natures (NN)

NN	Charges	Budget 2024	%	Réel 2023	%	Réel 2024	%	Δ R24-R23	%
30	Charges de personnel	46.5	34	42.8	33	46.0	28	3.1	7
36	Charges de transfert	48.0	35	44.3	34	48.4	30	4.1	9
31	Charges de biens, services et marchandises	28.3	20	24.7	19	33.4	21	8.7	35
33	Amortissements au patrimoine administratif	12.6	9	10.3	8	9.3	6	-1.0	-10
34, 35, 37	Autres charges	2.4	2	3.8	3	1.3	1	-2.5	-65
38	Amortissement complémentaires	–	0	5.2	4	23.0	14	17.8	344
	Total des charges	137.8	100	131.1	100	161.5	100	+30.3	23

- Parmi les charges, deux diminutions importantes par rapport au budget 2024 sont à noter :
 - Autres charges inférieures au budget prévu : CHF -1.1 mio
 - Amortissements de CHF 9.3 mio au lieu de CHF 12.6 mio, soit une diminution de CHF 3.3 mio en lien avec les amortissements complémentaires cumulés depuis 2021.
- La répartition des charges (en %) en comparaison avec l'exercice précédent est en mutation :
 - Tout d'abord, le poids des amortissements complémentaires de 4 % soit CHF 5.2 mio en 2023 du total des charges ; ce taux passe à 14 % pour l'exercice 2024 avec CHF 23.0 mio
 - Les charges de transfert (nat. 36) passent de 34 % à 30 % pour CHF 48.4 mio et prennent une place plus importante que les charges de personnel de 28 % (nat. 30) CHF 46.0 mio

- Les charges de biens, services et marchandises augmentent, passant de CHF 24.7 mio pour 19 % à CHF 33.4 mio soit 21 %, principalement en raison des provisions constituées pour risques pour CHF 4.4 mio
- Les autres charges (*) diminuent de 3 % à 1 % en raison de la réévaluation du Patrimoine financier (PF), soit CHF -2.5 mio par rapport à 2023

RÉPARTITION DES CHARGES EN MIO CHF



5.2 Traitement du personnel (Nature 30)

CHF/mio	2020	2021	2022	2023	2024
Budget du personnel	38.2	39.8	41.4	44.2	46.5
Réel du personnel	37.3	38.8	40.8	42.8	46.0
Écart	-0.9 -2.4%	-1.0 -2.5%	-0.6 -1.5%	-1.4 -3.2%	-0.5 -1.1%

Les charges du personnel sur l'ensemble de la nature 30 indiquent globalement un non-dépensé de CHF 0.5 mio. Considérant les économies liées aux charges de personnel (remboursement des assurances sociales), un non-dépensé global de CHF 1.4 mio se dégage.

Ce résultat se décompose majoritairement comme suit :

Les charges du personnel sur les natures 301 à 309 montrent une économie de CHF 0.7 mio.

Les remboursements des assurances sociales (nature 42600.410) montrent un excédent de revenus de CHF 0.7 mio.

L'économie des natures 301 à 309 de CHF 0.7 mio s'explique principalement par une économie de CHF 1.1 mio sur les charges du personnel au sens strict, soit les traitements et les charges sociales (natures 301, 304, 305), d'une part, d'un dépassement de charges de CHF 0.6 mio pour le personnel intérimaire (nature 303) et d'un non-dépensé de CHF 0.1 mio sur les autres charges du personnel (nature 309), d'autre part.

Il est à noter que la rubrique « personnel intérimaire » est prévue pour les remplacements durant les vacances des concierges, les missions spéciales prévisibles en cours d'année ainsi que les remplacements des absences maladies/accidents. Ainsi, en fonction des absences, cette rubrique augmente en parallèle avec les remboursements des indemnités journalières des assurances. Il sied donc de la mettre en relation avec la nature « remboursement APG » 42600.410 qui présente un excédent de revenus (80 % du salaire assuré sans les charges sociales).

Pour rappel, peuvent également être imputés dans la rubrique du personnel intérimaire les éventuels engagements, par le biais d'agences de placement, pour couvrir temporairement des vacances de poste. Dans ce cas, le montant est couvert par un disponible à tout le moins équivalent dans la nature 301 (traitement du personnel).

Il est à noter que ce non-dépensé global est dû principalement à :

- Des vacances de postes, des reports d'engagement et des processus de recrutement rallongés par manque de candidatures répondant au profil souhaité
- Certaines absences, dans des postes spécifiques, non remplacées ou remplacées partiellement
- Des postes fixes occupés par du personnel non permanent

5.3 Évolution des charges après neutralisations comptables

CHF/mio	2020	2021	2022	2023	2024
Total des charges	107.9	121.6	142.2	131.1	161.4
Gratuités	-0.8	-1.3	-2.5	-3.2	-3.3
LRT (répartition des tâches)	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0	-3.0
Amortissements compl.	-	-11.1	-14.0	-5.2	-23.0
Sous-total 1 des charges	104.0	106.2	122.6	119.7	132.1
Charges incompressibles	-5.9	-6.5	-6.8	-7.7	-8.5
Sous-total 2 des charges	98.2	99.7	115.8	112.0	123.7

Charges – Sous-total 1 : Après neutralisation des charges ci-dessus, qui résultent d'écritures comptables non monétaires, il est constaté, sur une période de cinq années, entre le réel 2020 et le réel 2024, que les charges d'exploitation augmentent de CHF 28.1 mio, soit +5,4 % /an, pour le sous-total 1, après retraitement des gratuités et de la LRT. La variation permet, après neutralisation des amortissements complémentaires, gratuités et réévaluation du Patrimoine financier (PF), d'avoir une tendance réelle au plus proche des dépenses de fonctionnement.

Charges – Sous-total 2 : En 2024, après retraitement des charges dites incompressibles au sous-total 2, on remarque que les charges restantes dites de fonctionnement diminuent de CHF 8.5 mio, soit à un total de CHF 123.7 mio. La tendance haussière sur les cinq années est de +5,2 % /an.

Pour rappel, les charges incompressibles représentent toutes les charges des SIS et de la FASE, mais aussi celles pilotées par l'Association des communes genevoises (ACG), soit le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), le Service intercommunal d'informatique (SIACG), le Centre intercommunal des déchets carnés (Cidec).

LACG s'occupe, entre autres, en plus de son activité de représentation des communes auprès du Canton, du pilotage pour les communes genevoises, du Fonds intercommunal (FI), du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), du Fonds intercommunal d'équipement (FIE) et du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).

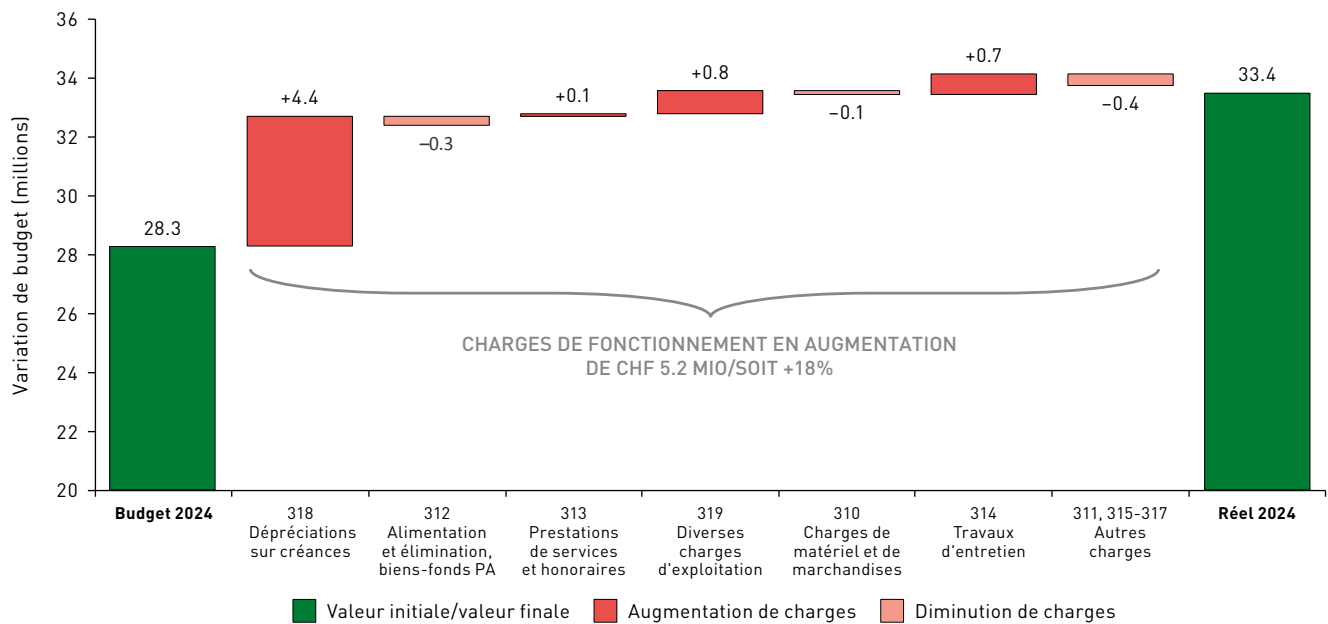
5.4 Variations des charges de biens, services et marchandises (Nature 31)

Principales variations des comptes de charges (nat. 31), par rapport au budget 2024 :

En 2024, les charges de biens, services et marchandises sont supérieures au budget (CHF 5.1 mio) ; elles ont augmenté pour un total de CHF 8.7 mio (soit +35 %) en comparaison du réel 2023, essentiellement en relation avec les éléments suivants :

- Nature 318: Les dépréciations sur créances CHF +4.4 mio sont principalement constituées des provisions pour risques sur les créances fiscales, en lien avec les reliquats, et les revenus estimés des personnes morales (PM) non notifiés, en hausse exceptionnelle en 2024.
- Nature 312: Alimentation (énergies), CHF -0.3 mio (-8%) : Cette nature de charges (détaillée page suivante) comprend le gaz qui a subi une légère diminution due aux améliorations d'exploitation ainsi qu'une meilleure optimisation énergétique. Cette diminution de CHF 0.3 mio s'explique principalement par :
 - Une consommation du gaz inférieure au budget, en raison du remplacement de chaudière à gaz (à l'école de la Tambourine notamment)

VARIATION DES CHARGES NATURE 31 PAR ANALYSE DES ÉCARTS (B24 vs R24)



- Une consommation d’électricité moindre aux Noirettes 14, et consécutivement à la mise en place du projet LED ; une meilleure gestion énergétique des pompes lors de la dernière saison de la piscine de la Fontenette
- Une consommation d’eau en baisse par l’amélioration des pratiques d’arrosage des parcs et de bonnes conditions météorologiques

Les variations entre le budget 2024 et le réel 2024, expliquées par natures détaillées :

NNNN.nnn	Énergies	Budget 2024	Réel 2024	Δ B24-R24	%
31200.050	Electricité	2.7	2.7	-0.027	-1%
31200.051	Chauffage à distance (CAD)	0.4	0.4	-0.006	-2%
31200.052	Chauffage gaz	0	-	-0.023	-
31200.056	Eau	0.4	0.3	-0.065	-20%
31200.058	Gaz	0.6	0.5	-0.112	-25%
31200.061	Combustibles et énergies	0.2	0.1	-0.067	-46%
	Total nat. 312	4.2	3.9	-0.300	-8%

- Nature 313 (prestations de services et honoraires) cette augmentation de CHF 0.1 mio.
Les principales augmentations sont les suivantes :
 - CHF +357'000 La rubrique honoraires et contentieux est en augmentation en raison de divers accompagnements dans le cadre de recrutements ainsi que d'accompagnements juridiques
 - CHF +68'000 La Vogue a reçu une subvention extraordinaire à la suite d'une délibération (DA 169-2024) approuvée par le Conseil municipal
 Les principales économies sont les suivantes :
 - CHF -73'000 Actions économies d'énergie, moins d'études réalisées que prévu
 - CHF -53'000 La rubrique informatique a été moins sollicitée que prévu
- Nature 319 (diverses charges d'exploitation) montre un dépassement de charges de CHF 0.8 mio. Cette variation est due à la comptabilisation de gratuité (à mettre en relation avec les recettes nat. 42).

- Nature 314 (travaux d'entretien), l'année 2024 aura été marquée par de nombreux travaux extraordinaires de bâtiments, sportifs, scolaires ou sociaux, imprévus ou obligatoires pour rénovation d'urgence, ce qui a entraîné un dépassement de CHF 0.7 mio.

Il s'agit principalement de :

- CHF +208'000 pour le remplacement des filtres à sable de la piscine de la Fontenette
- CHF +204'000 pour la mise en conformité du stade de la Fontenette après la montée en ligue supérieure du club de football Étoile Carouge
- CHF +89'000 pour le remplacement de la chaudière à gaz de l'école de la Tambourine
- CHF +85'000 pour la mise en conformité de deux terrains intérieurs du tennis, et le raccordement d'une chaufferie provisoire
- CHF +74'000 pour la mise en conformité de l'Espace Grosselin
- CHF +58'000 pour la réfection de l'étanchéité de la toiture fuyante du centre sportif des Pervenches
- CHF +55'000 pour l'installation de la cuisine et d'ustensiles supplémentaires en raison de l'augmentation des repas servis, et remise en état des installations du restaurant scolaire des Promenades
- CHF +48'000 pour la remise en état de la toiture et de l'installation solaire de l'école du Val-d'Arve

Ces dépassements ont été compensés en quasi-totalité, par l'addition de toutes les économies budgétaires, notamment par le décalage de l'ouverture du bâtiment de la ludothèque et du restaurant Le Félin en 2025.

NNN	Charges de biens, services et marchandises	Budget 2024	%	Réel 2023	%	Réel 2024	%	Δ R24-R23	%
310	Charges de matériel et de marchandises	1.8	7	1.5	6	1.7	5	0.25	17
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	0.9	3	0.6	2	0.7	2	0.14	26
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	4.2	15	4.2	17	3.9	12	-0.26	-6
313	Prestations de services et honoraires	10.0	35	9.1	37	10.1	30	0.98	11
314	Travaux d'entretien	5.2	18	5.4	22	5.9	18	0.50	9
315	Entretien des biens et immo. incorporelles	0.5	2	0.4	2	0.4	1	-0.01	-2
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	2.1	7	1.7	7	2.1	6	0.31	18
317	Dédommagements	0.3	1	0.3	1	0.3	1	0.06	24
318	Dépréciations sur créances	0.2	1	-2.0	-8	4.6	14	6.57	-335
319	Diverses charges d'exploitation	2.9	10	3.5	14	3.7	11	0.19	5
Total des charges NNN 31		28.3	100	24.7	100	33.4	100	8.7	35

5.5 Variations des charges financières (Nature 34)

NNN	Charges financières	Budget 2024	%	Réel 2023	%	Réel 2024	%	Δ R24-R23	%
340	Charges d'intérêts	0.49	20	0.29	8	0.48	40	0.20	68
343	Charges pour biens-fonds du PF	0.35	14	0.38	10	0.35	29	-0.03	-8
344	Dépréciations, immobilisations PF	1.55	64	2.99	80	0.14	12	-2.85	-95
349	Différentes charges financières	0.05	2	0.06	2	0.22	19	0.16	248
Total des charges NNN 34		2.4	100	3.7	100	1.2	100	-2.5	-68

Les charges financières en nature 34 réalisent cette année une économie de CHF 1.2 mio en raison de la revalorisation du Patrimoine financier (PF) favorable en 2024 en comparaison des comptes 2023.

Pour rappel, la comptabilisation des charges des décomptes de gestion des régies pour nos bâtiments du Patrimoine financier (PF) est présentée distinctement des recettes (Nat. 44).

Concernant les dépréciations des immobilisations du Patrimoine financier (PF) de CHF -1.4 mio, elles découlent de la réévaluation périodique des biens du Patrimoine financier (PF) selon la circulaire envoyée par le Service des affaires communales. La réévaluation nette en 2024 est de CHF 5.7 mio. Le nombre de biens réévalués en 2024 dans le lot 3 est de 4 sur un total de 46 biens.

Selon l'art. 38 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC – B 6 05.01) – tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du Patrimoine financier (PF) doivent faire l'objet d'une réévaluation lors de la clôture des comptes.

En 2022, la Commune a procédé à l'élaboration d'un échéancier afin de réévaluer périodiquement les immobilisations corporelles du Patrimoine financier, et ce, sur cinq lots. Le premier lot a été réévalué en 2022, le deuxième en 2023, ce troisième lot a été réévalué en 2024. Cette pratique est conforme aux modalités définies dans la circulaire de la Safco du 14 avril 2022 relative à ces réévaluations périodiques.

5.6 Variations des charges de transfert (Nature 36)

NNN	Charges financières	Budget 2024	%	Réel 2023	%	Réel 2024	%	Δ R23-R24	%
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	5.75	12	5.69	13	5.62	12	-0.07	-1
361	Dédommagements à des collectivités publiques	13.26	28	11.47	26	13.79	28	2.32	20
362	Péréquation financière et compensation	4.46	9	3.93	9	4.46	9	0.53	14
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	24.10	50	22.80	52	24.03	50	1.23	5
364	Dépréciations, prêts PA	0.05	0	0.05	0	0.05	0	-	-
365	Dépréciations, participations PA	0.02	0	0.02	0	-	-	-0.02	-100
366	Amortissements, subventions d'investissements	0.35	1	0.30	1	0.45	1	0.15	50
Total des charges NNN 36		48.0	100	44.3	100	48.4	100	4.1	9

La nature 36 (Charges de transfert) augmente par rapport au budget 2024, soit CHF 0.4 mio. Les principales variations à relever sont les suivantes:

- Nature 360: Quotes-parts de revenus destinées à des tiers, CHF -0.1 mio: cette nature comprend les compensations financières aux communes françaises qui diminuent de 2%, soit CHF 125'000.
- Nature 361: Dédommagements à des collectivités publiques en hausse par rapport au budget de CHF 0.5 mio en raison principalement de la hausse de la fiscalité:
 - CHF +569'000: AFC frais de perception sur l'impôt des personnes morales (PM/PP) en lien avec les revenus de la fiscalité en hausse
 - CHF +132'000: GIAP Restaurants scolaires, en lien avec la hausse de fréquentation des restaurants scolaires en 2024

Les principales diminutions de charges sont les suivants:

- CHF -91'000: FASe et Maison de quartier, moins de dépenses que prévu
- CHF -30'000: Communauté de communes urbaines, frais effectifs de la CCU inférieurs à la prévision budgétaire
- Nature 363: Subventions à des collectivités et à des tiers: CHF -76'000.
Les principales diminutions de charges de subventions sont sur les postes suivants:
 - CHF -90'000 Coopération solidarité internationale COSI
 - CHF -28'000 Soutien à la biodiversité – subvention aux habitants
 - CHF -26'000 Abonnements tpg
 La principale augmentation de charges de subventions est due pour:
 - CHF +89'000 Association AFJ-GSO – Subvention

6. Amortissements

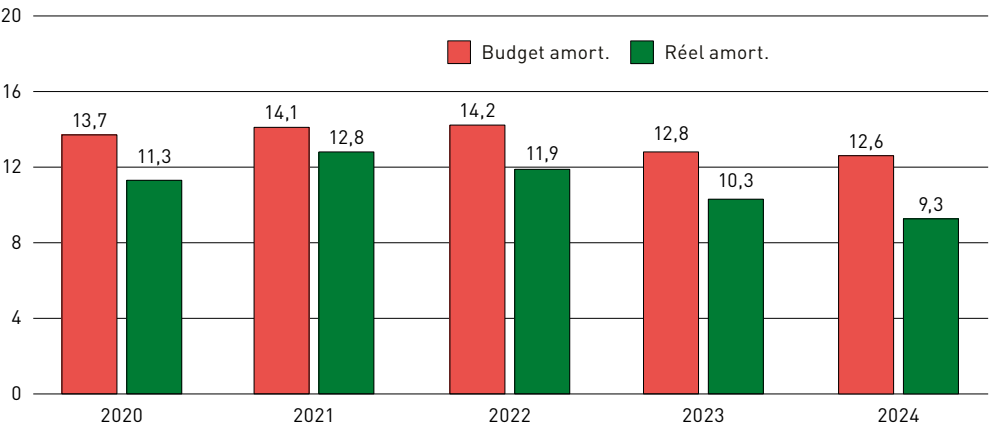
6.1 Évolution des amortissements (investissements)

CHF/mio	2020	2021	2022	2023	2024
Budget amort.	13.7	14.1	14.2	12.8	12.6
Réel amort.	11.3	12.8	11.9	10.3	9.3
Écart	-2.4 -18%	-1.3 -9%	-2.3 -16%	-2.5 -19%	-3.4 -27%

La diminution des amortissements s'explique en grande partie par l'impact des amortissements complémentaires comptabilisés d'année en année, et ce, depuis 2021 (voir point suivant 6.2 amortissements complémentaires pour le détail). Aussi, la mise en service de certains projets pouvant être décalée, par exemple le réaménagement du secteur Fontenette-Boulodrome, phase 1 étape 2, explique aussi la variation entre le budget des amortissements, qui intègre la totalité de réalisation des projets, et le réel activé et comptabilisé au 31 décembre 2024.

Les amortissements en 2024 de la Ville de Carouge n'avaient pas été si bas depuis près de quinze ans, soit en 2010 (CHF 8.9 mio), et passent sous la barre symbolique des CHF 10 mio.

ÉVOLUTION DES CHARGES D'AMORTISSEMENT EN MIO CHF



6.2 Amortissements complémentaires

Les amortissements complémentaires votés en 2024 ont été comptabilisés à hauteur de CHF 23 mio conformément aux deux délibérations votées en cours d'année 2024. Ces amortissements augmentant les charges ponctuellement en 2024 de façon extraordinaire, ils sont comptabilisés dans la nature 38 (Charges extraordinaires). En quatre ans, ce sont plus de CHF 53.3 mio qui ont été amortis de manière complémentaire.

Comme l'illustre le tableau ci-après, les amortissements complémentaires votés depuis 2021 permettent de réduire, de façon importante, les amortissements futurs dans les comptes et budgets à venir.

Impact des amortissements complémentaires :

CHF/mio	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Amort. compl. 2021: 11.1	-1.6	-1.6	-1.5	-1.5	-1.2	-1.0
Amort. compl. 2022: 14.0	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.5
Amort. compl. 2023: 5.2	—	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4
Amort. compl. 2023: 23.0	—	—	-1.6	-1.6	-1.6	-1.6
Total 53.3	-3.2	-3.6	-5.2	-5.1	-4.9	-4.5

6.3 Évolution des investissements nets et taux de réalisation

CHF/mio	2020	2021	2022	2023	2024
Plan invest.	95.5	52.5	66.3	27.1	52.6
Réel dépensé	32.7	19.8	7.1	12.0	21.1
Écart	62.8	32.8	59.1	15.1	31.5
Taux de réalisation	34%	38%	11%	44%	40%

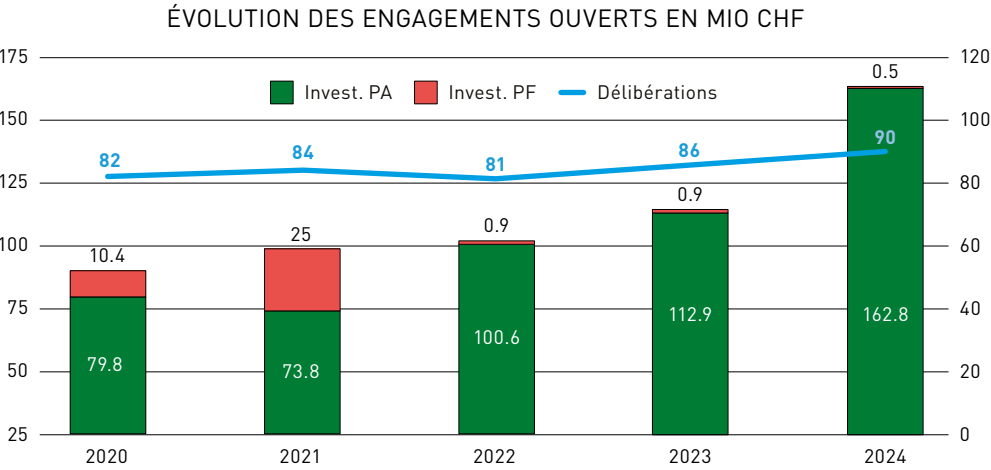
Le taux de réalisation des investissements correspond à ce qui est réellement dépensé dans l'année par rapport à ce qui est prévu au budget. En 2024, le taux de réalisation est de 40 %. Le taux moyen des cinq dernières années est en moyenne de 33 %, en phase avec le dernier plan financier actualisé et présenté en novembre dernier.

Cela s'explique notamment par le décalage du démarrage des chantiers de projets majeurs comme la nouvelle piscine de la Fontenette qui a débuté à la fin de l'année 2024, à la suite du référendum. Enfin, d'autres projets en cours d'études ont été reportés. Cela concerne notamment le réaménagement et la végétalisation de la rue des Pervenches, l'acquisition de la parcelle publique centrale Battelle ou encore des projets de rénovations.

6.4 Évolution des engagements ouverts (investissements)

Les délibérations administratives (DA) votées, et restant ouvertes fin 2024 pour les projets en cours, se répartissent entre les investissements au patrimoine administratif (PA) et au patrimoine financier (PF).

CHF/mio	2020	2021	2022	2023	2024
Invest. PA	79.8	73.8	100.6	112.9	162.8
Invest. PF	10.4	25.0	0.9	0.9	0.5
# Délibérations ouvertes	82	84	81	86	90



Au 31.12.24, il restait CHF 163.3 mio de crédits d'investissements ouverts, relatifs à 90 délibérations administratives.

La variation entre 2023 et 2024 s'explique notamment par la venue de la délibération 128-2023 pour la réalisation d'un centre aquatique pour un montant total de CHF 74.5 mio.

6.5 Principales dépenses d'investissements durant l'année

En 2024, **78 projets** ont donné lieu à CHF 25.2 mio de dépenses d'investissements et à CHF 4.1 mio de recettes d'investissements.

Les dix principaux projets ci-dessous représentent **CHF 16.2 mio**, soit **64% des investissements bruts** durant l'année.

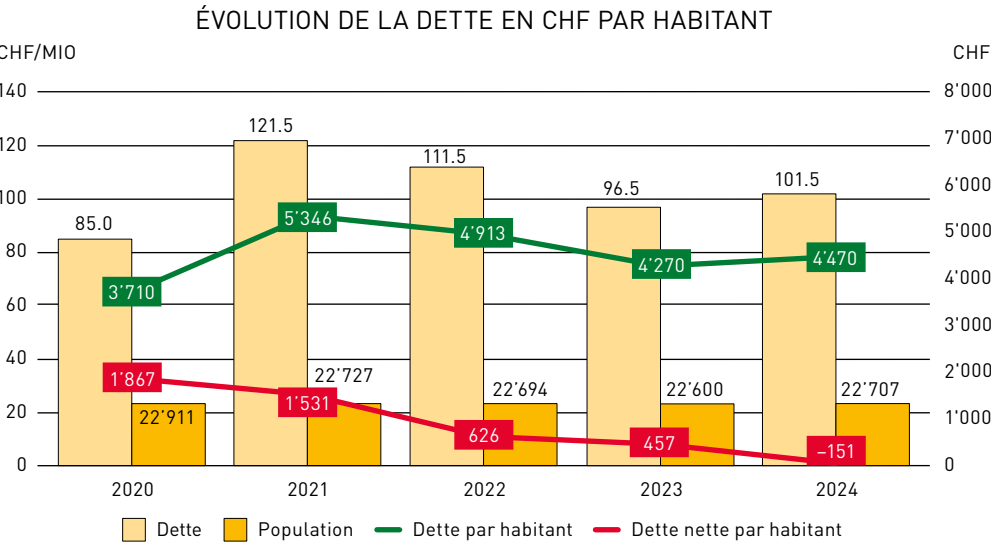
DA	Bien	Description des principaux projets d'Investissement	Montants
2022-090	1125/0	Rénovation et mise en conformité groupe scolaire des Pervenches	5'545'343
2021-025	1067/0	Rénovation et mise en conformité du Parking de l'Octroi	1'502'387
2023-133	782/7	Contribution au Fonds Intercommunal pour le développement Urbain (FIDU)	1'456'200
2022-101	1171/0	Réaménagement du secteur Fontenette-Boulodrome, phase 1 étape 2	1'331'157
2022-068	1122/0	Réaménagement rue du Collège – Partie route communale	1'297'896
2019-152	533/2	Voie Verte d'Agglomération – Réalisation des tronçons Carougeois de la Voie Verte	1'295'143
2024-147	1205/0	Assainissement du bruit routier sur Carouge – Seconde étape	1'101'243
2022-102	643/3	Cité Léopard-22-46 rue de la Fontenette et 17-23 rue des Moraines – Ludothèque: aménagements intérieurs	937'764
2023-139	1200/1	Cimetière: Renouvellement des canalisations/ revêtements – Génie civil /partie SURB	911'107
2023-128	1176/0	Réalisation d'un centre aquatique sis Route de Veyrier 53 (=nouvelle piscine de la Fontenette)	861'369
Total dépenses en 2024 (TOP 10)			16'239'608

7. Dette

7.1 Intérêts de la dette et dette par habitant

Les charges d'intérêts s'élèvent en 2024 à seulement **CHF 0.48 mio** pour un total d'endettement de CHF 101.5 mio (emprunts).

En 2023, la dette nette par habitant s'élevait à CHF 457. Nous sommes désormais, en 2024, dans une situation de **patrimoine net positif de CHF 151 par habitant**.



La capacité financière nette positive de la Commune (Patrimoine financier) permettrait théoriquement de rembourser l'intégralité de la dette actuelle, tout en conservant un surplus de capital.

La dette par habitant est en 2024 de CHF 4470 contre CHF 4270 en 2023.

Sur le long terme, la Ville de Carouge poursuit ses investissements et prévoit une forte croissance de sa population (démographie) ces prochaines années. Afin de répondre aux besoins et de les anticiper, cela se traduira par un endettement haus- sier. Le taux d'endettement est lié à ses investissements (en relation avec le point 6. Investissement ci-dessus) et n'est pas lié à un besoin de trésorerie à court terme.

La dette se répartit de la manière suivante :

- Court terme, amorti sur 1 an
- Engagements financiers à court terme : CHF 0
- Moyen terme, amorti sur 5 ans
- Engagements financiers à moyen terme : CHF 51'500'000
- Long terme, amorti sur plus de 5 ans
- Engagements financiers à long terme : CHF 50'000'000

7.2 Évolution des intérêts de la dette

CHF/milliers	2020	2021	2022	2023	2024
Budget	198	215	321	482	463
Réel	134	222	282	277	472

Les charges d'intérêts sont légèrement au-dessus du budget 2024. Cette augmen- tation s'explique par la hausse des taux d'intérêt.

À noter que le taux global de l'intérêt de la dette pour la Ville de Carouge est situé en moyenne à 0,44 %, ce qui reste très compétitif au vu des taux appliqués sur le marché en 2024.

7.3 Évolution de l'endettement net (après déduction des liquidités)

Au 31.12.2024, la dette de la Ville de Carouge est de CHF 101.5 mio.

CHF/milliers	2020	2021	2022	2023	2024
Dette	85'000	121'500	111'500	96'500	101'500
Liquidités	3'838	17'461	12'801	2'499	3'220
Endettement net	81'162	104'039	98'699	94'001	98'280

L'endettement net est de CHF 98.3 mio en 2024.

8. Provisions comptables et estimations fiscales

Depuis 2001, avec l'entrée en vigueur du système postnumerando, les communes sont confrontées à un procédé d'estimation cantonale sur les revenus fiscaux.

La majorité des recettes fiscales sont des estimations des personnes physiques (y c. l'impôt source) et des personnes morales de l'année [soit **une estimation non notifiée pour 2024 de CHF 121 mio** sur une production annuelle de CHF 100 mio]; **il y a donc un risque de non-recouvrement.**

Dès lors, **nous devons nous prémunir et nous couvrir contre ce risque** et c'est là qu'interviennent les provisions sur l'estimation de l'État.

C'est pourquoi **nous constituons une provision** pour l'année et, au fur et à mesure que le Département des finances nous informe de l'avancement des taxations des années antérieures, nous procédons à la dissolution de ces provisions. Ces montants, une fois que le risque ou une partie du risque a disparu, seront réintégrés dans nos comptes. Les provisions suivent les règles comptables du modèle comptable harmonisé 2, avec nos réviseurs et, bien évidemment, avec le Service de surveillance des communes.

8.1 Variation des provisions fiscales

Exercice courant	PP	PM	Total
Constitution provisions 2024	1'830'000	1'018'000	2'848'000
Dissolution/constitution provisions 2023	-1'309'000	46'000	-1'263'000
Dissolution/constitution provisions 2022	-434'000	24'000	-410'000
Dissolution/constitution provisions 2021	-125'000	-9'000	-134'000
Dissolution/constitution provisions 2020	-50'000	-4'000	-54'000
Dissolution/constitution provisions 2019	-34'000	-208'000	-242'000
Dissolution/constitution provisions antérieures	-7'000	-3'000	-10'000
Total des variations au 31.12.2024	-129'000	864'000	735'000

8.2 Situation des provisions fiscales au bilan (règle des 4 %)

Bilan	PP	PM	Total
Pour 2024	1'830'000	1'018'000	2'848'000
Pour 2023	461'000	605'000	1'066'000
Pour 2022	108'000	499'000	607'000
Pour 2021	52'000	115'000	167'000
Pour 2020	17'000	120'000	137'000
Pour 2019	6'000	11'000	17'000
Pour les années antérieures	0	0	0
Total des provisions au 31.12.2024	2'474'000	2'368'000	4'842'000

La situation des provisions fiscales au bilan est en corrélation avec la mise à jour annuelle des données fournies par le Département des finances. Les reliquats sont la conséquence des variations possibles, à savoir de nouveaux correctifs, un recouvrement plus rapide que prévu et des corrections rétroactives selon les dossiers restant à taxer depuis 2014.

La provision pour reliquat sur les personnes physiques et les personnes morales est en hausse de 18 % par rapport à 2023. Pour rappel, le taux de couverture maximum est de 4 % depuis l'exercice 2020.

- **L'estimation des recettes fiscales non notifiées sur les personnes physiques (PP) restant entre 2019 et 2024 se monte à un total de CHF 61.8 mio.**
- **L'estimation des recettes fiscales non notifiées sur les personnes morales (PM) restant entre 2019 et 2024 se monte à un total de CHF 59.2 mio.**

8.3 Taux de provisions des estimations de créances fiscales (PP) et (PM)

2023	2024
30% pour les créances	30% pour les créances

8.4 Soldes des reliquats (PP dont IS), et (PM)

Personnes physiques (PP)			Personnes morales (PM)		
	2023	2024		2023	2024
IBO ≤ 2000	4'609.11	4'609.11	2006	2'301.20	2'301.20
IBO 2001	15'062.30	15'062.30	2007	88'689.55	88'689.55
IBO 2002	8'368.85	8'368.85	2008	1'709.05	1'709.05
IBO 2003	20'802.07	20'293.89	2009	25.45	25.45
IBO 2004	57'281.88	56'354.06	2010	–	–
IBO 2005	26'198.08	24'499.33	2011	39.35	–
IBO 2006	23'637.31	14'070.07	2012	1'318.86	1'318.86
IBO 2007	43'264.13	23'245.46	2013	2'341.71	1'665.66
IBO 2008	57'922.10	21'369.22	2014	3'492.04	2'693.22
IBO 2009	32'960.99	30'724.07	2015	3'253.13	2'325.52
IBO 2010	35'711.96	33'297.90	2016	3'764.91	4'053.13
IBO 2011	47'013.91	38'709.55	2017	–	19'086.00
IBO 2012	59'652.55	50'094.74	2018	34'857.56	37'617.72
IBO 2013	131'153.78	87'820.37	2019	129'668.21	120'244.42
IBO 2014	117'996.37	108'187.01	2020	34'574.90	62'220.48
IBO 2015	159'192.96	143'736.36	2021	54'227.16	28'000.56
IBO 2016	186'352.08	165'794.84	2022	100'119.19	41'536.65
IBO 2017	243'770.44	192'680.51	2023	–	2'169'055.04
IBO 2018	353'647.92	264'904.69	2024	–1'271'569.68	5'154'065.06
IBO 2019	614'311.14	760'350.27	2025		–1'555'212.23
IBO 2020	806'356.42	453'677.15	Total	–811'187.41	6'181'395.34
IBO 2021	2'043'308.13	1'066'794.30			
IBO 2022	6'580'043.43	1'770'762.85			
IBO 2023	17'126'903.09	5'834'161.48			
IBO 2024		18'482'911.40			
≤ IS antérieurs	–462'950.07	167'817.74			
IS 2024		218'880.82			
≤ IPC antérieurs	33'567.10	23'437.91			
IPC 2024		31'942.53			
Total	28'366'138.03	30'114'558.78			

Impôt barème ordinaire = IBO = s/revenu et fortune ;

Impôt prestation en capital = IPC = par exemple versement 2^e pilier = taxation séparée

Dicastère de M. Raffaele Fraomene

Conseiller administratif

Personnel et ressources humaines

Actions et projets Ressources humaines

Évolution du personnel fixe

Apprentis et stagiaires

Indicateurs au 31 décembre 2024

Affaires sociales

Petite enfance

Écoles et parascolaire

État civil

Cimetière

Maison de Quartier

Travailleuses et travailleurs sociaux hors murs

Locaux en gestion accompagnée

Projets emploi jeunes

Aînés et établissements médico-sociaux

Service social communal

Centre d'action sociale et de santé

Intégration et aide humanitaire

Associations et vie associative

Police municipale

PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

Actions et projets Ressources humaines

A) Domaines d'activité du service

Le Service des ressources humaines (RH) assure les prestations suivantes :

- Rémunération du personnel et gestion des assurances sociales
- Élaboration et gestion du budget du personnel
- Recrutement et engagement
- Formation et développement
- Conseil et soutien aux cadres et aux collaborateurs et collaboratrices
- Application et respect du statut du personnel et expertise auprès des autorités et de la direction
- Promotion de la qualité de vie au travail et de la santé
- Communication interne

B) Consolidation

Système d'information des ressources humaines (SIRH) et autres outils de gestion

Le projet d'acquisition et de mise en place d'un Système d'information des ressources humaines (SIRH), mené en collaboration avec d'autres communes et le SIACG, s'est poursuivi conformément aux étapes prévues.

Au premier semestre, la Ville de Carouge a participé, en qualité d'observatrice et de relais pour le groupe, aux ateliers organisés par la commune pilote sur le premier module «Gestion administrative et cycle de vie». Cette participation a permis d'apporter un regard complémentaire sur les choix réalisés par la commune pilote.

À partir d'octobre, la Ville de Carouge a commencé ses propres ateliers d'analyse, de tests et de formation relatifs à ce module. La mise en production est programmée pour la fin de l'année 2025.

Municipalisation 2024

Le projet de réforme du modèle de gouvernance des structures de la petite enfance subventionnées par la Ville de Carouge a été réouvert dès juillet 2024, avec pour principe la mise en œuvre d'une politique publique en faveur des enfants carougeois et de leurs familles comprenant l'intégration des prestations petite enfance.

Dans ce cadre, une analyse de différents scénarios d'intégration a été effectuée afin de présenter au Conseil administratif les options possibles (juxtapositive ou intégrale), identifiant les avantages, les risques, les étapes du projet et les impacts sur les ressources, les autres services de l'administration ainsi que sur les coûts.

Pour ce faire, différentes actions ont été menées en parallèle, à savoir : l'analyse des prestataires et mandats nécessaires pour la phase projet, la négociation et la conclusion desdits mandats, la prise de contact et les communications avec les diverses parties prenantes (associations, avocats, autres communes, caisses de pension, etc.), le dessein d'un nouveau Service de l'enfance et de ses ressources ainsi qu'un immense travail d'extraction, de compilation, de nettoyage, de contrôle et de consolidation de données afin d'estimer les coûts financiers de ce projet.

Après présentation au Conseil administratif et en commissions, le Conseil municipal de la Ville de Carouge a voté le budget 2025 de l'Administration communale, adoptant par la même occasion le principe de municipalisation des structures d'accueil de la petite enfance et la création d'un Service de l'enfance.

C) Politique RH

Formation des futurs professionnels

Nos collaboratrices et collaborateurs s'investissent quotidiennement dans la formation professionnelle des jeunes.

Nos domaines de formation sont les suivants :

- Niveau AFP
 - aide-menuisier ou menuisière
- Niveau CFC
 - menuiserie/charpente
 - horticulture-paysagisme
 - conduite véhicules lourds
 - peinture en bâtiment
 - exploitation-conciergerie
 - exploitation-voirie
 - information documentaire
 - commerce
- Niveau HES/universitaire
 - travail social
 - gestion documentaire
 - communication
 - urbanisme
 - sports

Évolution du personnel fixe

A) Recrutement de personnel permanent : 20 personnes

Service des affaires sociales

- 1 remplacement de poste de cheffe de secteur solidarité à 80 %
- 1 remplacement de poste de chargée d'accueil à 60 %
- 1 remplacement de poste de travailleuse sociale à 50 %

Service informatique, logistique et protection de la population

- 1 remplacement de poste de collaboratrice accueil et information à 67,50 %

Service de la voirie, des espaces verts et du matériel

- 2 remplacements de postes de manœuvres polyvalents à 100 %
- 1 nouveau poste d'adjointe au chef de secteur voirie à 100 %
- 1 remplacement de poste de chef d'atelier arbres à 80 %

Service de la Police municipale

- 1 remplacement de poste d'agent de Police municipale à 100 %
- 2 remplacements de postes de patrouilleuses scolaires à 12,62 % et 25,24 %

Service des affaires culturelles et de la communication

- 1 nouveau poste d'agente d'accueil support administratif à 25 %

Service constructions, entretien et sports

- 1 nouveau poste d'assistante administrative à 80 %
- 1 nouveau poste de technicien en bâtiments à 100 %
- 1 remplacement de poste de concierge à 100 %
- 1 remplacement de poste de cheffe de service à 100 %
- 1 pérennisation de poste d'architecte à 100 %

Service ressources humaines

- 1 remplacement de poste de responsable RH à 90%
- 1 nouveau poste d'assistante administrative à 80%
- 1 remplacement de poste de gestionnaire RH rémunération et gestion du temps à 80%

B) Promotions internes : 4 personnes

C) Départs à la retraite : 8 personnes

D) Fin des rapports de service : 8 personnes

- 3 démissions, 4 départs conventionnés, 1 licenciement, 0 décès

E) Jubilaires

- Dix ans de service : 8 personnes
- Vingt ans de service : 7 personnes
- Vingt-cinq ans de service : 2 personnes
- Trente ans de service : 4 personnes
- Quarante ans de service : 0 personne

F) Recrutement de personnel auxiliaire et d'agents spécialisés

- 51 recrutements à des postes auxiliaires, dont 20 personnes durant la saison estivale à la piscine de la Fontenette et 2 personnes à la patinoire saisonnière
- 5 recrutements à des postes d'agents spécialisés

G) Engagement de personnel en formation

- 7 apprenties et apprentis, dans les domaines de l'exploitation, de la conduite de poids lourds, de l'horticulture, de l'administratif et de la menuiserie.
- 5 stagiaires rémunérés (stage entre un jour et douze mois) et plusieurs stages de découverte non rémunérés.

H) Engagement de personnel étudiant

- 64 recrutements à des postes de personnel étudiant, dont 54 jeunes, pendant trois semaines durant les vacances scolaires d'été, répartis dans différents secteurs de l'Administration. Sont inclus les 7 monitrices et moniteurs de camps Sports & Fun.

Effectif du personnel fixe ou auxiliaire occupant une unité de poste fixe au 31 décembre 2024

Services	Effectifs en 2024	
	ETP	Personnes
Secrétariat général	5,24	6
Affaires sociales	25,47	34
Affaires culturelles et de la communication	20,95	30
Informatique, logistique et protection de la population	11,80	14
Constructions, entretien et sports	44,35	48
Voirie, espaces verts et matériel	78,15	80
Ressources humaines	8,60	10
Finances	10,30	11
Police municipale	31,37	56
Urbanisme	18,10	21
TOTAL	254,33	310

Indicateurs au 31 décembre 2024

A) Indicateurs globaux

Services	Âge moyen	% Hommes-Femmes		% Hommes-Femmes ETP		Ancienneté moyenne (années)	Taux d'absentéisme (%)
		% H	% F	% H ETP	% F ETP		
Secrétariat général	53	16,67	83,33	19,07	80,93	6,67	15,15
Affaires sociales	47	8,82	91,18	9,11	90,89	6,21	3,79
Affaires culturelles et de la communication	43	23,33	76,67	23,87	76,13	6,39	2,73
Informatique, logistique et protection de la population	46	57,14	42,86	60,17	39,83	7,64	7,98
Constructions, entretien et sports	52	58,33	41,67	62,68	37,32	10,90	8,54
Voirie, espaces verts et matériel	48	91,25	8,75	91,68	8,32	12,70	10,41
Ressources humaines	46	40,00	60,00	40,70	59,30	4,00	2,62
Finances	47	63,64	36,36	67,96	32,04	12,27	6,93
Police municipale	48	39,29	60,71	69,18	30,82	8,41	14,01
Urbanisme	46	52,38	47,62	55,80	44,20	6,33	8,43
TOTAL	48	52,90	47,10	61,80	38,20	9,25	8,66

B) Taux d'absentéisme

Les statistiques présentées dans le tableau ci-dessus couvrent l'ensemble du personnel fixe de la Ville de Carouge. À des fins de cohérence de comparaison annuelle, elles tiennent également compte des auxiliaires qui occupent des postes fixes vacants. Il sied de relever que le taux d'absentéisme global se monte à 8,46 % en tenant compte de l'ensemble des situations d'absence pour cause de maladie et d'accidents de courte et de longue durée, y compris celles débouchant sur une rente de l'assurance invalidité :

- Maladie sans certificat médical : 0,60 %
- Maladie avec certificat médical : 6,07 %
- Accident professionnel : 0,40 %
- Accident non professionnel : 1,39 %

Par rapport à l'année 2023, nous pouvons relever une hausse de 7,36 % sur le taux global. Cette différence est essentiellement liée à une hausse de 9,17 % dans les maladies avec certificat.

Les absences d'une durée supérieure à six mois représentent 2,61 % et celles inférieures ou égales à six mois un taux de 5,85 %.

C) Turn-over

- Le turn-over global, sans les auxiliaires, pour l'année 2024 est de 5,27 %.
- Sur cinq ans, nous avons un turn-over qui se situe en moyenne à 5,76 %. Le tableau ci-dessous explique les différences d'une année à l'autre :

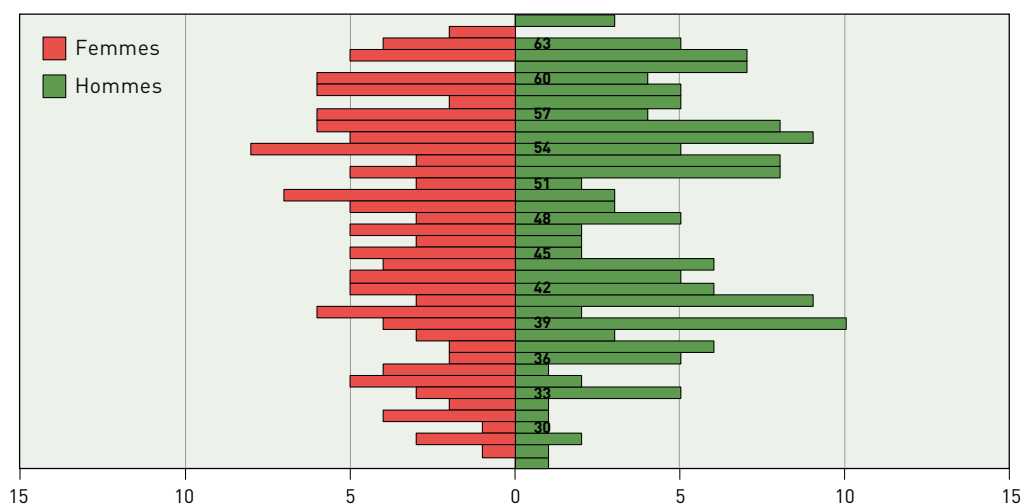
Raison du départ	2019		2020		2021		2022		2023		2024	
	Nbr	Taux (%)	Nbr	Taux (%)	Nbr	Taux (%)	Nbr	Taux (%)	Nbr	Taux (%)	Nbr	Taux (%)
Licenciement	3	1,07	3	1,05	2	0,70	1	0,34	6	2,31	1	0,33
Retraite	6	2,15	6	2,11	5	1,74	6	2,01	4	1,32	8	2,63
Démission	13	4,66	6	2,11	5	1,74	6	2,01	6	1,98	3	0,99
Décès	0	0	1	0,35	0	0	1	0,34	0	0	0	0
Résiliation d'un commun accord	3	1,07	2	0,70	3	1,05	2	0,67	4	0,99	4	1,32
TOTAL	25	8,95	18	6,33	15	5,23	16	5,37	20	6,60	16	5,27

D) Répartition hommes-femmes – postes de cadres et fonctions d'encadrement

Niveau de responsabilité	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres supérieurs	7	4	11
Cadres intermédiaires	10	11	21
Cadres intermédiaires sans responsabilité d'encadrement	9	17	26
Personnel d'encadrement	16	3	19

La parité entre les cadres intermédiaires est atteinte et une plus large représentation des femmes est observée dans les fonctions de cadres sans gestion d'équipe. Ce sont des fonctions qui appartiennent généralement aux domaines des sciences humaines, de la durabilité et de la communication. Le personnel d'encadrement est surtout représenté dans les services assurant des tâches techniques, manuelles ou liées à la sécurité, secteurs dans lesquels la représentation des hommes est majoritaire. Nous relevons peu de changements au niveau des cadres supérieurs au vu du faible turn-over dans ces fonctions.

E) Pyramide des âges

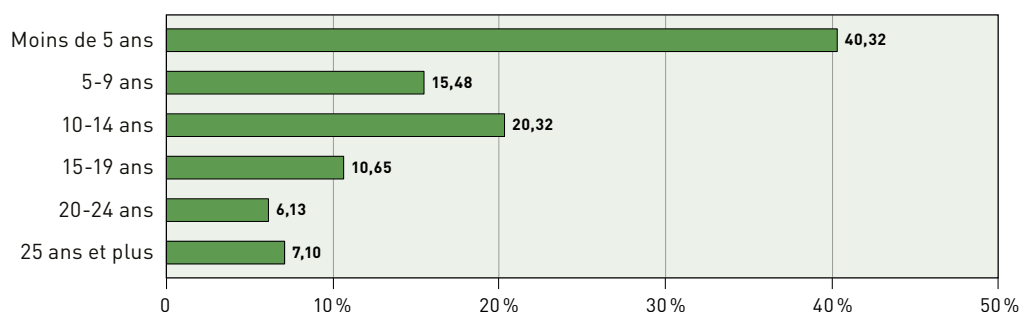


La répartition par tranche d'âge est la suivante :

	Femmes	Hommes	Total	%
≥ 20 ans < 30 ans	4	4	8	2,58
≥ 30 ans < 45 ans	53	63	116	37,42
≥ 45 ans < 55 ans	47	40	87	28,06
≥ 55 ans < 60 ans	25	31	56	18,06
≥ 60 ans	17	26	43	13,87
TOTAL	146	164	310	100

Les employés ayant entre 30 et 55 ans représentent 65,5% du personnel de la Ville de Carouge.

F) Ancienneté



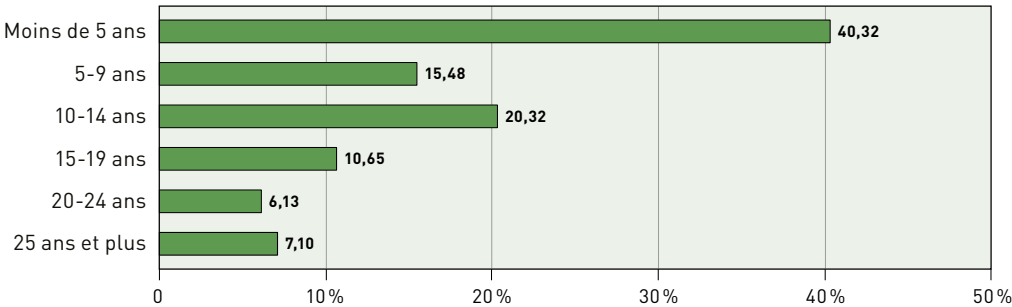
Répartition de l'ancienneté – Hommes-Femmes

Ancienneté	Homme	%	Femme	%	TOTAL	%
Inférieur à 5 ans	55	44,00	70	56,00	125	40,32
Entre 5 et 10 ans	22	45,83	26	54,17	48	15,48
Entre 10 et 15 ans	31	49,21	32	50,79	63	20,32
Entre 15 et 20 ans	26	78,79	7	21,21	33	10,65
Entre 20 et 25 ans	15	78,95	4	21,05	19	6,13
Entre 25 et 30 ans	11	84,62	2	15,38	13	4,19
Entre 30 et 35 ans	2	28,57	5	71,43	7	2,26
Supérieur à 35 ans	2	100	0	0	2	0,65
Total global	164	52,90	146	47,10	310	100

Comme le montre le tableau ci-dessus, les personnes dont l'ancienneté se situe entre zéro et dix ans représentent 56 % des employés. On remarque également dans le tableau ci-dessous une tendance à la hausse ces cinq dernières années dans le recrutement de femmes.

G) Projection des départs à la retraite

De 2026 à 2030, la moyenne du nombre de départs par an s'élève à 8,40.
Le tableau ci-dessous montre une évolution à la hausse pour les prochaines années.



Dès 2032, le nombre de départs annuels sera égal ou supérieur à 10 pour représenter sur cinq ans un total de 63 personnes.

Si l'on effectue l'analyse de 2026 à 2040, **48%** de l'effectif total sera parti à la retraite.

Dans un avenir plus proche (sept ans), le nombre de départs sera de 60 personnes, ce qui représente un renouvellement de 19% du personnel et laisse envisager un changement générationnel important. L'ancrage fort des valeurs de l'Administration auprès du personnel présent et une bonne intégration sont indispensables au maintien et au développement de la culture d'entreprise de notre Administration.

Année	Nombre de départs à la retraite
2026	6
2027	11
2028	5
2029	8
2030	12
Sous-moyenne I	8,40
2031	8
2032	10
2033	14
2034	14
2035	14
Sous-moyenne II	12,00
2036	11
2037	12
2038	5
2039	10
2040	8
Sous-moyenne III	9,20
Moyenne 10 ans	10,20

AFFAIRES SOCIALES

Le Service des affaires sociales est à ce jour divisé en quatre secteurs : **solidarité** ; **jeunesse, aînés et action citoyenne** ; **état civil** ; **petite enfance**. Les thématiques liées à l'enfance, l'intégration et la solidarité internationale sont aussi gérées dans ce service. Le présent rapport rend compte de l'activité de ces secteurs en éclairant certains faits marquants. L'étendue des prestations permet également de mieux percevoir plusieurs des enjeux liés à l'évolution de la Ville de Carouge.

Secteur solidarité, prestations sociales individuelles

Le secteur solidarité se compose d'une équipe de six travailleuses sociales, de deux assistantes administratives et d'une chargée d'accueil essentiellement dédiées à l'accompagnement psychosocial et administratif des Carougeoises et Carougeois dans le besoin qui s'adressent à notre service.

Ainsi, l'accompagnement individuel est la mission première qui vient s'étoffer avec des permanences thématiques ad hoc et des événements ponctuels.

La grande diversité des situations et des besoins qui se présentent à notre secteur requiert une adaptation de réponses et une grande palette de connaissances de la part de l'équipe.

En avril 2024, l'équipe solidarité a décidé, face à une augmentation accrue des nouvelles situations, de revoir son modèle d'accueil et a créé la permanence sociale. Le but est de pouvoir recevoir plus rapidement les bénéficiaires afin d'éviter la péjoration des situations et le non-recours aux prestations. Elles ont travaillé sur un nouveau modèle pouvant traiter huit nouvelles situations par semaine et réduisant ainsi le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous en environ deux semaines.

En effet, l'équipe reçoit beaucoup de personnes fragilisées avec un besoin d'écoute et de soutien psychosocial. C'est avant tout de temps et d'une oreille attentive et bienveillante qu'ont besoin les personnes. Selon la situation, une orientation vers un soutien psychologique, une activité de socialisation ou encore un traitement médicalisé sont proposés.

La thématique du logement est toujours très prégnante et rendue ardue par un marché du logement très tendu dans notre canton. Beaucoup de personnes qui se présentent au SAS sont en recherche de logement et requièrent une aide pour ces démarches (inscription en ligne, renouvellement des inscriptions...). Il n'est pas rare de soutenir des familles mal logées, surtout en situation d'une suroccupation criante, avec parfois des enfants à besoins spécifiques.

La complexité administrative est aussi au cœur du métier des travailleuses sociales. Elle requiert d'avoir de bonnes connaissances dans les assurances sociales et dans la compréhension de la lecture de décisions du Service des prestations complémentaires (SPC). La connaissance de nos institutions et du cadre légal est essentielle dans l'évaluation des droits des bénéficiaires et de l'accès aux prestations.

Les difficultés financières sont un autre axe récurrent, présent en filigrane de la grande majorité des situations. Il s'agit notamment de personnes flirtant avec les différents barèmes et seuils et ne bénéficiant ainsi pas de certaines prestations sociales. Dans tous les cas, la première étape réalisée par l'équipe professionnelle est de vérifier si la personne bénéficie des diverses prestations auxquelles elle pourrait prétendre et, le cas échéant, d'effectuer avec elle les démarches en vue de leur obtention. La gestion du budget est l'aspect complémentaire et inhérent aux

difficultés financières. Qu'une gestion de budget fragile soit l'origine ou la conséquence de difficultés financières, il est primordial d'accompagner les personnes dans cet aspect basique de la vie quotidienne. Cela représente un travail de longue haleine pour lequel la collaboration et l'investissement de la personne sont nécessaires.

La possibilité d'octroyer des soutiens ponctuels financiers de manière rapide permet de réagir parfois dans l'urgence et de sauvegarder des éléments fondamentaux, notamment le loyer et le raccordement SIG. En 2024, le SAS a octroyé pour un montant de 460 382 francs d'aide ponctuelle financière.

À noter que les frais de dentiste, les frais d'emménagement ainsi que les dettes de cartes de crédit, entre autres, viennent passablement alourdir des budgets déjà précaires. Cela implique parfois des saisies sur salaire et peut générer des dettes (dans des situations notamment où il n'y en avait pas jusqu'alors, ce qui ne manque pas de prêter à la gestion du budget et de susciter du stress et des inquiétudes) ou entretient un cercle vicieux de poursuites et de dettes. Ce dernier aspect n'est pas sans conséquence étant donné que cela peut empêcher les renouvellements et l'obtention de permis de séjour et restreint l'accès à certains logements ou prestations. À ce titre, le SAS a effectué en 2024 des demandes de fonds auprès de grandes institutions privées pour un montant total de presque 862 249 francs. Nous réitérons ici encore notre grande reconnaissance face à cette générosité et remercions ces divers partenaires pour l'excellente collaboration.

Les difficultés conjugales et familiales sont un élément de sollicitation aussi important, que ce soit la «pointe de l'iceberg» ou au contraire un élément sous-jacent non explicité lors de la première demande. La violence conjugale ou domestique – physique, psychologique ou encore économique – et les difficultés relationnelles conséquentes, parfois en lien avec des problèmes de comportement ou d'addiction, sont des éléments qui affectent grandement la dignité, la sécurité et le bien-être des personnes, le développement des enfants ainsi que l'équilibre familial. Cela requiert parfois des actions fortes telles que des signalements et/ou des démarches juridiques et, dans tous les cas, un accompagnement sur mesure, dans lequel confiance, bienveillance et proximité sont plus que jamais requises. Un réel travail en réseau avec les partenaires ad hoc est aussi de mise.

Les personnes âgées représentent aussi une part importante des accompagnements effectués. Qu'elles s'adressent d'elles-mêmes à notre service ou nous soient relayées par une voisine, un voisin ou l'IMAD, notre service effectue le travail d'évaluation de la situation, de soutien dans l'accès aux prestations, d'orientation et de mise en lien avec les partenaires ou structures adéquats, notamment les EMS. Lorsque la situation le requiert, les visites de l'équipe peuvent se faire à domicile.

Les thématiques ci-dessus représentent une grande partie des situations et demandes qui se présentent. Cela n'est pas une liste exhaustive et une multitude d'autres cas de figure constitue le quotidien de l'équipe sociale.

Accompagnement social

Chiffres clés de l'exercice

Le nombre de **dossiers actifs** s'élève à **965** pour 2024. Il ne cesse d'augmenter d'année en année: de 436 en 2019, 462 en 2020, 530 en 2021, 606 en 2022, 883 en 2023, à 965 en 2024.

Précisons qu'un dossier peut inclure plusieurs personnes, conjointe, conjoint et/ou enfants essentiellement. Néanmoins, **une nette majorité de femmes** (661 femmes pour 304 hommes) fait appel à notre service.

Concernant l'âge des bénéficiaires, la tranche **la plus représentée reste celle des 25-44 ans** (305 personnes sur 965 dossiers); ensuite viennent, à chiffres similaires, les 45-54 ans (172 personnes) suivis de près par les 55-64 ans (147 personnes) et les 65-79 ans (173). Relevons encore que **79 personnes suivies ont plus de 80 ans**; cette tranche d'âge est donc davantage représentée que les 18-24 ans (29 personnes).

Au total, ont été effectués par l'équipe plus de **4000 entretiens**, dont une infime partie par téléphone.

Hormis les soutiens ponctuels précédemment cités et liés surtout à des besoins vitaux (loyer, SIG, soins médicaux, LAMal), le SAS a octroyé environ 10'000 francs d'aide financière à l'insertion professionnelle (cours et formation essentiellement) et plus de 40'000 francs d'aide sociale à la jeunesse, ce qui permet de garantir une activité périscolaire (sport surtout) et/ou la prise en charge d'un centre aéré ou camp pendant les vacances d'été.

Permanences et actions ponctuelles

Emploi en collaboration avec Qualife

La permanence emploi propose à la fois le soutien d'une conseillère ou d'un conseiller en insertion de Qualife et les conseils d'une travailleuse sociale de l'équipe. Initialement dédiée aux 50 ans et plus, elle est depuis début 2023 ouverte aux personnes de plus de 30 ans (les moins de 30 ans étant suivis par Projets Emploi Jeunes). Cela est une réelle plus-value puisque la recherche d'emploi concerne une grande frange de la population et que des difficultés autres que l'âge peuvent entraver cette recherche.

Elle se tient tous les mardis de 9 h à 11 h 30. Une fréquentation modeste mais constante permet d'offrir une prise en charge de haute qualité. Cette permanence s'adresse à tous les publics, qu'ils soient suivis ou non par le SAS.

Désendettement par la Fondation genevoise de désendettement (FgD)

Cette permanence mensuelle (jeudi 9 h-11 h) est accessible aux Carougeoises et Carougeois, qu'ils soient accompagnés ou non par le SAS. Dans le cas d'un suivi par le Service, le travail en collaboration permet, d'une part, de mieux préparer les dossiers (en soutenant la personne si besoin) et, d'autre part, d'assurer un accompagnement social plus global. Ce travail nécessaire de gestion de budget et d'aide dans les diverses démarches offre un soutien plus complet et vise une stabilisation durable de la situation.

Une gestion stabilisée du budget est d'ailleurs une condition préalable à un désendettement avec la FgD. Cela implique donc que les factures essentielles courantes soient payées (loyer, assurance maladie, etc.) et qu'il n'y ait pas de nouvelles dettes créées.

En 2024, 50 personnes se sont présentées lors des 12 permanences.

Permanence impôts et Action jeunes et impôts

Au total, 301 déclarations ont été effectuées par le mandataire. Le nombre de personnes sollicitant la permanence impôts et entrant dans les critères (seuil maximum de revenu et de fortune) augmente, notamment du fait de la hausse des situations avec des bas revenus.

Cette prestation revêt une importance primordiale puisqu'il est nécessaire de fournir l'avis de taxation en vue de l'obtention de certaines prestations sociales, d'une part, et par rapport au risque que représente la taxation d'office, d'autre part.

L'Action jeunes et impôts a mobilisé plus de 100 jeunes en tout lors des trois sessions.

Cette année encore, les sessions se sont déroulées dans la Salle du Conseil municipal afin de marquer un lien avec la citoyenneté. Une collaboration accrue avec les collègues de Projets Emploi Jeunes (PEJ) et les Travailleurs sociaux hors les murs (TSHM) a permis de développer des liens entre professionnels et de proposer des modalités nouvelles. Le partenariat avec l'Administration fiscale cantonale (AFC) s'est renouvelé et s'avère toujours précieux et concluant. Cela permet notamment de créer le compte e-démarches directement sur le moment et garantit l'envoi immédiat de la déclaration. Cette année, plusieurs taxatrices et taxateurs ont été présents pendant les permanences.

En 2024, le secteur solidarité a créé deux nouvelles permanences :

Permanence numérique

À la suite de l'adoption de la motion 025-2022 P sur l'inclusion numérique et du vote du budget 2024, le SAS a lancé une nouvelle permanence numérique pour la population carougeoise en mars 2024. Cette permanence a lieu tous les vendredis, de 10 h à 14 h, à la Bibliothèque de Carouge. Elle est gratuite et sans rendez-vous.

L'objectif de cette permanence est de pouvoir venir en aide aux personnes ayant des problèmes dans l'utilisation d'outils numériques, dans les démarches administratives sur Internet et les inscriptions en ligne (logement, parascolaire, création d'un compte e-démarches).

L'entreprise DeClix, spécialisée dans la fracture numérique et partenaire du Canton de Genève dans le cadre de la mesure NoLimIT, a été engagée pour ce mandat.

Permanence juridique

Cette permanence a débuté en mars 2024. Elle permet une première consultation-conseil et traite principalement les thèmes suivants : assurances sociales, mariage, séparation, divorce, succession, droit du bail, droit du travail.

Elle se tient tous les lundis après-midi de 14 h à 16 h 30. Elle est accessible principalement aux Carougeoises et Carougeois, suivis ou non par les assistantes sociales du SAS. Le prix de la consultation-conseil est de 40 francs pour trente minutes. L'avocat et le bénéficiaire ont le choix de se revoir hors Commune par la suite.

Dix avocats, membres du barreau de Genève, s'investissent bénévolement pour cette permanence.

En 2024, 51 personnes ont fréquenté cette permanence.

Intégration

La Commission extraparlamentaire de l'intégration a tenu séance à deux reprises en 2024, sous la présidence de M. Raffaele Fraomene, conseiller administratif. La séance de printemps permet entre autres de présenter les différents avancements des projets et celle d'automne sert à élaborer le calendrier des projets et événements.

Court-métrage « Dans la place »

Un projet en collaboration avec la Maison de Quartier de Carouge et les TSHM a permis de mener un micro-trottoir abordant les questions de racisme et d'accueil, dans le cadre des actions contre le racisme et du Programme d'intégration cantonal dont l'un des axes concerne la prévention des discriminations. Ce projet a été confié à la réalisatrice Rachel M'Bon, fondatrice de NWAR qui a constitué une équipe de professionnelles et professionnels autour d'un groupe de jeunes de la commune, dont deux requérants d'asile mineurs non accompagnés.



Soirée de projection au Cinéma Bio © Audrey Leclerc

Le court-métrage final est finalement un film dans le film, avec quelques éléments de micro-trottoir, des éléments d'archives de la RTS et une immersion dans la réflexion suscitée chez les jeunes, leurs échanges, leur parcours. Le film s'intitule « Dans la place » et a été diffusé en avant-première le jeudi 30 mai 2024 au Cinéma Bio. Cette soirée a été couronnée de succès.

Le court-métrage a été diffusé par la suite au Bio sous les étoiles à Carouge ainsi qu'à différents festivals – Festival du film sur les droits humains à Lugano, Festival Cinéma Jeune Public à Lausanne. Le SAS poursuit la promotion de ce film qui permet de sensibiliser et d'ouvrir la discussion sur ces thématiques.

Cours de français au parc

Pour cette quatrième édition, le SAS a collaboré avec le Centre de la Roseraie pour les cours de français et avec les associations Mes bottes de 7 lieues et la Maison de la créativité pour l'accueil des enfants. Comme pour les années précédentes, ces cours de français au parc (Battelle) rencontrent un vif succès.

Grâce à une météo plus qu'agréable, les cours ont pu avoir lieu tous les jours. Sur l'ensemble des deux semaines, 132 personnes ont pris part à ces cours avec une moyenne de 50 personnes par jour. De plus, 26 enfants ont bénéficié de l'espace accueil enfants avec une moyenne de dix enfants par jour.

Les retours de tous les participants et des partenaires sont toujours très positifs. Le SAS assure en sus une prestation de primo-information.

Le parcours d'accueil

Le parcours d'accueil du printemps a réuni une trentaine de personnes tandis qu'une petite dizaine participait à celui de l'automne. Les deux parcours ont pu compter sur plusieurs accompagnantes et accompagnants (les membres fondateurs et quelques membres de la commission). Les retours sont toujours très positifs. Les groupes plus restreints permettent des échanges plus approfondis avec le public et ce dernier est toujours très satisfait du parcours, des échanges et du moment convivial de clôture à la Maison de Quartier. Qu'il s'agisse de nouvelles personnes arrivées de l'étranger ou d'autres quartiers/cantons ou simplement d'habitants de longue date, toutes et tous ont du plaisir à partager cette expérience, à redécouvrir Carouge et à se retrouver lors du moment convivial de fin qui permet de présenter une partie des partenaires carougeois acteurs du bien vivre ensemble.

Activités pérennes soutenues financièrement par la commission

Les deux cours dispensés par Camarada s'adressent respectivement aux débutantes et débutants et aux personnes ayant un niveau élémentaire ou intermédiaire. Ce cours se renouvelle d'année en année et les inscriptions se remplissent très vite. Le rôle de la commission est d'assurer un soutien financier.

La commission continue à soutenir financièrement les cours de langue d'origine, à raison de 120 francs par an et par élève résidant sur le territoire de la commune. Là aussi, le rôle réside surtout dans un soutien financier.

Accueil de personnes requérantes d'asile – mise à disposition de l'abri PC des Charmettes

Dès mars 2022, le Conseil administratif s'est engagé pour l'accueil à Carouge des personnes ayant fui la guerre en Ukraine en mettant à disposition les abris PC des Charmettes pour y accueillir des familles réfugiées. La Ville de Carouge a également coordonné des actions pour le relogement des personnes dans des familles d'accueil, pour la mise sur pied de cours de français et de rencontres avec les nombreux bénévoles s'étant annoncés, et pour accompagner les personnes accueillies dans les démarches administratives.

Ensuite, l'accueil s'est élargi aux requérantes et requérants d'asile primo-arrivants, cette fois-ci en provenance de différents pays. Le public est essentiellement composé de familles et de femmes seules et finalement uniquement de femmes seules.

En fin d'année 2024, avec l'ouverture de plusieurs autres centres/plateaux d'hébergement collectifs, l'Hospice général n'a plus eu besoin du centre des Charmettes, qui devait dans tous les cas rester un hébergement provisoire. Les résidentes sont transférées dans le courant du mois de décembre dans leurs nouveaux lieux de résidence et la passation est assurée par l'équipe sociale, comme à l'accoutumée.

Parallèlement, la travailleuse sociale responsable a également repris la coordination des classes de pratique du français, dont la structure a été revue et renforcée, avec un appui aux professeures et professeurs bénévoles consolidé. De nouvelles classes ont pu ouvrir, d'autres sont en cours d'ouverture et ces espaces de pratiques remportent un franc succès. Actuellement, six classes de français ont lieu chaque semaine, fréquentées par cinq à dix participantes et participants selon les niveaux.

Pour permettre la continuité de ce projet, mais également pour renforcer le pôle Intégration de la Ville de Carouge, la collaboratrice poursuit son activité à 50 % grâce à un soutien financier du Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC).

Secteur petite enfance

L'accueil des familles

L'accueil des familles par le Ciape et le Cafipe

Le Secteur petite enfance gère l'ensemble des démarches administratives et financières pour les associations chargées des structures d'accueil petite enfance. De l'inscription en liste d'attente à la gestion du dossier de chaque famille au bénéfice d'une place d'accueil, en passant par la facturation du prix de pension, les équipes du Centre d'information pour l'accueil de la petite enfance (Ciape) et du Centre administratif et financier de la petite enfance (Cafipe) se chargent du bon fonctionnement du système et sont à la disposition des parents pour les soutenir dans ces démarches. Ce ne sont pas moins de 850 dossiers qui sont traités par les gestionnaires sur une année civile. Le guichet unique petite enfance reçoit toutes les demandes des familles en quête d'informations sur les différents types d'accueil et de prestations offertes par la Commune. Le traitement des dossiers d'inscription a permis d'accueillir 230 nouveaux enfants en 2024.

L'accueil dans les espaces de vie infantine subventionnés (EVE)

Les enfants des familles carougeoises sont accueillis dans les six structures à prestations élargies (accueil à la journée) ainsi que dans les quatre structures à prestations restreintes (accueil à la demi-journée) par des équipes professionnelles et engagées.

Les différentes modalités d'accueil telles que le multi-âge ou l'accueil à temps partiel permettent aux familles de choisir celle qui répond le mieux à leurs besoins.

Dans les EVE, les équipes déploient leurs compétences professionnelles pour garantir une qualité d'accueil à tous les enfants à travers une diversité d'activités pédagogiques, créatives et ludiques. Chaque structure développe durant l'année différents projets spécifiques pour soutenir les découvertes et expérimentations des enfants.

L'accueil au sein de l'association subventionnée pour l'Accueil familial de jour (AFJ GSO)

L'Association pour l'accueil familial de jour Genève sud-ouest (AFJ GSO) est une structure de coordination de l'accueil familial à la journée pour les enfants en âge préscolaire résidant dans les communes de Carouge et Bardonnex. Elle agit dans le cadre défini par la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour J6 28 et son règlement d'application.

L'Association pour l'accueil familial de jour est composée de 16 accueillantes familiales de jour, ce qui permet de proposer 48 places à la journée. Pour consolider et valoriser la prise en charge éducative des enfants, chaque accueillante familiale a élaboré un projet d'accueil valorisant les actions qu'elle propose.

Les accueils collectifs du mardi matin, autour d'une animation, au sein de la ludothèque se poursuivent. Ils permettent aux accueillantes d'échanger entre elles sur des questionnements éducatifs et pédagogiques mais également avec la coordinatrice de l'accueil familial de jour qui les accompagne et les soutient.

Les formations individuelles et collectives offrent aux accueillantes la possibilité de poursuivre leur cursus de professionnalisation.

En 2024, 70 enfants ont été reçus au sein de l'AFJ GSO. Le nombre de places attribuées a été moins élevé que les années précédentes, notamment en raison d'une baisse du nombre d'enfants inscrits sur les listes d'attente.

Des places ont été attribuées tout au long de l'automne, et ce, jusqu'au mois de décembre.

Cette rentrée 2024 a été marquée par l'arrivée de Mme Grand Ray, nouvelle responsable de l'AFJ, Mme Guignet ayant fait valoir ses droits à la préretraite. Une période de quatre semaines de filage a permis la transmission des informations nécessaires à une bonne prise de poste.

L'accueil au sein de la Cigogne

L'Espace de vie infantile est géré par un comité associatif bénévole que le Secteur petite enfance soutient via une subvention et sa participation, en occupant une place au sein du comité. La Ville de Carouge subventionne cinq places dans cette structure pour des familles carougeoises. En 2024, huit enfants ont pu bénéficier de ces places.

Le soutien à l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

Les structures d'accueil petite enfance accueillent tous les enfants et les accompagnent dans leurs besoins individuels.

Elles collaborent avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, via l'accueil d'étudiants et d'étudiantes en psychologie qui, dans le cadre de leur cursus de formation, dédient des heures à l'accompagnement des enfants présentant des besoins particuliers et nécessitant un accueil spécifique.

Ce soutien est également complété par le suivi de professionnelles en psychomotricité présentes dans les structures, mais aussi par une augmentation du taux d'encadrement à certains moments de la journée, quand cela est nécessaire.

Les heures de soutien accordées sont compilées pour la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (FDAP) qui subventionne une partie des frais engagés.

L'accompagnement des familles

Parce que la politique publique de la petite enfance va au-delà de l'accueil en structures collectives ou familiales, le secteur subventionne des prestations destinées aux familles et travaille activement à soutenir les compétences parentales et le lien parents-enfants à travers divers projets.

L'Espace d'accueil adultes-enfants

Durant l'année 2024, l'Espace d'accueil adultes-enfants, ouvert tous les mercredis matin entre 9 h 30 et 11 h 30, a accueilli environ sept à dix familles par matinée, ce qui correspond en moyenne à 25 personnes par accueil (adultes et enfants). Cette forte fréquentation montre le besoin des familles d'avoir accès à des lieux proposant des activités parents-enfants.

En 2024, l'Espace d'accueil adultes-enfants a notamment accueilli le spectacle *Le Tout doux*, l'École des parents et des interventions musicales.

Le projet parentalité au sein de l'EVE Acacias Épinettes: «Le café pirouette»

Les EVEs Acacias Épinettes poursuivent leur projet de soutien à la parentalité pour les familles fréquentant les structures.

Ce projet de soutien à la parentalité est porté par la psychomotricienne et une éducatrice de l'enfance, et accompagné par des membres de l'équipe éducative, sur inscription, deux samedis matin par mois. Ce projet a pour visée de favoriser les échanges entre le parent et son enfant, ainsi qu'entre les enfants, autour du jeu et du mouvement. Mais également entre les adultes présents, parents et professionnels, sur les questions d'éducation. Par ailleurs, ce projet de soutien à la parentalité lutte efficacement contre l'isolement de certaines familles. Six familles participent à chaque accueil.

Ce projet a été renforcé par un soutien individuel aux familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur enfant.

La CADE

La Crèche aérée d'été (CADE) a pris place en 2024 au sein de l'EVE des Menuisiers, du 15 juillet au 9 août. Elle a accueilli 99 enfants sur les quatre semaines d'ouverture pour sa dixième année de fonctionnement.

Outre son objectif de répondre aux besoins des familles de bénéficier d'un moyen de garde durant cette période estivale, ce projet a également pour vocation de réduire l'isolement de certaines familles durant l'été, en permettant aux enfants de fréquenter une structure petite enfance. Cet accueil, d'une durée d'une semaine complète au maximum, est réservé aux enfants de 10 mois à 4 ans fréquentant déjà une structure petite enfance subventionnée par la Ville de Carouge.

Les collaborations

Les collaborations avec les bibliothèques se sont poursuivies dans la même dynamique, riche d'échanges et de créativité, pour offrir aux enfants et aux familles des moments qui permettent à chacun de vivre une expérience culturelle et imaginative.

Le Secteur petite enfance travaille de concert avec les directions des structures autour de la réflexion sur l'accueil des familles, de leurs besoins, de la cohérence pédagogique et éducative mais également sur les questions de gestion d'équipe et d'harmonisation des pratiques.

Le secteur poursuit également son étroite collaboration avec les instances cantonales et fédérales sur les aspects touchant à la politique petite enfance et à ses enjeux. Il participe activement aux réseaux et aux échanges permettant de tendre vers une harmonisation des pratiques au sein du canton.

Les projets

Le Secteur petite enfance continue son travail de collaboration à travers différents projets qu'il lance, porte ou soutient.

Les projets de transition vers l'école

La fin de la petite enfance est marquée par l'entrée à l'école. C'est un moment fort dans la vie de l'enfant qui va expérimenter un nouveau statut, mais aussi pour sa famille qui vit ce changement et l'accompagne. Il s'agit là d'une transition importante qu'il est indispensable de soigner afin que l'enfant acquière les ressources nécessaires pour entrer dans sa scolarité dans les meilleures conditions possibles. Ce qui est réalisé en amont et durant ce passage influera sur la manière dont l'enfant considérera ce nouvel environnement, sa place dans l'école, son rôle d'écolier et, de fait, ses apprentissages.

■ Envol vers l'école !

Cette année encore, le projet de transition entre l'accueil petite enfance et l'école a été mis en place en collaboration avec les directions des écoles, des EVEs, l'AFJ GSO, le parascolaire et les bibliothèques.

Chaque groupe accueillant des futurs écoliers au sein des EVEs et chaque accueillante familiale a reçu un livre accompagné d'un livret d'activités. Le livre et les activités sont utilisés comme supports au sein de la structure d'accueil. L'enfant peut ainsi se familiariser avec l'histoire et la comptine, et échanger autour du thème de l'école avec ses pairs et en famille.

L'enfant retrouvera ce livre au sein de la classe qu'il intégrera à la rentrée et au parascolaire. Il pourra ainsi retrouver un objet familier et rassurant qui l'aidera dans ce passage si précieux de l'entrée à l'école. Le livre est aussi mis en lumière dans les bibliothèques pendant toute cette période de transition.

■ En route vers l'école

Fort des expériences précédentes, le Secteur petite enfance a décidé d'affiner l'orientation de ce projet. Afin de répondre au mieux aux questions des familles, l'accueil adultes-enfants a dédié trois matinées aux futurs écoliers et à leurs familles. Lesquelles ont pu, au cours de ces trois matinées, rencontrer des professionnels du milieu scolaire.

Ce projet a permis aux parents de poser leurs questions afin d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement global de l'école et du parascolaire et aux enfants, d'expérimenter des temps de collectivité, encadrés par une équipe éducative. Une ultime rencontre était dédiée au soutien à la rédaction des documents nécessaires à l'entrée en scolarité.

■ Dans les espaces de vie enfantine

Toutes les structures d'accueil mettent en place des projets pour soutenir la transition entre la petite enfance et l'école. Ceux-ci se déclinent principalement autour de visites d'écoles avec les futurs écoliers de la structure, d'activités avec les enfants qui les sensibilisent à leur futur environnement scolaire, et d'échanges entre professionnels de la petite enfance et du scolaire.

La Semaine du goût

La Semaine du goût a été organisée au sein des EVEs avec pour thématique cette année : « Les céréales ».

Un groupe de travail composé de différents membres des directions des EVEs a permis de coordonner des activités identiques dans chaque structure.

L'événement a été marqué par un grand pique-nique pour les enfants de 3-4 ans. Le 19 septembre, la place de Sardaigne a accueilli près de 120 enfants autour d'un repas confectionné par les cuisiniers des structures d'accueil petite enfance. Ce repas a été égayé par des chants et la présentation des réalisations confectionnées par les enfants, sur le thème des céréales.

Les Chapiteaux enchantés

La Ville de Carouge a de nouveau, après une année d'interruption, accueilli les Chapiteaux enchantés. Ce festival destiné aux enfants en âge préscolaire et à leurs familles est financé par le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté.

Les différents chapiteaux ont trouvé place au parc Louis-Cottier, du 10 au 14 juillet 2024.

Pendant ces cinq matinées, différentes animations ont été offertes aux familles dans un but de socialisation, d'accessibilité aux prestations culturelles et, plus généralement, d'intégration. Concerts participatifs et spectacles, lectures en toutes langues, danse en famille, activités créatrices et de motricité ont été proposés tous les matins aux enfants et aux adultes les accompagnant. Au total, 1600 enfants et adultes ont fréquenté les animations.

Le projet de municipalisation des structures d'accueil petite enfance

Cette année 2024 a été marquée par une réflexion sur le modèle de gouvernance des structures d'accueil petite enfance. Cette réflexion, sollicitée par le magistrat chargé du SAS, a mené à la présentation d'un projet à la commission des Affaires sociales en automne 2024.

Au vu des constats et du préavis politique positif, le projet de municipalisation des structures d'accueil petite enfance a été mis au budget 2025, et voté le 19 décembre 2024.

Restaurants scolaires

Pour répondre à la fréquentation toujours croissante du restaurant scolaire du Val-d'Arve, l'année a été marquée par l'ouverture d'une annexe mise à disposition généreusement par la Fondation Emma Kammacher. Cette annexe proche du restaurant actuel a pu accueillir soixante enfants.

Le restaurant scolaire de la Tambourine a été labellisé Ama Terra par la Fourchette verte. Après le Grand-Saconnex, il s'agit du deuxième restaurant scolaire labellisé du canton et la première cuisine de production avec environ 1200 repas par jour. En sus des exigences sur la provenance des aliments et l'équilibre alimentaire, ce label promeut l'information et la participation des enfants. Ainsi, la formation des animateurs du GIAP et des animatrices des équipes a été un élément clé. Un important effort a été fait par le gérant de nos cuisines, car tous les menus sont audités hebdomadairement avec un examen de l'ensemble de leurs ingrédients et de leur provenance par l'association Fourchette verte.

Un voyage gourmand avec animations riches et variées a été proposé aux enfants tout au long de l'année. Parmi celles-ci, des menus ont été préparés pour valoriser les spécialités «Autour du monde». La Semaine du goût a mis en avant les céréales suisses. Les yeux des enfants se sont illuminés lors de l'atelier chocolat, duquel chacun a pu repartir avec sa création sucrée. Des animations zéro déchet ont de nouveau eu lieu. Un menu de Noël a été spécialement confectionné pour les enfants.

Des résultats concrets ont été obtenus. Grâce aux efforts conjoints de la Commune, des équipes de cuisine, des animateurs du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et des enfants, la densité des déchets alimentaires a chuté de 27% en un an! Ces efforts collectifs font des restaurants scolaires de Carouge des lieux où bien manger revient à bien vivre ensemble.

Secteur jeunesse, aînés et action citoyenne

L'équipe du Secteur jeunesse, aînés et action citoyenne se compose d'un responsable de secteur, d'un travailleur social communautaire, de trois conseillères en insertion professionnelle et de trois intervenantes pédagogiques, auxquels il faut ajouter – indirectement – sept travailleurs sociaux hors murs et dix animateurs de la Maison de Quartier de Carouge.

Politique jeunesse

Les réseaux mis en place continuent de fonctionner, notamment la coordination jeunesse (reportée en janvier 2025) et le réseau social-sécurité Carouge, qui a permis plus que jamais un échange fluide d'informations entre les acteurs.

L'appel à projets «Place aux jeunes» permet d'accompagner et de financer des projets d'actions collectives portés par de jeunes Carougeoises et Carougeois de 12 à 25 ans. Ainsi, en 2024, a été soutenue l'organisation d'une soirée de fin d'année et d'une soirée escalade organisée par des jeunes filles du cycle de Drize.

En parallèle, le secteur a déployé un soutien à diverses associations de jeunes actives dans la commune. Nous avons continué à accompagner La Ruche, qui gère une buvette associative sur la place Battelle, en soutenant financièrement la démarche et en accompagnant le groupe de jeunes dans ses demandes de financements externes et dans son projet d'insertion en lien avec sa buvette. La Ruche a collaboré avec l'Association du quartier de la Tambourine et avec la Ville de Carouge pour la création d'un événement intitulé «Le CA rencontre les jeunes» dans le cadre de la Semaine de la démocratie. Le secteur a également resserré sa collaboration avec l'association l'Enclume, avec laquelle elle a collaboré sur la soirée de lancement du projet «Faire la ville avec les jeunes» et sur la préparation de la célébration des 25 ans des Murs du Son en 2025. Le secteur a aussi apporté une aide précieuse à l'association Pervenches, qui offre une variété d'activités sportives tout public, dans la formalisation de ses relations avec le Secteur des sports de la Ville de Carouge et dans l'élaboration de son budget 2024. Diverses associations ont par ailleurs été reçues, sur leur demande, pour pouvoir exposer leurs projets et trouver des soutiens méthodologiques et logistiques.

L'année 2024 aura vu l'organisation de la manifestation Soirée des 18 ans revenir au Service des affaires sociales. Sur le thème du sport, en collaboration avec le Secteur des sports, les jeunes ont pu découvrir une palette de sports originaux, présentés par leurs pairs, autour d'une discussion animée par une journaliste. La faible participation des jeunes, moins d'une centaine, nous invitera toutefois à revoir la communication pour 2025.

Projets Emploi Jeunes

En 2024, Projets Emploi Jeunes (PEJ) a également poursuivi ses efforts visant à maintenir un réseau de structures d'insertion communale, avec une collaboration régionale resserrée autour de Lancy et de Plan-les-Ouates, qui ont permis des échanges très constructifs au niveau des responsables, notamment sur la question du salaire minimum, mais aussi pour les conseillères en insertion qui ont pu échanger sur leurs pratiques. La convention avec Veyrier a été poursuivie pour que les jeunes de cette commune puissent aussi bénéficier des prestations de PEJ, mais les demandes se font rares, voire inexistantes.

PEJ a reçu 82 nouvelles demandes en 2024, pour suivre 145 jeunes, dont 63 poursuivaient les démarches commencées l'année précédente et 26 y revenaient après d'autres expériences. Sur les 145 jeunes suivis à PEJ, 51 % n'avaient pas de formation qualifiante lors de l'accueil, tandis que 14 % possédaient un diplôme de l'ECG et 14 % un CFC. Sur les 82 nouvelles demandes en 2024, 28 % sont arrivés à PEJ grâce au bouche-à-oreille, tandis que 4 % ont entendu parler de la structure via une communication dans *Vivre Carouge*, 12 % étaient envoyés par une assistante sociale du secteur solidarités et 6 % par les TSHM. Ils sont 29 % à avoir besoin d'être

orientés, 11% souhaitent obtenir un CFC bien précis, 20% recherchent un premier emploi et 9% s'intéressent essentiellement aux cours.

Dix-neuf semaines de stages en entreprise ont été organisées en 2024, dont une au sein de la ville de Carouge. Par ailleurs, les services de la Commune ont donné l'occasion aux jeunes faisant l'objet d'un suivi de réaliser 1766 heures de mise en activité, notamment à travers des missions de support en lien avec l'accueil, par exemple lors de manifestations publiques ou dans les écoles primaires. Enfin, grâce à un suivi régulier, 24 jeunes ont pu reprendre le chemin de la formation, 9 ont poursuivi leur formation, tandis que 19 autres ont trouvé un emploi et 5 ont obtenu un diplôme. Grâce au travail en réseau, 31 jeunes ont pu être redirigés vers des partenaires qui correspondaient plus à leurs besoins et 17 sont repartis avec les informations qu'ils demandaient. Enfin, en 2024, 3 jeunes ont pu bénéficier des studios de Pinchat.

Le Recrutement en direct 2024, événement annuel organisé en collaboration avec l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) et PEJ, a permis à 17 entreprises, Ville de Carouge incluse, de mener 249 entretiens pour 114 postes, de rencontrer des candidates et candidats à l'apprentissage et de faciliter leur recrutement. L'événement a été précédé par l'organisation d'une journée photo CV permettant aux jeunes d'obtenir une photo professionnelle pour leur CV. Sur une sollicitation de la Fondation Qualife, nous avons accueilli pour la seconde fois, en mai 2024, l'événement Job rencontres à la Salle des fêtes de Carouge qui fait le lien entre des employeurs et des jeunes toujours en recherche d'un apprentissage ou d'un premier emploi. Cela a donné la possibilité au Service voirie, espaces verts et matériel (SVEM) d'y participer en tant que recruteur d'apprenti conducteur de véhicules lourds.

Sur la base du partenariat construit avec le Service finance et promotion économique (SFIN) de la Ville de Carouge, le projet Visites d'entreprises (*voir section projets interservices*) a pris en 2024 la forme d'une visite de la Migros le 18 avril. Une autre visite organisée par Projets Emploi Jeunes s'est déroulée au FC Étoile Carouge le 5 novembre et les jeunes de PEJ ont également pu participer, le 12 mars, à une visite des bureaux de la Police qu'ils doivent à nos partenaires de la Ville de Lancy.

Enfin, l'équipe de PEJ continue à être fortement mobilisée sur le projet de café-restaurant, un outil futur dont l'ouverture est prévue pour juin 2025.



Le Recrutement en direct à la Salle des fêtes © Irina Popa

Maison de Quartier de Carouge

En 2024, l'association de la Maison de Quartier de Carouge (MQC) a entamé deux processus pour son avenir. Le chantier du site internet et de la communication a été ouvert, grâce à la venue d'une nouvelle membre de comité, spécialisée professionnellement dans la création de sites internet, et la création d'une commission ad hoc. Au vu de la complexité de l'association et des nombreuses actions qui sont menées, la mise en ligne de ce nouveau site est prévue en 2025. La commission a également mis en place la mise au concours d'un mandat de graphisme pour la réalisation de son nouveau logo. Ce dernier doit représenter l'actualité de la MQC et permettre son évolution – une association agissant dans plusieurs lieux au plus proche des évolutions urbanistiques de Carouge. Deux autres personnes ont rejoint le comité constitué ainsi de 11 habitantes et habitants bénévoles et d'une personne déléguée de la commune.

Au niveau des professionnels, l'année 2024 a été particulière. En effet, le sujet de la séparation d'équipe a été abordé. Face à des contraintes structurelles, notamment le nombre de postes de travail disponibles dans la maison des Grands-Hutins, et en corrélation avec le besoin croissant de la population du secteur Carouge-Est, l'équipe a testé la séparation. Ici, il s'agit, pour le secteur Carouge-Est, d'aller physiquement travailler au sein de son quartier. Cela a impliqué toute une manutention pour la création de bureaux sur place, un gros travail d'organisation pour la gestion des réunions et le lien avec le secrétariat ainsi qu'une réflexion sur les modalités de coordination. C'est l'avenir potentiel d'une méthode de travail qui a été testée pendant trois mois, mettant en évidence des chantiers pratiques et méthodologiques à penser avant la séparation définitive.

Après discussion l'année dernière, l'équipe a obtenu le soutien de la Ville de Carouge dans l'obtention d'un 3e poste au Secteur adolescentes et adolescents. Les bénéfices pour la jeunesse ont été rapides. En effet, de février à mai, la MQC a suivi et soutenu un groupe de quatre jeunes filles du cycle de Drize dans l'élaboration d'une fête des 11e année. La méthodologie participative a particulièrement bien pris au sein du groupe, qui ne manquait pas de compétences initiales. Parallèlement, le «Collectif Tonight» a fait des demandes de fonds à différentes communes, une négociation de location du Village du soir ainsi qu'une construction participative de la fête elle-même. Un grand succès pour les 160 jeunes venus ce soir-là, mais aussi pour les cinq équipes professionnelles de la FASE et les conseillers et conseillères sociales du cycle de Drize qui étaient là pour encadrer l'événement.

Ce 3e poste a aussi une portée culturelle. Ainsi, grâce à cette ressource supplémentaire, la MQC a pu soutenir l'association de jeunes musiciens L'Enclume dans le développement de compétences liées à l'événementiel. D'abord en lui donnant une place de partenaire dans l'organisation du festival Murs du Son. Ensuite, dans un accompagnement visant une autonomisation de l'association dans l'élaboration de soirées de concert au sein de l'Espace Grosselin. S'il reste des éléments à travailler, les étapes franchies augurent le meilleur pour 2025.

Après discussion avec le comité et dans le but d'améliorer l'utilisation des ressources humaines de l'équipe, il a été décidé de réfléchir sur l'ouverture des samedis après-midi. La MQC a ainsi décidé de construire l'ouverture des samedis autour de trois projets : renforcer le programme des ateliers familles de novembre à mars, proposer à la population des sorties familles interquartiers aboutissant à un week-end à la fin de l'année scolaire et proposer des fêtes de quartier saisonnières. Pour ce faire, il a fallu abandonner l'ouverture hebdomadaire des samedis.

Un effort a été fourni au niveau du lien avec les associations de parents d'élèves des différentes écoles carougeoises. Suivant une mission fondamentale de la MQC, le soutien aux associations locales, nous avons réalisé avec l'Association des parents d'élèves (APE) de la Tambourine une fête de l'Escalade, mis à disposition l'Espace Grosselin à l'APE de Jacques-Dalphin pour leur action Sant«e»scalade et collaboré avec l'APE du Val-d'Arve pour des actions dans le cadre de la Semaine sans écran. Côté associatif toujours, nous construisons pas à pas un lien étroit avec La Ruche, suivant celui que la MQC a déjà avec l'Association du quartier de la Tambourine (AQT).

Ainsi, ce sont les personnes de La Ruche qui gèrent généralement les buvettes des fêtes de quartier, développant leur rapport avec la population et leurs compétences de collaboration avec des institutions locales.

Enfin, la MQC a accueilli la 2^e Journée cantonale de l'animation socioculturelle genevoise en avril 2024. Une vingtaine de lieux d'animation sont venus animer des ateliers et faire connaître leur spécificité aux 300 personnes présentes. Il s'agissait également de profiter de l'occasion pour réunir les partenaires de la FASE (élus cantonaux et communaux, membres des différents comités et professionnels) autour d'un sujet fondamental: l'élaboration d'un projet institutionnel de la FASE. Cette première étape a permis l'ouverture du débat et la conscientisation des enjeux des uns et des autres afin d'aboutir à un projet engagé en 2008. La MQC est convaincue qu'à partir d'un socle, basé sur l'accueil inconditionnel des différentes réalités, un projet commun entre les partenaires de la fondation pourra voir le jour au-delà des dissensions qui ont pu exister par le passé.

Équipe de Travail social hors murs (TSHM)

En 2024, l'équipe des TSHM a poursuivi son engagement de proximité auprès des jeunes de 15 à 25 ans à Carouge. Leur intervention s'articule autour de trois dimensions complémentaires: l'individu, le groupe et le territoire. Au niveau individuel, les TSHM assurent un accompagnement personnalisé dans des domaines tels que la santé, l'insertion, la famille, le logement ou la formation. Sur le plan collectif, ils proposent des espaces de rencontre comme les soirées jeux, repas, sorties, ateliers, spectacles ou activités sportives. Enfin, leur présence sur le territoire se manifeste par l'organisation ou la co-construction d'événements ouverts comme Tour de Plage, Intermezz'o, Ciné Plage, la Fête de l'hiver, la Fête des voisines et voisins ou encore les animations estivales à Auréa. Cette approche globale permet de créer du lien, de répondre à une diversité de besoins et de valoriser la participation des jeunes.

Les activités collectives mises en place ont permis de créer des espaces de rencontre, d'expression et de valorisation. Elles ont pris la forme de soirées jeux, de repas partagés, de sorties, d'ateliers créatifs ou encore d'événements musicaux. Le collectif Murs du Son a joué un rôle central: il a réuni une soixantaine de jeunes autour de la gestion collective de locaux de répétition, de l'animation de jams, de concerts et de festivals. Ces espaces, autogérés avec l'appui des TSHM, renforcent la créativité, le vivre-ensemble et l'appropriation de l'espace urbain.

Le dispositif Sport libre a aussi été un levier structurant. En 2024, 40 mercredis soir à la salle Tambourine ont rassemblé en moyenne 19,5 jeunes, totalisant environ 750 participantes et participants. Trente-deux dimanches après-midi à Vigne-Rouge et Val-d'Arve ont accueilli 35 jeunes en moyenne, pour un total d'environ 1100 participations. Enfin, dix dimanches de volley au Val-d'Arve ont permis de toucher environ 334 jeunes. Ces activités sportives ont offert des cadres de socialisation réguliers, propices à la confiance, à l'inclusion et à la responsabilité.

Le quartier des Tours: dans le quartier des Tours, plusieurs actions phares ont rythmé l'année. L'Espace 8, lieu communautaire dynamique, a été utilisé plus de 2350 heures par les associations et 84 heures par les habitantes et habitants pour des projets, des réunions ou des fêtes. La Fête des voisines et voisins a rassemblé environ 300 personnes autour d'un tournoi de pétanque, de repas partagés et de concerts, favorisant la convivialité et les échanges entre générations. L'événement Tour de Plage, du 4 juillet au 24 août, a animé les fontaines des Tours avec 63 activités proposées sur vingt-sept jours, incluant ateliers bien-être, danses, concerts, sensibilisation à l'urbanisme, cirque, théâtre ou encore propositions spontanées. Le projet Les Tours du paradis a fait émerger la parole des habitantes et habitants à travers une démarche artistique participative. Enfin, Ciné Plage a rassemblé une centaine de personnes lors de projections en plein air, renforçant la vie sociale dans l'espace public.

Le quartier Auréa: dans ce quartier où les fragilités sociales sont particulièrement présentes, les TSHM ont mis en place une présence hebdomadaire régulière et des actions construites avec la population. Une *Fashion Week*, issue d'ateliers

participatifs, a permis aux jeunes de se mobiliser autour de la créativité et de l'image de soi. Des sorties familles, cafés interculturels et un accompagnement individualisé ont renforcé la confiance et les dynamiques collectives. Une enquête de terrain menée auprès de 47 habitantes et habitants a permis de mieux cerner les besoins et de poser les bases de nouveaux projets.

Suivis individuels : tout au long de l'année, 131 jeunes ont bénéficié d'un suivi individualisé. Ces accompagnements portent sur des problématiques très diverses : soutien scolaire et psychologique, accès à la santé, démarches administratives, conflits familiaux, orientation professionnelle, logement ou encore alimentation.

L'approche des TSHM repose sur l'écoute, la co-construction de solutions et le respect du rythme de chaque jeune. Ils accompagnent aussi des projets personnels, artistiques ou associatifs, comme la création d'un portfolio, d'une association ou la recherche d'un lieu de pratique. Cette approche sur mesure permet à chaque jeune de retrouver confiance en soi et de s'insérer.

Faire la ville avec les jeunes : en partenariat avec la Ville de Carouge, les TSHM ont préparé le lancement d'un projet participatif intitulé « Faire la ville avec les jeunes ». Déployé entre 2025 et 2027, il vise à encourager l'implication des jeunes dans l'aménagement et la vie du quartier, à travers des espaces de confiance, des temps de mobilisation et une reconnaissance de leur rôle stratégique dans la fabrique urbaine.

Action citoyenne

La cellule participation a pour objet de construire un lien durable entre le SAS et le Service de l'urbanisme (SURB). En 2024, elle a permis de suivre les démarches de concertations cantonales de Tir au Canon, du Mandat d'étude parallèle (MEP) de l'Étoile, et de coordonner les démarches participatives internes (Plan de mobilité seniors, consultation du Plan directeur communal (PDcom), espaces publics des Tours et place Battelle). Cette année 2024 a été marquée par la continuité du Plan de mobilité seniors sur le secteur Carouge-Est, une démarche participative menée en collaboration avec l'Association transports et environnement (ATE) qui vise à promouvoir une mobilité plus douce et durable auprès des aînées et aînés, et la mise en place des recommandations pour une restitution en 2025. La cellule s'est réunie pas moins d'une dizaine de fois en 2024, ce à quoi il faut ajouter les rencontres de coordination avec le comité de l'association Forum Grosselin. La cellule a joué le rôle d'intermédiaire auprès du Conseil administratif concernant le renouvellement de la subvention du Forum Grosselin et la définition du programme relatif. La cellule a également travaillé sur une charte de la participation pour la Ville de Carouge, encore en élaboration.

Le secteur a en particulier travaillé avec succès avec le Forum Grosselin à une copostulation au programme citoyenneté de la Confédération avec le projet « Faire la ville avec les jeunes ». Ce dernier prévoit des activités de socialisation dans le secteur du projet urbain Praille-Acacias-Vernets (PAV) qui devrait amener à une implication incrémentale et progressive des jeunes de 12 à 30 ans dans un processus de codécision concernant les programmes des infrastructures communales et la configuration de certains espaces publics du PAV. Le dossier a été soumis en juin et le financement reçu en octobre. À cela s'ajoute un financement du Bureau de l'intégration et de la citoyenneté et le tout devrait permettre en 2025 le recrutement d'un coordinateur pour le Forum Grosselin, le financement d'une partie du poste de travail social communautaire ainsi que l'engagement d'un TSHM pour suivre et accompagner les jeunes dans la démarche proposée. La soirée d'ouverture, organisée avec l'association l'Enclume et les TSHM Carouge, a eu lieu le 23 novembre 2024, avec plus d'une centaine de jeunes participantes et participants. Le groupe de pilotage s'est réuni une seule fois, en décembre 2024.

Le secteur a également travaillé en 2024 à la mise en place d'une politique d'accueil des habitantes et habitants, pour préparer notamment l'arrivée de plus de 650 personnes à la cité Léopard, mais aussi pour anticiper les futures arrivées à moyen et long terme. Un groupe de pilotage a été mis en place et une séance interservices s'est tenue le 20 juin 2024. Le secteur a assuré le suivi tout au long de l'année du

mandat externe attribué à la coopérative Co-cité pour conceptualiser et accompagner cette nouvelle politique d'accueil.

Enfin, nous avons continué à travailler en 2024 sur un rapprochement du Secteur jeunesse, aînés et action citoyenne et du Secteur solidarité du Service des affaires sociales, en particulier via la création d'un groupe de travail «collectivisation des pratiques individuelles». Il en a émergé le souhait de mettre en place des groupes de parole pour les bénéficiaires du service et les collaboratrices et collaborateurs ont été invités à suivre une formation commune relative.

Politique des aînés

Au cœur de la politique des aînés se trouvent notre accompagnement de l'association du Club des aînés, l'organisation des rencontres du groupe de parole Entr'Aidants, l'organisation de la Journée internationale des personnes âgées et, en collaboration avec le Secteur solidarité, le repas des jubilaires et le goûter des nonagénaires.

Cette année, huit couples, soit 16 personnes, ont honoré l'invitation au traditionnel repas des jubilaires. Celui-ci s'est tenu à la Salle du Rondeau en présence du Conseil administratif *in corpore*. Les personnes présentes se sont retrouvées avec beaucoup de plaisir pour partager ce moment festif. L'atelier photo organisé à cette occasion a rencontré un grand succès: les couples ont pu faire parler leur créativité en jouant notamment avec des accessoires, donnant ainsi vie à des images originales.

Trente-quatre personnes âgées, ainsi que quelques accompagnants, ont, par ailleurs, pris part au goûter de Noël auquel sont conviés toutes les Carougeoises et les Carougeois de 90 ans et plus. Ce moment chaleureux et convivial a été très apprécié, tant par les seniors que par les autorités ou les membres du personnel des Affaires sociales.

La Journée internationale des personnes âgées 2024, intitulée «Carouge 1950 – 2050», a été menée en collaboration avec la Fondation Autrefois Genève et s'est appuyée sur la présence d'un historien et de la responsable du Secteur de l'urbanisme du Service de l'urbanisme. Un documentaire inédit réalisé par la Fondation, basé sur des images d'archives, des témoignages et des plans d'aménagement, permettait de mettre en lien la transition que Carouge a connue dans les années 1950 au moment de la construction des Tours, avec celle qu'elle va rencontrer ces prochaines décennies à la suite du PAV. La manifestation a fait le plein avec plus de 220 participantes et participants.



Journée internationale des aînés à la Salle des fêtes © David Wagnières

Le projet de bénévolat d'accompagnement, qui a vu le jour dans le cadre de l'action menée par la Ville de Carouge pour lutter contre les situations d'isolement de personnes âgées, a pu être poursuivi normalement pour la huitième année consécutive. Conduit en partenariat avec la Croix-Rouge genevoise, il nous permet de proposer aux personnes concernées la visite hebdomadaire de bénévoles formés à cet accompagnement. Nous avons également poursuivi, en partenariat avec la Croix-Rouge genevoise, notre campagne de sensibilisation auprès des équipes IMAD actives à Carouge sur le vieillissement en santé et sur les déterminants sociaux de la santé. De cette collaboration avec l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) est venue l'opportunité de participer au projet Autour d'une table 2.0 qui permettra en 2025 à des aînés de se retrouver autour d'un café ou d'un repas, en compagnie d'agents de santé communautaires.

Enfin, conscient des multiples enjeux posés par le vieillissement de la population, le service participe activement aux réflexions menées sur les projets de densification en cours, ainsi qu'à des démarches participatives, pour s'assurer que les besoins des personnes âgées sont bien pris en compte.

Perspectives

Du côté de l'équipe de PEJ, l'année 2025 sera celle des efforts constants et continus pour l'ouverture du café-restaurant au printemps 2025. Le secteur verra l'engagement de quatre nouveaux collaborateurs d'horizons professionnels variés (deux maîtres socioprofessionnels/cuisiniers, un travailleur communautaire, un assistant administratif) qu'il s'agira d'intégrer en bonne intelligence à l'équipe existante. L'autre grand enjeu concerne le pôle action citoyenne avec le développement du projet «Faire la ville avec les jeunes» et de la politique d'accueil des habitants. En ce qui concerne la politique des aînés, le secteur travaillera notamment à la mise en œuvre du Plan de mobilité seniors dans le secteur Carouge-Est, ainsi qu'au développement du projet Autour d'une table avec l'IMAD. Le travail d'accompagnement associatif du Club des aînés sera poursuivi, notamment avec le souci d'assurer son évolution pour répondre toujours mieux aux besoins des seniors dans une ville en cours de densification.

La CREA

La Commission de réflexion enfance et adolescence (CREA) s'est réunie 2 fois en 2024.

Première commission – 29 avril 2024 à 18h30

Consacrée à la jeunesse, cette séance a abordé différents projets visant à encourager la participation des jeunes de la commune. Parmi ceux-ci :

- L'appel à projets «Place aux jeunes»
- Le nouveau lieu intercommunal Lancy / Genève / Carouge
- Le projet «Faire la ville avec les jeunes», financé par la Confédération suisse et le Canton de Genève.

Deuxième commission – 28 octobre 2024 à 18h30

Axée sur l'enfance et l'alimentation saine et durable, cette rencontre a mis en lumière le label **Ama Terra junior** de la Fourchette verte.

À cette occasion, le service a diffusé l'émission *GO solutions durables* de Léman Bleu (16 octobre 2024), suivie de plusieurs interventions :

- Présentation du cuisinier de l'EVE du Val-d'Arve, première structure labellisée Ama Terra junior en 2017
- Intervention de Novae Restauration SA sur leur expérience en alimentation durable et la mise en place du label
- Présentation du GIAP sur le rôle de l'animateur
- Présentation par la Commune de ses projets en matière d'alimentation durable

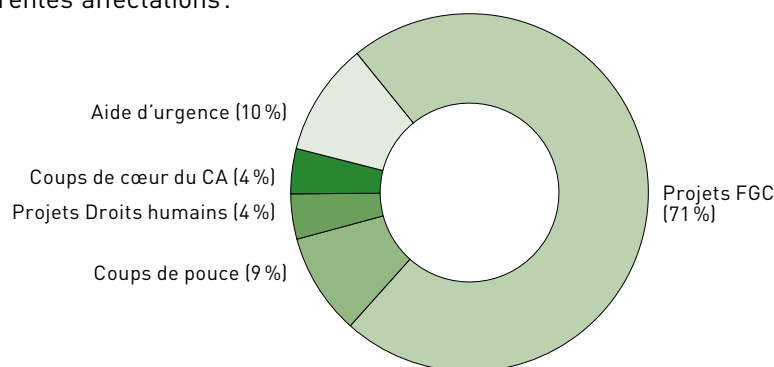
Coopération et solidarité internationales

La Ville de Carouge a consacré 0,7% de son budget de fonctionnement à la solidarité internationale, soit 996 000 francs en 2024. Ce budget est alloué et réparti entre plusieurs types de projets de développement :

- Ceux d'envergure portés par la Fédération genevoise de coopération (FGC), partenaire clé de la Ville de Carouge
- Ceux de développement de moindre ampleur, portés par de petites associations, usuellement appelés «Coups de pouce»
- Ceux du domaine de la promotion des droits humains
- Concernant l'aide d'urgence en lien avec des catastrophes humanitaires
- Des projets spécifiques jugés d'intérêt par le Conseil administratif, usuellement appelés «Coups de cœur du Conseil administratif»

Trente-quatre associations portant des projets dans plus de 25 pays ont ainsi pu bénéficier du soutien de la Ville de Carouge.

Le graphique suivant présente la répartition des moyens financiers en 2024, selon les différentes affectations :



L'aide d'urgence humanitaire a permis de soutenir : la Croix-Rouge suisse pour ses actions en faveur des populations fuyant les attaques de groupes armés au Togo et pour son intervention auprès des sinistrés de l'ouragan Beryl aux Caraïbes ; l'Entraide protestante suisse (EPER) pour son assistance aux victimes du conflit entre l'armée israélienne et le Hezbollah ; Medair pour son soutien aux réfugiés du conflit soudanais au Tchad.

Secteur citoyen et état civil

État civil

L'état civil est un lien permanent et indispensable entre les citoyennes et citoyens et l'administration, tant par les déclarations de reconnaissance d'enfants et d'autorité parentale conjointe, la rencontre des fiancés et partenaires en vue de leur future union que les collaboratrices célèbrent et enregistrent avec beaucoup de plaisir. Celles-ci sont amenées à partager des instants importants jalonnant les parcours de vie. Depuis le 1^{er} mai 2020, l'état civil de Carouge est regroupé avec celui de Troinex, et le siège de l'arrondissement est sis à Carouge.

Nous avons ainsi traité les événements suivants en 2024 :

Naissances

Il y a eu 3 naissances à Carouge.

Reconnaisances

L'office a reçu 118 déclarations de reconnaissance d'enfants.

Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

L'office a reçu 114 déclarations.

Mariages

- 116 mariages ont été célébrés et il n'y a pas eu de conversion de partenariat enregistré en mariage.
- 5 autorisations de célébrer le mariage ont été délivrées à des fiancés pour leur permettre de se marier dans un autre office de l'état civil suisse.
- 3 certificats de capacité matrimoniale en vue d'un mariage à l'étranger ont été remis.

Déclarations de nom

41 déclarations de nom ont été reçues.

Décès

87 décès ont été enregistrés.

Mandats pour cause d'incapacité

109 demandes d'inscription de mandat ont été traitées.

Procédures de naturalisation

121 dossiers ont été déposés.

Changements de sexe

5 déclarations ont été enregistrées.

Documents d'identité suisses

Seules les commandes de cartes d'identité sont traitées par la Commune de domicile. Les commandes de passeports et de combinés (passeport + carte d'identité) sont enregistrées exclusivement par le Secteur passeports de l'Office cantonal de la population et des migrations qui possède les appareils nécessaires à la fabrication du nouveau passeport biométrique.

Voici les chiffres concernant les commandes de cartes d'identité enregistrées à Carouge : 549 commandes pour des adultes et 159 pour des enfants, soit un total de 708 documents remis durant l'année 2024.

Cimetière

En 2024, il a été procédé à 113 inhumations et mises en place au columbarium, y compris celles de cendres. Il faut également noter que les chambres mortuaires ont été utilisées 85 nuits et que 13 urnes ont été déposées au Jardin du souvenir.

Outre les statistiques, nous tenons à rappeler que la gestion administrative du cimetière fait appel aux mêmes qualités que celles utiles à la profession d'officière et d'officier de l'état civil. En effet, rigueur, écoute et attention font partie intégrante du métier.

Prestation accueillie en 2023 avec succès, l'expérience a été renouvelée en 2024 avec un stand mis en place durant trois heures les samedis 4 mai et 26 octobre devant le cimetière, lors duquel deux collègues de l'état civil, un du Service de l'urbanisme et un du Service des espaces verts ont pu répondre aux questions et doléances des usagers. Cette expérience est désormais renouvelée 2 fois par année, une fois au printemps et une fois en automne.

Soirée des naturalisées et des naturalisés

En 2024, la traditionnelle soirée destinée aux personnes récemment naturalisées a renouvelé son format. Deux soirées ont eu lieu, les 6 et 13 mars. Elles revêtent autant un côté symbolique et solennel que chaleureux. L'objectif était notamment de permettre une meilleure compréhension du fonctionnement de la vie politique et citoyenne de notre cité, avec une première partie officielle dans la Salle du Conseil municipal. Trois projets ont été exposés par le maire et les conseillères administratives pour illustrer le cheminement de ces dossiers à travers tout le processus conduisant à leur examen par le Conseil municipal. Un membre du Conseil municipal a aussi présenté le rôle et les prérogatives de ce dernier devant les personnes naturalisées qui siégeaient aux places habituellement dévolues aux conseillers et conseillères municipales. Ensuite, un moment convivial autour d'un apéritif a pris place dans la Salle des mariages, permettant un moment d'échange avec les autorités et les membres des commissions des naturalisations et de l'intégration. Les personnes naturalisées ont pu immortaliser cet instant avec une photo en compagnie de nos magistrates et magistrat, à insérer ensuite dans le cadre photo reçu en souvenir de cette soirée.



Nouveaux citoyens © David Wagnières

POLICE MUNICIPALE

Missions générales

Tout au long de l'année 2024, la Police municipale a eu pour mission de veiller à la sécurité, à la tranquillité et au bien-être de la population de Carouge, en répondant aux appels et en traitant les doléances des citoyennes et citoyens, ainsi qu'en exerçant ses compétences et prérogatives dans une logique de proximité, de visibilité et de service public.

Les efforts de la Police municipale ont été axés sur les thématiques suivantes :

- Maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques par une présence accrue et visible sur le territoire municipal, de jour comme de nuit, notamment aux abords des établissements et bâtiments publics, des commerces, des écoles et des cycles d'orientation, ainsi que dans les parcs et autres lieux fréquentés de l'espace public
- Lutte contre les incivilités et la délinquance de rue par le biais d'actes d'autorité et d'actions ponctuelles de prévention et de répression
- Développement de patrouilles de mobilité douce (cyclistes et pédestres) visant à renforcer la visibilité, la sécurité et la présence auprès de la population carougeoise
- Mise en place de contrôles de circulation pour prévenir et/ou sanctionner les infractions à la loi fédérale sur la circulation routière
- Détection de problématiques sécuritaires en amont, en tissant des liens de confiance avec la population et les commerçants, en développant des partenariats de proximité et en appliquant les méthodes de résolution de problèmes
- Contrôle de l'usage du domaine public et du respect des conditions d'autorisations délivrées par l'autorité compétente; surveillance des marchés hebdomadaires
- Engagement et évaluation des mesures de sécurisation dans le cadre des manifestations et événements organisés sur le territoire communal

La Police municipale a également pris part à de nombreuses séances de coordination avec ses partenaires que ce soit pour traiter des aspects sécuritaires en lien avec l'organisation et le déroulement des manifestations/événements en ville de Carouge ou pour aborder des questions relatives à la sécurité publique, à la prévention des incivilités et à la vie dans les quartiers.

Elle a exercé ses tâches de police judiciaire et traité les délits en appliquant les mesures de contrainte prévues par le Code de procédure pénale, conformément aux directives du procureur général.

Horaires

Durant toute l'année, la Police municipale a assuré les horaires de service comme suit :

- Lundi de 7 h à 19 h
- Mardi-mercredi de 7 h à 1 h 30
- Jeudi de 7 h à 2 h 30
- Vendredi-samedi de 7 h à 3 h
- Dimanche de 9 h à 19 h

Stationnée à la route de Saint-Julien 5b, la Police municipale a maintenu ses heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. En dehors des heures d'ouverture au public, elle a été atteignable au numéro de service 079 122 17 17 (patrouille mobile) durant son horaire d'activité afin de répondre aux besoins de la population.



Chiffres 2024

La Police municipale est intervenue

- **962** fois sur réquisition de la population ou des services partenaires de l'administration
- **529** fois sur réquisition de la Police cantonale

Les réquisitions représentent les appels parvenus à la Police municipale qui débouchent sur une intervention ou une assistance à la population. Les appels concernant des nuisances sonores, des incivilités et des véhicules gênants ont été les plus fréquents.

	2024	2023	Variation 2024-2023
Réquisitions sur appel de la population ou des services partenaires	962	899	+7%
Réquisitions sur appel de la Police cantonale	529	464	+14%

Durant cette année, la Police municipale a également effectué plus de 500 patrouilles préventives/dissuasives dans l'espace public, en portant notamment une grande attention aux incivilités, aux nuisances sonores et à la délinquance de rue.

La Police municipale a traité

- **99** doléances émanant de la population

	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre	99	107	123	138	153
Variation d'une année à l'autre : 2021/2020 / 2022/2021 / 2023/2022 / 2024/2023	-7%	-13%	-11%	-9%	

Les doléances sont inhérentes aux diverses problématiques qui sont exposées à la Police municipale par la population, résidente ou non résidente, relatant une difficulté sur le territoire carougeois.

Elles exigent une prise en charge particulière par la Police municipale, en passant généralement par une évaluation de la situation, un contact avec la personne requérante et une réponse adaptée (enquête de proximité, mise en place de contrôles, gestion du suivi, analyse et bilan). Cette méthode, qui implique un suivi administratif pour en conserver la traçabilité, s'inscrit dans le cadre de la résolution de problèmes.

Après un pic en 2020, inhérent à la pandémie de Covid-19, une tendance à la baisse se confirme ces dernières années, en adéquation avec la diminution du sentiment d'insécurité à Carouge telle que présentée dans le cadre du Diagnostic local de sécurité 2023, sondage réalisé auprès de 600 résidentes et résidents de la commune. Lequel a en effet révélé que le taux de personnes insécurisées à Carouge était de plus de 5 points en dessous de la moyenne cantonale.

- **80** sollicitations émanant des services partenaires :

	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre	80	113	125	101	113
Variation d'une année à l'autre : 2021/2020 / 2022/2021 / 2023/2022 / 2023/2024	-29%	-9%	+23%	-10%	

Les sollicitations sont inhérentes aux diverses problématiques relevant de l'activité opérationnelle qui sont soumises par les services de la Ville de Carouge et les différentes instances partenaires. Dans la prise en charge, l'évaluation, le traitement, la réponse et le suivi administratif des sollicitations, la Police municipale applique la même méthodologie que pour les doléances. Il est à noter que la diminution des sollicitations est à mettre en adéquation avec la tendance à la baisse des doléances comme relaté supra.

Les interventions de la Police municipale

■ Contrôles/actions

- **272** contrôles/actions de circulation visant à sensibiliser les usagères et usagers de la route au respect des dispositions de la loi fédérale sur la circulation routière dans le cadre de doléances de la population, de la sécurité des enfants aux abords des écoles ou d'actions ciblées à certains endroits de la ville de Carouge ont eu lieu, dont :
 - **31** actions ciblées à différents endroits de la commune afin de faire respecter les dispositions de la loi fédérale sur la circulation routière auprès des diverses catégories d'usagères et usagers de la route. L'objectif de ces actions était, d'une part, de répondre aux doléances et inquiétudes de la population et, d'autre part, de modifier des comportements trop fréquents d'usagères et usagers de la route irrespectueux des règles de circulation. Lors de ces actions, la Police municipale a sanctionné **144** infractions pour lesquelles la procédure d'amende d'ordre a été appliquée, **36** infractions qui ont fait l'objet de rapports de contravention et **1** infraction délictuelle pour laquelle la procédure d'arrestation provisoire a été appliquée
 - **80** contrôles lors des rentrées scolaires aux abords des écoles dans le cadre de la campagne PréDiRe afin de sécuriser le cheminement des écolières et des écoliers et de rappeler aux usagères et usagers de la route les règles de comportement à respecter de manière à ne pas gêner ni mettre en danger autrui. Lors de ces contrôles, la Police municipale a sanctionné **22** infractions pour lesquelles la procédure d'amende d'ordre a été appliquée et **21** infractions qui ont fait l'objet de rapports de contravention. Elle a également procédé à **1** arrestation provisoire pour un prévenu ayant commis un délit et à **1** interpellation pour une personne faisant l'objet d'un signalement par les autorités

- **464** contrôles sous forme de points de contact/patrouilles dans le cadre du traitement des doléances de la population exposant une difficulté sur le territoire carougeois, en rapport avec les incivilités diverses, le stationnement illicite, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques ont été effectués. À noter, au mois de décembre, l'ajout de **51** actions via le déploiement de patrouilles pédestres pour marquer un effort particulier de visibilité et de sécurité de proximité dans les zones à forte densité de public, avec en point de mire la lutte contre les incivilités et la prévention des actes délictuels
- **17** contrôles d'établissements publics en lien avec le respect des prescriptions de la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et la prévention des nuisances sonores

■ Tâches de police judiciaire

- **28** procédures d'arrestation provisoire et/ou auditions de personnes prévenues de délits à la loi fédérale sur la circulation routière, à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration, ainsi qu'à la loi fédérale sur les armes
- **12** procédures d'interpellation pour la remise à la Police cantonale d'auteurs de délits, dont le traitement ne relevait pas des compétences de la Police municipale
- **2** procédures d'arrestation en flagrant délit pour empêcher une récidive immédiate de la part de personnes contrevenantes

■ Enlèvements de véhicules

- **26** procédures d'enlèvement de véhicules stationnés illicitement, entravant la déambulation des piétons ou gênant la circulation routière
- **25** procédures de mise en fourrière de véhicules pour différents motifs, tels que le stationnement sur la voie publique sans la ou les plaques de contrôle prescrites ainsi que le non-respect des exigences techniques requises pour les véhicules routiers ou des prescriptions concernant l'admission des véhicules à la circulation routière

La Police municipale a délivré ou établi des :

■ Amendes d'ordre

- **3409** pour des infractions à la loi fédérale sur la circulation routière
- **7** pour des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes

■ Rapports de contravention

- **337** ainsi répartis :
 - 210 pour des infractions à la loi fédérale sur la circulation routière
 - 80 pour des infractions à la loi pénale genevoise
 - 23 pour des infractions au règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques
 - 15 pour des infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes
 - 8 pour des infractions à la loi sur les chiens
 - 1 pour des infractions à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration

■ Rapports de renseignements

- **14**, dont :
 - 10 pour des infractions et événements divers
 - 4 pour des infractions administratives, notamment à la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement, à la loi sur le domaine public, à la loi sur la gestion des déchets et au règlement communal relatif à la gestion des déchets

■ Rapports de dénonciation

- **10**, dont :
 - 3 pour des infractions à la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement
 - 7 pour des infractions à la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics

■ Actes de poursuite

- **1355**
 - Actes de poursuite traités en 2024. Il est à noter que, à la suite de la modification de la loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LaLP) E 3 60 prévoyant le concours des communes pour la notification des actes de poursuite qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2022, le Conseil administratif de la Ville de Carouge a décidé que cette mission, au regard des compétences qu'elle requiert, serait assurée par la Police municipale.

Tous les actes d'autorité rédigés par la Police municipale ont été transmis aux instances et autorités compétentes pour suite à donner.

Autres activités et actions de prévention menées par la Police municipale

D'un commun accord avec les directions d'établissements, **5** visites du poste de police municipale, comportant une présentation métier de la fonction d'agent de police municipale (APM), ont été organisées à l'intention de plusieurs classes de 10^e CT des cycles d'orientation de Drize et de Pinchat. Hormis la réflexion menée dès ce niveau sur l'orientation future des élèves, ces moments ont pour objectif de favoriser la création d'un lien entre les participantes et participants et les policiers dans une optique éducative et préventive. La bienveillance démontrée lors de telles rencontres permet de déconstruire certains stéréotypes et de faciliter par la suite les contacts avec les élèves.

La Police municipale a assuré **6** actions préventives aux abords des écoles primaires et secondaires visant à accroître les liens de proximité avec les élèves et le corps enseignant. Elle a également répondu à **20** reprises aux sollicitations des cycles d'orientation afin d'assurer une présence préventive et dissuasive à la sortie des classes en raison de comportements inadéquats ou afin d'anticiper d'éventuelles tensions entre des élèves. Par ailleurs, elle a engagé à **3** reprises ses ressources afin de garantir la sécurité des élèves des écoles primaires à l'occasion de déplacements ou sorties scolaires.

La Police municipale a contribué à **1** action de sensibilisation organisée par le Service de l'urbanisme, en partenariat avec l'association Pro Velo, dans le but d'attirer l'attention des cyclistes sur l'importance d'être doté de lumières et d'être ainsi visible dans la circulation.

La Police municipale a également participé à plusieurs séances mettant l'accent sur la prévention et la collaboration entre les institutions et les différents acteurs sociaux (le Service des affaires sociales, les maisons de quartier, la Fondation immobilière de la Ville de Carouge (FIVC), les TSHM, la FASe, etc.).

La Police municipale a également participé à diverses réunions mettant l'accent sur la prévention et la collaboration entre les institutions et les différents acteurs sociaux, dont : **2** séances qui ont réuni le réseau tissé entre les partenaires du monde social et de la sécurité autour de la question de la jeunesse (représentants de la FASe, du Service des affaires sociales de la Ville de Carouge, animateurs socio-culturels de la Maison de Quartier de Carouge, conseillers d'orientation des cycles d'orientation, travailleurs sociaux hors murs, îlotiers de l'Unité de proximité – Poste de Carouge); **6** séances du groupe social Ville de Carouge, TSHM, Fondation immobilière de la Ville de Carouge (FIVC) impliquant différents partenaires et acteurs de la vie des quartiers.

Lutte contre le harcèlement de rue

Le Diagnostic local de sécurité (DLS) 2023, qui vise notamment à mesurer le niveau de sécurité publique et s'appuie principalement sur un sondage d'opinion auprès d'un échantillon représentatif de la population, a relevé que la prévalence de la victimisation en matière de harcèlement de rue était en augmentation à Carouge.

Ainsi, fin 2023, la Ville de Carouge a signé une convention avec la Ville de Genève afin d'utiliser l'application gratuite Genève en poche qui permet à ses habitantes et habitants de signaler les cas de harcèlement et d'être contactés, si souhaité, par des APM formés à l'accompagnement des personnes victimes de gestes ou de propos déplacés dans l'espace public, à connotation sexuelle ou sexiste. La Police municipale pourra leur offrir une écoute bienveillante, les guider vers des associations d'aide aux victimes ou les accompagner dans leur parcours en cas de dépôt de plainte. Elle peut en outre orienter ses patrouilles et son attention sur les lieux identifiés comme problématiques par les signalements.

En 2024, **11** signalements de harcèlement de rue sont parvenus à la police municipale, **2** campagnes d'affichage ont été réalisées, **2** animations de stands durant les marchés ont été assurées, **1** publication a été faite dans le journal communal Vivre Carouge, **2** séances de sensibilisation ont été dispensées auprès de services communaux. Il est à préciser que l'information au public a également été relayée via la communication digitale et que diverses démarches promotionnelles ont été engagées.



© David Wagnières

Contrat local de sécurité

La collaboration entre la Police municipale et la Police cantonale de proximité s'est poursuivie dans le cadre du Contrat local de sécurité (CLS), afin d'accroître l'échange de renseignements, tout en mettant l'accent sur la visibilité, l'occupation de l'espace public, la prévention, les appuis mutuels, les actions en commun, le partenariat et la résolution de problèmes.

Les trois axes prioritaires de collaboration sont les suivants :

- La lutte contre la délinquance de rue et les incivilités, dues notamment à la consommation et au trafic de stupéfiants
 - La lutte contre le bruit des établissements publics et des personnes, celle pour le respect de la tranquillité publique, de l'exercice des libertés publiques, de la propreté et de la salubrité publiques, ainsi que celle pour le respect de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement
 - La prévention et la lutte contre les infractions à la loi sur la circulation routière.
- Dans ce cadre, **43** actions ont été conduites en commun durant l'année 2023

Vidéosurveillance

Le système de vidéosurveillance de la Ville de Carouge a plusieurs fois démontré son utilité et son efficacité en 2024 à la suite d'événements qui se sont produits sur l'espace public. La vidéosurveillance a pour but de contribuer à la sécurité de la population et du territoire, et cela, dans le respect des dispositions de la Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (Lipad).

Fondation des parkings

En 2024, le personnel du Service du stationnement de la Fondation des parkings a amendé **23'947** véhicules lors des contrôles effectués les jours ouvrables (du lundi au samedi) en application des prescriptions fédérales relatives au stationnement sur le territoire communal, contre **32'183** en 2023.

La Fondation des parkings a relevé que cette diminution globale du nombre de verbalisations sur l'ensemble des zones de stationnement pouvait s'expliquer par plusieurs facteurs comme la mise en conformité par les usagères et usagers, l'efficacité de leurs contrôles ou encore l'aspect préventif de leur action.

Il est à préciser que cette tendance se retrouve lorsque l'on compare le nombre de véhicules amendés au nombre de véhicules contrôlés. En 2023, il y avait une amende pour 3,7 véhicules inspectés, ce chiffre monte à 5,1 en 2024.

Patrouilleuses scolaires

Le Service de la police municipale a géré l'organisation, la planification et l'engagement opérationnel des patrouilleuses scolaires sur le territoire communal.

En ville de Carouge, ce sont **33** patrouilleuses, supervisées par une cheffe d'équipe et une suppléante, réparties sur **24** emplacements à proximité des écoles primaires, qui ont veillé à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, durant toute l'année scolaire.

En ce qui concerne le trajet des écoliers de l'école des Pervenches à destination du pavillon scolaire provisoire Baylon et en prévision de la saison scolaire 2024-2025, le Service de la police municipale s'est chargé d'élaborer et de mettre en place des cheminements piétons sécurisés, de renforcer l'effectif des patrouilleuses scolaires ainsi que de faire valider auprès du Département des institutions et du numérique (DIN), responsable de la police, les nouveaux emplacements spécialement créés à cet effet. Dans ce contexte, le Service de la police municipale a également collaboré activement à l'élaboration de la communication institutionnelle destinée à la population et aux parents d'élèves.

Tout au long de l'année scolaire, les patrouilleuses ont eu pour mission de protéger les enfants des dangers de la circulation, en leur facilitant la traversée de la chaussée. Dans ce cadre, elles ont pris part à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation.

Dans l'exercice de leur fonction, elles ont aussi contribué à la cohésion sociale en prêtant assistance aux personnes vulnérables qui pouvaient avoir besoin de leur appui pour traverser la route, tout en ayant de nombreux contacts avec les parents d'élèves et la population carougeoise.

Leurs horaires d'activité ont été les suivants :

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi: 7h40-8h50 / 11h30-11h50
13h10-14h05 / 16h00-16h20
- Mercredi: 7h40-8h15 / 11h30-11h50

Collaborations interservices



SAS/SURB

3^e phase du pilote des « couches lavables »

Pour rappel, un enfant consomme au moins 900 kg de couches de la naissance à la propreté ! Au niveau cantonal, ces couches représentent encore 6 % de la poubelle incinérée. En plus de la diminution des déchets, les couches lavables présentent d'autres avantages car elles sont meilleures pour la santé des bébés (sans produits nocifs et n'augmentent pas la température des parties scrotales). De plus, elles encouragent et facilitent l'acquisition de la propreté par les enfants. Lavées, séchées et transportées à certaines conditions, leur impact écologique est bien moins élevé que celui des couches jetables.

Du 5 février au 3 mai 2024, des couches lavables au lieu de jetables ont été utilisées dans l'espace de vie infantile (EVE) de Pinchat. Cette institution a été choisie car elle est actuellement la seule structure petite enfance carougeoise pourvue d'infrastructures assez spacieuses pour réaliser le nettoyage, séchage et montage à l'interne. Cette configuration a aussi permis de tester l'utilisation de couches lavables au sein d'un groupe multiâge.

Au total, ce sont 26 enfants (24 familles) qui ont participé à ce pilote.

Les deux premières phases de ce projet pilote, initié par SIG-éco21 dans le cadre du programme « Déchets et économie circulaire », ont validé que cette démarche est logistiquement possible dans des institutions de la petite enfance, avec un traitement externalisé des couches lavables. Cette 3^e phase a confirmé qu'un traitement à l'interne est également possible, sous réserve qu'un local suffisamment spacieux soit disponible.

Durant ces douze semaines, cette expérience a mis en évidence des points très positifs tels que l'implication et la motivation des équipes professionnelles pour mener au mieux les aspects logistiques, organisationnels et de communication avec les parents. Nous les en remercions chaleureusement. Les parents ont également bien accueilli le projet. A noter que les processus testés lors de cette 3^e phase nécessitaient une implication moins importante des parents que pour les deux premières phases de ce projet pilote. En effet, pour cette phase-ci, ils ne récupéraient pas de couches lavables à leur domicile.

Après calcul, cette phase du pilote a permis d'éviter l'envoi pour traitement par incinération, d'environ 624 kg de déchets de couches jetables.

La transition vers l'utilisation généralisée des couches lavables dans les EVEs carougeois, reste un projet ambitieux à ce stade. Le changement des pratiques professionnelles est le principal enjeu. À l'issue de cette 3^e phase, des pistes alternatives offrant un impact positif tant sur le plan écologique, sanitaire, que pédagogique ont été identifiées :

Encourager une acquisition plus précoce de la propreté

Presque tous les parents, 92 % de ceux ayant répondu au sondage, seraient d'accord de débiter l'apprentissage de la propreté vers 2 ans, en collaboration avec leur EVE. Deux tiers de l'équipe éducative y est également favorable (7 professionnelles et professionnels sur 10). Cette évolution des pratiques préviendrait la production de l'équivalent en couches jetables usagées d'une période entre 6 et 12 mois, en fonction des enfants. « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », Béa Johnson.

Généralisation de l'utilisation d'un modèle de couches jetables répondant à des critères de durabilité et de santé

La municipalisation des EVEs ouvre une opportunité d'agir sur le choix d'un modèle de couches jetables répondant à des critères plus stricts.

Réduire l'utilisation de matériel à usage unique

Cette phase a montré qu'il existe une marge d'amélioration dans l'utilisation de matériel à usage unique au sein des structures, en réduisant entre autres l'usage des gants et des alèses en papier.

Le Service de l'enfance et l'Agenda 21 préconisent d'explorer dès 2025 ces trois pistes concrètes, et qui par nature soulèveront moins de résistances, afin d'obtenir des résultats plus rapidement.

Bons pour des protections menstruelles réutilisables destinés aux bénéficiaires de l'aide sociale (voir partie collaboration interservices)

Les protections menstruelles réutilisables contribuent non seulement à diminuer la production de déchets (100 kg d'incinérables dans une vie sans compter les emballages), mais réduisent encore l'exposition des femmes à des substances indésirables contenues dans certaines protections jetables et leur permettent d'être autonome en termes de budget (2400 francs dans une vie). Cependant, le coût relativement élevé des protections menstruelles réutilisables représente un obstacle à leur utilisation. Pour y pallier, le secteur Energie et Durabilité ainsi que le Service des affaires sociales (SAS) ont proposé en 2024 des bons d'achat aux bénéficiaires de l'aide sociale communale, à raison de 2 bons de 40 francs/bénéficiaire. Ces bons étaient à faire valoir dans 4 pharmacies partenaires. Au total, 44 bons ont été distribués.

SURB/PM

Opération «Lumières à vélo» pour une meilleure visibilité

Afin de continuer à pédaler en toute sécurité à l'arrivée de l'hiver, la Ville de Carouge a souhaité encourager pour la troisième année consécutive les cyclistes à vérifier leurs équipements lumineux et veiller encore plus prudemment à leur visibilité à vélo. L'adage «voir et être vu» est particulièrement important à rappeler dans un contexte de diminution de l'éclairage public. Un stand d'information et un atelier de réparation ont donc été installés le jeudi 14 novembre 2024 sur le parvis de l'église de Sainte-Croix en partenariat avec l'association PRO VELO. Ce fut l'occasion de sensibiliser au respect des usagères et usagers de la route et à la sécurité routière, de prodiguer des conseils pour l'entretien des vélos et de distribuer du matériel réfléchissant. Environ 40 personnes ont pris part à cette sensibilisation, menée en collaboration avec la Police municipale.

SVEM/SURB

Gestion des déchets : entre progrès et vigilance

La Ville de Carouge a franchi une étape importante en 2023 dans sa politique de gestion des déchets. Cette année-là, la production de déchets incinérables des ménages s'est établie à 158,7 kg par habitant, un résultat qui permettait de dépasser l'objectif fixé par le Plan cantonal de gestion des déchets (160 kg/hab/an d'ici 2024). Depuis 2017, la quantité de déchets incinérables par habitant avait ainsi diminué de 11,2%, illustrant les efforts constants de la commune et de ses citoyens pour réduire les déchets à la source et bâtir un avenir plus durable.

En 2024, la tendance s'est toutefois inversée : la production de déchets incinérables a atteint 172 kg/habitant, soit 3'906 tonnes au total (y compris les fractions incinérables des encombrants). Cela représente une hausse de 8,4% par rapport à 2023, alors que la population n'a progressé que de 0,5% sur la même période. Parallèlement, le taux de recyclage est passé de 49,9% à 46,9%. Ce recul rappelle la nécessité de rester collectivement vigilants et de renforcer les pratiques de tri et de prévention des déchets.

Ces résultats s'inscrivent dans un processus engagé de longue date. Dès 2016, Carouge avait contribué activement au lancement cantonal de la petite poubelle verte, destinée à encourager le tri des déchets organiques. Depuis, plus de 100'000 kits de tri (poubelles aérées et sacs compostables) ont été distribués à l'échelle cantonale, et la commune a poursuivi ses propres campagnes de sensibilisation. En 2021, une action originale avait marqué les esprits avec l'installation d'une poubelle verte géante sur la place de l'Octroi et la distribution de 3'200 poubelles vertes supplémentaires accompagnées de sacs compostables gratuits.

En parallèle, Carouge a investi dans des technologies de collecte avancées : camions équipés de pesée embarquée, projet pilote de suivi électronique des containers dans le Quartier des Tours, ateliers de sensibilisation et amélioration des éco-points afin de mieux valoriser le papier-carton, le verre ou encore les textiles. Ces actions reposent sur une collaboration étroite entre le secteur Agenda 21 et le SVEM, ainsi que sur l'engagement des citoyens, des écoles et des commerces dans la campagne Carouge Zéro Déchet (CZD), en partenariat avec Zero Waste Switzerland.

Malgré les progrès réalisés, les analyses montrent qu'encore plus de 50 % du contenu de la poubelle noire est constitué de déchets recyclables, principalement du papier, du verre et des biodéchets. Or, correctement triés, ces matériaux pourraient redevenir de précieuses ressources.

La Ville remercie chaleureusement les citoyens, les entreprises et l'ensemble de ses partenaires pour leur engagement, et encourage chacune et chacun à poursuivre ses efforts afin de progresser vers les objectifs ambitieux du Plan cantonal de gestion des déchets 2020-2025, qui prévoit une réduction de 25 % des déchets incinérables d'ici 2025.

Enfouissement de trois éco-points : Tireur de sable, Moraines et Orpailleurs

Dans le cadre de l'amélioration de l'intégration urbaine et de la gestion des déchets, trois éco-points ont été enfouis sur le territoire de la commune de Carouge. Les sites concernés sont les suivants : Tireurs-de-Sable, Moraines et Orpailleurs. Ces aménagements visent à renforcer la propreté, réduire les nuisances visuelles et olfactives, tout en facilitant l'accès au tri pour les usagers. Un test de limite d'accès, réservé aux ayants droit, a également été mis afin de contrôler et sécuriser l'utilisation des éco-points. Les travaux ont été réalisés conformément aux normes en vigueur, en coordination avec le Service de l'urbanisme.

SACC/SURB/SVEM

Illuminations d'hiver

En 2024, le groupe de travail interservices en charge des décorations urbaines a privilégié le réemploi, la transformation et la recontextualisation du matériel en stock, pour offrir des belles illuminations dans une scénographie renouvelée, ceci malgré un budget réduit.

Sur les 26 sites extérieurs décorés,

- 22 l'ont été avec du matériel en stock ;
- 3 avec de nouvelles acquisitions ;
- 1 avec une location

Dans la continuité de la crise énergétique de 2022, le groupe de travail a

- privilégié les luminaires les moins énergivores ;
- limité la période d'exploitation et le temps d'allumage quotidien, lorsque c'était possible.

Et finalement dans un souci de durabilité, il a renoncé à

- tous les sapins coupés à l'intérieur des bâtiments – Mairie, Maison Delafontaine, les écoles – pour les remplacer par des « sapins » réutilisables en bois ;
- maintenu le grand sapin de la place de Sardaigne qui est symbolique.

Nébuleuses à la place de l'Octroi,

Conçues par Sophie Guyot, les Nébuleuses, ont habillé la zone piétonne de la rue Saint-Joseph en 2023. Un an après, ces 44 sculptures lumineuses géantes ont été recontextualisées dans une nouvelle mise en scène sur les mâts à drapeaux de la place de l'Octroi, marquant ainsi une des entrées de Carouge, au moment des fêtes.



Les Nébuleuses de Sophie Guyot, place de l'Octroi © Magali Girardin

Palomas colorées à la rue Vautier

Les Palomas qui constituent « l'Envol » du collectif Pitaya, acquises en 2019 pour une pose sur mât à la place de l'Octroi (2019 et 2020), ont également été posées dans les arbres du Rondeau en 2021 et 2022. Le groupe de travail en charge des décorations a proposé en 2024, d'entente avec les créateurs, une troisième mise en forme pour la rue Vautier : les oiseaux ont été répartis dans les 3 arbres, ainsi que sur les 4 triangles de câbles traversants existants. Ils ont également été colorés pour une meilleure intégration et cohérence avec les projets avoisinants.



Les Palomas du studion Pitaya, rue Vautier © Magali Girardin

Biches de la bibliothèque

La Ville de Carouge a acquis deux nouvelles œuvres de l'artiste Cédric Le Borgne : deux biches qui ont trouvé refuge sur le toit de la bibliothèque. Dans l'esprit de l'artiste, ces biches sont des éclats de nature, des présences sereines qui dialoguent avec la ville et ses habitants. Le Borgne aime offrir à l'espace urbain des instants suspendus, où la lumière devient matière et l'animal, messenger d'un monde poétique.



Les Biches de Cédric Le Borgne, sur le toit de la Bibliothèque de Carouge © Magali Girardin

Place de Sardaigne

La Ville de Carouge a conservé cet unique et majestueux sapin coupé, à haute valeur symbolique. Il n'a pas été coupé spécialement pour les Fêtes, mais provient d'un circuit de récupération d'arbres qui, pour une raison ou une autre, doivent être abattus. Une fois démonté, le sapin sera valorisé en bois de chauffage.



Le sapin, place de Sardaigne © Magali Girardin

Comptes et tableaux



Bilan au 31 décembre 2024

Natures	Libellés	31 décembre 2023	31 décembre 2024
1	Actif	304'108'010.30	316'220'713.49
10	Patrimoine financier	111'966'021.97	135'701'805.32
100	Disponibilités et placements à court terme	2'499'323.35	3'220'499.81
101	Créances	32'137'691.64	47'529'061.53
104	Actifs de régularisation	5'408'962.97	6'285'011.59
107	Placements financiers	3'136'377.80	3'555'639.45
108	Immobilisations corporelles PF	68'111'429.86	74'439'356.59
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	672'236.35	672'236.35
14	Patrimoine administratif	192'141'988.33	180'518'908.17
140	Immobilisations corporelles du PA	212'820'348.72	222'036'472.56
142	Immobilisations incorporelles	3'006'768.40	3'681'537.07
144	Prêts	746'668.00	700'001.00
145	Participations, capital social	6'039'522.35	6'039'522.35
146	Subventions d'investissements	9'314'509.08	10'820'639.18
148	Amortissements complémentaires cumulés	-39'785'828.22	-62'759'263.99
2	Passif	304'108'010.30	316'220'713.49
20	Capitaux de tiers	122'283'008.67	132'271'369.14
200	Engagements courants	6'495'762.04	6'329'836.23
201	Engagements financiers à court terme	10'000'000.00	-
204	Passifs de régularisation	7'100'907.53	11'287'302.34
205	Provisions à court terme	6'118'163.36	7'422'274.26
206	Engagements financiers à long terme	88'244'888.00	103'227'694.35
208	Provisions à long terme	3'299'682.74	2'904'578.09
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers	1'023'605.00	1'099'683.87
29	Capital propre	181'825'001.63	183'949'344.35
299	Excédent/découvert du bilan	181'825'001.63	183'949'344.35
	BILAN	-	-

Présentation échelonnée du compte de résultat 2024

	Description	Comptes 31.12.2023	Budget 31.12.2024	Comptes 31.12.2024
	Charges d'exploitation	122'197'358.06	135'401'551	137'246'405.35
30	Charges de personnel	42'834'828.28	46'509'023	45'983'979.77
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	24'698'237.49	28'251'457	33'442'735.70
33	Amortissements du patrimoine administratif	10'298'055.10	12'644'616	9'275'273.15
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	12'803.04		77'318.87
36	Charges de transfert	44'260'144.65	47'996'455	48'402'196.11
37	Subventions redistribuées	93'289.50		64'901.75
	Revenus d'exploitation	114'822'913.82	119'247'252	145'563'034.63
40	Revenus fiscaux	96'955'645.18	103'166'814	126'401'794.08
41	Patentes et concessions			
42	Taxes	7'976'674.76	7'532'685	9'941'981.50
43	Revenus divers	1'831'378.22	1'341'482	1'608'644.89
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			1'240.00
46	Revenus de transfert	7'965'926.16	7'206'271	7'544'472.41
47	Subventions à redistribuer	93'289.50		64'901.75
	Résultat d'exploitation	-7'374'444.24	-16'154'299	8'316'629.28
34	Charges financières	3'721'888.75	2'431'663	1'195'012.44
44	Revenus financiers	16'323'586.34	17'258'448	17'976'161.65
	Résultat financier	12'601'697.59	14'826'785	16'781'149.21
	RÉSULTAT OPERATIONNEL	5'227'253.35	-1'327'514	25'097'778.49
38	Charges extraordinaires	5'179'294.51		22'973'435.77
48	Revenus extraordinaires			
	RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-5'179'294.51		-22'973'435.77
	RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	47'958.84	-1'327'514	2'124'342.72

Compte de résultat 2024

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
	Total dépenses	18'275'376.80	21'298'711	20'870'846.88
	Total recettes	2'988'286.75	4'513'782	4'165'780.06
01	Conseil municipal et Exécutif			
	Total dépenses	964'662.76	971'339	1'051'912.44
	Total recettes	2'662.05	-	53'886.00
30	Charges de personnel	893'300.85	896'599	1'001'794.75
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	71'361.91	74'740	50'117.69
42	Taxes	2'500.95	-	50'626.65
43	Revenus divers	161.10	-	3'259.35
02	Services généraux			
	Total dépenses	17'310'714.04	20'327'372	19'818'934.44
	Total recettes	2'985'624.70	4'513'782	4'111'894.06
30	Charges de personnel	10'441'065.78	11'983'822	11'405'920.93
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'138'390.06	5'091'076	5'075'690.45
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'193'482.15	1'453'907	884'358.19
34	Charges financières	50'804.05	64'820	168'047.35
36	Charges de transfert	1'486'972.00	1'733'747	1'707'182.00
38	Charges extraordinaires	-	-	577'735.52
42	Taxes	382'623.59	1'580'500	635'368.76
43	Revenus divers	490'037.61	17'000	38'823.15
44	Revenus financiers	2'096'644.13	2'912'088	3'432'990.15
46	Revenus de transfert	16'319.37	4'194	4'712.00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE			
	Total dépenses	8'785'807.10	9'021'445	9'681'988.13
	Total recettes	2'504'584.52	1'823'476	2'863'682.82
11	Sécurité publique			
	Total dépenses	4'654'465.21	5'153'590	4'949'860.07
	Total recettes	527'136.38	557'500	745'275.32
30	Charges de personnel	4'045'480.07	4'526'762	4'302'276.37
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	253'611.14	272'160	292'211.90
33	Amortissements du patrimoine administratif	355'374.00	354'668	355'371.80
42	Taxes	519'743.83	556'500	724'916.97
43	Revenus divers	7'392.55	1'000	19'359.35
46	Revenus financiers	-	-	999.00
14	Questions juridiques			
	Total dépenses	1'592'820.86	1'002'126	1'841'845.33
	Total recettes	1'962'811.44	1'247'716	2'107'871.20
30	Charges de personnel	538'111.77	534'426	536'715.01
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	991'868.94	400'300	1'242'278.92
34	Charges financières	25'786.30	18'000	28'981.30
36	Charges de transfert	37'053.85	49'400	33'870.10
42	Taxes	618'963.60	470'000	555'745.80
43	Revenus divers	2'486.54	3'000	2'670.25
44	Revenus financiers	1'307'037.30	739'003	1'510'183.15
46	Revenus de transfert	34'324.00	35'713	39'272.00

Compte de résultat 2024

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
15	Service du feu			
	Total dépenses	2'261'356.32	2'535'687	2'531'478.88
30	Charges de personnel	15'821.80	18'245	15'762.20
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	529'554.52	597'008	567'457.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	22'626.00	31'736	68'795.18
36	Charges de transfert	1'693'354.00	1'888'698	1'879'464.00
16	Défense			
	Total dépenses	277'164.71	330'042	358'803.85
	Total recettes	14'636.70	18'260	10'536.30
30	Charges de personnel	143'340.60	170'130	217'117.60
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	126'294.91	136'912	133'206.55
36	Charges de transfert	7'529.20	23'000	8'479.70
44	Revenus financiers	-	2'210	-
46	Revenus de transfert	14'636.70	16'050	10'536.30
2	FORMATION			
	Total dépenses	14'409'213.51	13'144'720	17'698'208.39
	Total recettes	1'953'528.55	1'719'657	2'341'794.70
21	Scolarité obligatoire			
	Total dépenses	13'795'346.80	12'434'657	17'077'829.05
	Total recettes	1'906'925.95	1'659'657	2'254'373.94
30	Charges de personnel	2'749'623.51	2'748'582	2'898'831.53
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'968'200.00	2'898'753	3'000'894.21
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'943'399.29	2'012'914	1'834'122.29
34	Charges financières	974.35	1'600	978.00
36	Charges de transfert	4'558'411.80	4'772'808	4'899'214.89
38	Charges extraordinaires	1'574'737.85	-	4'443'788.13
42	Taxes	248'606.55	4'500	443'079.54
43	Revenus divers	1'271'972.68	1'279'482	1'412'406.40
44	Revenus financiers	74'242.00	77'935	77'194.00
46	Revenus de transfert	312'104.72	297'740	321'694.00
29	Formation, autres			
	Total dépenses	613'866.71	710'063	620'379.34
	Total recettes	46'602.60	60'000	87'420.76
30	Charges de personnel	562'419.15	593'689	566'900.80
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	42'209.56	107'136	44'240.54
33	Amortissements du patrimoine administratif	238.00	238	238.00
36	Charges de transfert	9'000.00	9'000	9'000.00
42	Taxes	46'602.60	60'000	87'280.71
43	Revenus divers	-	-	140.05

Compte de résultat 2024

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES			
	Total dépenses	32'439'073.43	32'365'851	33'026'956.86
	Total recettes	6'100'555.50	5'330'920	5'795'151.86
31	Héritage culturel			
	Total dépenses	1'205'535.57	1'385'227	1'344'221.52
	Total recettes	24'337.80	7'200	20'121.23
30	Charges de personnel	523'144.16	578'952	603'464.18
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	524'953.41	634'900	568'141.34
33	Amortissements du patrimoine administratif	17'438.00	31'375	32'616.00
36	Charges de transfert	140'000.00	140'000	140'000.00
42	Taxes	6'786.80	1'200	19'139.23
44	Revenus financiers	7'551.00	6'000	982.00
46	Revenus de transfert	10'000.00	-	-
32	Culture, autres			
	Total dépenses	13'763'482.93	14'088'164	13'779'009.60
	Total recettes	3'713'267.22	3'580'244	3'730'856.05
30	Charges de personnel	4'724'359.62	4'912'693	4'889'366.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'538'645.81	2'702'800	2'729'567.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'258'955.50	1'295'071	903'561.00
36	Charges de transfert	5'175'322.00	5'177'600	5'191'934.60
37	Subventions à redistribuer	66'200.00	-	64'580.00
42	Taxes	305'925.62	213'600	305'984.45
43	Revenus divers	6'280.45	30'000	24'147.60
44	Revenus financiers	644'861.15	646'644	646'144.00
46	Revenus de transfert	2'690'000.00	2'690'000	2'690'000.00
47	Subventions à redistribuer	66'200.00	-	64'580.00
33	Médias			
	Total dépenses	785'591.88	911'207	857'457.95
	Total recettes	44'747.05	2'800	10'059.75
30	Charges de personnel	404'323.80	490'807	446'525.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	301'478.08	363'400	349'432.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	-	10'000.00
36	Charges de transfert	57'920.00	57'000	51'500.00
37	Subventions à redistribuer	21'870.00	-	-
42	Taxes	22'476.60	2'800	9'629.20
43	Revenus divers	400.45	-	430.55
47	Subventions à redistribuer	21'870.00	-	-
34	Sports et loisirs			
	Total dépenses	16'684'463.05	15'981'253	16'946'267.79
	Total recettes	2'318'203.43	1'740'676	2'034'114.83
30	Charges de personnel	5'638'573.75	6'150'239	6'314'795.16
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'528'859.58	4'651'072	5'000'481.24
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'430'036.32	2'106'562	1'370'971.87
34	Charges financières	2'723.15	-	37'987.00
36	Charges de transfert	2'614'667.90	3'073'380	2'940'453.70
37	Subventions à redistribuer	5'219.50	-	321.75
38	Charges extraordinaires	2'464'382.85	-	1'281'257.07
42	Taxes	1'519'375.18	935'500	1'212'363.03
43	Revenus divers	8'184.50	-	7'468.90
44	Revenus financiers	698'224.25	678'620	720'026.45
46	Revenus de transfert	87'200.00	126'556	93'934.70
47	Subventions à redistribuer	5'219.50	-	321.75
35	Églises et affaires religieuses			
	Total dépenses	-	-	100'000.00
36	Charges de transfert	-	-	100'000.00

Compte de résultat 2024

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
4	SANTÉ			
	Total dépenses	80'817.21	95'811	90'155.33
41	Hôpitaux, homes médicalisés			
	Total dépenses	46'667.00	46'667	46'667.00
36	Charges de transfert	46'667.00	46'667	46'667.00
42	Soins ambulatoires			
	Total dépenses	34'150.21	49'144	43'488.33
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	14'150.21	29'144	23'488.33
36	Charges de transfert	20'000.00	20'000	20'000.00
5	SÉCURITÉ SOCIALE			
	Total dépenses	23'520'439.49	25'032'779	33'694'955.01
	Total recettes	2'654'739.89	2'861'453	4'695'052.90
53	Vieillesse et survivants			
	Total dépenses	218'803.98	225'068	177'267.85
	Total recettes	2'400.00	5'000	-
30	Charges de personnel	7'877.75	20'000	-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	196'217.23	185'300	162'557.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	-291.00	4'768	-290.00
36	Charges de transfert	15'000.00	15'000	15'000.00
42	Taxes	-	5'000	-
46	Revenus de transfert	2'400.00	-	-
54	Famille et jeunesse			
	Total dépenses	18'877'871.78	19'810'599	28'369'458.70
	Total recettes	2'428'827.25	2'679'166	4'381'351.08
30	Charges de personnel	1'066'963.45	1'089'621	1'139'835.45
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'134'634.29	2'276'492	2'210'480.08
33	Amortissements du patrimoine administratif	899'720.00	936'193	912'196.00
36	Charges de transfert	14'776'554.04	15'508'293	15'573'367.69
38	Charges extraordinaires	-	-	8'533'579.48
42	Taxes	184'292.50	465'885	2'072'859.08
43	Revenus divers	506.95	-	35.00
46	Revenus de transfert	2'244'027.80	2'213'281	2'308'457.00
56	Construction de logements sociaux			
	Total dépenses	-	1'500	-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-	1'500	-
57	Aide sociale et domaine de l'asile			
	Total dépenses	3'634'679.33	3'981'117	4'224'681.91
	Total recettes	223'512.64	177'287	309'494.07
30	Charges de personnel	1'973'454.94	2'143'679	2'279'405.14
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	411'474.42	501'368	548'427.39
33	Amortissements du patrimoine administratif	431.00	8'545	431.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	12'803.04	-	77'318.87
36	Charges de transfert	1'236'515.93	1'327'525	1'319'099.51
42	Taxes	24'439.90	7'200	88'339.45
43	Revenus divers	13'304.54	-	77'908.72
44	Revenus financiers	139'148.20	155'087	103'005.90
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	1'240.00
46	Revenus de transfert	46'620.00	15'000	39'000.00
59	Domaine social, non mentionné ailleurs			
	Total dépenses	789'084.40	1'014'495	923'546.55
	Total recettes	-	-	4'207.75
30	Charges de personnel	18'144.40	18'495	17'929.60
36	Charges de transfert	770'940.00	996'000	905'616.95
42	Taxes	-	-	3'953.25
43	Revenus divers	-	-	254.50

Compte de résultat 2024

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
6	TRANSPORTS			
	Total dépenses	10'697'870.21	10'361'832	16'493'057.07
	Total recettes	5'576'983.02	5'007'442	5'129'338.53
61	Circulation routière			
	Total dépenses	10'685'939.06	10'349'911	16'481'896.82
	Total recettes	5'576'983.02	5'007'442	5'091'243.53
30	Charges de personnel	3'516'927.97	3'659'273	3'613'729.98
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'862'036.98	3'676'925	3'733'991.78
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'072'178.70	2'911'393	2'194'659.04
36	Charges de transfert	94'621.60	102'320	95'315.10
38	Charges extraordinaires	1'140'173.81	-	6'844'200.92
42	Taxes	2'367'708.64	1'782'600	2'000'535.87
43	Revenus divers	5'598.25	-	4'311.05
44	Revenus financiers	2'889'976.13	2'890'400	2'757'677.61
46	Revenus de transfert	313'700.00	334'442	328'719.00
62	Transports publics			
	Total dépenses	6'520.00	6'509	5'896.00
	Total recettes	-	-	38'095.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	234.00	223	240.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	6'286.00	6'286	5'656.00
42	Taxes	-	-	38'095.00
63	Transports, autres			
	Total dépenses	411.15	412	360.25
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	411.15	412	360.25
64	Télécommunications			
	Total dépenses	5'000.00	5'000	4'904.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	5'000.00	5'000	4'904.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			
	Total dépenses	9'890'053.67	10'834'195	11'079'411.42
	Total recettes	2'034'221.70	1'498'022	1'983'048.36
71	Approvisionnement en eau			
	Total dépenses	363'633.52	369'350	750'052.67
	Total recettes	17'681.40	-	7'143.60
30	Charges de personnel	168'210.54	166'129	166'497.86
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	138'022.76	133'445	128'402.44
33	Amortissements du patrimoine administratif	57'400.22	69'776	58'796.22
42	Taxes	-	-	396'356.15
38	Charges extraordinaires	14'262.75	-	6'936.55
43	Revenus divers	918.65	-	207.05
44	Revenus financiers	2'500.00	-	-
72	Traitement des eaux usées			
	Total dépenses	450'484.64	529'969	1'125'186.49
	Total recettes	315'543.40	115'460	311'142.85
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	153'177.18	165'823	154'630.50
33	Amortissements du patrimoine administratif	297'307.46	364'146	74'037.49
38	Charges extraordinaires	-	-	896'518.50
42	Taxes	27'101.10	-	13'200.00
46	Revenus de transfert	288'442.30	115'460	297'942.85

Compte de résultat 2024

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (suite)			
73	Gestion des déchets			
	Total dépenses	5'555'481.21	5'689'719	5'495'565.19
	Total recettes	1'450'642.34	1'269'000	1'347'942.25
30	Charges de personnel	2'787'849.94	2'941'823	2'761'893.17
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'568'829.95	2'548'843	2'531'610.70
33	Amortissements du patrimoine administratif	174'440.22	174'692	174'440.22
36	Charges de transfert	24'361.10	24'361	27'621.10
42	Taxes	1'429'152.99	1'269'000	1'336'735.20
43	Revenus divers	10'476.95	-	4'641.05
44	Revenus financiers	11'012.40	-	-
74	Aménagements	-	-	6'566.00
	Total dépenses			
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	2'000	2'950.00
75	Protection des espèces et du paysage	-	2'000	2'950.00
	Total dépenses			
36	Charges de transfert	-	20'000	2'132.60
74	Lutte contre la pollution de l'environnement	-	20'000	2'132.60
	Total dépenses			
	Total recettes	184'122.40	258'872	183'557.40
33	Amortissements du patrimoine administratif	11'128.00	-	41'914.00
42	Taxes	184'122.40	258'872	183'557.40
77	Protection de l'environnement, autres	11'128.00	-	41'914.00
	Total dépenses			
	Total recettes	1'434'786.58	1'695'222	1'506'856.91
30	Charges de personnel	165'506.86	113'562	185'642.76
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'021'846.85	1'129'154	1'051'432.40
33	Amortissements du patrimoine administratif	368'252.83	466'325	373'907.35
36	Charges de transfert	9'403.00	9'643	9'404.00
42	Taxes	35'283.90	90'100	72'113.16
43	Revenus divers	76'831.70	77'900	117'576.10
44	Revenus financiers	271.95	-	426.70
46	Revenus de transfert	1'662.00	1'662	1'662.00
78	R&D protection de l'environnement	86'741.21	34'000	65'977.96
	Total dépenses			
33	Amortissements du patrimoine administratif	-365.00	-365	7'218.20
42	Taxes	-365.00	-365	7'218.20
79	Aménagement du territoire			
	Total dépenses	1'901'910.32	2'269'428	2'005'891.96
	Total recettes	73'719.70	-	89'262.90
30	Charges de personnel	1'593'987.58	1'735'903	1'753'786.04
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	13'021.45	25'800	18'897.77
33	Amortissements du patrimoine administratif	248'737.39	461'561	187'044.25
36	Charges de transfert	46'163.90	46'164	46'163.90
42	Taxes	73'690.70	-	84'066.45
43	Revenus divers	29.00	-	5'196.45

Compte de résultat 2024

Fonctions Natures	Libellés	Comptes 2023	Budget 2024	Comptes 2024
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE			
	Total dépenses	164'637.42	195'635	47'916.48
	Total recettes	13'142.05	841'967	837'925.62
82	Sylviculture			
	Total dépenses	19'500.00	19'500	235.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	19'500.00	19'500	235.00
84	Tourisme			
	Total dépenses	42'502.42	50'000	47'681.48
	Total recettes	11'142.05	11'000	6'958.77
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	42'502.42	50'000	47'681.48
43	Revenus divers	11'142.05	11'000	6'958.77
85	Industrie, artisanat et commerce			
	Total dépenses	-	23'500	-
	Total recettes	2'000.00	-	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	23'500	-
42	Taxes	2'000.00	-	-
87	Combustibles et énergie			
	Total dépenses	102'635.00	102'635	-
	Total recettes	-	830'967	830'966.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	102'635.00	102'635	-
44	Revenus financiers	-	830'967	830'966.85
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	Total dépenses	12'835'252.48	15'482'235	18'731'357.99
	Total recettes	107'320'458.18	112'908'981	135'727'421.43
91	Impôts			
	Total dépenses	-119'577.72	3'214'057	7'981'406.49
	Total recettes	98'866'266.40	104'591'149	127'828'720.51
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-2'241'680.84	218'000	4'417'324.12
36	Charges de transfert	2'122'103.12	2'996'057	3'564'082.37
40	Revenus fiscaux	96'955'645.18	103'166'814	126'401'794.08
42	Taxes	91'211.16	100'500	89'265.83
46	Revenus de transfert	1'819'410.06	1'323'835	1'337'660.60
92	Conventions fiscales			
	Total dépenses	5'694'961.31	5'750'243	5'624'825.74
36	Charges de transfert	5'694'961.31	5'750'243	5'624'825.74
93	Péréquation financière et compensation des charges			
	Total dépenses	3'596'742.00	4'129'092	4'129'092.00
36	Charges de transfert	3'596'742.00	4'129'092	4'129'092.00
96	Administration de la fortune et de la dette			
	Total dépenses	3'663'126.89	2'388'843	996'033.76
	Total recettes	8'454'191.78	8'317'832	7'898'700.92
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	21'525.54	41'600	37'014.97
33	Amortissements du patrimoine administratif	0.45	-	-
34	Charges financières	3'641'600.90	2'347'243	959'018.79
42	Taxes	1'250.00	-	4'370.38
43	Revenus divers	2'214.00	-	-
44	Revenus financiers	8'450'727.78	8'317'832	7'894'330.54
	TOTAL GÉNÉRAL			
	Total dépenses	131'098'541.32	137'833'214	161'414'853.56
	Total recettes	131'146'500.16	136'505'700	163'539'196.28
	Δ	47'958.84	-1'327'514	2'124'342.72

Tableau des flux de trésorerie 2023

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montant 2023	Montant 2024
1	Résultat total du compte de résultats	47'958.84	2'124'342.72
2	+ Amortissement du PA et subventions d'investissement	15'777'829.51	32'698'778.82
3	+ Amortissement des prêts et participations du PA	70'919.00	46'667.00
4	- Augmentation / + diminution des créances	8'827'306.84	-15'391'369.89
5	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	-	-
6	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-1'029'608.70	-876'048.62
7	Augmentation / diminution de biens-fonds du PF (transferts du/au PA)	-	-
8	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	-	-831'965.85
9	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-3'808'025.50	-6'120'570.00
10	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	1'069'836.41	-165'925.81
11	+ Augmentation / - diminution des provisions	-2'201'714.08	909'006.25
12	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	674'996.44	4'186'394.81
13	+ Augmentation / - prélèvements d'engagement pour les financements/fonds spéciaux	12'803.04	76'078.87
FTO	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	19'442'301.80	16'655'388.30
14	+ Remboursement des tiers	448'100.65	-
15	+ Subventions acquises	1'828'205.04	4'062'458.30
16	+ Remboursements des prêts et de participations	-	-
RI	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	2'276'305.69	4'062'458.30
17	- Immobilisations corporelles	-14'639'889.30	-22'319'515.33
18	- Immobilisations incorporelles	-398'502.76	-909'108.63
19	- Prêts et participations	-	-
20	- Propres subventions d'investissements	-1'487'700.00	-1'956'200.00
CI	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-16'526'092.06	-25'184'823.96
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-14'249'786.37	-21'122'365.66
20	- Achat de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à court terme	-	-
21	+ Vente de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à court terme	-	-
22	- Achat de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à long terme	-3'464.00	-2'868'938.18
23	+ Vente de placements financiers et immobilisations corporelles du PF à long terme	-207.95	3'074'285.65
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	-3'671.95	205'347.47
TOT1	FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT (FTI+P)	-14'253'458.32	-20'917'018.19
24	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-5'000'000.00	-10'000'000.00
25	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-10'490'925.35	14'982'806.35
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	-15'490'925.35	4'982'806.35
TOT2	VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME (FTO+FTI+P+FTF)	-10'302'081.87	721'176.46
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.2023	12'801'405.22	2'499'323.35
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.2023	2'499'323.35	3'220'499.81
TOT3	VARIATION DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS À COURT TERME	-10'302'081.87	721'176.46